Rapport annuel 2008

Banque Scotia

La Banque Scotia est l'une des principales institutions financières en Amérique du Nord et la plus internationale des banques canadiennes. Grâce à une équipe de 69 000 employés, la Banque Scotia et ses sociétés affiliées offrent une vaste gamme de produits et services, notamment des services aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés ainsi que des services de banque d'investissement à plus de 12,5 millions de clients dans une cinquantaine de pays.

Photo de la page couverture

Les services bancaires multiculturels de la Banque Scotia aident les nouveaux arrivants à prendre un bon départ au Canada. De gauche à droite : Jacqueline Wong, Billy Leung et Pandora Leung, employés de notre succursale du quartier chinois de Vancouver.

Bénéfice net global par secteur d'activité

Bénéfice net global

3 140 millions de dollars

Réseau canadien
– 1 724 millions de dollars

Opérations internationales
– 1 186 millions de dollars

Scotia Capitaux
– 787 millions de dollars

Autres
– (557) millions de dollars

Chiffres clés de l'exercice : page 23

Contenu du rapport 2008

2 Message du président du conseil
3 Message du président et chef de la direction
6 Équipe de la haute direction
7 Gouvernance d'entreprise et déontologie
10 Rapport sur les secteurs d'activité
12 Réseau canadien
14 Opérations internationales
16 Scotia Capitaux
18 Responsabilité sociale
21 Rapport de gestion
23 Chiffres clés de l'exercice 2008
24 Survol
28 Résultats financiers du Groupe
37 Situation financière du Groupe
51 Aperçu des secteurs d'activité
62 Gestion du risque
77 Contrôles et conventions comptables
83 Données supplémentaires
102 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant
104 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
105 Rapport des vérificateurs
106 Bilan consolidé
107 État consolidé des résultats
108 État consolidé de la variation des capitaux propres
108 État consolidé du résultat étendu
109 État consolidé des flux de trésorerie
110 Notes afférentes aux états financiers consolidés
158 Principales filiales
159 Information à l'intention des actionnaires
160 Glossaire
161 Glossaire de l'accord de Bâle II

Notre objectif : être la meilleure société canadienne de services financiers internationaux

3 solides plateformes de croissance

1. Réseau canadien

Le Réseau canadien offre une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux petites entreprises, aux entreprises ainsi qu'à la clientèle de la division de gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'un réseau de distribution multicanaux à l'échelle du pays.

T1

La Banque Scotia s'associe à Western Union pour offrir des services de virement de fonds internationaux.

T2

La Banque Scotia lance «Déposez la monnaie», programme d'épargne novateur qui aide les clients à épargner chaque fois qu'ils utilisent leur carte de débit.

T3

La Banque Scotia signe une entente en vue d'acquérir E*TRADE Canada.

T4

La Banque Scotia lance la carte Visa HockeyScotia.

2. Opérations internationales

Les Opérations internationales comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque Scotia dans plus de 40 pays à l'extérieur du Canada, soit une présence internationale inégalée par nos concurrents au pays. Ce secteur d'activité offre une gamme complète de services financiers dans les Antilles et en Amérique centrale, au Mexique, en Amérique latine et en Asie.

T1

La Banque Scotia acquiert des actifs de Grupo Altas Cumbres en République dominicaine et au Guatemala.

T2

La Banque Scotia prend de l'essor au Pérou en achetant Banco del Trabajo.

T3

La Banque Scotia achète 47,5 % de ProFuturo AFP, quatrième caisse de retraite privée en importance au Pérou.

ProFuturo AFP
Asociada a Grupo Scotiabank

T4

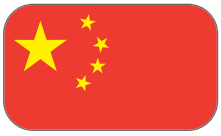

La Banque Scotia crée une coentreprise avec la Bank of Beijing en Chine.

3. Scotia Capitaux

Scotia Capitaux est le secteur du Groupe Banque Scotia qui fournit des services bancaires de gros. Il offre une vaste gamme de produits aux sociétés, aux administrations publiques et aux institutions, fournit des services de plein exercice dans toute la région visée par l'ALENA et répond aux besoins de marchés à créneaux choisis à l'échelle mondiale.

T1

Scotia Capitaux a été nommée «meilleure banque de change au Canada» pour une quatrième année consécutive par la revue Global Finance.

4e

ANNÉE CONSÉCUTIVE!

T2

Scotia Waterous est le coconseiller financier de Bois d'Arc Energy, Inc. dans le cadre de l'acquisition de Bois d'Arc par Stone Energy Corporation pour 1,8 milliard de dollars américains.

T3

Scotia Capitaux est cosyndicataire dans le cadre d'une offre à tranches multiples de 1,3 milliard de dollars américains d'obligations de fiducie garanties par nantissement de titres de la National Rural Utilities Cooperative Finance Corporation.

T4

Scotia Capital Mexico inaugure de nouvelles installations et un parquet de la bourse de pointe.

Message du président du conseil

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour une dernière fois en ma qualité de président du conseil de la Banque Scotia – je prendrai ma retraite en mars 2009, après l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque. J'ai eu le grand privilège de vous servir en occupant cette fonction durant les cinq dernières années.

Arthur R.A. Scace
Président du conseil

À la Banque Scotia, chacun contribue au maintien d'une culture qui privilégie la reddition de comptes, la transparence et l'intégrité, à commencer par le conseil d'administration lui-même.

Dans le premier message que je vous ai adressé dans le rapport annuel 2004 en tant que président du conseil, j'avais mentionné que, depuis mon entrée au conseil, en 1997, j'étais impressionné par les personnes et la culture de l'entreprise et par ses valeurs et son engagement à faire ce qui est bien – facteurs qui ont tous contribué à la performance de la Banque.

Cinq ans plus tard, je suis encore impressionné et j'estime que ces facteurs ont permis à la Banque Scotia de surmonter les énormes difficultés occasionnées par les récents bouleversements des marchés à l'échelle mondiale. Ils nous ont permis de bâtir une fondation solide à l'épreuve de la turbulence économique actuelle et ont su me convaincre que la Banque a devant elle un avenir à long terme prometteur.

À la Banque Scotia, chacun contribue au maintien d'une culture qui privilégie la reddition des comptes, la transparence et l'intégrité, à commencer par le conseil d'administration lui-même. Grâce aux conseils prodigués par les administrateurs, à leur supervision et à leur engagement à l'égard d'une gouvernance saine, nous sommes assurés que la Banque est gérée dans l'intérêt de toutes les parties intéressées. Nous sommes fiers de constater que les politiques et procédures de la Banque Scotia respectent ou dépassent les normes et les exigences, quel que soit l'emplacement de l'établissement que nous exploitons.

Le conseil s'est engagé à être dirigé par un président du conseil non membre de la direction ou par un premier administrateur de manière à assurer son indépendance. Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer que John T. Mayberry, CM occupera les fonctions de président du conseil non membre de la direction après la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, sous réserve de sa réélection à titre d'administrateur. M. Mayberry est administrateur de la Banque depuis 1994 et il est l'ancien président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. – expériences qui lui seront précieuses pour occuper ses nouvelles fonctions.

Cette année, en mai, nous avons accueilli au sein du conseil M. Thomas O'Neill, ancien président du conseil de PwC Conseil, ainsi que Mme Indira Samarasekera, présidente et vice-chancelière de l'Université de l'Alberta. Leur grande expérience en finance et en politique publique profitera à nos activités dans une large mesure.

Je tiens à signaler que M. Laurent Lemaire, qui siège au conseil de la Banque depuis 1987, quittera le conseil d'administration après la prochaine assemblée annuelle. Il a rendu d'éminents services au conseil, à la Banque et à ses actionnaires durant de nombreuses années, et nous le remercions pour ses services et ses conseils.

En terminant, je voudrais, au nom du conseil, rendre hommage aux employés du Groupe Banque Scotia pour leurs énormes contributions à la Banque et à leurs collectivités – en particulier leur fervent dévouement envers nos clients. Les gens de la Banque Scotia transmettent chaque jour les valeurs de cette institution et ils méritent entièrement notre appréciation.

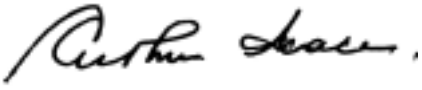

Message du président et chef de la direction

Au cours de l'exercice 2008, les marchés des capitaux dans le monde ont connu une volatilité et ont fait l'objet d'une incertitude sans précédent. Pendant ce temps, plusieurs grandes institutions financières aux États-Unis et e n Europe ont fermé leurs portes ou ont fait face à une grave crise de confiance. Les marchés du crédit se sont resserrés en raison d'un manque grandissant de capitaux et de liquidité, ce qui a nécessité l'intervention extraordinaire des gouvernements et des banques centrales de plusieurs pays soucieux de protéger leurs systèmes financiers respectifs. En outre, l'économie mondiale s'est mise au ralenti, et la confiance des consommateurs a chuté dans les principaux marchés du monde entier.

Rick Waugh
Président et chef de la direction

Nous sommes convaincus... que l'avenir à long terme de la Banque Scotia demeure prometteur.

Nous estimons avoir mis en place les bonnes stratégies...

Nous n'avons pas été épargnés par la présente turbulence : les banques canadiennes en ont été victimes. Heureusement, malgré ces conditions en toile de fond, la Banque Scotia a réalisé un résultat intéressant pour l'exercice écoulé comparativement à celui de ses principaux concurrents canadiens et internationaux, même si la période a été franchement difficile pour la Banque et ses actionnaires.

Le bénéfice net pour 2008 s'est établi à 3,1 milliards de dollars, contre 4,05 milliards de dollars pour l'exercice 2007. Le rendement des capitaux propres a atteint 16,7 %, contre 22,0 % pour l'exercice précédent, ce qui est inférieur à notre fourchette cible de 20 % à 23 %. À 59,4 %, notre ratio de productivité demeure toujours l'un des meilleurs parmi ceux de nos concurrents canadiens, ce qui témoigne de notre force en gestion des coûts, bien que nous n'ayons pu l'empêcher de dépasser 57 % comme nous l'avions escompté. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,05 $ pour l'exercice, contre 4,01 $ pour l'exercice précédent. Malheureusement, nous n'avons pu atteindre notre quatrième objectif principal, celui de générer une croissance du bénéfice dilué par action ordinaire de 7 % à 12 %, celui-ci ayant plutôt affiché une croissance négative de 24 %. Par contre, en obtenant un ratio de capital de catégorie 1 de 9,3 %, nous avons atteint notre objectif de maintenir des ratios de capital sains et solides selon les normes internationales.

Ces résultats s'expliquent surtout par l'effet de la turbulence sur les marchés, laquelle a également eu un effet défavorable sur le cours des actions de la Banque Scotia (40,19 $ à la fin de l'exercice). Le total du rendement revenant à nos actionnaires (qui inclut les dividendes sur les actions ordinaires de la Banque et tient compte de la variation du cours de celles-ci) a correspondu à un rendement négatif de 21,6 %, la première fois depuis ces 14 dernières années que le rendement est négatif. Ce rendement est toutefois meilleur que celui de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, qui a perdu plus de 31 % durant l'exercice écoulé. Il fait également bonne figure parmi les rendements des autres institutions financières dans le monde, qui ont perdu plus de 40 % selon l'indice des services financiers mondiaux S&P. En 2008, les actionnaires ont bénéficié de deux augmentations du dividende trimestriel, pour un dividende total de 1,92 $ par action, soit une hausse de 10 % par rapport à celui de l'exercice 2007.

La crise économique persistera en 2009 (les perspectives pour la Banque sont examinées tout au long du rapport de gestion qui figure dans le présent document), mais nous sommes convaincus que le secteur financier mondial renouera avec la stabilité et que l'avenir à long terme de la Banque Scotia demeure prometteur. Nous estimons avoir mis en place les bonnes stratégies, appuyées par un capital solide, une grande diversification par secteur d'activité, secteur géographique et produit, une culture remarquable en gestion des risques, un contrôle rigoureux des coûts et une équipe formidable.

Progrès en regard de nos priorités

Chacun de nos secteurs d'activité a progressé en regard de nos trois grandes priorités – la croissance durable des revenus, la gestion du capital et le leadership – et a contribué à nos résultats de 2008.

appuyées par un capital solide…

une grande diversification par secteur d'activité, secteur géographique et produit…

une culture remarquable en gestion des risques…

un contrôle rigoureux des coûts…

et une équipe formidable.

Le Réseau canadien a connu un excellent exercice, augmentant sa part du marché en matière de prêts aux particuliers, de fonds communs de placement et de services aux petites entreprises, et enregistrant une forte croissance du volume sur le plan des prêts hypothécaires et des services bancaires aux entreprises. Il s'est de nouveau concentré sur l'expansion des services aux petites et moyennes entreprises et aux clients préretraités/bien nantis et sur l'essor de ses activités relatives aux dépôts de base des particuliers, aux fonds communs de placement, aux cartes de crédit et aux assurances. Nous avons acquis E*TRADE Canada, qui figure parmi les plus grandes sociétés de courtage en ligne, ce qui a permis de doubler notre présence sur le marché canadien du placement en ligne. Cette acquisition, conjuguée à la prise de participation dans Patrimoine Dundee au cours de l'exercice précédent, consolide la place prépondérante que nous occupons dans le secteur des fonds communs de placement et confirme notre engagement à poursuivre la croissance de notre secteur de gestion du patrimoine.

Les Opérations internationales ont continué à bénéficier de la forte croissance des prêts et des dépôts liés aux activités existantes ainsi que des retombées favorables des acquisitions. Nous avons accru notre participation dans Scotiabank Peru, qui est passée à 98 %, en acquérant la participation de 20 % qu'Intesa Sanpaolo S.p.A. détenait, et avons par la suite accentué notre présence en acquérant aussi les actifs de Banco del Trabajo – acquisition qui a aussi élargi nos activités en République dominicaine et au Guatemala. Nous avons également agrandi notre réseau de distribution en ouvrant des succursales et des bureaux, surtout au Mexique et au Pérou.

Scotia Capitaux a été la division la plus touchée par la conjoncture morose des marchés mondiaux, surtout au quatrième trimestre, mais elle a pu profiter d'une saine gestion des risques et d'un portefeuille diversifié d'activités. ScotiaWaterous, ScotiaMocatta, le secteur des titres à revenu fixe et le secteur du change ont tous enregistré un rendement record. De plus, le volume des prêts a connu une croissance non négligeable avec des pertes minimes.

Orientations pour 2009

Selon nous, l'incertitude économique de 2008 persistera en 2009. Toutefois, nous sommes convaincus que, grâce à notre force, à notre stratégie et à l'attention particulière que nous accordons à nos grandes priorités, nous pourrons braver la tempête, prendre de l'essor et maintenir notre réussite à long terme.

Réaliser une croissance durable des revenus, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, demeure l'une de nos principales priorités. En recherchant les occasions de croissance, nous devons réagir face au climat d'incertitude et être encore plus sélectifs, en évaluant attentivement nos options en fonction du capital, des risques et des coûts nécessaires.

Pour le Réseau canadien, cela signifie cibler les principaux segments de clientèle – ainsi que les produits et services novateurs qui nous rapprocheront des clients et nous permettront d'occuper une plus grande place dans leurs activités. Du côté des Opérations internationales, nous resterons sélectifs dans l'expansion de nos produits et services sur les marchés à forte croissance et continuerons à partager nos meilleures pratiques à l'échelle de notre réseau mondial afin d'améliorer l'expérience des clients et l'efficience opérationnelle. Scotia Capitaux privilégiera une gestion prudente des risques, tout en augmentant nos capacités, déjà considérables, dans les pays de l'ALENA et dans des secteurs particuliers (notamment le secteur du pétrole et du gaz et celui des mines) où nous avons déjà un avantage concurrentiel.

La gestion dynamique du capital demeure aussi une priorité. Nous disposons d'un capital confortable – solide selon les normes mondiales – qui nous laisse une marge de manœuvre suffisante pour affronter la crise économique et qui nous donne la possibilité d'effectuer des placements de choix, y compris des acquisitions, qui favoriseront nos objectifs de croissance. En gérant notre capital, nous insisterons sur une prise de risque équilibrée et adéquate compte tenu de l'environnement actuellement difficile.

Notre troisième priorité est le leadership. En tant que la plus internationale des banques canadiennes, nous avons la chance d'avoir des leaders très talentueux un peu partout dans le monde. Notre réussite future dépendra surtout de ces talents, que nous devrons

repérer et cultiver pour favoriser l'innovation et la croissance.

Nul doute qu'une gestion prudente des risques et qu'un contrôle rigoureux des dépenses – les forces habituelles de la Banque Scotia – sont des facteurs essentiels à notre succès. Nous mettrons donc l'accent sur ces facteurs en tant que priorités pour l'exercice 2009. Du côté de la gestion des risques, nous découvrons d'autres façons d'améliorer les procédures, en misant sur notre expertise de longue date. De la même manière, nous sommes en train de réévaluer la structure de nos coûts afin de préserver notre taux élevé de productivité. Nous découvrons aussi de nouvelles façons de réduire nos dépenses discrétionnaires, par exemple en ralentissant nos projets d'ouverture de succursales.

Une équipe… un même objectif

Nos réalisations répétées sont tout à l'honneur de nos 69 000 employés répartis dans le monde. Notre philosophie «Une équipe… un même objectif» nous unit dans notre objectif de devenir la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale.

Les employés trouvent en la Banque Scotia un excellent milieu de travail, et nous pouvons en être fiers. À 86 %, le taux de satisfaction globale des employés, mesuré à l'aide de Point de vue, notre sondage interne annuel, demeure élevé, et la Banque est toujours considérée comme un employeur de choix, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Pour une quatrième année d'affilée, la revue *Report on Business* du *Globe and Mail* a nommé la Banque Scotia comme étant l'un des meilleurs employeurs au Canada. De plus, la Banque a été classée parmi les meilleurs employeurs au Mexique, dans les Antilles et en Amérique centrale.

Dans les moments d'incertitude, la force que notre personnel et notre équipe de gestion internationale démontrent en répondant aux besoins de la clientèle, ainsi que leur engagement à cet égard, devient plus importante que jamais. La Banque Scotia et ses employés croient fermement aux principes de la responsabilité sociale des entreprises, qu'il s'agisse d'améliorer nos pratiques écologiques ou d'aider les collectivités. En 2008, la Banque a offert des dons importants et parrainé plusieurs organismes et projets innovateurs qui ont fait la différence dans diverses collectivités de la planète. Outre l'aide fournie par l'employeur, les employés de la Banque ont fait du bénévolat au cours de l'exercice, amassant des centaines de milliers de dollars au nom de la Banque pour aider des causes importantes et des groupes importants sur le plan local. Tous ces efforts nous rendent profondément fiers.

Une culture de bonne gouvernance est importante pour la Banque, et cette dernière a eu la chance d'avoir eu M. Arthur Scace à la tête de son conseil d'administration au cours de ces cinq derniers exercices. Après avoir siégé au conseil de la Banque Scotia depuis 1997, M. Scace prendra sa retraite en mars 2009, après l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque. Nous avons tous bénéficié de ses conseils assidus, de son leadership éclairé et de son engagement ferme envers la Banque Scotia, et nous le remercions pour ses nombreuses contributions au succès de la Banque.

Optimisme pour l'avenir

En entamant l'exercice 2009, nous sommes optimistes pour cette nouvelle période. Les épreuves que nous avons subies sur les marchés des capitaux en 2008 ont été rudes et elles continueront d'avoir des répercussions sur nos activités en 2009, mais certains gouvernements, organismes de réglementation, banques centrales et institutions financières comme la nôtre prennent les mesures qui s'imposent afin d'endiguer la crise économique. Nous sommes convaincus que la Banque Scotia réussira à traverser cette période trouble. En nous concentrant sur nos stratégies et nos priorités, en gérant nos risques et nos coûts, et en développant nos trois secteurs d'activité – grâce à notre assise solide et à une équipe formidable travaillant en collaboration – nous poursuivrons notre croissance et notre réussite, au profit de tous nos partenaires.

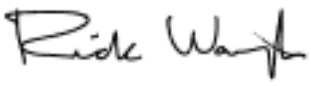

Objectifs pour 2009

Objectifs financiers

- Rendement des capitaux propres de 16 % à 20 %.
- Hausse du bénéfice dilué par action de 7 % à 12 %.
- Assurer la valeur à long terme pour les actionnaires grâce à des hausses des dividendes et à la plus-value des actions.

Objectifs quant au personnel

- Degré élevé de satisfaction et d'engagement des employés.
- Diversité accrue du personnel.
- Engagement envers la responsabilité sociale et une participation active dans la collectivité.

Objectifs quant à la clientèle

- Degré élevé de satisfaction et de fidélité de la clientèle.
- Rapprochement avec les clients existants.
- Recrutement de nouveaux clients.

Objectifs d'exploitation

- Ratio de productivité inférieur à 58 %.
- Bonnes cotes de solvabilité.
- Excellentes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de conformité.
- Maintien de forts ratios de capital.

Équipe de la haute direction

Rick Waugh
Président et chef de la direction

Sarabjit (Sabi) S. Marwah
Vice-président du conseil et chef de l'exploitation

Deborah M. Alexander
Vice-présidente à la direction, Affaires juridiques et Secrétariat général

Alberta G. Cefis
Vice-présidente à la direction et chef, Transactions bancaires mondiales

Sylvia D. Chrominska
Chef, Groupe Ressources humaines et Communications mondiales

Mike Durland
Chef, Groupe Marchés des capitaux mondiaux, et co-chef à la direction, Scotia Capitaux

Wendy Hannam
Vice-présidente à la direction, Services bancaires aux particuliers et Distribution, Canada

Timothy P. Hayward
Vice-président à la direction et chef de l'administration, Opérations internationales

Stephen Hart
Vice-président à la direction et chef du crédit

Jeffrey C. Heath
Vice-président à la direction et trésorier du Groupe

Robin S. Hibberd
Vice-président à la direction, Crédit aux particuliers et Assurance, Canada

Christopher J. Hodgson
Chef, Groupe Réseau canadien

Dieter W. Jentsch
Vice-président à la direction, Services bancaires aux entreprises, Canada

Barb Mason
Vice-présidente à la direction, Gestion de patrimoine, Canada

Stephen D. McDonald
Chef, Groupe Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux, et co-chef à la direction, Scotia Capitaux

Kim B. McKenzie
Vice-présidente à la direction, Technologie de l'information et solutions

Robert H. Pitfield
Chef, Groupe Opérations internationales

Brian J. Porter
Chef, Groupe Risques et Trésorerie

S. Jane Rowe
Vice-présidente à la direction, Bureaux de direction

Luc A. Vanneste
Vice-président à la direction et chef des affaires financières

Anatol von Hahn
Vice-président à la direction, Amérique latine

Gouvernance d'entreprise et déontologie

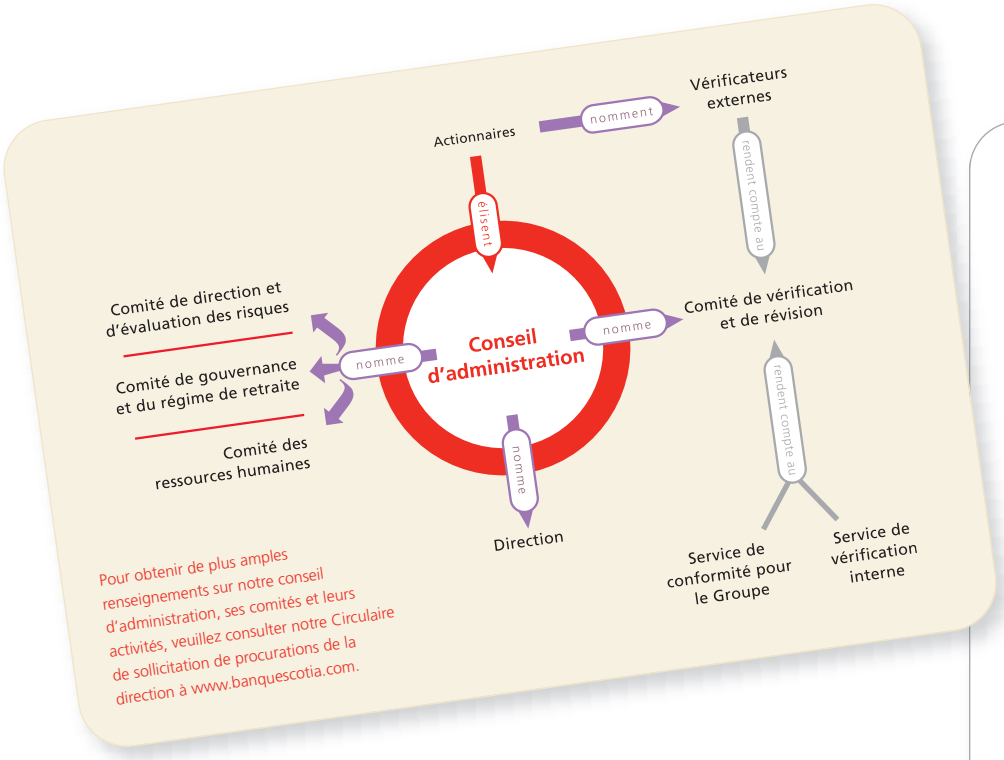

L'intégrité est non seulement la marque et la pierre angulaire de la Banque Scotia, mais aussi la clé d'une relation solide et durable avec tous nos partenaires – notamment les actionnaires, les employés, les clients et les collectivités où nous sommes présents.

Puisque nos activités se mondialisent de plus en plus, nos pratiques doivent respecter, voire dépasser, toutes les normes et exigences locales, canadiennes et internationales. Les pratiques de la Banque en matière de gouvernance ne sont pas très différentes des normes de gouvernance que suivent les sociétés inscrites à la Bourse de New York.

Notre engagement à l'égard d'une activité intègre est ancré dans une structure et une culture de gouvernance d'entreprise solides qui reposent sur les principes de la reddition de comptes et de la transparence. Les politiques de la Banque Scotia en matière de gouvernance ont été conçues dans le but de préserver l'indépendance du conseil d'administration et la capacité de celui-ci à superviser efficacement la gestion de la Banque. Le conseil s'efforce d'équilibrer les intérêts des divers partenaires de la Banque qui sont dispersés dans le monde.

Le conseil d'administration et son comité de gouvernance et du régime de retraite, lequel comité se compose entièrement d'administrateurs indépendants, sont responsables de la structure et des pratiques en matière de gouvernance de la Banque. Ce comité examine au moins une fois par année les politiques de la Banque en matière de gouvernance et recommande toute modification à celles-ci au conseil. Des procédures de conformité interne rigoureuses et un cadre élaboré de gestion des risques font aussi partie intégrante de la structure et des activités courantes de la Banque.

Nos meilleures pratiques

- Le conseil d'administration de la Banque Scotia est dirigé par un président non membre de la direction.
- Des 16 administrateurs actuels de la Banque, 15 sont indépendants.
- Les femmes représentent 25 % des membres du conseil.
- La Banque a adopté une politique officielle en matière de gouvernance d'entreprise en 2002 qu'elle améliore et approuve chaque année. Elle la révise au moins une fois par année.
- Les actionnaires votent pour les administrateurs individuellement. Si le nombre d'abstentions est supérieur au nombre de voix reçues en sa faveur au cours d'une élection par acclamation, l'administrateur doit remettre sa démission.
- Sur le plan de leur composition, les quatre comités du conseil satisfont aux normes d'indépendance.
- Le conseil procède chaque année à une évaluation de sa performance et de celle de ses comités.
- À chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence des membres de la direction.
- Un programme d'orientation est en place pour tous les nouveaux administrateurs. Ils reçoivent également un exemplaire du guide de gouvernance d'entreprise, et chaque année, la mise à jour de ce guide est remise à tous les administrateurs. Tous les administrateurs participent aux séances de formation que le conseil offre tout au long de l'exercice.
- Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque Scotia doivent annuellement attester par écrit qu'ils respectent le Code d'éthique de la Banque Scotia. La Banque a également adopté la Politique sur le signalement d'information financière non conforme.
- Les administrateurs doivent détenir des actions ordinaires de la Banque et (ou) des actions à dividende différé d'une valeur ne pouvant être inférieure à 450 000 $, niveau qui doit être atteint dans un délai de cinq ans après la nomination au conseil d'administration.

Les administrateurs de la Banque Scotia sont des leaders dans des entreprises et des collectivités et ils sont actifs sur la scène régionale, nationale et internationale. Ensemble, ils représentent une somme d'expérience inestimable. Ils ont été soigneusement choisis pour leurs qualifications professionnelles – notamment pour leurs connaissances en finance, leur intégrité ainsi que le jugement éclairé et objectif en affaires qu'ils ont démontré.

La Banque Scotia cherche continuellement à améliorer ses politiques et procédures en matière de gouvernance à tous les niveaux. Par exemple, en 2008, elle a mis à jour son Code d'éthique, lequel occupe une place importante dans notre engagement d'avoir un comportement intègre et professionnellement éthique. Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque Scotia doivent, tous les ans, attester par écrit qu'ils respectent le Code d'éthique.

La Coalition canadienne pour une bonne gouvernance a décerné la mention honorable à la Banque Scotia (catégorie *2008 Governance Gavel Award for Excellence in Director Disclosure*), en hommage à l'excellente qualité des communications de l'entreprise dans la circulaire annuelle de sollicitation de procurations adressée aux actionnaires.

Nous croyons fermement que notre engagement et nos efforts constants pour maintenir une structure et une culture de gouvernance d'entreprise solides dans l'ensemble de l'organisation nous permettent d'offrir une valeur ajoutée à tous nos partenaires.

Comité	Membres	Principales responsabilités
Comité de gouvernance	Allan C. Shaw (président), C.J. Chen, N. Ashleigh Everett, John C. Kerr, Elizabeth Parr-Johnston, Alexis E. Rovzar de la Torre, Paul D. Sobey et Arthur R.A. Scace (d'office)	• évalue continuellement l'approche globale de la Banque quant à la gouvernance d'entreprise; • est responsable de la nomination des administrateurs; • surveille l'administration du régime de retraite de la Banque.
Comité des ressources humaines	Arthur R.A. Scace (président), Ronald A. Brenneman, N. Ashleigh Everett, John C. Kerr, Laurent Lemaire, John T. Mayberry et Barbara S. Thomas	• examine la structure organisationnelle au niveau de la haute direction et les pratiques d'embauchage de la Banque; • soumet ses recommandations au conseil en ce qui concerne la rémunération de la direction, les régimes de rémunération incitative et les régimes de rémunération à base d'actions; • surveille la conception des programmes de rémunération des hauts dirigeants et les tendances en gouvernance d'entreprise.
Comité de direction et d'évaluation des risques	John T. Mayberry (président), l'Honorable Michael J.L. Kirby, Laurent Lemaire, Arthur R.A. Scace, Allan C. Shaw et Rick Waugh	• conseille la haute direction sur des questions stratégiques très délicates ou primordiales; • aide le conseil dans la gestion des risques en examinant et en approuvant la prise de risques de crédit, de placement et de marché et en examinant, en surveillant et en autorisant les politiques, procédures et normes liées aux risques, conformément aux exigences des organismes de réglementation.
Comité de vérification et de révision	L'Honorable Michael J.L. Kirby (président), Ronald A. Brenneman, Thomas C. O'Neill, Elizabeth Parr-Johnston, Alexis E. Rovzar de la Torre, Indira V. Samarasekera, Paul D. Sobey, Barbara S. Thomas et Arthur R.A. Scace (d'office)	• surveille la qualité, l'intégrité et la rapidité de publication de l'information financière de la Banque; • examine les transactions avec les apparentés et surveille les procédures mises en place pour résoudre les conflits d'intérêts et découvrir les situations éventuellement conflictuelles.

Pour en savoir plus

Veuillez nous visiter à www.banquescotia.com, puis cliquez sur l'onglet Qui nous sommes pour avoir des rapports détaillés sur les éléments suivants :

- politiques en matière de gouvernance;
- Énoncé de la politique et des pratiques de divulgation et mandat du comité d'application de la politique de divulgation;
- normes d'indépendance des administrateurs;
- membres, comités, chartes et mandats du conseil d'administration;
- rémunération des administrateurs;
- biographies de notre équipe de la haute direction;
- avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires, qui contient des renseignements sur chaque administrateur, sur les comités du conseil et sur nos pratiques en matière de gouvernance;
- Déclaration sur la responsabilité sociale;
- webdiffusion de l'assemblée annuelle; archives des procès-verbaux des assemblées annuelles et des rapports annuels;
- résumé des différences importantes entre les pratiques de gouvernance d'entreprise;
- Code d'éthique.

Conseil d'administration de 2008

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

Administrateurs honoraires*

Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.D., Ph.D.
Regina Beach (Saskatchewan)

Bruce R. Birmingham
Oakville (Ontario)

E. Kendall Cork
Hillsburgh (Ontario)

Sir Graham Day
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Peter C. Godsoe, O.C.
Toronto (Ontario)

M. Keith Goodrich
Lake Forest (Illinois) États-Unis

L'honorable Henry N.R. Jackman, O.C.
Toronto (Ontario)

Pierre J. Jeanniot, O.C.
Montréal (Québec)

John J. Jodrey, C.M., D.C.L.
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Gordon F. MacFarlane, O.B.C., LL.D.
Surrey (Colombie-Britannique)

Donald Maclaren
Ottawa (Ontario)

Gerald J. Maier, O.C.
Calgary (Alberta)

Malcolm H.D. McAlpine
Londres, Angleterre

L'honorable Barbara J. McDougall, P.C., O.C.
Toronto (Ontario)

Ian McDougall
Lynbrook (New York)

William S. McGregor
Edmonton (Alberta)

David E. Mitchell, O.C.
Calgary (Alberta)

David Morton
Westmount (Québec)

Helen A. Parker
Sidney (Colombie-Britannique)

Paul J. Phoenix
Burlington (Ontario)

Robert L. Pierce, LL.B C.M., c.r.
Calgary (Alberta)

David H. Race
Toronto (Ontario)

Cedric E. Ritchie, O.C.
Toronto (Ontario)

Thomas G. Rust, C.M., LL.D.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Isadore Sharp, O.C.
Toronto (Ontario)

Gerald W. Schwartz, O.C.
Toronto (Ontario)

*Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

1. Ronald A. Brenneman
M. Brenneman est président et chef de la direction de Petro-Canada. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000.

2. C.J. Chen
M. Chen est avocat-conseil chez Rajah & Tann LLP, important cabinet d'avocats de Singapour. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990.

3. N. Ashleigh Everett
Mme Everett est présidente, secrétaire générale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997.

4. John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.
M. Kerr est président du conseil de Lignum Investments Ltd. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999.

5. L'honorable Michael J.L. Kirby
M. Kirby est président de la Commission de la santé mentale du Canada et administrateur de sociétés. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000.

6. Laurent Lemaire
M. Lemaire est président du conseil d'administration de Cascades Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987.

7. John T. Mayberry, C.M.
M. Mayberry est administrateur de sociétés et l'ancien président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994.

8. Thomas C. O'Neill
M. O'Neill est administrateur de sociétés et l'ancien président du conseil de PwC Conseil. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 mai 2008.

9. Elizabeth Parr-Johnston, C.M., Ph.D., D.Litt.
Mme Parr-Johnston est présidente de Parr-Johnston Economic and Policy Consultants. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993.

10. Alexis E. Rovzar de la Torre
M. Rovzar de la Torre est associé au sein du groupe en Amérique latine du cabinet White & Case LLP. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 décembre 2005.

11. Indira V. Samarasekera, O.C., Ph.D.
Mme Samarasekera est présidente et vice-chancelière de l'Université de l'Alberta. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 mai 2008.

12. Allan C. Shaw, C.M., LL.D.
M. Shaw est président du conseil non membre de la direction de l'entreprise The Shaw Group Holding Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986.

13. Arthur R.A. Scace, C.M., c.r.
M. Scace est président du conseil de la Banque Scotia et administrateur de sociétés. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et président du conseil depuis le 2 mars 2004.

14. Paul D. Sobey
M. Sobey est président et chef de la direction d'Empire Company Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999.

15. Barbara S. Thomas
Mme Thomas est administratrice de sociétés. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 2004.

16. Rick Waugh
M. Waugh est président et chef de la direction de la Banque Scotia. Nommé au conseil d'administration de la Banque Scotia le 25 mars 2003, il est aussi administrateur de certaines filiales internationales de la Banque.

Diversité par secteur d'activité

Survol des 3 secteurs axés sur la croissance

Notre objectif principal est d'aider les clients à améliorer leur situation financière. C'est ce qui motive toutes nos décisions. Nous nous engageons à atteindre l'excellence en matière de service à la clientèle en mettant en pratique, individuellement et en équipe, les valeurs que nous partageons. Notre stratégie demeure fondée sur la **diversification par secteur d'activité et par secteur géographique.** Elle assure, à long terme, un potentiel de croissance durable des bénéfices dans chacun de nos **trois secteurs d'activité** – Réseau canadien, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

1

Réseau canadien

- Plus de 7 millions de clients
- 1 016 succursales de services bancaires aux particuliers
- 102 succursales de gestion de patrimoine
- 2 943 GAB

2

Opérations internationales

- 48 pays
- 5,5 millions de clients
- 1 500 succursales et bureaux (en excluant ceux des sociétés affiliées)
- Plus de 2 660 GAB (en excluant ceux des sociétés affiliées)

3

Scotia Capitaux

- Relations de longue date avec les grandes sociétés, les administrations publiques et les investisseurs institutionnels
- Orientation sectorielle
- Plateforme relative aux pays de l'ALENA
- Gestion prudente du risque

et par secteur géographique

Canada **La Banque Scotia est la troisième banque en importance au Canada au chapitre de la capitalisation boursière.** Fondée en 1832, la Banque Scotia connaît une expansion constante. D'abord concentrées dans un petit bureau de Halifax comptant seulement quatre employés, ses activités se déroulent maintenant dans quelque 50 pays au monde.

Russie Avec l'ouverture d'un bureau de représentation **à Moscou,** en novembre 2007, la Banque Scotia est devenue l'unique banque canadienne à avoir pignon sur rue dans chacun des pays BRIC.

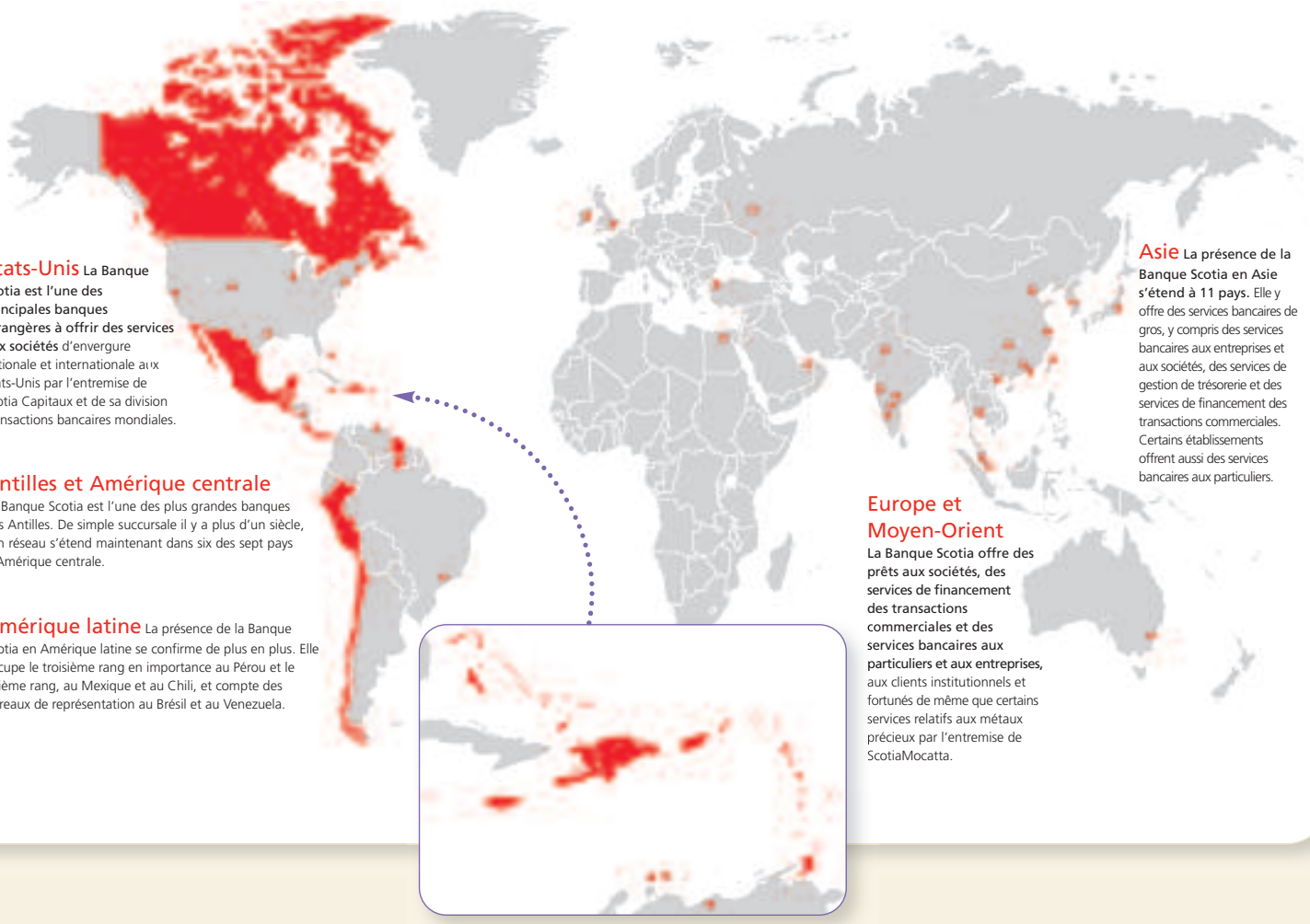

États-Unis **La Banque Scotia est l'une des principales banques étrangères à offrir des services aux sociétés** d'envergure nationale et internationale aux États-Unis par l'entremise de Scotia Capitaux et de sa division Transactions bancaires mondiales.

Antilles et Amérique centrale
La Banque Scotia est l'une des plus grandes banques des Antilles. De simple succursale il y a plus d'un siècle, son réseau s'étend maintenant dans six des sept pays d'Amérique centrale.

Amérique latine La présence de la Banque Scotia en Amérique latine se confirme de plus en plus. Elle occupe le troisième rang en importance au Pérou et le sixième rang, au Mexique et au Chili, et compte des bureaux de représentation au Brésil et au Venezuela.

Asie **La présence de la Banque Scotia en Asie s'étend à 11 pays.** Elle y offre des services bancaires de gros, y compris des services bancaires aux entreprises et aux sociétés, des services de gestion de trésorerie et des services de financement des transactions commerciales. Certains établissements offrent aussi des services bancaires aux particuliers.

Europe et Moyen-Orient
La Banque Scotia offre des prêts aux sociétés, des services de financement des transactions commerciales et des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, aux clients institutionnels et fortunés de même que certains services relatifs aux métaux précieux par l'entremise de ScotiaMocatta.

Bureaux en Amérique du Nord
Canada, Mexique, États-unis

Bureaux en Amérique centrale et en Amérique du Sud
Belize, Brésil, Chili, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Guyana, Nicaragua, Panama, Pérou, Venezuela

Bureaux dans les Antilles
Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, îles Vierges britanniques, îles Caïmans, Dominique, République dominicaine, Grenade, Haïti, Jamaïque, Antilles néerlandaises et Aruba, Porto Rico, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Vincent et Grenadines, Trinité-et-Tobago, îles Turks et Caicos, îles Vierges américaines

Bureaux en Europe et au Moyen-Orient
Égypte, Irlande, Russie, Turquie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni

Bureaux en Asie-Pacifique
Australie, Chine, RAS de Hong Kong, République populaire de Chine, Inde, Japon, Corée (République de), Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam

■ Les zones en rouge indiquent l'emplacement des établissements offrant une large gamme de services bancaires aux sociétés, aux entreprises et aux particuliers ainsi que de services de financement des transactions commerciales.

● Les zones avec un point rouge indiquent l'emplacement des établissements offrant des services bancaires aux sociétés et des services bancaires d'investissement mondiaux ainsi que des services liés aux marchés financiers ou l'emplacement des bureaux de représentation de la Banque Scotia et des réseaux de services bancaires aux particuliers comptant moins de 10 succursales.

Réseau canadien

1

La Banque Scotia réaffirme son engagement à rapprocher le plus grand nombre de Canadiens du hockey. En renforcement de son statut de banque officielle de la LNH et de l'Association des joueurs de la LNH au Canada, la Banque Scotia a conclu des partenariats avec l'Association des anciens joueurs de la LNH, la Canadian Women's Hockey League, le capitaine des Flames de Calgary, Jarome Iginla, et l'ancienne capitaine de l'équipe nationale féminine de hockey du Canada, Cassie Campbell, afin de trouver de nouveaux moyens pour inciter les Canadiens à s'intéresser à ce sport. La Banque Scotia a aussi lancé le Programme de parrainage d'équipes de hockey locales de la Banque Scotia, qui permet aux dirigeants des succursales de sélectionner des équipes pour des projets locaux de parrainage du hockey.

Photo : Jarome Iginla, capitaine des Flames de Calgary, et Cassie Campbell, double médaillée d'or olympique, agissent en qualité de conseillers spéciaux de la Banque Scotia en ce qui concerne les projets liés au hockey. «Je suis ravi de m'associer à la Banque Scotia qui continue de se distinguer grâce à sa participation à l'échelle locale dans des programmes de hockey d'un bout à l'autre du pays», a déclaré M. Iginla.

Le Réseau canadien s'efforce de resserrer les liens avec ses clients des services aux particuliers, aux petites entreprises, aux entreprises ainsi que des services de gestion de patrimoine; de tisser des liens avec de nouveaux clients par l'entremise de programmes novateurs et de partenariats; de stimuler la croissance rentable des revenus; et de continuer de miser sur le perfectionnement en matière de leadership et de savoir-faire.

Partenariats : La Banque Scotia s'est associée à The Western Union Company, prestataire mondial de services de virement de fonds, afin d'offrir des services de transfert monétaire internationaux. Les clients de la Banque Scotia ont désormais la possibilité d'envoyer de l'argent à des proches, à des amis et à des partenaires d'affaires dans plus de 200 pays et régions dans le monde. Voilà un autre aspect de notre volonté de répondre aux besoins uniques de nos communautés multiculturelles.

Afin de faire croître notre unité Gestion de patrimoine, nous avons conclu une entente visant l'achat d'une participation de 38 % dans CI Financial Income Fund, le géant du secteur des fonds communs de placement.

Réseau de distribution : Nous avons poursuivi au cours de l'exercice l'expansion stratégique de notre réseau de distribution par l'ouverture de 13 nouvelles succursales et l'ajout de 91 nouveaux GAB dans les marchés en forte croissance. De plus, nous avons accru notre effectif de vente sur les principaux marchés en croissance, en recrutant 171 représentants des ventes de services aux particuliers et aux petites entreprises et 32 agents de centre d'appels.

Parrainage : En mars dernier, nous avons lancé un site de hockey sur le Web (hockeyscotia.com) pour témoigner de notre association permanente avec le sport favori des Canadiens. Le lancement s'est fait dans le cadre d'un concours national baptisé *Ma Coupe Stanley*, qui mettait les Canadiens au défi de créer leur propre réplique de la coupe Stanley. Sept semaines ont suffi pour que, d'un océan à l'autre, plus de 100 000 amateurs de hockey prennent connaissance du concours, essentiellement par Internet, ce qui a accentué notre visibilité nationale et accru la notoriété de notre marque.

Nouveaux produits et programmes : Afin de répondre aux besoins en constante évolution des clients et d'améliorer leur expérience, nous avons continué à concevoir d'autres produits et programmes. Nous avons notamment lancé :

- la carte **Visa HockeyScotia**[MC] et le programme de Points-bonis **HockeyScotia**[MC] pour répondre aux besoins particuliers des amateurs de hockey et de leurs proches qui cherchent à obtenir des récompenses exclusives de la LNH;
- **la nouvelle carte VISA Or Scotia Passeport** pour entreprise qui permet aux propriétaires de petites entreprises de maintenir séparées leurs dépenses d'entreprise et personnelles tout en gagnant de précieux points-bonis qu'ils peuvent échanger contre une grande variété de récompenses;
- **le programme Déposez la monnaie**, premier programme d'épargne du genre au Canada qui aide les clients à économiser chaque fois qu'ils utilisent leur carte de débit de la Banque Scotia;

SCÈNE

SCÈNE, le programme de récompenses gratuit axé sur le divertissement de la Banque Scotia a pris de l'ampleur et il compte maintenant 1,2 million de membres.

- le premier compte d'épargne **en euros** offert par une banque canadienne;
- la première demande de pré-inscription à un compte d'épargne **libre d'impôt à l'intention** des contribuables canadiens.

Acquisitions : Nous avons mené à terme l'acquisition d'E*TRADE Canada, qui figure parmi les grandes sociétés de courtage en ligne, de sa société mère américaine, E*TRADE Financial Corporation. Cette acquisition permet de doubler la présence de la Banque Scotia sur le marché canadien du placement en ligne et témoigne de notre volonté de tirer parti des occasions de croissance dans le secteur de la gestion de patrimoine et de stimuler la croissance des revenus.

Roynat Inc., filiale de la Banque Scotia, a fait l'acquisition des actifs du portefeuille de crédit-bail de la Corporation de Financement Commercial Irwin du Canada, chef de file reconnu et fournisseur de services de financement par crédit-bail au Canada.

Dépassez-vous *Visez* le million

Dans le cadre de la campagne «Dépassez-vous Visez le million», qui a pour objectif d'aider les petites entreprises à trouver des stratégies d'expansion des affaires, la Banque Scotia a mis en œuvre un moyen nouveau pour joindre ce segment de marché. À l'aide d'un véhicule récréatif spécialement équipé pour sa mission, notre équipe Petites entreprises a visité plus de 70 collectivités dans le cadre d'une tournée pancanadienne de cinq mois. À chaque étape, l'équipe a fait la promotion des ressources et outils uniques que nous avons conçus à l'intention des propriétaires de petites entreprises souhaitant accéder au prochain stade de leur croissance.

Opérations internationales

2

Nous élargissons notre cible au-delà de notre clientèle traditionnelle composée de particuliers, afin d'atteindre une nouvelle clientèle formée de clients aisés et soutenir la croissance. Dans le but d'offrir un meilleur service à nos clients fortunés, le Groupe Gestion privée Scotia a ouvert des bureaux à la Barbade, au El Salvador, au Pérou, à Trinité-et-Tobago et dans les îles Turks et Caicos, qui s'ajoutent aux autres bureaux de ce groupe établis aux Bahamas, dans les îles Caïmans et en République dominicaine.

Photo : Le Dr Hugh Thomas mène une vie très active. Entre ses conférences et ses séances de consultation, il gère un bureau d'obstétrique et de gynécologie prospère. Sur le plan financier, il s'en remet au Groupe Gestion privée Scotia de la Barbade qui lui offre des services professionnels adaptés à ses besoins sous forme de services bancaires courants aux particuliers, de facilités de crédit et de services de gestion de patrimoine.

Nous estimons que les meilleures possibilités de croissance de la Banque Scotia résident à l'étranger. La croissance de la division des Opérations internationales résulte d'une combinaison de croissance interne et d'acquisitions dans les marchés existants et émergents. Pour parvenir à nos fins, nous élargissons les réseaux de distribution, ainsi que notre capacité liée aux principales catégories de produits, et nous étendons également la portée de nos services au-delà de notre clientèle de détail traditionnelle afin d'accentuer notre présence dans les domaines de l'assurance et de la gestion des caisses de retraite.

Présence accrue à l'échelle internationale : Nous avons continué d'élargir notre réseau de distribution dans les principaux marchés en ouvrant 90 succursales, y compris 58 au Mexique. Nous procédons aussi à la mise à niveau de nos centres de contact avec la clientèle, déployons de nouvelles solutions de services bancaires en ligne et accroissons le personnel de vente externe.

Portée étendue : En 2008, nous avons lancé une carte de débit Visa Scotia améliorée en Dominique, dans les îles Vierges britanniques, dans les îles Turks et Caicos et aux Bahamas qui permet au client de régler les achats faits auprès de tout établissement, au pays ou à l'étranger, ou de tout marchand en ligne qui accepte la carte Visa. La carte de débit Visa est maintenant offerte dans 11 pays des Antilles et son introduction sur les autres marchés se poursuivra en 2009.

Expérience des clients : Par le lancement d'une initiative qui s'étend sur plusieurs années et qui vise à améliorer les interactions avec notre clientèle internationale, nous tentons d'offrir un meilleur service, une commodité accrue et des solutions financières mieux adaptées. Nous avons commencé à revoir et à remanier les processus clés, comme l'ouverture d'un compte et le règlement des plaintes, afin de réduire les délais et les coûts, tout en améliorant l'expérience des clients.

Acquisitions : Nous avons fait des acquisitions et des placements stratégiques sur les principaux marchés, y compris au Pérou, qui se résument comme suit : l'accroissement à 98 % de notre participation dans Scotiabank Peru; l'acquisition des activités de Banco del Trabajo, au Pérou, ce qui permet à la Banque Scotia d'occuper le premier rang dans ce pays au chapitre du financement à la consommation; l'acquisition d'une participation de 47,5 % dans Profuturo, quatrième caisse de retraite privée en importance au Pérou.

Dans le cadre de notre stratégie visant à accroître notre présence en Asie, nous avons créé une coentreprise avec la Bank of Beijing. Le but commun est d'aider à la mise en place d'une nouvelle société de gestion de fonds en Chine qui devra concevoir et commercialiser une grande variété de fonds communs de placement.

Prix : Notre engagement envers l'excellence de même que la satisfaction et la loyauté de notre clientèle ont une fois de plus été soulignés. Le magazine *The Banker* a choisi la Banque Scotia comme banque de l'année pour 2008 au Canada, au Belize, au Costa Rica, en Guyana, à Trinité-et-Tobago et dans les îles Turks et Caicos. Le magazine *Latin Finance* a choisi la Banque Scotia comme banque de l'année pour 2008 en Jamaïque. Enfin le *Great Place to Work Institute* a classé la Banque Scotia parmi les meilleurs employeurs du Mexique, d'Amérique centrale et des Antilles pour l'année 2008.

Nous avons aussi été honorés pour notre engagement envers la responsabilité sociale de l'entreprise lorsque le Centre mexicain de philanthropie (CEMEFI) a reconnu la Banque Scotia comme entreprise socialement responsable (Empresa Socialmente Responsable) au Mexique, la distinction la plus importante décernée par l'organisme sans but lucratif. Il nous a aussi attribué le prix des meilleures pratiques de responsabilité sociale (Mejores Prácticas de Responsabilidad Social).

Faisons du cricket une expérience *enrichissante*

Depuis 1999, le programme Kiddy Cricket de la Banque Scotia a contribué à faire connaître ce sport très populaire auprès de plus de 200 000 élèves du primaire dans les Antilles, programme dont les avantages se répercutent sur le terrain de jeu et au-delà.

Scotia Capitaux

3

Scotia Waterous, division de conseils en fusions et acquisitions dans le secteur du pétrole et du gaz de Scotia Capitaux, a agi comme conseiller financier exclusif auprès de Penn West Energy Trust, le plus important producteur de pétrole indépendant de l'Ouest canadien, dans le cadre de l'acquisition de Canetic Resources Trust. Leur regroupement a donné naissance à la plus grande fiducie du secteur de l'exploitation conventionnelle du pétrole et du gaz naturel en Amérique du Nord.

Photo : Scotia Waterous a rendu des services de conseiller financier exclusif aux dirigeants de Penn West Energy Trust, notamment (à partir de la gauche) Murray Nunns, président et chef de l'exploitation, William Andrew, administrateur et chef de la direction, et Todd Takeyasu, premier vice-président et chef des services financiers.

La stratégie de Scotia Capitaux demeure axée sur la croissance des revenus dans le cadre d'une gestion prudente du risque. La croissance des revenus devrait résulter de l'établissement de relations avec de nouveaux clients, de la mise en place de notre capacité mondiale de prestation de services dans des industries et secteurs précis où nous disposons d'un avantage concurrentiel, comme le pétrole et le gaz, l'exploitation minière, l'électricité, les infrastructures, et auprès de la clientèle composée d'investisseurs institutionnels, et de l'optimisation de notre plateforme relative aux pays de l'ALENA.

Plateforme relative aux pays de l'ALENA : Scotia Capitaux a été cosyndicataire dans le cadre d'un placement à tranches multiples de 1,3 milliard de dollars américains d'obligations garanties par nantissement de titres de la National Rural Utilities Cooperative Finance Corporation. L'opération est le plus important placement d'obligations dont Scotia Capitaux a été le chef de file jusqu'à présent, pour ce qui est de la valeur en dollars américains.

Scotia Capitaux a aussi agi en tant que conseiller financier et agent de placement dans le cadre d'un placement privé par émission d'actions de 500 millions de dollars pour Aurigen Re Capital Limited, société de réassurance établie aux Bermudes. L'opération a été l'un des plus importants placements privés d'actions de l'histoire du Canada. L'équipe Solutions énergétiques mondiales de Scotia Capitaux a agi en étroite collaboration avec la division des Opérations internationales de la Banque Scotia, comme chef de file et conseiller principal auprès d'AES, l'une des plus grandes sociétés de production d'électricité du monde, pour le programme de couverture d'une nouvelle centrale électrique au Panama.

Scotia Capitaux au Mexique a ouvert un nouvel établissement, y compris un parquet de la bourse à la fine pointe de la technologie, à Mexico, afin de rassembler plus de 200 employés à la Scotiabank Plaza. Le nouvel établissement et le parquet de la bourse témoignent de l'engagement à long terme de Scotia Capitaux à accroître les activités au Mexique et à offrir le meilleur service possible aux clients.

Pétrole et gaz : Scotia Waterous a agi en tant que coconseiller financier de Bois d'Arc Energy, Inc. dans le cadre de l'acquisition de celle-ci, au coût de 1,8 milliard de dollars américains, par Stone Energy Corporation. L'entité issue de la fusion est l'une des plus importantes sociétés en exploitation dans le golfe du Mexique.

Scotia Waterous a aussi agi à titre de conseiller financier exclusif auprès de Hupecol Caracara LLC, dans le cadre de la vente par celle-ci de 920 millions de dollars américains d'actifs pétroliers colombiens à CEPSA Colombia S.A., filiale en propriété exclusive de la Compañía Española de Petróleos, S.A.

Exploitation minière : En plus d'agir à titre de conseiller financier auprès de Hecla Mining Co., dans le cadre de l'achat, pour 750 millions de dollars américains, de la participation de Rio Tinto dans la mine d'argent de Greens Creek, Scotia Capitaux a été l'unique chef de file et agent administratif à l'égard de facilités de crédit de 380 millions de dollars américains se rapportant à cette opération, et a fourni le montage pour le programme de couverture des taux d'intérêt.

Prix et distinctions : Le 1er décembre 2007, ScotiaMocatta célébrait son 10e anniversaire. ScotiaMocatta a été créée en 1997 au moment de l'acquisition de Mocatta, le plus ancien courtier en lingots d'or au monde, et de sa fusion avec la division des métaux précieux de la Banque Scotia. Pour une deuxième année consécutive, ScotiaMocatta a reçu un prix prestigieux du Gem & Jewellery Export Promotion Council of India, à titre de plus grand fournisseur d'or aux fabricants et exportateurs de bijoux en Inde. ScotiaMocatta est l'unique banque qui vend des lingots d'or à recevoir ce prix.

Scotia Capitaux a reçu deux prix du magazine *Project Finance* :

- l'un pour le contrat nucléaire de l'année en Amérique du Nord (Bruce Power),
- l'autre pour le contrat d'acquisition de l'année en Amérique du Nord (soit l'acquisition de terminaux pour conteneurs maritimes d'Orient Overseas par le Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario).

Membre de la *Bourse de l'or de Shanghai*

ScotiaMocatta a obtenu le statut de membre financier étranger de la Bourse de l'or de Shanghai, principale bourse de métaux précieux en Chine, et exerce ses activités par l'entremise de sa succursale de Guangzhou, dans le sud de la Chine.

Responsabilité sociale

En 2008, nous avons célébré le premier anniversaire du programme Avenir meilleur, de la Banque Scotia, notre nouveau programme caritatif visant à améliorer la qualité de vie des enfants dans les Antilles et en Amérique latine. La direction locale choisit des projets en éducation, en santé, en maintien de forme physique et en réduction de la pauvreté, et les employés sont encouragés à y participer.

Photo : Les employés de la succursale vénézuélienne en République dominicaine s'engagent dans leur collectivité en parrainant l'établissement préscolaire Padre Joseph Mejac, qui s'occupe d'une cinquantaine d'enfants. On peut voir les employés de la succursale faisant du bénévolat en repeignant l'école.

À la Banque Scotia, la responsabilité sociale fait partie intégrante de notre travail. Elle nous offre l'occasion d'établir des relations plus étroites avec tous nos partenaires et, dans cette optique, nous sommes très attentifs à la manière dont nous assumons nos responsabilités sociales, économiques, environnementales et morales. La responsabilité sociale nous permet de mettre nos activités en phase avec les normes et les attentes qui prennent de plus en plus d'importance aux yeux de nos actionnaires, employés et clients et des collectivités où nous sommes présents.

Réalisations de 2008 en matière de responsabilité sociale

Maintien du taux élevé de satisfaction des employés

En 2008, 82 % du personnel du Groupe Banque Scotia a répondu au sondage annuel du personnel *Point de vue*. L'indice de satisfaction de nos employés, qui mesure la satisfaction globale qu'ils tirent de leur milieu de travail immédiat, est demeuré élevé en s'établissant à 86 %. Notre indice de diversité, qui mesure les perceptions des employés en ce qui concerne l'équité et le respect en milieu de travail ainsi que la sensibilité de la direction aux questions de conciliation travail-famille, demeure élevé également, s'établissant à 88 %.

Employeur de choix

Selon une série de sondages et de publications indépendants qui ont paru dans plusieurs régions où se trouvent nos établissements, la Banque Scotia est toujours classée parmi les meilleurs employeurs. Elle figure parmi les 50 meilleurs employeurs du Canada pour une quatrième année de suite dans la revue *Report on Business* et, selon le *Great Place to Work Institute*, parmi les meilleurs employeurs du Mexique pour une cinquième année d'affilée. L'institut a aussi déclaré la Banque Scotia comme offrant l'un des meilleurs lieux de travail en Amérique centrale et dans les Antilles.

Répandre une culture de reconnaissance des employés à l'échelle internationale

En 2008, le programme *Bravo* de la Banque Scotia, programme de reconnaissance et de récompense des employés de la Banque, a pris une envergure internationale, renforçant une culture de reconnaissance dans toute l'organisation. Pendant que les employés canadiens envoyaient en ligne plus de 600 000 notes de reconnaissance à leurs collègues durant l'exercice, le programme était lancé en Jamaïque, aux Bahamas, au Guyana, à Trinité-et-Tobago et en République dominicaine. Nous comptons étendre ce programme dans toutes les régions des Antilles et d'Amérique latine d'ici au début de 2010.

Réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement

Afin de consommer moins de papier et de promouvoir le développement durable en foresterie, la Banque Scotia a instauré une nouvelle politique de gestion écologique du papier, qui énumère les engagements que la Banque a pris pour évaluer les enjeux environnementaux avant d'acheter du papier. La politique préconise l'achat de papier produit par une foresterie légale et durable et fixe des objectifs pour réduire la consommation du papier et favoriser les programmes de recyclage, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Offrir aux investisseurs l'option «écologique»

En 2008, nous avons lancé le Fonds Scotia mondial des changements climatiques, le premier en son genre au Canada, qui donne aux Canadiens la chance d'investir dans des sociétés écologiquement responsables qui intègrent la technologie et les mesures écologiques pour combattre le changement climatique tout en réalisant un rendement solide.

Créer des solutions pour une forêt dense durable

Nous avons établi une œuvre de bienfaisance de cinq ans à l'intention de la Tides Canada Foundation afin de préserver la Great Bear Rainforest de la Colombie-Britannique, d'une superficie de 6,4 millions d'hectares, qui abrite 25 % de l'ancienne forêt tempérée côtière subsistant sur la planète ainsi que divers animaux et espèces sauvages. Grâce à ce don, la fondation pourra créer un modèle innovateur en développement durable

De fiers employés *partagent leur passion*

Afin de souligner les liens solides que les employés de la Banque Scotia entretiennent entre eux, nous avons invité ces derniers à décrire leur fierté de travailler pour la Banque en organisant le concours *Partagez votre passion pour Scotia*. Plus de 400 personnes et équipes ont soumis des histoires, des photos et des clips vidéo et audio afin d'expliquer à leur façon l'importance de travailler pour la Banque, et plus de 4 900 employés ont voté en ligne pour décerner des prix hebdomadaires et des prix majeurs.

pour la région et établir un fonds de dotation permanent pour promouvoir la science et la gérance de l'environnement parmi les collectivités autochtones de la région.

Adopter les normes les plus élevées en matière d'éthique

En 2008, le Code d'éthique de la Banque Scotia a été revu de manière approfondie et mis à jour afin de fournir aux employés des directives supplémentaires en ce qui a trait aux problèmes d'éthique courants, de traiter des nouvelles exigences juridiques et réglementaires émergentes et de mieux refléter la portée de plus en plus mondiale de nos activités. Pour démontrer notre volonté de recourir à des pratiques commerciales intègres et éthiques, nos employés participent à un processus d'attestation annuel ainsi qu'à des programmes de formation afin de maîtriser les différentes questions d'éthique.

Servir des clients ayant des besoins particuliers

La nouvelle équipe de services bancaires multiculturels de la Banque Scotia a pris plusieurs initiatives pour aider les immigrants avant et après leur arrivée au Canada. Le programme BonDébut de la Banque Scotia offre des opérations bancaires courantes gratuitement pendant un an, un compartiment de coffre-fort gratuit et l'accès à des cartes de crédit VISA spécialement conçues à la suite d'une modification des politiques de crédit de la Banque qui permet aux nouveaux arrivants de se constituer un dossier de crédit au Canada.

Répandre les services de microcrédit dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud

Forte des activités de microcrédit auxquelles elle se consacre depuis plusieurs années en Jamaïque, en offrant des prêts et des produits d'épargne aux moins nantis depuis 2002, la Banque Scotia a récemment étendu ces activités à de nouvelles régions. Grâce à l'acquisition de Banco del Desarrollo du Chili, nous avons octroyé de petits prêts et offert des services bancaires et des services d'assurance à 75 000 micro-entreprises en 2008. En outre, ayant acquis Banco del Trabajo, au Pérou, Banco de Antigua, au Guatemala, et Soluciones, en République dominicaine, nous offrons maintenant des services de financement innovateurs aux petites entreprises, en partant des mères monoparentales qui se lancent en affaires aux fermiers, pêcheurs ou commerçants.

Répondre à la demande des petites entreprises

À l'aide des commentaires que les propriétaires de petites entreprises spécialisées nous ont fournis, nous avons lancé de nouveaux outils et services pour que ces propriétaires puissent atteindre leurs objectifs. L'édition Métiers spécialisés du Diagnostic Schéma financier Scotia *pour entreprise*MC est un outil de diagnostic financier qui offre aux entrepreneurs des conseils pertinents en ligne, en complémentarité avec la nouvelle gamme de services bancaires personnalisés, y compris les options de crédit, que nous offrons aux entreprises et aux particuliers.

Établir des partenariats internationaux en milieu universitaire

La Banque Scotia a fait un don à l'Université de l'Alberta en créant le Fonds de responsabilité sociale Scotiabank Mexico. En finançant des étudiants du premier cycle et de cycles supérieurs qui partent pour le Mexique ou qui viennent du Mexique, le fonds permettra à l'université de mieux se concentrer sur les grandes questions économiques, sociales et environnementales telles qu'une agriculture durable et les ressources renouvelables.

Promouvoir la santé au sein de la collectivité

Le *Toronto Waterfront Marathon* de 2008 de la Banque Scotia a connu son plus grand succès en neuf ans, ayant récolté plus de 1,2 million de dollars au profit de 63 œuvres de bienfaisance. Plus de 1 000 enfants se sont entraînés pour participer au *MarathonKIDS* de la Banque Scotia dans le souci de promouvoir l'activité physique chez les jeunes. Sur la côte Ouest, la course *Vancouver Half-Marathon* & 5K Run de la Banque Scotia a récolté 205 700 $ à l'intention de dix organismes caritatifs de la région, notamment la *Rick Hansen Foundation et le BC Children's Hospital*.

Faire participer nos employés aux solutions locales

Les employés du Groupe Banque Scotia nous ont permis d'accroître nos dons de bienfaisance en intervenant durant tout l'exercice auprès d'un nombre incalculable d'organismes à but non lucratif et d'œuvres de bienfaisance locaux, nationaux et internationaux. Bénéficiant de l'appui de notre programme Équipe Scotia au service de la collectivité et du Programme de bénévolat des employés de la Banque Scotia, qui versent des dons d'un montant équivalent en contrepartie du bénévolat des employés, notre personnel a consacré plus de 240 000 heures au travail bénévole et à la collecte de fonds au cours de l'exercice.

La Banque Scotia est inscrite au Dow Jones *Sustainability Index (North America)*, au Jantzi Social Index, à l'indice FTSE4Good et au Carbon Disclosure Project (dans la catégorie *Climate Leadership Index* pour le Canada), qui reconnaît les sociétés internationales qui sont des leaders en finance, en responsabilité sociale et en écologie sur la scène mondiale.

Rapport de gestion

Table des matières

23 Chiffres clés de l'exercice 2008

Survol

24 Résultats financiers
26 Rendements revenant aux actionnaires
26 Incidence de la conversion des devises
26 Incidence des acquisitions
27 Mesures non conformes aux PCGR

Résultats financiers du Groupe

28 Total des revenus
28 Revenu d'intérêts net
29 Autres revenus
32 Impôts
32 Frais autres que d'intérêts
32 Participation sans contrôle
32 Qualité du crédit
35 Revue du quatrième trimestre

Situation financière du Groupe

37 Bilan
38 Gestion du capital
42 Arrangements hors bilan
47 Instruments financiers
48 Principaux instruments de crédit

Secteurs d'activité

51 Aperçu des secteurs d'activité
52 Réseau canadien
55 Opérations internationales
58 Scotia Capitaux
61 Autres

Gestion du risque

62 Survol de la gestion du risque
64 Risque de crédit
68 Risque de marché
73 Risque d'illiquidité
75 Risque opérationnel
75 Risque de réputation
76 Risque environnemental

Contrôles et conventions comptables

77 Contrôles et procédures
77 Principales estimations comptables
81 Modifications de conventions comptables
82 Adoption des normes internationales d'information financière («IFRS»)
82 Opérations entre apparentés

Données supplémentaires

83 Renseignements par secteur géographique
85 Risque de crédit
90 Capital
91 Revenus et charges
92 Autres informations
94 Statistiques des onze derniers exercices

Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États Unis, ou à toute autre communication. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Des énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme «croire», «prévoir», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «estimer», «projeter», «pourrait augmenter» et «pourrait fluctuer» et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs, en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; l'incidence qu'aurait tout changement des notations de crédit attribuées à la Banque; le risque opérationnel et le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Banque se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus des habitudes de dépenses et d'épargne du consommateur; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre et les ouragans; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'électricité et l'eau; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la page 62 du présent rapport annuel.

La liste des facteurs importants énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

La rubrique «Perspectives» contenue dans le présent document est fondée sur les opinions de la Banque; leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette rubrique.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à www.sec.gov.

Le 8 décembre 2008

T1 Chiffres clés de l'exercice 2008

Aux 31 octobre et pour les exercices terminés à ces dates	2008	2007	2006	2005	2004
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenu d'intérêts net	**7 574**	7 098	6 408	5 871	5 701
Revenu d'intérêts net («BMEF»[1])	**7 990**	7 629	6 848	6 197	5 975
Total des revenus	**11 876**	12 490	11 208	10 400	10 021
Total des revenus («BMEF»[1])	**12 292**	13 021	11 648	10 726	10 295
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**630**	270	216	230	390
Frais autres que d'intérêts	**7 296**	6 994	6 443	6 043	5 862
Charge d'impôts	**691**	1 063	872	847	786
Charge d'impôts («BMEF»[1])	**1 107**	1 594	1 312	1 173	1 060
Bénéfice net	**3 140**	4 045	3 579	3 209	2 908
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 033**	3 994	3 549	3 184	2 892
Rendement de l'exploitation					
Bénéfice de base par action (en dollars)	**3,07**	4,04	3,59	3,19	2,87
Bénéfice dilué par action (en dollars)	**3,05**	4,01	3,55	3,15	2,82
Rendement des capitaux propres[1] (en pourcentage)	**16,7**	22,0	22,1	20,9	19,9
Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF»[1])	**59,4**	53,7	55,3	56,3	56,9
Marge nette sur intérêts sur le total des actifs moyens (en pourcentage) («BMEF»[1])	**1,75**	1,89	1,95	2,00	2,10
Données du bilan (en millions de dollars)					
Liquidités et titres	**125 353**	118 030	118 878	93 964	75 928
Prêts et acceptations[2]	**300 649**	238 685	212 329	178 003	160 974
Total de l'actif	**507 625**	411 510	379 006	314 025	279 212
Dépôts	**346 580**	288 458	263 914	217 445	195 196
Actions privilégiées	**2 860**	1 635	600	600	300
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**18 782**	17 169	16 947	15 482	14 685
Actifs sous administration	**203 147**	195 095	191 869	171 392	156 800
Actifs sous gestion	**36 745**	31 403	27 843	26 630	21 225
Mesures du capital[3]					
Ratio de capital de catégorie 1 (en pourcentage)	**9,3**	9,3	10,2	11,1	11,5
Ratio du capital total (en pourcentage)	**11,1**	10,5	11,7	13,2	13,9
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	**8,3**	7,8	8,8	9,7	9,9
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque[1] (en pourcentage)	**7,3**	7,2	8,3	9,3	9,7
Actif pondéré en fonction du risque (en millions de dollars)	**250 591**	218 337	197 010	162 799	150 549
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux[4] (en millions de dollars)	**1 191**	601	570	681	879
Provision générale pour pertes sur créances (en millions de dollars)	**1 323**	1 298	1 307	1 330	1 375
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations[2] [3]	**0,40**	0,25	0,27	0,38	0,55
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations[2]	**0,24**	0,13	0,14	0,16	0,31
Données sur les actions ordinaires					
Cours de l'action (en dollars)					
Haut	**54,00**	54,73	49,80	44,22	40,00
Bas	**35,25**	46,70	41,55	36,41	31,08
Clôture	**40,19**	53,48	49,30	42,99	39,60
Actions en circulation (en millions)					
Moyenne (de base)	**987**	989	988	998	1 010
Moyenne (diluée)	**993**	997	1 001	1 012	1 026
Fin de la période	**992**	984	990	990	1 009
Dividendes par action (en dollars)	**1,92**	1,74	1,50	1,32	1,10
Rendement de l'action (en pourcentage)	**4,3**	3,4	3,3	3,3	3,1
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	**39 865**	52 612	48 783	42 568	39 937
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	**18,94**	17,45	17,13	15,64	14,56
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	**2,1**	3,1	2,9	2,7	2,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	**13,1**	13,2	13,7	13,5	13,8
Autres données					
Salariés[5]	**69 049**	58 113	54 199	46 631	43 928
Succursales et bureaux	**2 672**	2 331	2 191	1 959	1 871

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.
2) Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice à l'étude.
3) Depuis le 1er novembre 2007, le capital réglementaire, l'actif pondéré en fonction du risque et les ratios de capital sont déterminés selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des périodes antérieures sont déterminés selon les règles de Bâle I.
4) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux, moins la provision spécifique pour pertes sur créances.
5) Les chiffres correspondants des exercices antérieurs tiennent compte des chiffres définitifs de toutes les nouvelles acquisitions.

Survol

Résultats financiers

Le bénéfice net de la Banque pour 2008 s'est chiffré à 3 140 millions de dollars, soit une baisse de 905 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 16,7 %, contre à 22,0 % en 2007. Le bénéfice dilué par action a atteint 3,05 $, contre 4,01 $ pour 2007.

Les résultats de la Banque pour 2008 ont subi les contrecoups de la volatilité sans précédent des marchés des capitaux mondiaux. Cette conjoncture a occasionné des charges de 1 221 millions de dollars (822 millions de dollars après impôts) en rapport avec certaines activités de transaction et certains ajustements d'évaluation. Pour obtenir des renseignements détaillés, il y a lieu de se reporter à la rubrique «Éléments dignes d'intérêt».

Malgré les difficultés et l'augmentation des frais de financement auxquels la Banque a dû faire face, le bénéfice de ses trois principaux secteurs d'activité est demeuré solide.

Le total des revenus s'est établi à 12 292 millions de dollars (sur une base de mise en équivalence fiscale), soit un recul de 729 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a progressé de 5 %, en raison d'une forte croissance des actifs découlant des activités et des acquisitions. Cette dernière a toutefois été partiellement freinée par l'incidence négative de la conversion des devises en raison du raffermissement du dollar canadien pendant la majeure partie de l'exercice ainsi que par la variation défavorable de la juste valeur d'instruments dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif.

Les autres revenus ont connu une baisse de 20 %, étant donné que les charges importantes constatées au cours de l'exercice et le gain réalisé en 2007 grâce à la restructuration de Visa ont largement neutralisé la hausse des revenus dans un certain nombre de domaines, notamment les cartes de crédit, les fonds communs de placement et les commissions de crédit. La contribution accrue résultant des acquisitions récentes a plus que contrebalancé l'incidence de la conversion des devises.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 4 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, notamment en raison de l'incidence positive de la conversion des devises. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux acquisitions ainsi qu'aux dépenses effectuées afin de soutenir l'expansion des activités et elle a été en partie compensée par une diminution de la rémunération liée à la performance. Le ratio de productivité de la Banque, qui s'est établi à 59,4 % comparativement à 53,7 % en 2007, a subi l'incidence des pertes mentionnées précédemment. Il demeure cependant l'un des moins élevés parmi les banques canadiennes.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 630 millions de dollars, un accroissement de 360 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la hausse de la dotation à la provision à l'égard du portefeuille de prêts aux particuliers et du portefeuille de prêts aux entreprises ainsi que par la baisse des recouvrements sur les provisions pour pertes sur prêts par rapport à celles de 2007.

Le taux d'imposition global s'est établi à 17,5 %, en baisse par rapport au taux de 20,3 % inscrit au dernier exercice, en raison surtout d'une baisse du taux d'imposition prévu par la loi.

La situation du capital de la Banque demeure solide. Nous avons agi de manière préventive pour mobiliser des capitaux, notamment en ce qui a trait aux actions privilégiées et aux débentures subordonnées, et la Banque continue de dégager des capitaux de ses activités. Son ratio de capital de catégorie 1, qui se situe à 9,3 %, se maintient bien au-dessus des exigences réglementaires minimales et demeure solide selon les normes internationales. Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, à savoir l'une des mesures clés de la vigueur du capital, s'est chiffré à 7,3 %, légèrement en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent.

Éléments dignes d'intérêt

La Banque a engagé des charges de 1 221 millions de dollars (822 millions de dollars après impôts), soit environ 0,82 $ l'action. Pour obtenir des renseignements détaillés, il y a lieu de se reporter au texte ci-après ainsi qu'au tableau 2.

Ajustements d'évaluation

Bon nombre de placements de crédit structuré nécessitent des ajustements d'évaluation pour ramener leur valeur comptable à leur juste valeur, occasionnant du coup une charge à l'état des résultats. Les titres adossés à des créances avec flux groupés (les «TCFG»), les véhicules de placement structuré (les «VPS») et le papier commercial adossé à des actifs (le «PCAA») émis par des établissements non bancaires visé par l'Accord de Montréal sont les actifs qui ont été principalement touchés. Certains placements en titres de capitaux propres et de créance ont également subi l'incidence négative de la chute soutenue des cours des actions et des obligations de sociétés.

D1 **Bénéfice par action (dilué)**

D2 **Cours de l'action ordinaire**

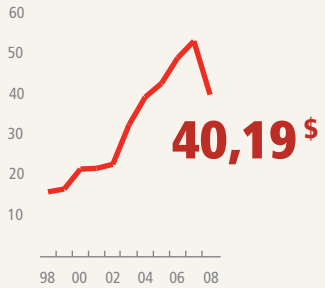

Les ajustements d'évaluation des TCFG inscrits au cours de l'exercice sont composés de ce qui suit :

- TCFG du fonds multicédant : montant de 298 millions de dollars (166 millions de dollars après impôts) relativement à l'achat de certains actifs, soit principalement des TCFG, auprès du fonds multicédant américain de la Banque, conformément aux modalités d'une convention d'achat d'actifs liquides. Cet ajustement d'évaluation a découlé de l'élargissement des écarts de taux jumelé aux récents incidents de crédit pour certains actifs de référence jouissant auparavant d'une cote élevée. L'exposition directe restante aux TCFG contenus dans ce fonds multicédant est de néant.
- Autres TCFG : montant de 218 millions de dollars (176 millions de dollars après impôts) découlant essentiellement de l'augmentation importante des écarts de taux.

L'exposition restante se rapportant aux TCFG détenus à des fins autres que de transaction se chiffrait à 420 millions de dollars au 31 octobre 2008 (348 millions de dollars US).

Une perte de valeur de 107 millions de dollars (72 millions de dollars après impôts) découlant de l'évaluation à la valeur de marché de placements de la Banque dans des VPS et du PCAA émis par des établissements non bancaires visés par l'Accord de Montréal a été comptabilisée en 2008. Cette diminution était principalement attribuable à l'accroissement important des écarts de taux et aux perturbations observées sur le marché du PCAA au Canada.

Une perte de valeur des titres disponibles à la vente de 217 millions de dollars (150 millions de dollars après impôts) a été comptabilisée. Elle est attribuable à la détérioration de la conjoncture économique et à la volatilité sur les marchés d'instruments de créance et des actions.

Pertes sur contreparties de négociation

Au quatrième trimestre, la Banque a engagé une charge de 171 millions de dollars (117 millions de dollars après impôts) au titre des revenus de transaction relativement à la faillite de Lehman Brothers. Cette perte est surtout due au non-règlement et au dénouement des transactions dans un marché des actions qui était en chute libre peu après la faillite.

Le reste des pertes de cette catégorie, soit 48 millions de dollars (32 millions de dollars après impôts), a trait à un ajustement d'évaluation contre un risque de contrepartie de swaps se rapportant à un assureur spécialisé américain, comptabilisé plus tôt au cours de l'exercice.

Activités de couverture liées à la gestion de l'actif et du passif («GAP»)

Des pertes de 162 millions de dollars (109 millions de dollars après impôts) découlant de l'évaluation à la valeur de marché ont été comptabilisées au quatrième trimestre au titre d'instruments dérivés sur taux d'intérêt utilisés à des fins de gestion de l'actif et du passif relativement à un portefeuille de prêts spécifiques qui n'est pas admissible à la comptabilité de couverture.

Ces pertes ont été causées par le recul des taux d'intérêt. Elles devraient cependant être contrepassées sur la durée de vie moyenne de trois ans des couvertures, de sorte qu'aucune perte économique ne devrait être subie.

Perspectives

L'économie mondiale a connu un ralentissement dans la seconde moitié de 2008. Comme la confiance des ménages, des entreprises et des investisseurs s'est effritée dans les principaux marchés de la Banque, il y a fort à parier que l'activité économique manquera de tonus pendant la majeure partie de 2009. En outre, les marchés financiers mondiaux devraient demeurer volatils. Dans ce contexte caractérisé par l'incertitude, nous gérerons avec grande prudence nos risques et nos dépenses, en veillant à ce qu'il y ait un

T2 Éléments dignes d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)

	2008		2007	
	Avant impôts	**Après impôts**	Avant impôts	Après impôts
Ajustements d'évaluation				
TCFG du fonds multicédant américain	**(298) $**	**(166) $**	(115) $	(80) $
Autres TCGF	**(218)**	**(176)**		
VPS/PCAA	**(107)**	**(72)**	(76)	(53)
Autres titres disponibles à la vente	**(217)**	**(150)**		
Contreparties de négociation				
Lehman Brothers	**(171)**	**(117)**		
Autres	**(48)**	**(32)**		
Opération de couverture de la GAP	**(162)**	**(109)**		
Gain réalisé à la restructuration de Visa Inc.			202	163
Vente des activités liées aux indices obligataires			43	35
	(1 221) $	**(822) $**	54 $	65 $
Incidence sur le bénéfice par action		**(0,82) $**		0,07 $
Réseau canadien	**– $**	**– $**	111 $	92 $
Opérations internationales	**(147)**	**(128)**	91	71
Scotia Capitaux	**(632)**	**(382)**	(92)	(59)
Autres	**(442)**	**(312)**	(56)	(39)
Total	**(1 221) $**	**(822) $**	54 $	65 $
Gains sur titres	**(783) $**		(76) $	
Revenus de transaction	**(219)**		(115)	
Revenu d'intérêts net	**(162)**		–	
Autres/autres revenus	**(57)**		245	
Total	**(1 221) $**		54 $	

équilibre entre ces deux facteurs à l'aide d'investissements choisis dans le cadre de mesures de croissance. Nous prévoyons que la Banque connaîtra dans l'ensemble une croissance modeste en 2009, croissance qui proviendra de nos trois secteurs d'activité ainsi que d'autres acquisitions.

Rendement revenant aux actionnaires

Le total du rendement revenant aux actionnaires (regroupant les dividendes et la variation du cours des actions ordinaires de la Banque) s'est établi à -21,6 %. Ce rendement se compare toutefois avantageusement aux rendements des sociétés de services financiers partout dans le monde, qui ont chuté de plus de 40 % par rapport à l'indice des industries de consommation mondiales de S&P. Il se compare aussi avantageusement à celui de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, qui a perdu plus de 31 % au cours de la même période.

Le rendement annuel composé des actions de la Banque au cours des dix derniers exercices s'est établi en moyenne à 13,1 %, dépassant de loin celui de l'indice composé S&P/TSX, lequel a affiché un rendement d'à peine 6,6 % par année.

Les actionnaires ont également eu droit à deux augmentations du dividende trimestriel au cours de l'exercice. Le dividende par action a atteint 1,92 $, soit une progression de 10 % sur celui versé en 2007.

Incidence de la conversion des devises

La fluctuation des taux de change a eu un effet négatif sur le bénéfice réalisé par la Banque en 2008. En moyenne, le dollar canadien s'est apprécié de 7 % par rapport au dollar américain et de 5 % par rapport au peso mexicain. Il s'est également raffermi par rapport au dollar jamaïcain et à plusieurs autres devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités. Les fluctuations du taux de change moyen ont eu des répercussions sur le bénéfice net, tel que l'illustre le tableau 4.

La Banque continuera d'atténuer l'incidence de la conversion des devises lorsqu'il se révélera rentable de le faire. Une description des stratégies de couverture adoptées par la Banque est donnée à la page 70.

Incidence des acquisitions

La Banque a réalisé un certain nombre d'acquisitions en 2007 et en 2008, lesquelles ont contribué à sa croissance au Canada et à l'étranger. Leur incidence sur les principaux postes de l'état des résultats est présentée au tableau 5.

T3 Total du rendement revenant aux actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004	TCAC sur 5 ans[1]
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	**40,19**	53,48	49,30	42,99	39,60	**4,2 %**
Dividendes versés (en dollars par action)	**1,92**	1,74	1,50	1,32	1,10	**18,0 %**
Dividendes versés (en pourcentage)	**3,6**	3,5	3,5	3,3	3,4	
Hausse (baisse) du cours de l'action (en pourcentage)	**(24,9)**	8,5	14,7	8,6	21,0	
Total du rendement annuel revenant aux actionnaires (en pourcentage)[2]	**(21,6)**	12,2	18,4	12,1	24,7	**7,8 %**

1) Taux de croissance annuel composé («TCAC»)
2) Le total du rendement annuel revenant aux actionnaires suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels et, par conséquent, pourrait ne pas correspondre à la somme des rendements du dividende et du cours de l'action figurant dans le tableau.

T4 Incidence de la conversion des devises

Taux de change moyen	2008	2007	2006
Dollar américain/dollar canadien	**0,974**	0,909	0,878
Peso mexicain/dollar canadien	**10,473**	9,968	9,542

Incidence sur le bénéfice (en millions de dollars), sauf pour le bénéfice par action	2008 c. 2007	2007 c. 2006	2006 c. 2005
Revenu d'intérêts net	**(221) $**	(119) $	(202) $
Autres revenus	**(80)**	(80)	(138)
Frais autres que d'intérêts	**146**	77	136
Autres éléments (après impôts)	**51**	40	51
Bénéfice net	**(104) $**	(82) $	(153) $
Bénéfice par action (dilué)	**(0,10) $**	(0,08) $	(0,15) $
Incidence par secteur d'activité (en millions de dollars)			
Opérations internationales	**(83) $**	(37) $	(65) $
Scotia Capitaux	**(7) $**	(19) $	(35) $
Réseau canadien	**(21) $**	(4) $	(8) $
Autres	**7 $**	(22) $	(45) $

T5 Incidence des acquisitions[1]

(en millions de dollars), sauf pour le bénéfice par action	2008	2007
Revenu d'intérêts net	**458 $**	43 $
Autres revenus	**95**	4
Frais autres que d'intérêts	**(270)**	(30)
Autres éléments (après impôts)	**(116)**	(9)
Bénéfice net	**167 $**	8 $
Bénéfice par action (dilué)	**0,17 $**	0,01 $

1) Tient compte des acquisitions réalisées en 2007 et en 2008.

D3 Rendement revenant aux actionnaires ordinaires

Plus-value du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis, 1998 = 100

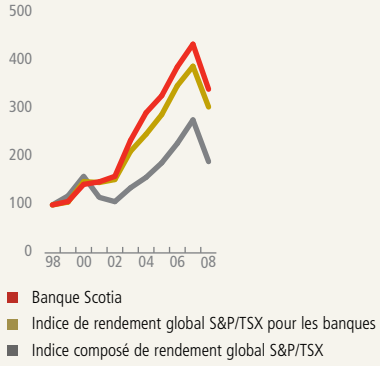

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les «PCGR») ni définies par ceux-ci. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles soient cohérentes et comparables à celles utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans notre rapport de gestion et elles sont définies ci après :

Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse le revenu d'intérêts net et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la «BMEF»). Cette méthode majore le revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres comptabilisés dans le revenu d'intérêts net jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôts, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme du revenu d'intérêts net découlant de sources imposables et de celui provenant de sources non imposables et qu'elle favorise une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles emploient pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Pour 2008, le montant de la majoration au titre de la BMEF à l'égard du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts s'est élevé à 416 millions de dollars, contre 531 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Aux fins de la présentation des informations sectorielles, le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts des secteurs sont majorés d'un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.

Ratio de productivité («BMEF»)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio indique les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus, sur une base de mise en équivalence fiscale.

Marge nette sur intérêts sur le total des actifs moyens («BMEF»)

Ce ratio indique le revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, exprimé en pourcentage du total des actifs moyens.

Levier d'exploitation

La Banque définit le levier d'exploitation comme le taux de croissance du total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale, moins le taux de croissance des frais.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage du capital qui a été investi pour réaliser ce bénéfice. La Banque calcule le rendement de ses capitaux propres à l'aide des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, incluant toutes les nouvelles composantes des capitaux propres.

Capital économique et rendement du capital économique

Aux fins de l'information financière interne, la Banque répartit le capital entre ses secteurs d'activité selon une méthode qui tient compte du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel propres à chacun d'eux. Le montant réparti est communément appelé capital économique.

Le rendement des capitaux propres par secteur d'activité est calculé en fonction du capital économique qui lui est attribué. L'écart entre le montant du capital économique nécessaire pour soutenir l'exploitation des secteurs d'activité de la Banque et le total de ses capitaux propres est constaté dans le secteur Autres.

Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque

Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque est une mesure financière importante pour les agences de notation et les investisseurs. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représentent la somme du total des capitaux propres (déduction faite des actions privilégiées, des gains ou des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et sur les couvertures de flux de trésorerie) et de la participation sans contrôle dans les filiales, moins le solde après amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels (déduction faite des impôts). Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque.

Les ratios de capital réglementaire, comme le ratio de capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (le «BSIF»).

Résultats financiers du Groupe

Total des revenus

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 12 292 millions de dollars en 2008, soit une baisse de 729 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. La variation est essentiellement imputable à des charges de 1 221 millions de dollars liées à certaines activités de transaction et à des ajustements d'évaluation, ce qui témoigne de la volatilité sans précédent des marchés des capitaux partout dans le monde. De plus, le dollar canadien ayant continué de s'apprécier par rapport à la plupart des monnaies des pays où la Banque exerce ses activités pour la majeure partie de l'exercice, la conversion des devises a eu une incidence négative de 301 millions de dollars, contre 199 millions de dollars en 2007.

Les revenus du Réseau canadien ont progressé de 6 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette augmentation traduit la croissance générale de même que l'incidence des acquisitions de Dundee Bank, d'Avantage Concessionnaire Scotia (auparavant «Travelers Leasing Corporation»), de TradeFreedom et d'E*Trade Canada, lesquelles ont été partiellement neutralisées par l'incidence du gain tiré de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale au cours de l'exercice précédent. Les revenus des Opérations internationales ont grimpé de 15 %, grâce à l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili, et à une forte croissance au Pérou. Du côté de Scotia Capitaux, les revenus ont reculé de 25 % en raison principalement de charges liées à la faillite de Lehman Brothers, d'ajustements d'évaluation et de la morosité généralisée des marchés financiers. Ce recul a été compensé en partie par des revenus sans précédent tirés du change et de la négociation de métaux précieux, de même que par la croissance solide des activités de prêt aux grandes sociétés. La Trésorerie du Groupe a également subi les contrecoups de l'affaiblissement des marchés des capitaux mondiaux, ayant enregistré des gains moins importants à la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction, ayant inscrit des pertes de valeur sur titres et ayant engagé des coûts de liquidités nettement plus élevés.

Revenu d'intérêts net

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) a atteint 7 990 millions de dollars en 2008, soit un accroissement de 361 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré l'incidence défavorable d'ajustements de la juste valeur des instruments dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de la conversion des devises et d'une majoration moins élevée du revenu exonéré d'impôts, qui s'est respectivement chiffrée à 275 millions de dollars, à 221 millions de dollars et à 115 millions de dollars. Exclusion faite de ces éléments, le revenu d'intérêts sous-jacent a affiché une hausse de 972 millions de dollars en raison de la forte croissance des actifs découlant des activités commerciales normales et des acquisitions.

Le total des actifs moyens a augmenté de 52 milliards de dollars, ou 13 %. Cette hausse a été réalisée surtout dans les domaines suivants : prêts aux entreprises et aux administrations publiques (augmentation de 23 milliards de dollars, ou 29 %) et prêts hypothécaires à l'habitation (progression de 14 milliards de dollars, ou 14 %, après la titrisation). Tous les secteurs d'activité ont contribué à la forte croissance des actifs.

Les actifs moyens du Réseau canadien se sont accrus de 22 milliards de dollars, ou 14 %, hausse qui est surtout concentrée dans les prêts hypothécaires. Le crédit renouvelable et les autres prêts aux particuliers ont également enregistré une forte croissance, à l'instar des prêts commerciaux et des prêts aux petites entreprises.

La croissance de 13 milliards de dollars, ou 20 %, des actifs moyens des Opérations internationales résulte principalement de l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili, et de l'essor important des activités de prêts aux entreprises en Asie et au Pérou.

Les actifs moyens de Scotia Capitaux se sont accrus de 11 milliards de dollars, ou 7 %, en raison de la forte croissance des prêts aux États-Unis, en Europe et au Canada, ainsi que de celle des actifs détenus à des fins de transaction.

La marge nette sur intérêts (revenu d'intérêts net en pourcentage des actifs moyens) de la Banque s'est établie à 1,75 % en 2008, en baisse par rapport à celle de 1,89 % enregistrée un an plus tôt. Cette baisse s'explique surtout par la variation défavorable

D4 Revenu d'intérêts net par secteur d'activité

base de mise en équivalence fiscale
en millions de dollars

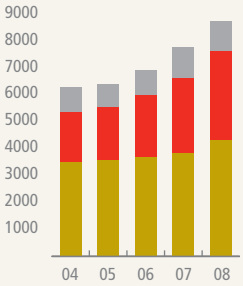

Scotia Capitaux
Opérations internationales
Réseau canadien

D5 Total des actifs moyens et marge nette sur intérêts

base de mise en équivalence fiscale
(en milliards de dollars) (en pourcentage)

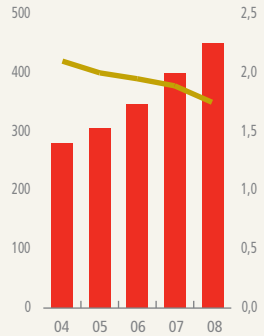

Total des actifs moyens (en milliards de dollars)
Marge nette sur intérêts (en pourcentage)

D6 Autres revenus par secteur d'activité

base de mise en équivalence fiscale
en millions de dollars

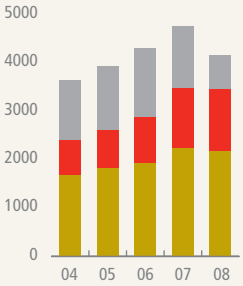

Scotia Capitaux
Opérations internationales
Réseau canadien

D7 Provenance des autres revenus[1)]

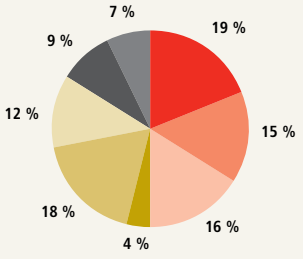

Services de dépôt et de paiement
Services bancaires d'investissement
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie
Revenus de transaction
Autres
Commissions de crédit
Revenus sur cartes de crédit
Fonds communs de placement

1) Compte non tenu d'une perte réalisée à la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction.

de la juste valeur des instruments dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, la baisse du revenu de dividende exonéré d'impôts et la hausse du volume d'actifs improductifs. Exclusion faite de ces éléments, la marge nette sur intérêts sous-jacente sur les actifs productifs n'a pratiquement pas changé en regard de celle de l'exercice précédent. L'incidence de l'augmentation du coût des liquidités ainsi que la réorientation des actifs du Réseau canadien vers les prêts hypothécaires à taux variable dégageant un faible rendement a été neutralisée par la forte croissance des actifs des activités existantes et par les acquisitions réalisées par les Opérations internationales, ce qui, dans les deux cas, génère des marges plus élevées.

Perspectives

Le revenu d'intérêts net de la Banque devrait augmenter en 2009, la Banque profitant à la fois de l'incidence, pour un exercice complet, de la croissance découlant des activités existantes et des acquisitions en 2008, et des avantages que présente l'affaiblissement du dollar canadien. La croissance des actifs devrait être freinée par le ralentissement de l'économie à l'échelle internationale. La marge nette sur intérêts devrait profiter d'un élargissement des écarts dans les portefeuilles de prêts aux grandes sociétés, neutralisé par le coût élevé des liquidités dans les marchés du financement de gros.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 4 302 millions de dollars en 2008, soit une diminution de 1 090 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à ceux de 2007, compte tenu d'une réduction de 80 millions de dollars découlant de la conversion des devises, compensée par l'apport accru des acquisitions réalisées récemment. Cette diminution s'explique surtout par les charges liées à certaines activités de transaction et à des ajustements d'évaluation. Au total, ces charges, comprises dans «Autres revenus», ont été de 1 059 millions de dollars en 2008 (se reporter au tableau 2, à la page 25), alors qu'un gain net de 54 millions de dollars avait été enregistré en 2007, comme le présente la rubrique «Éléments dignes d'intérêt» paraissant plus haut.

Les revenus sur cartes ont atteint le chiffre record de 397 millions de dollars en 2008, soit une progression de 8 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les revenus sur cartes tirés des Opérations internationales se sont accrus de 11 % en raison de la forte croissance au Pérou, dans les Antilles et au Mexique. Au Canada, ils ont progressé de 6 % sur douze mois, en raison principalement d'une hausse du volume des transactions.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement, qui correspondent aux revenus tirés des produits et services offerts aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ont augmenté de 6 % pour se chiffrer à 862 millions de dollars en 2008. Les revenus du Réseau canadien ont progressé de 3 % par rapport à ceux enregistrés pour l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'essor des nouveaux comptes. Les revenus des

T6 Revenu d'intérêts net et marge nette sur intérêts[1]

(en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)	2008	2007	2006	2005
Actifs moyens	**455 500**	403 500	350 700	309 400
Revenu d'intérêts net[1]	**7 990**	7 629	6 848	6 197
Marge nette sur intérêts	**1,75 %**	1,89 %	1,95 %	2,00 %

1) Sur une base de mise en équivalence fiscale.

T7 Soldes moyens des actifs et passifs et marge sur intérêts[1]

Base de mise en équivalence fiscale[2] Pour les exercices (en milliards de dollars)	2008 Solde moyen	2008 Taux moyen	2007 Solde moyen	2007 Taux moyen
Actif				
Dépôts auprès d'autres banques	**29,2 $**	**3,71 %**	25,4 $	4,38 %
Titres	**95,9**	**5,24**	98,0	5,32
Titres pris en pension	**19,7**	**4,00**	25,8	4,87
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	**108,9**	**5,50**	95,4	5,47
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**45,2**	**8,68**	39,9	8,88
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**100,0**	**5,92**	77,3	6,76
	254,1	**6,23**	212,6	6,58
Total des actifs productifs	**398,9**	**5,70**	361,8	5,96
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**12,2**	**–**	10,8	–
Autres actifs	**44,4**	**–**	30,9	–
Total de l'actif	**455,5 $**	**4,99 %**	403,5 $	5,34 %
Passif et capitaux propres				
Depôts				
Particuliers	**108,9 $**	**3,32 %**	96,1 %	3,29 %
Entreprises et administrations publiques	**182,4**	**4,06**	154,8	3,98
Banques	**30,8**	**3,63**	31,8	4,84
	322,1	**3,77**	282,7	3,84
Obligations relatives aux titres mis en pension	**30,6**	**4,23**	30,9	5,15
Débentures subordonnées	**3,1**	**5,40**	2,1	5,42
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**0,5**	**7,36**	0,8	7,10
Autres passifs portant intérêt	**28,1**	**3,97**	31,5	4,21
Total des passifs portant intérêt	**384,4**	**3,84**	348,0	4,01
Autres passifs comprenant les acceptations	**50,7**	**–**	36,3	–
Capitaux propres	**20,4**	**–**	19,2	–
Total du passif et des capitaux propres	**455,5 $**	**3,24 %**	403,5 $	3,45 %
Marge sur intérêts		**1,75 %**		1,89 %

1) Soldes quotidiens moyens.

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

T8 Revenus de transaction

Base de mise en équivalence fiscale[1] Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005
Présentés dans				
Autres revenus	**188 $**	450 $	637 $	594 $
Revenu d'intérêts net	**417**	519	394	340
Total des revenus de transaction	**605 $**	969 $	1 031 $	934 $
Par produit de transaction				
Titres détenus à des fins de transaction	**(27)$**	65 $	145 $	175 $
Opérations de change et sur métaux précieux	**384**	323	301	295
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	**248**	581	585	464
Total des revenus de transaction	**605 $**	969 $	1 031 $	934 $
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net, plus les autres revenus)	**5 %**	7 %	9 %	9 %

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

Opérations internationales se sont accrus de 14 %, en raison essentiellement de l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili, et des acquisitions réalisées au Pérou.

Les commissions liées aux fonds communs de placement ont atteint un sommet de 317 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 7 % par rapport à celles de 2007. Cette hausse reflète l'accroissement des soldes moyens, de 6 % au Canada, qui découle principalement de ventes nettes de fonds, notamment des fonds à plus long terme. Les commissions liées aux fonds communs de placement des Opérations internationales ont été de 12 % plus élevées que celles de l'exercice précédent, essentiellement au Mexique et au Pérou.

Les revenus tirés des services de gestion des placements, de courtage et de fiducie sont demeurés comparables à ceux de l'exercice précédent, s'établissant à 760 millions de dollars en 2008. Les commissions de courtage au détail se sont chiffrées à 538 millions de dollars, en baisse de 3 % par rapport à ceux de 2007, malgré l'incidence favorable des acquisitions de TradeFreedom et d'E*Trade Canada au cours de l'exercice.

Les commissions de crédit se sont élevées à 579 millions de dollars, en hausse de 49 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de l'exercice précédent. Les commissions sur acceptations ont été plus élevées au Canada, tant celles qui proviennent de la clientèle des grandes sociétés que celles des entreprises. Aux États-Unis, les commissions de crédit ont été de 8 % supérieures à celles de l'exercice 2007, ce qui traduit une augmentation du volume des prêts. Les commissions de crédit des Opérations internationales ont progressé de 15 %, en raison essentiellement de l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili, et d'une forte croissance au Pérou.

Les revenus de transaction se sont établis à 188 millions de dollars en 2008, en baisse de 262 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est principalement lié à la faillite de Lehman Brothers. En outre, les revenus tirés des titres détenus à des fins de transaction ont chuté de 103 millions de dollars, ce qui s'explique par la morosité de la conjoncture des marchés d'instruments de créance et des actions. Les revenus de transaction sur les opérations de change ont été de 17 millions de dollars supérieurs à ceux de l'exercice précédent, les niveaux inégalés atteints par Scotia Capitaux ayant été en partie annulés par des fléchissements enregistrés par Trésorerie du Groupe et par le secteur Opérations internationales. Les revenus des opérations sur métaux précieux ont atteint le niveau sans précédent de 160 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, chacun des principaux centres de la Banque ayant enregistré des revenus plus élevés.

Les revenus tirés des services bancaires d'investissement se sont établis à 716 millions de dollars en 2008, en baisse de 21 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux inscrits à l'exercice précédent. Malgré le montant record des honoraires de consultation que Scotia Waterous a enregistré, les commissions de placement ont régressé de 88 millions de dollars, ou 23 %, surtout à cause d'une diminution des revenus tirés des nouvelles émissions. Les revenus tirés des opérations de change à des fins autres que de transaction ont dépassé de 75 millions de dollars, ou 32 %, ceux enregistrés en 2007, grâce à la forte croissance que le Réseau canadien et les Opérations internationales ont connue.

La perte nette réalisée à la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction s'est établie à 374 millions de dollars en 2008, alors que pour l'exercice précédent, un gain de 488 millions de dollars avait été enregistré. La perte nette de l'exercice à l'étude est principalement imputable à des ajustements d'évaluation de 783 millions de dollars de certains instruments de crédit structuré et de certains titres. Ces pertes sont principalement attribuables à la conjoncture du marché, ainsi qu'à l'élargissement des écarts de taux et des incidents de crédit pour certains actifs de référence jouissant auparavant d'une cote élevée qui ont eu une incidence défavorable sur la juste valeur de titres adossés à des créances avec flux groupés («TCFG»). Ces incidents de crédit comprennent une perte de 298 millions de dollars à l'achat de certains TCFG au fonds multicédant américain de la Banque, aux termes d'une convention d'achat d'actifs

T9 Autres revenus

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004	2008 c. 2007
Revenus tirés des cartes de crédit	**397 $**	366 $	307 $	251 $	231 $	**8 %**
Services de dépôt et de paiement						
Services de dépôt	**675**	652	622	581	536	**4**
Autres services de paiement	**187**	165	144	120	110	**13**
	862	817	766	701	646	**6**
Fonds communs de placement	**317**	296	241	193	171	**7**
Gestion de placements, courtage et fiducie						
Courtage de détail	**538**	553	481	427	335	**(3)**
Gestion et garde de placements	**96**	87	70	62	53	**11**
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	**126**	120	115	111	116	**5**
	760	760	666	600	504	**–**
Commissions de crédit						
Commissions sur engagements et autres commissions de crédit	**436**	403	414	436	477	**8**
Commissions sur acceptations	**143**	127	116	106	106	**12**
	579	530	530	542	583	**9**
Revenus de transaction	**188**	450	637	594	476	**(58)**
Services bancaires d'investissement						
Commissions de placement et autres	**402**	498	453	493	477	**(19)**
Revenus tirés des opérations de change et autres	**314**	239	206	187	171	**32**
	716	737	659	680	648	**(3)**
Gains (pertes) sur titres détenus à des fins autres que de transaction, montant net	**(374)**	488	371	414	477	**n.s.**
Autres	**857**	948	623	554	584	**(10)**
Total des autres revenus	**4 302 $**	5 392 $	4 800 $	4 529 $	4 320 $	**(20) %**
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	**(20) %**	12 %	6 %	5 %	8 %	

n.s. – non significatif

T10 Frais autres que d'intérêts et productivité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004	2008 c. 2007
Salaires et avantages sociaux						
Salaires	**2 549 $**	2 315 $	2 100 $	1 963 $	1 933 $	**10 %**
Rémunération liée à la performance	**913**	1 017	936	880	817	**(10)**
Rémunération à base d'actions	**89**	133	164	140	174	**(33)**
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	**558**	518	568	505	528	**8**
	4 109	3 983	3 768	3 488	3 452	**3**
Locaux et technologie						
Loyers, montant net	**217**	197	181	176	170	**10**
Frais de réparation et d'entretien des locaux	**83**	75	60	50	46	**11**
Impôts fonciers	**65**	65	61	61	58	**–**
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	**650**	603	549	519	509	**8**
Amortissement	**242**	221	192	173	189	**10**
Autres frais liés aux locaux	**194**	192	171	169	167	**1**
	1 451	1 353	1 214	1 148	1 139	**7**
Communications						
Télécommunications	**79**	73	68	64	63	**7**
Papeterie, poste et messagerie	**247**	227	208	191	185	**9**
	326	300	276	255	248	**8**
Publicité et prospection						
Publicité et activités promotionnelles	**206**	193	126	139	113	**6**
Déplacement et prospection	**114**	118	106	93	97	**(3)**
	320	311	232	232	210	**3**
Honoraires	**227**	227	174	186	163	**–**
Taxes d'affaires et taxe sur le capital						
Taxes d'affaires	**90**	107	98	91	89	**(15)**
Taxe sur le capital	**26**	36	35	56	53	**(30)**
	116	143	133	147	142	**(19)**
Autres						
Formation du personnel	**43**	53	47	45	43	**(18)**
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	**49**	46	38	29	27	**6**
Frais divers	**655**	578	561	513	438	**13**
	747	677	646	587	508	**10**
Total des frais autres que d'intérêts	**7 296 $**	6 994 $	6 443 $	6 043 $	5 862 $	**4 %**
Ratio de productivité («BMEF»)[1]	**59,4 %**	53,7 %	55,3 %	56,3 %	56,9 %	

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

D8 Hausse maîtrisée des charges

(en millions de dollars)

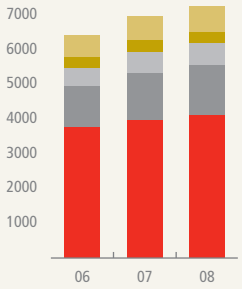

- Autres
- Honoraires et taxes
- Communications et publicité
- Locaux et technologie
- Salaires et avantages sociaux

D9 Productivité la plus élevée dans le secteur bancaire

frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus («BMEF»)

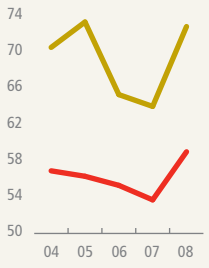

- Les cinq autres grandes banques canadiennes
- Banque Scotia

(Source : données financières publiées)

D10 Impôts directs et indirects

(en millions de dollars)

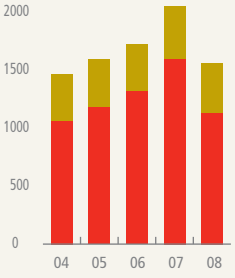

- Impôts indirects
- Impôts directs[1]

1) Ajusté sur une base de mise en équivalence fiscale

assortis d'un concours de trésorerie. Ces pertes ont été en partie compensées par des gains réalisés à la vente de titres de créance et de titres de capitaux propres, quoique moins élevés que ceux de l'exercice précédent en raison de la conjoncture difficile.

Les autres revenus se sont établis à 857 millions de dollars en 2008, soit une diminution de 91 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ce recul s'explique essentiellement par des gains enregistrés en 2007, soit un gain de 202 millions de dollars attribuable à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale et un gain de 43 millions de dollars à la vente des activités liées aux indices obligataires. Cette diminution a également été compensée par des revenus de titrisation, qui se sont chiffrés à 130 millions de dollars en 2008 et qui ont dépassé de 96 millions de dollars ceux de l'exercice précédent, en grande partie grâce à un accroissement des écarts ainsi que du volume de titrisations hypothécaires dans le cadre d'un programme gouvernemental.

Perspectives

L'incertitude qui règne sur les marchés financiers pourrait ébranler plusieurs catégories de revenus, particulièrement les revenus de transaction, les revenus tirés des services bancaires d'investissement et les revenus tirés des services de gestion de patrimoine, et pourrait restreindre les occasions de réaliser des gains sur les titres détenus à des fins autres que de transaction. La Banque prévoit cependant que la plupart des autres revenus augmenteront, notamment grâce à l'apport des acquisitions.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 302 millions de dollars, ou 4 %, depuis l'exercice précédent et se sont établis à 7 296 millions de dollars en 2008, compte tenu de l'apport découlant de l'incidence positive de la conversion des devises, qui s'est chiffrée à 146 millions de dollars. Les activités des entreprises acquises récemment comptent pour environ 240 millions de dollars de l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

Les salaires et les avantages sociaux se sont élevés à 4 109 millions de dollars en 2008, en hausse de 126 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, et ils comprennent un montant de 72 millions de dollars qui représente l'incidence positive de la conversion des devises. Les salaires ont augmenté de 10 % par suite des deux acquisitions et de l'ouverture de nouvelles succursales, dont 13 au Canada et 58 au Mexique, ainsi que d'une augmentation de l'effectif en vue d'appuyer les mesures de croissance. La rémunération liée à la performance a fléchi de 104 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent, en raison du recul des résultats, notamment pour Scotia Capitaux et pour les services de courtage de détail. La rémunération à base d'actions a diminué de 44 millions de dollars, ou 33 %, le cours de l'action ordinaire de la Banque ayant fléchi au cours de l'exercice. Les coûts liés aux prestations de retraite et autres avantages sociaux ont augmenté de 40 millions de dollars, ou 8 %, ce qui s'explique en partie par les acquisitions.

Les frais associés aux locaux et à la technologie se sont chiffrés à 1 451 millions de dollars en 2008, soit une augmentation de 98 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des frais associés aux locaux rend compte des acquisitions et de l'ouverture de nouvelles succursales. Les frais associés à la technologie ont augmenté de 47 millions de dollars, ou 8 %, augmentation qui s'explique surtout par la mise en œuvre de divers nouveaux projets et la poursuite de plusieurs autres.

Les frais de communications, qui se sont élevés à 326 millions de dollars, ont progressé de 26 millions de dollars, ou 8 %, d'un exercice à l'autre. Cette progression témoigne de l'incidence des acquisitions, de l'accroissement du volume d'affaires et de l'ouverture de nouvelles succursales.

Les frais de publicité et de prospection ont atteint 320 millions de dollars en 2008, soit 9 millions de dollars, ou 3 %, de plus qu'à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'incidence des acquisitions.

La taxe d'affaires et la taxe sur le capital ont été de 27 millions de dollars, ou 19 %, inférieures à celles de l'exercice précédent, par suite des réductions apportées au taux de la taxe sur le capital au Canada et du recul du revenu.

Les autres frais se sont élevés à 747 millions de dollars en 2008, en hausse de 70 millions de dollars, ou 11 %, sur ceux du dernier exercice. Cette hausse est principalement attribuable à l'incidence des acquisitions et à l'augmentation des coûts associés aux primes de fidélisation.

Le ratio de productivité, mesure de l'efficience dans le secteur bancaire, s'est établi à 59,4 % pour l'exercice. Le ratio s'est détérioré par rapport à celui de l'exercice précédent, qui était de 53,7 %, en raison surtout de l'incidence des éléments mentionnés précédemment, étant donné que le total des revenus a diminué de 6 % alors que les dépenses ont augmenté de 4 %.

Perspectives

Le contrôle des dépenses fait la force de la Banque et demeurera prioritaire. Les dépenses devraient augmenter en 2009, compte tenu de l'incidence, pour un exercice complet, des acquisitions et des initiatives de croissance entreprises en 2008, ainsi que de l'incidence défavorable de la conversion des devises découlant de l'affaiblissement du dollar canadien. La Banque maintiendra un équilibre entre le contrôle des dépenses et l'investissement sélectif dans de nouveaux produits et services. Le ratio de productivité devrait se situer en deçà de 58 %.

Participation sans contrôle

La déduction au titre de la participation sans contrôle dans les filiales s'est chiffrée à 119 millions de dollars en 2008, conforme à celle de 2007.

Impôts

La charge d'impôts comptabilisée dans les résultats s'est élevée à 691 millions de dollars en 2008, soit une diminution de 35 % par rapport à celle inscrite à l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement attribuable à la baisse de 24 % du bénéfice avant impôts et à la diminution de 2,1 % du taux d'imposition effectif prévu par la loi par rapport à celui de l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif global de la Banque pour l'exercice à l'étude s'est établi à 17,5 %, ce qui représente une baisse par rapport à celui de 20,3 % appliqué lors de l'exercice précédent.

Perspectives

Le taux d'imposition effectif consolidé de la Banque pour 2009 devrait se situer dans la même fourchette que ceux des quelques derniers exercices.

Qualité du crédit

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 630 millions de dollars en 2008, en hausse par rapport à celle de 270 millions de dollars inscrite à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux portefeuilles du Réseau canadien s'est chiffrée à 399 millions de dollars en 2008, ce qui constitue une augmentation de 104 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Cette variation est attribuable à la hausse de la dotation à la provision liée aux portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers. La dotation à la provision liée aux portefeuilles de prêts aux entreprises a trait surtout à quelques comptes, alors qu'en 2007, elle était très peu élevée. L'augmentation de la dotation à la provision constituée à l'égard des prêts aux particuliers a essentiellement trait à la croissance des actifs d'Avantage Concessionnaire Scotia et aux portefeuilles de cartes de crédit, compensée en partie par l'augmentation des recouvrements au titre des autres prêts aux particuliers.

D11 Pertes sur créances

dotation à la provision spécifique en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations

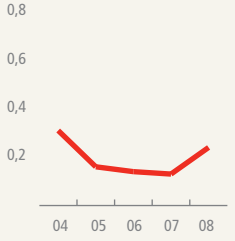

T11 Prêts douteux par secteur d'activité

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Montant net	2008 Provision pour pertes sur créances	2008 Montant brut	Montant brut des prêts douteux 2007	2006	2005	2004
Réseau canadien							
Particuliers	**243 $**	**(280) $**	**523 $**	391 $	374 $	311 $	267 $
Entreprises	**111**	**(127)**	**238**	197	263	201	170
	354	**(407)**	**761**	588	637	512	437
Opérations internationales							
Mexique	**(4)**	**(220)**	**216**	188	213	190	223
Antilles et Amérique centrale	**409**	**(151)**	**560**	397	375	369	324
Amérique latine	**346**	**(455)**	**801**	285	357	101	114
Asie et Europe	**3**	**(29)**	**32**	27	35	72	137
	754	**(855)**	**1 609**	897	980	732	798
Scotia Capitaux							
Canada	**–**	**–**	**–**	18	18	25	52
États-Unis	**80**	**(27)**	**107**	11	119	331	701
Europe	**3**	**(14)**	**17**	30	116	220	212
	83	**(41)**	**124**	59	253	576	965
Montant brut des prêts douteux			**2 494**	1 544	1 870	1 820	2 200
Provision spécifique pour pertes sur créances		**(1 303)**		(943)	(1 300)	(1 139)	(1 321)
Montant net des prêts douteux[1]	**1 191 $**			601 $	570 $	681 $	879 $
Provision générale pour pertes sur créances	**(1 323)**			(1 298)	(1 307)	(1 330)	(1 375)
Montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision générale	**(132) $**			(697) $	(737) $	(649) $	(496) $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la provision totale pour pertes sur créances et des capitaux propres	**10,3 %**			7,3 %	9,3 %	9,8 %	12,4 %
Montant net des prêts douteux[1] en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,40 %**			0,25 %	0,27 %	0,38 %	0,55 %
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du montant brut des prêts douteux	**52 %**			61 %	70 %	63 %	60 %

1) Représente le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances.

T12 Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances par secteur d'activité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Réseau canadien					
Particuliers	**316 $**	274 $	229 $	225 $	207 $
Entreprises	**83**	21	50	49	110
	399	295	279	274	317
Opérations internationales					
Mexique	**141**	68	27	34	6
Antilles et Amérique centrale	**89**	48	15	23	63
Amérique latine	**–**	(11)	14	15	(12)
Asie et Europe	**6**	(4)	4	(2)	13
	236	101	60	70	70
Scotia Capitaux					
Canada	**(11)**	–	(6)	(12)	(15)
États-Unis	**16**	(91)	(41)	(93)	54
Europe	**(10)**	(10)	(16)	34	67
	(5)	(101)	(63)	(71)	106
Autres	**–**	–	–	2	(3)
Total	**630 $**	295 $	276 $	275 $	490 $

T13 Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations

Pour les exercices (en pourcentage)	2008	2007	2006	2005	2004
Réseau canadien					
Particuliers	**0,22 %**	0,22 %	0,20 %	0,22 %	0,23 %
Entreprises	**0,31**	0,09	0,22	0,23	0,53
	0,23	0,19	0,20	0,22	0,28
Opérations internationales	**0,44**	0,25	0,18	0,25	0,26
Scotia Capitaux[1]	**(0,01)**	(0,33)	(0,25)	(0,31)	0,42
Total partiel pondéré – dotation à la provision spécifique	**0,24**	0,13	0,14	0,16	0,31
Dotation à la provision générale	**–**	(0,01)	(0,03)	(0,02)	(0,05)
Total pondéré	**0,24 %**	0,12 %	0,11 %	0,13 %	0,25 %

1) Pour les services bancaires aux sociétés seulement.

La dotation à la provision pour pertes sur créances des Opérations internationales a été de 236 millions de dollars en 2008, en hausse de 135 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Au Mexique, au Pérou, dans les Antilles et, dans une moindre mesure, au Chili, les portefeuilles de prêts aux particuliers ont affiché une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances qui tient surtout à la croissance des portefeuilles de prêts, aux acquisitions et à l'accroissement des cas de défaillance dans certains marchés. Le portefeuille de prêts aux entreprises des Opérations internationales a continué de tirer parti de niveaux de reprises de provisions et de recouvrements nets semblables à ceux de l'exercice précédent.

En 2008, les recouvrements nets de Scotia Capitaux se sont établis à 5 millions de dollars, contre 101 millions de dollars en 2007.

Aucune réduction de la provision générale n'a été inscrite à l'état consolidé des résultats en 2008, alors qu'une réduction de 25 millions de dollars avait été inscrite en 2007.

Prêts douteux

Le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances, s'est établi à 1 191 millions de dollars au 31 octobre 2008, ce qui représente une progression de 590 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Les prêts douteux du Réseau canadien ont augmenté de 173 millions de dollars, ce qui traduit principalement la croissance des actifs d'Avantage Concessionnaire Scotia, mais également le ralentissement économique au Canada.

Les prêts douteux des Opérations internationales se sont accrus de 712 millions de dollars, ce qui s'explique par la croissance des actifs (y compris nos acquisitions réalisées au Chili et au Pérou dans les marges supérieures des segments du financement à la consommation) et par l'augmentation des défaillances au Mexique et dans les Antilles.

Les prêts douteux de Scotia Capitaux ont crû de 65 millions de dollars en raison surtout de deux comptes. Cependant, les prêts douteux des portefeuilles européen et canadien ont reculé.

Comme l'indique le diagramme 12, le montant net des prêts douteux, en pourcentage des prêts et des acceptations, se chiffrait à 0,40 % au 31 octobre 2008, comparativement à 0,25 % affiché à pareille date il y a un an.

Provision générale pour pertes sur créances

La provision générale pour pertes sur créances s'établissait à 1 323 millions de dollars au 31 octobre 2008, un accroissement de 25 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent découlant de la consolidation de Banco del Desarrollo, au Chili, au cours de l'exercice 2008.

Examen du portefeuille

Portefeuille de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises

Le rendement du crédit de Scotia Capitaux est demeuré relativement stable d'un exercice à l'autre, la variation des dotations aux provisions spécifiques étant attribuable à des niveaux beaucoup moins élevés de reprises en 2008, comparativement à ceux de 2007, et à de nouvelles dotations principalement liées à deux comptes. Le montant brut des prêts douteux du portefeuille américain de Scotia Capitaux a augmenté de 96 millions de dollars sur douze mois, pour s'établir à 107 millions de dollars, en raison d'un compte principalement. Le montant brut des prêts douteux a connu une baisse de 13 millions de dollars en Europe pour se chiffrer à 17 millions de dollars et, au Canada, il a chuté de 18 millions de dollars à néant au cours de la même période. Les recouvrements réalisés par Scotia Capitaux en 2008 sont concentrés dans les portefeuilles canadien et américain.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises canadiennes a légèrement fléchi par rapport aux conditions favorables de 2007. Le montant brut des prêts douteux a augmenté de 41 millions de dollars, s'établissant à 238 millions de dollars, alors que les dotations aux provisions pour pertes sur créances se sont accrues de 62 millions de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent, en raison surtout de plusieurs comptes commerciaux ainsi que de la progression des services bancaires aux petites entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du portefeuille des Opérations internationales s'est établi à 776 millions de dollars, un accroissement de 305 millions de dollars, ou 65 %, par rapport à celui de l'exercice précédent en raison de la conjoncture moins favorable et de l'acquisition réalisée au Chili. Cet accroissement a été en partie contrebalancé par des reprises nettes sur provision de 83 millions de dollars en 2008, contre 65 millions de dollars en 2007. Les reprises nettes ont continué d'être concentrées au Pérou et au Mexique.

Portefeuille de prêts aux particuliers – Réseau canadien

Au Canada, la qualité globale du crédit du portefeuille de prêts aux particuliers demeure relativement stable, le taux de défaillance ayant progressé de un point de base d'un exercice à l'autre pour s'établir à 1,35 %. La dotation à la provision pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien s'est élevée à 316 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celle de l'exercice précédent, alors que la croissance du portefeuille se chiffrait à 14 %. La dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts est demeurée la même que celle de l'exercice précédent, soit à 0,22 %, conforme à celle des exercices antérieurs.

Alors que le montant brut des prêts douteux s'est accru de 34 %, soit 132 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, la qualité du portefeuille continue de profiter de forts niveaux de sûreté, 91 % des prêts consentis aux particuliers étant garantis par un actif sous-jacent comme une maison ou une automobile. Le niveau élevé de sûreté reflète le

D12 Ratio du montant net des prêts douteux

en pourcentage des prêts et des acceptations aux 31 octobre

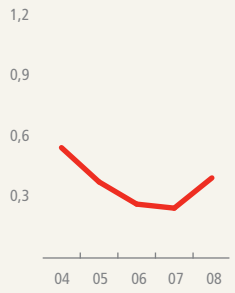

D13 Montant brut des prêts douteux et des acceptations

en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances

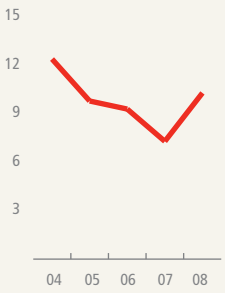

D14 Faible défaillance dans le portefeuille des prêts aux particuliers au Canada

prêts en défaillance en pourcentage du total des prêts

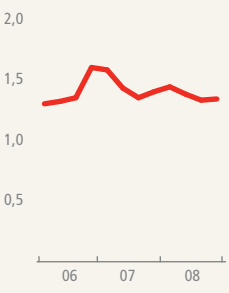

nombre accru de prêts aux termes du programme Crédit Intégré Scotia, dont tous les produits, même les lignes de crédit et les cartes de crédit, sont garantis par des biens immeubles résidentiels. À l'heure actuelle, 64 % des portefeuilles Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Visa Scotia sont garantis.

Portefeuille de prêts aux particuliers – Opérations internationales

La qualité du crédit s'est détériorée depuis un an par suite de l'affaiblissement de la conjoncture partout en Amérique latine et dans les Antilles. Le montant brut des prêts douteux s'est accru de 407 millions de dollars, pour s'établir à 833 millions de dollars, et la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 319 millions de dollars, alors qu'elle se chiffrait à 166 millions de dollars à l'exercice précédent, et ce, en partie en raison des acquisitions. Le taux de défaillance total a augmenté de 109 points de base sur douze mois, pour se fixer à 6,42 %, principalement dans les portefeuilles des cartes de crédit et des prêts aux particuliers dans la région des Antilles et au Mexique. Les changements dans la composition des portefeuilles d'actifs, en raison des acquisitions, ont également eu une incidence sur les taux de défaillance.

Diversification des risques

Les risques auxquels la Banque s'expose, selon les pays et les types d'emprunteurs, sont variés. (Se reporter aux diagrammes 15 et 16, et aux tableaux 39 et 44 aux pages 83 et 85). Le diagramme 15 illustre la répartition géographique des prêts et acceptations. Au Canada, c'est en Ontario que le risque est le plus grand, à 36 % du risque global. À l'étranger, l'Amérique latine se classe au premier rang au chapitre du risque, avec 8 % du risque global, suivie par les États-Unis, à 7 %.

Le diagramme 16 illustre la répartition des prêts et acceptations par type d'emprunteurs. Exception faite des prêts aux ménages, les concentrations les plus importantes ont été dans les secteurs des services financiers (9,7 %), de la vente en gros et au détail (5,1 %) et de l'immobilier et de la construction (4,6 %).

La Banque surveille activement les concentrations dans les secteurs. Comme elle le mentionnait l'année dernière, elle gère de près le secteur automobile, le secteur forestier et le secteur des matériaux de construction de l'Amérique du Nord. La Banque continue de surveiller de près les tendances émergentes et de prendre les mesures supplémentaires qui s'imposent pour atténuer les risques, et elle le fait pour toutes les concentrations dans les secteurs.

Atténuation du risque

Afin d'atténuer son exposition au risque dans ses portefeuilles performants de prêts aux grandes entreprises, la Banque a recours à la vente de prêts et aux dérivés de crédit. En 2008, les ventes de prêts ont totalisé 185 millions de dollars, contre 320 millions de dollars en 2007. En 2008, le plus fort volume de prêts vendus a été dans les secteurs des télécommunications et de la santé.

Au 31 octobre 2008, les dérivés de crédit utilisés pour atténuer les expositions au risque dans les portefeuilles ont totalisé 942 millions de dollars (montant nominal de référence), contre 1 089 millions de dollars au 31 octobre 2007. Les secteurs pour lesquels une protection importante a été achetée comprennent ceux des services financiers et du pétrole et du gaz.

Compte non tenu des ajustements à la valeur de marché, le coût annualisé actuel des dérivés de crédit en cours au 31 octobre 2008, dérivés qui sont utilisés pour atténuer l'exposition au risque des portefeuilles de prêts, s'est élevé à 2,4 millions de dollars (5,2 millions de dollars en 2007).

Perspectives

La dotation à la provision pour pertes sur créances devrait augmenter en 2009 dans tous les secteurs d'activité, principalement en raison de l'affaiblissement de l'économie mondiale, de l'expansion normale des activités, de l'incidence, sur un exercice complet, des acquisitions et d'une diminution des recouvrements. La dotation à la provision devrait toutefois demeurer largement dans les paramètres de tolérance au risque de la Banque.

Revue du quatrième trimestre

Le bénéfice net s'est établi à 315 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui signale des baisses de 639 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 695 millions de dollars en regard de celui du trimestre précédent. Ces baisses reflètent des charges après impôts de 642 millions de dollars constatées durant le trimestre en raison de certaines activités de transaction et d'ajustements d'évaluation par suite d'une conjoncture difficile et de la volatilité sans précédent des marchés financiers à l'échelle mondiale. Ces charges sont prises en compte dans les éléments dignes d'intérêt mentionnés précédemment.

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est élevé à 2 586 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui représente 708 millions de dollars, ou 21 %, de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, malgré l'incidence favorable de 46 millions de dollars de la conversion des devises. En regard de celui du troisième trimestre, le total des revenus a fléchi de 891 millions de dollars, ou 26 %, malgré les conséquences positives de la conversion des devises qui se sont chiffrées à 17 millions de dollars.

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 2 036 millions de dollars au quatrième trimestre, affichant ainsi une progression de 104 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, mais une diminution de 13 millions de dollars en regard de celui du troisième trimestre. La conversion des devises a donné lieu à une incidence favorable de 70 millions de dollars et de 40 millions de dollars, respectivement, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent et au troisième trimestre.

L'augmentation du revenu d'intérêts net en comparaison de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique par une solide croissance des actifs moyens, qui se sont établis à 72 milliards de dollars, ou 18 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 11 %. La croissance des actifs de 19 milliards de dollars de Scotia Capitaux s'explique par une progression des prêts aux grandes entreprises et des marchés financiers. Les actifs moyens des Opérations internationales se sont renforcés de 23 milliards de dollars, ou 35 %, à la faveur des acquisitions et de la croissance des activités existantes de la Banque.

D15 Diversification équilibrée au Canada et à l'échelle internationale…

prêts et acceptations, excluant les prises en pension – septembre 2008

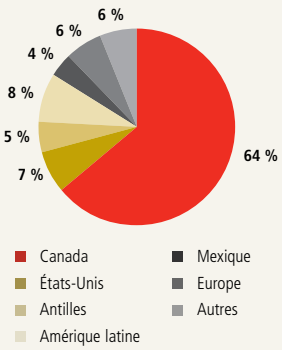

D16 … ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises

prêts et acceptations, excluant les prises en pension – septembre 2008

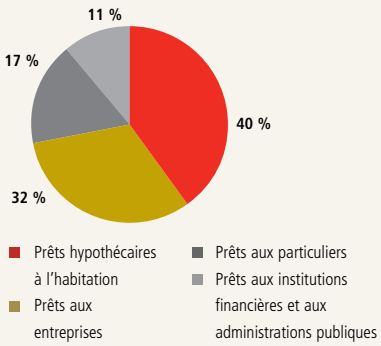

La marge nette sur intérêts de la Banque s'est située à 1,68 % au quatrième trimestre, accusant une baisse de 19 points de base depuis le dernier exercice, baisse imputable à l'incidence négative de la variation de la juste valeur des instruments financiers servant à la gestion de l'actif et du passif et au recul du revenu de dividende exonéré d'impôt.

La marge nette sur intérêts de la Banque s'est contractée de 11 points de base depuis le trimestre précédent, ce qui a entièrement découlé de l'incidence négative de la variation de la juste valeur des instruments financiers et de la hausse des volumes d'actifs improductifs. Ces facteurs ont plus qu'annulé les conséquences de l'élargissement des marges partout en Amérique latine et des écarts sur les prêts aux grandes sociétés.

Les autres revenus se sont chiffrés à 550 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui traduit une baisse de 812 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent et tient compte d'une incidence négative de la conversion des devises de l'ordre de 24 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable aux charges dont il a été question précédemment. De plus, au même trimestre de l'exercice précédent, les autres revenus tenaient compte du gain de 202 millions de dollars réalisé à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale et du gain de 43 millions de dollars généré par la vente des activités liées aux indices obligataires. En contrepoids partiel de ces facteurs, citons les revenus records que Scotia Capitaux a tirés de ses transactions sur devises et sur métaux précieux, l'incidence des acquisitions et la hausse des revenus de titrisation, des commissions de crédit et de divers produits et services destinés aux particuliers.

Comparativement à ceux du trimestre précédent, les autres revenus ont baissé de 878 millions de dollars, et ce, en raison principalement des charges indiquées ci-dessus. Cette baisse s'explique également par le recul des revenus tirés des titres détenus à des fins de transaction ainsi que des commissions de prise ferme et de crédit et de celles liées aux fonds communs de placement en raison de la mauvaise tenue des marchés de même que par l'incidence négative de la conversion des devises, qui s'est établie à 23 millions de dollars. Ces facteurs ont cependant été compensés en partie par les revenus inégalés que Scotia Capitaux a tirés de ses transactions sur devises et sur métaux précieux et par le renforcement de ceux générés par les opérations de titrisation et les opérations de change à des fins autres que de transaction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 207 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 112 millions de dollars par rapport à celle de la même période de l'exercice précédent et de 48 millions de dollars en regard de celle du troisième trimestre. L'augmentation enregistrée au cours du trimestre en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent a résulté d'une dotation plus élevée à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, de l'accroissement de la dotation du Réseau canadien et du fait que Scotia Capitaux a constaté des reprises et des recouvrements moins élevés au cours de l'exercice à l'étude.

La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux portefeuilles du Réseau canadien s'est chiffrée à 107 millions de dollars, en hausse par rapport à celle de 78 millions de dollars inscrite au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celle de 99 millions de dollars comptabilisée le trimestre précédent. La hausse par rapport aux deux périodes s'explique surtout par la majoration de la dotation à l'égard des prêts aux entreprises. Pour ce qui est du portefeuille de prêts aux particuliers, la hausse de la dotation, qui est attribuable à la croissance des actifs, et l'augmentation de la provision visant le portefeuille Avantage Concessionnaire Scotia ont été en grande partie compensées par des recouvrements plus élevés dans la catégorie des autres prêts aux particuliers.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Opérations internationales a été de 90 millions de dollars pour le quatrième trimestre, contre 27 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 56 millions de dollars pour le trimestre précédent. Ces augmentations ont résulté essentiellement de la hausse de la dotation à l'égard des prêts aux particuliers attribuable à la croissance des actifs, des acquisitions et de l'augmentation des situations de défaut dans certains marchés. En outre, la dotation à la provision à l'égard des prêts aux entreprises a augmenté par rapport à celle de l'exercice précédent en raison des acquisitions, et elle a également enregistré une hausse par rapport à celle du dernier trimestre du fait de la baisse des recouvrements pour le trimestre à l'étude.

Scotia Capitaux a inscrit une dotation à la provision pour pertes sur créances de 10 millions de dollars au quatrième trimestre, contre des recouvrements nets de 10 millions de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent et une dotation de 4 millions de dollars au trimestre précédent. L'augmentation enregistrée par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable à une nouvelle dotation aux États-Unis ainsi qu'à la baisse des reprises et des recouvrements.

Le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances, totalisait 1 191 millions de dollars au 31 octobre 2008, pour une hausse de 182 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La provision générale pour pertes sur créances se chiffrait à 1 323 millions de dollars au 31 octobre 2008, soit le même montant qu'à la fin du trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts ont été de 1 944 millions de dollars au quatrième trimestre, soit 152 millions de dollars, ou 8 %, de plus qu'au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui tient compte de l'incidence défavorable de 47 millions de dollars de la conversion des devises. Une tranche d'environ 103 millions de dollars de l'augmentation des frais autres que d'intérêts est attribuable aux récentes acquisitions. L'accroissement des salaires et des frais associés aux locaux, à la technologie et aux communications reflète également l'ouverture de nouvelles succursales au Canada et au Mexique. Le repli de la rémunération liée à la performance, des honoraires professionnels et des taxes sur le capital a quelque peu freiné cet accroissement.

D'un trimestre à l'autre, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 55 millions de dollars, ce qui tient compte de l'incidence défavorable de 31 millions de dollars de la conversion des devises. Une tranche de quelque 50 millions de dollars de l'augmentation des frais autres que d'intérêts découle des récentes acquisitions. Les frais de publicité ont augmenté en raison surtout des nouvelles mesures qui ont été prises pour stimuler la croissance des revenus. Ces facteurs ont cependant été contrebalancés en partie par la diminution de la rémunération liée à la performance et des taxes sur le capital.

Le taux d'imposition effectif de la Banque s'est établi à 0,6 % au quatrième trimestre, contre 17,1 % au même trimestre de l'exercice précédent et 21,7 % au trimestre précédent. Ces baisses ont découlé principalement de la diminution du bénéfice résultant de certaines activités de transaction et d'ajustements d'évaluation qui ont été effectués dans des pays où les taux d'imposition sont plus élevés.

Sommaire des résultats trimestriels

Les résultats trimestriels de la Banque, pour chacun des trimestres de 2008, ont été inférieurs à ceux enregistrés pour les trimestres correspondants de 2007. Ces reculs sont principalement attribuables à des charges liées à certaines activités de transaction et à des ajustements d'évaluation. En outre, l'appréciation du dollar canadien, presque tout au long de l'exercice, a eu une incidence négative sur la conversion des devises. Les résultats trimestriels sous-jacents continuent de refléter une forte croissance des actifs dans tous les secteurs d'activité ainsi que l'incidence positive des acquisitions. La marge sur intérêts affichait une tendance à la baisse, l'incidence négative des coûts plus élevés des liquidités et les variations de la composition des produits du Réseau canadien ayant été en partie contrebalancées par de plus larges écarts de taux sur les prêts de Scotia Capitaux et par la croissance des activités ayant une marge plus élevée dans les Opérations internationales. Les autres revenus ont été principalement touchés par les résultats de transactions plus faibles, les ajustements d'évaluation et les gains sur placements sous-jacents moins élevés. Comparativement aux mêmes trimestres de l'exercice précédent, la tendance des pertes sur prêts a reflété les acquisitions et les plus faibles reprises. La tendance du bénéfice net et d'autres données importantes au cours des huit derniers trimestres, est présentée à la page 93.

Situation financière du Groupe

Bilan

Actif

Au 31 octobre 2008, le total de l'actif de la Banque s'élevait à 508 milliards de dollars, pour une croissance de 96 milliards de dollars, ou 23 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt, compte tenu de l'incidence favorable à hauteur de 38 milliards de dollars de la conversion des devises par suite de l'affaiblissement du dollar canadien à la fin de l'exercice. Les prêts aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés ont augmenté de 62 milliards de dollars tandis que les actifs dérivés se sont accrus de 23 milliards de dollars, et une augmentation correspondante des passifs dérivés a été constatée.

Titres

Le total des titres a enregistré une légère baisse, soit de 1 milliard de dollars, par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de l'incidence favorable à hauteur de 7 milliards de dollars de la conversion des devises. Les titres détenus à des fins de transaction ont reculé de 11 milliards de dollars en raison surtout de la diminution de la taille du portefeuille de titres de capitaux propres. Les titres disponibles à la vente se sont accrus de 10 milliards de dollars, ce qui s'explique essentiellement par la quantité accrue de titres de créance du gouvernement canadien et de gouvernements étrangers détenus. Au quatrième trimestre, des titres détenus à des fins de transaction d'un montant de 394 millions de dollars ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente en raison de modifications apportées aux normes comptables et publiées en octobre 2008 (se reporter à rubrique «Reclassement d'actifs financiers» à la page 82).

Au 31 octobre 2008, la perte non réalisée sur les titres disponibles à la vente se chiffrait à 1 228 millions de dollars, comparativement à un gain non réalisé de 972 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La perte de 2008 comprend des pertes non réalisées de 36 millions de dollars qui sont survenues après le retrait, en date du 1er août 2008, de certaines obligations et actions privilégiées du portefeuille de transaction pour les reclasser dans le portefeuille de titres disponibles à la vente. Le total de la perte non réalisée est en grande partie attribuable à la détérioration persistante de la conjoncture économique et à la volatilité sur les marchés des instruments de créance et des actions. Le tableau 57 de la page 92 présente la ventilation de la perte non réalisée sur les titres disponibles à la vente. Les titres de créance ont généré 78 % de la perte non réalisée.

Prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque a augmenté de 62 milliards de dollars, ou 27 %, par rapport à ce qu'il était il y a un an, compte tenu de l'incidence favorable de 18 milliards de dollars de la conversion des devises. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, les prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien se sont accrus de 13 milliards de dollars, compte non tenu des opérations de titrisation de 5 milliards de dollars. En outre, les prêts des Opérations internationales ont contribué à cette croissance à hauteur de 5 milliards de dollars. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, une forte croissance ayant été enregistrée dans toutes les régions.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont progressé de 40 milliards de dollars par rapport à ce qu'ils étaient à la même date l'an dernier. Les

T14 Bilan condensé

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Actif					
Liquidités	**37,3 $**	29,2 $	23,4 $	20,5 $	17,1 $
Titres	**88,0**	88,8	95,5	73,5	58,8
Titres pris en pension	**19,5**	22,5	25,7	20,6	17,9
Prêts	**288,7**	227,2	202,8	170,4	153,9
Autres	**74,1**	43,8	31,6	29,0	31,5
Total de l'actif	**507,6 $**	411,5 $	379,0 $	314,0 $	279,2 $
Passif et capitaux propres					
Dépôts	**346,6 $**	288,5 $	263,9 $	217,4 $	195,2 $
Obligations relatives aux titres mis en pension	**36,5**	28,1	33,5	26,0	19,4
Autres passifs	**98,0**	73,9	61,0	51,1	44,7
Débentures subordonnées	**4,4**	1,7	2,3	2,6	2,6
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**0,5**	0,5	0,8	0,8	2,3
Total du passif	**486,0 $**	392,7 $	361,5 $	297,9 $	264,2 $
Capitaux propres	**21,6 $**	18,8 $	17,5 $	16,1 $	15,0 $
Total du passif et des capitaux propres	**507,6 $**	411,5 $	379,0 $	314,0 $	279,2 $

D17 Portefeuille de prêts

prêts et acceptations, en milliards de dollars

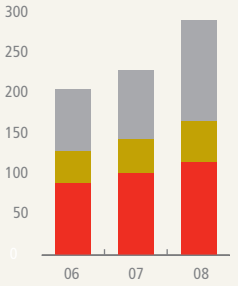

- Entreprises et administrations publiques
- Autres prêts aux particuliers
- Prêts hypothécaires à l'habitation

D18 Dépôts

en milliards de dollars

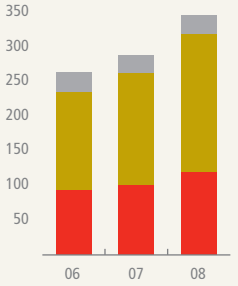

- Banques
- Entreprises et administrations publiques
- Particuliers

prêts de Scotia Capitaux ont grimpé de 17 milliards de dollars, principalement grâce aux prêts aux grandes sociétés. Le Réseau canadien a connu une croissance de 4 milliards de dollars. Au sein du secteur Opérations internationales, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques se sont accrus de 18 milliards de dollars, principalement en raison de l'acquisition de Banco del Desarrollo, qui a contribué à cette hausse à hauteur de 3 milliards de dollars, et de la croissance en Asie et dans les Antilles, régions qui ont contribué respectivement à hauteur de 7 milliards de dollars et de 4 milliards de dollars à la progression.

Passif

Au 31 octobre 2008, le total du passif se chiffrait à 486 milliards de dollars, en hausse de 93 milliards de dollars, ou 24 %, par rapport à ce qu'il était il y a un an, compte tenu de l'incidence de la conversion des devises de 39 milliards de dollars. Les dépôts ont progressé de 58 milliards de dollars, les obligations relatives aux titres mis en pension se sont accrues de 8 milliards de dollars et les passifs dérivés ont monté de 18 milliards de dollars. Cette augmentation des passifs dérivés a été comparable à la variation des actifs dérivés et elle a découlé principalement des fluctuations et de la volatilité récemment observées en ce qui a trait aux taux d'intérêt, aux taux de change et aux écarts de taux.

Dépôts

Le total des dépôts s'est accru de 58 milliards de dollars, ou 20 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, compte tenu de l'incidence favorable de 26 milliards de dollars de la conversion des devises. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 18 milliards de dollars, augmentation qui a été soutenue par la hausse de 5 milliards de dollars des CPG de particuliers pour le Réseau canadien. Les dépôts au sein du secteur Opérations internationales ont augmenté de 5 milliards de dollars, la plupart des régions ayant affiché une hausse. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont progressé de 39 milliards de dollars, ce qui a avant tout permis de financer la forte croissance de l'actif de la Banque.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres a augmenté de 3 milliards de dollars en 2008. Cette hausse est surtout attribuable au capital généré en interne, qui s'est élevé à 1 milliard de dollars, à l'émission pour 1 milliard de dollars d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à une augmentation de 261 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu. La hausse des gains de change non réalisés à l'égard des établissements étrangers de la Banque par suite de l'affaiblissement du dollar canadien a été en grande partie contrebalancée par les pertes non réalisées plus importantes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu, notamment les pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente.

Perspectives

La croissance des actifs de tous les secteurs d'activité devrait fléchir en raison du ralentissement de la croissance économique à l'échelle mondiale. La volatilité des marchés des titres de capitaux propres et des titres de créance continuera d'avoir une incidence sur les actifs et les passifs inscrits à la juste valeur, y compris les titres détenus à des fins de transaction et ceux disponibles à la vente.

Gestion du capital

Survol

La Banque tient à maintenir un solide capital afin de contrer les risques liés à ses diverses activités commerciales. La force de la Banque en gestion du capital lui permet d'assurer la sécurité des sommes que lui confient ses clients, de gagner la confiance des investisseurs et de conserver une cote de crédit élevée. Elle lui permet également de saisir les occasions de croissance au fur et à mesure qu'elles se présentent et d'accroître le rendement pour les actionnaires grâce à l'augmentation des dividendes ou au rachat d'actions.

Le cadre de gestion du capital de la Banque comporte un processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital visant à assurer que la Banque dispose d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux risques actuels et futurs et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Les principales composantes du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital de la Banque comprennent un saine gouvernance d'entreprise, l'établissement de cibles en matière de capital fondées sur les risques, une gestion et une surveillance du capital sur une base courante mais aussi prospective et l'utilisation de paramètres financiers appropriés qui mettent en corrélation le risque et le capital.

Gouvernance et supervision

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital prudent afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. En outre, le conseil examine et approuve le plan annuel visant le capital. Le Comité de gestion du passif et la haute direction assurent la gouvernance du processus de gestion du capital. Les groupes Finance, Trésorerie et Gestion du risque global collaborent à la mise en œuvre du plan de la Banque en matière de capital.

Tolérance au risque

La politique de gestion du capital approuvée par le conseil d'administration comprend un énoncé sur la tolérance au risque qui définit la tolérance au risque à l'échelle de la Banque, en plus de présenter les cibles en matière de capital. L'énoncé comporte des cibles à moyen et à long terme relativement aux seuils de capital réglementaire, aux revenus, au capital économique et aux autres paramètres fondés sur les risques.

Grâce à ces cibles, la Banque s'assure d'atteindre les objectifs globaux suivants : dépasser les cibles au titre du capital réglementaire et généré en interne, gérer le capital en fonction de son profil de risque, conserver une cote de crédit élevée et offrir un rendement satisfaisant à ses actionnaires.

Gestion et suivi du capital

La Banque gère et surveille son capital en fonction des changements prévus au chapitre de ses activités ou de sa stratégie, des changements observés dans le contexte au sein duquel elle exerce ses activités et des changements en découlant dans son profil de risque.

Dans le cadre du processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital, la provenance et l'affectation du capital sont continuellement mesurées et surveillées au moyen de paramètres financiers, notamment les seuils réglementaires, le capital économique et les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. En outre, la Banque évalue la suffisance de son capital à la lumière de sa situation actuelle, mais également de divers scénarios prévus. Des scénarios précis sont choisis en fonction de la conjoncture économique et des événements auxquels la Banque est soumise afin d'en déterminer l'incidence sur le capital. De plus, l'évaluation prospective de la suffisance du capital de la Banque tient compte des résultats des essais dans des conditions critiques réalisés à l'échelle de l'entreprise. Les essais dans des conditions critiques servent à déterminer la mesure dans laquelle des événements extrêmes, mais plausibles pourraient influer sur le capital de la Banque. Ces résultats sont utilisés dans le cadre de la planification du capital et de la prise de décisions stratégiques.

La Banque dispose d'un cadre de gestion du risque élaboré pour s'assurer que les risques qu'elle prend dans l'exercice de ses activités commerciales correspondent à son degré de tolérance au risque et qu'il existe un bon équilibre entre le risque et l'avantage. Il y a lieu de se reporter à la rubrique «Gestion du risque» pour obtenir une analyse plus complète du cadre de gestion du risque de la Banque.

La gestion du capital de la Banque exige qu'une attention particulière soit prêtée au coût et à la disponibilité des divers types de capital, à l'effet de levier financier souhaité,

aux variations des postes du bilan et à l'actif pondéré en fonction du risque, de même qu'aux occasions d'utiliser le capital de manière rentable. Le capital requis pour couvrir les risques commerciaux et pour satisfaire aux exigences réglementaires est constamment équilibré de manière à atteindre l'objectif visé, à savoir générer un rendement approprié pour les actionnaires.

Utilisation du capital

La Banque utilise le capital pour favoriser la réalisation de revenus durables à long terme et la croissance du bénéfice net. Cette croissance des activités peut s'effectuer par l'ajout de nouveaux clients aux activités existantes, l'augmentation des ventes croisées auprès de la clientèle existante, la proposition de nouveaux produits et l'amélioration de la productivité des ventes, ou elle peut être le fruit d'acquisitions.

Toutes les principales mesures d'utilisation du capital font l'objet d'une analyse rigoureuse, de la validation des hypothèses commerciales et de l'évaluation des avantages qui devraient en être tirés. Les principaux critères d'évaluation sont l'incidence sur le bénéfice par action, le rendement du capital investi, le délai prévu de récupération des coûts et le taux de rendement interne fondé sur les flux de trésorerie actualisés. Les acquisitions et investissements éventuels, de même que les mesures stratégiques possibles sont passés en revue et approuvés par le Comité de l'investissement stratégique de façon à garantir l'utilisation efficace du capital.

Capital réglementaire

Les règles en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par le BSIF et elles sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux (la «BRI»). Le capital réglementaire d'une banque se divise essentiellement en deux catégories : le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Ces deux composantes du capital soutiennent les opérations bancaires et procurent une protection aux déposants. Le capital de catégorie 1, qui est davantage permanent, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés des capitaux et les investisseurs.

Bâle II

Avec prise d'effet le 1er novembre 2007, les ratios de capital réglementaire sont déterminés conformément au cadre révisé sur le capital fondé sur le rapport intitulé *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres, dispositif révisé*, communément appelé Bâle II. Les modifications apportées au calcul du capital réglementaire par rapport à l'accord précédent («Bâle I») portent principalement sur le montant et la classification des inclusions et déductions au capital prescrites, comme le calcul de la déduction pour provision admissible et la déduction pour les sociétés définies (comme les entités d'assurance et les sociétés associées), qui se subdivise maintenant en deux catégories de capital.

Bâle II préconise deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites pour le risque de crédit, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation de modèles internes d'une banque pour calculer certaines ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul du capital réglementaire. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'«approche NI avancée») doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer le capital réglementaire en fonction du risque de crédit, et l'application de cette approche est susceptible de donner lieu à un capital réglementaire moins important que celui obtenu par les autres méthodes permises. Lorsqu'une banque parvient à prouver sa pleine conformité aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors l'utiliser pour calculer le capital requis.

La Banque a reçu du BSIF l'autorisation d'appliquer l'approche NI avancée, sous réserve de conditions, à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et d'Europe en date du 1er novembre 2007. La Banque évalue actuellement l'application future de cette approche à ses portefeuilles restants. La Banque utilisera l'approche standard pour ces portefeuilles. Par ailleurs, elle utilise actuellement l'approche standard pour calculer le capital requis pour le risque opérationnel. Les exigences en matière de capital qui visent le risque de marché n'ont à peu près pas changé. Le Comité de Bâle a toutefois proposé, en 2008, certaines modifications au cadre régissant le risque de marché de Bâle II afin de répondre aux préoccupations soulevées par les pertes importantes subies par les portefeuilles de transaction des banques en raison de la conjoncture volatile des marchés. La modification la plus importante consiste en la mise en place d'un dispositif prudentiel de surveillance des risques de marché entrant dans le calcul du capital; ce dispositif tiendrait compte des variations de prix découlant des défauts ainsi que d'autres sources de risques liés aux prix, comme ceux qui reflètent la migration du crédit et les variations marquées des écarts de taux et des cours des actions. Le Comité prévoit parachever ces modifications au cours des prochains mois, et leur mise en œuvre devrait se faire graduellement d'ici 2011. Les modifications pourraient donner lieu à une augmentation du capital réglementaire lié au risque de marché, dont l'incidence pourra être estimée lorsque les lignes directrices seront définitives.

D19 Capital de catégorie 1

en pourcentage au 31 octobre 2008

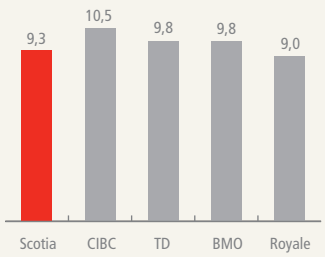

D20 Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque Scotia

en pourcentage aux 31 octobre

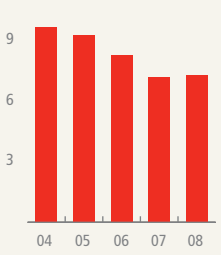

D21 Croissance des dividendes

en dollars par action

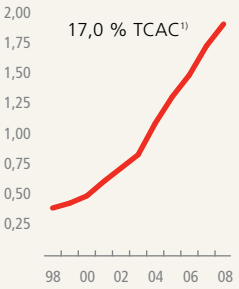

1) Taux de croissance annuel composé («TCAC»)

T15 Capital réglementaire[1]

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Bâle II 2008	Bâle I 2007	2006	2005	2004
Capital de catégorie 1					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires[2]	**20 197 $**	16 477 $	16 947 $	15 482 $	14 685 $
Instruments de capitaux propres innovateurs	**2 750**	2 750	3 000	2 250	2 250
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	**2 860**	1 635	600	600	300
Participation sans contrôle dans les filiales	**502**	497	435	306	280
Moins : écart d'acquisition	**(2 273)**	(1 134)	(873)	(498)	(261)
Autres déductions du capital[3]	**(773)**	–	–	–	–
	23 263	20 225	20 109	18 140	17 254
Capital de catégorie 2					
Débentures subordonnées[4]	**4 227**	1 452	2 046	2 420	2 493
Billets secondaires de la Fiducie	**1 000**	1 000	–	–	–
Montants admissibles de la provision générale[5]	**534**	1 298	1 307	1 330	1 317
Gains nets non réalisés sur titres de capitaux propres[6]	**–**	298	–	–	–
	5 761	4 048	3 353	3 750	3 810
Moins : autres déductions du capital[7]	**(1 177)**	(1 292)	(476)	(358)	(200)
Total du capital	**27 847 $**	22 981 $	22 986 $	21 532 $	20 864 $
Actif pondéré en fonction du risque[1] (en milliards de dollars)					
Risque de crédit	**214,5**	208,3	192,0	159,5	147,6
Risque de marché	**15,5**	10,0	5,0	3,3	2,9
Risque opérationnel	**20,6**	–	–	–	–
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	**250,6 $**	218,3 $	197,0 $	162,8 $	150,5 $
Ratios de capital[1]					
Ratio du capital de catégorie 1	**9,3 %**	9,3 %	10,2 %	11,1 %	11,5 %
Ratio du capital total	**11,1 %**	10,5 %	11,7 %	13,2 %	13,9 %
Ratio actif/capital	**18,0**	18,2	17,1	15,1	13,8

1) Depuis le 1er novembre 2007, le capital réglementaire, l'actif pondéré en fonction du risque et les ratios de capital sont déterminés selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des périodes antérieures sont déterminés selon les règles de Bâle I.
2) À partir de l'exercice 2007, le solde ne tient plus compte des gains ni des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et sur les couvertures de flux de trésorerie.
3) Constitué de gains nets après les impôts à la vente d'actifs titrisés, de pertes après les impôts liées aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, d'une déduction «50/50» au titre de certaines participations dans des sociétés associées et d'autres éléments.
4) Après amortissement.
5) Aux termes de Bâle I, la provision générale est comprise dans le capital de catégorie 2, jusqu'à concurrence de 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque, selon les lignes directrices du BSIF. Aux termes de Bâle II, les montants admissibles de la provision générale en excédent des pertes prévues au titre des expositions établies selon l'approche NI avancée et la tranche affectée se rapportant aux expositions établies selon l'approche standard peuvent être compris dans le capital, sous réserve de certaines conditions.
6) Gains nets non réalisés (après les impôts) sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente.
7) Constitué de participations dans des sociétés d'assurances, de la déduction «50/50» de certains placements dans des sociétés associées et d'autres éléments.

T16 Variation du capital réglementaire[1]

Pour les exercices (en millions de dollars)	Bâle II 2008	Bâle I 2007	2006	2005	2004
Total du capital au début de l'exercice	**22 981 $**	22 986 $	21 532 $	20 864 $	20 408 $
Capital autogénéré					
Bénéfice net	**3 140**	4 045	3 579	3 209	2 908
Dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées	**(2 003)**	(1 771)	(1 513)	(1 342)	(1 126)
	1 137	2 274	2 066	1 867	1 782
Financement externe					
Débentures subordonnées[2]	**2 775**	(594)	(374)	(73)	(102)
Billets secondaires de la Fiducie	**–**	1 000	–	–	–
Actions privilégiées	**1 225**	1 035	–	300	–
Instruments de capitaux propres innovateurs	**–**	(250)	750	–	(250)
Actions ordinaires et surplus d'apport	**263**	141	108	88	88
Achat d'actions et primes versées au rachat	**(37)**	(586)	(324)	(973)	(290)
	4 226	746	160	(658)	(554)
Autres					
Gains/pertes non réalisés sur titres de capitaux propres, montant net[3]	**(493)**	298	–	–	–
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, montant net	**2 368**	(2 228)	(360)	(178)	(709)
Participation sans contrôle dans les filiales	**5**	62	129	26	(46)
Autres[4]	**(2 377)**	(1 157)	(541)	(389)	(17)
	(497)	(3 025)	(772)	(541)	(772)
Total du capital généré (utilisé)	**4 866**	(5)	1 454	668	456
Total du capital à la fin de l'exercice	**27 847 $**	22 981 $	22 986 $	21 532 $	20 864 $

1) Depuis le 1er novembre 2007, le capital réglementaire est déterminé selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des périodes antérieures sont déterminés selon les règles de Bâle I.
2) Après amortissement.
3) Montant net des gains/pertes non réalisé(e)s (après les impôts) sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente.
4) Représente la variation du montant admissible de la provision générale, des déductions du capital réglementaire au titre de l'écart d'acquisition, des participations dans des sociétés d'assurances, des participations dans des sociétés associées, des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges imputées (crédits imputés) aux bénéfices non répartis.

T17 Points saillants de la gestion du capital

(en millions de dollars)	2008	2007	2006
Dividendes			
Actions ordinaires	1 896	1 720	1 483
Actions privilégiées	107	51	30
Actions ordinaires émises[1] [2]	266	184	135
Rachat d'actions ordinaires – offre publique de rachat dans le cours normal des activités[2]	(40)	(629)	(350)
Actions privilégiées émises[2]	1 225	1 035	–
Débentures subordonnées émises[3]	3 144	–	–
Rachat et remboursement de débentures subordonnées[3]	(691)	(500)	(300)
Rachat des obligations au titre des instruments de capitaux propres[4]	–	(250)	–
Émission de billets secondaires de la Fiducie et de titres fiduciaires[4]	–	1 000	750

1) Représente principalement le montant en espèces reçu pour les options sur actions exercées au cours de l'exercice et les actions ordinaires émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions.
2) De plus amples renseignements sont fournis à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.
3) De plus amples renseignements sont fournis à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.
4) De plus amples renseignements sont fournis à la note 13 afférente aux états financiers consolidés.

Afin de limiter une baisse soudaine du capital dans l'ensemble du secteur, un capital minimal transitoire a été imposé pour les deux premières années suivant l'adoption intégrale de l'approche NI avancée. Un plancher minimal de capital équivalant à 90 % de la formule préconisée par l'accord de Bâle initial («Bâle I») s'appliquera durant la première année de l'autorisation définitive. Pour la deuxième année, le plancher passe à 80 % de la formule. Au deuxième trimestre, la Banque a reçu l'autorisation d'appliquer le plancher de 90 % des autorités de réglementation.

Capital de catégorie 1

Le capital de catégorie 1 se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (à l'exclusion des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie), des actions privilégiées à dividende non cumulatif et des structures innovatrices comme les titres fiduciaires. Le capital de catégorie 1 a atteint 23,3 milliards de dollars, soit une hausse de 3,0 milliards de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent en raison des éléments suivants :

- Les bénéfices non répartis se sont accrus de 1,1 milliard de dollars.
- La Banque a émis des actions privilégiées à dividende non cumulatif de 1,2 milliard de dollars.
- Des gains de change non réalisés cumulatifs de 2,4 milliards de dollars, déduction faite des couvertures et des impôts connexes, ont été constatés en raison de l'affaiblissement du dollar canadien principalement par rapport au dollar américain.

Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par ce qui suit :

- L'augmentation de la déduction au titre de l'écart d'acquisition, soit 1,1 milliard de dollars, en raison surtout de l'acquisition de Banco Del Desarrollo.
- Les nouvelles déductions de capital de 0,6 milliard de dollars relativement à des gains sur des opérations de titrisation et une déduction de 50 % au titre des investissements faits par la Banque dans des sociétés liées après le 1er janvier 2007.
- Les pertes nettes non réalisées après impôts de 0,2 milliard de dollars sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente et présentées dans les autres éléments du résultat étendu, lesquelles constituent une déduction appliquée au capital de catégorie 1.

Au cours des cinq derniers exercices, la Banque a généré des capitaux de 9,2 milliards de dollars malgré une hausse de 123 % des dividendes au cours de cette période. Les capitaux autogénérés de la Banque sont demeurés solides en comparaison avec ceux des autres banques canadiennes.

Capital de catégorie 2

Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et des provisions pour pertes sur créances admissibles. Il s'est inscrit en hausse de 1,8 milliard de dollars en 2008, principalement en raison de l'émission de débentures subordonnées de 3,1 milliards de dollars, ce qui a été en partie compensé par le remboursement anticipé prévu de débentures subordonnées de 425 millions de dollars et par le recul de 765 millions de dollars de la provision générale qui pourra être incluse dans le capital aux termes de Bâle II.

Actif pondéré en fonction du risque

Aux termes de Bâle II, le calcul de l'actif pondéré en fonction du risque a été révisé pour mieux harmoniser les paramètres de pondération du risque avec le profil de risque individuel de chaque banque, en apportant des modifications importantes aux pondérations prescrites pour le risque de crédit, notamment par le recours à des mesures internes du risque de crédit et l'introduction d'une nouvelle pondération clarifiée pour l'exposition au risque opérationnel.

L'actif pondéré en fonction du risque a augmenté de 32 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 251 milliards de dollars, en raison surtout des projets de croissance jumelés aux acquisitions et à la conversion des devises, lesquels facteurs ont été contrebalancés par les exigences moindres et plus sensibles au risque de la nouvelle approche Bâle II.

Ratios de capital réglementaire

Les ratios du capital servent à surveiller la suffisance du capital et la solidité financière des banques. On obtient les deux principaux ratios de capital réglementaire, soit le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, en divisant ces composantes du capital par l'actif pondéré en fonction du risque (calculé selon l'approche de Bâle II).

En 2008, les deux ratios de capital réglementaire de la Banque sont demeurés solides. Le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total s'établissaient respectivement à 9,3 % et à 11,1 % à la fin de l'exercice. Ces ratios ont continué de dépasser les cibles officielles de 7 % et de 10 % établies par le BSIF, grâce à une gestion prudente du capital et à la croissance soutenue des bénéfices qui s'explique par une gestion rigoureuse de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction du risque. Les ratios de l'exercice à l'étude ont tiré parti des éléments suivants :

- Les augmentations nettes du capital réglementaire grâce à l'émission d'actions privilégiées et de débentures subordonnées (déduction faite des rachats et des remboursements) en 2008.
- Les gains non réalisés provenant de la conversion des devises, lesquels ont été partiellement contrebalancés par les hausses de l'écart d'acquisition et les diminutions des déductions admissibles aux termes de Bâle II.

Les augmentations du capital ont été contrebalancées par la croissance de l'actif pondéré en fonction du risque découlant de l'essor des activités sous-jacentes et des déductions au capital de catégorie 1 relatives aux pertes sur les titres disponibles à la vente.

Outre les ratios de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximum, à savoir le ratio actif/capital. Le ratio actif/capital est calculé en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan tels que les effets remplaçant directement des instruments de crédit et les lettres de bonne exécution, par son capital total. La Banque a respecté ce ratio actif/capital maximal pour toutes les périodes indiquées.

Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires constitue généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences de notation et les investisseurs afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représente le total des capitaux propres (exclusion faite des actions privilégiées, des gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie), majoré de la participation sans contrôle dans les filiales, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non amortis (déduction faite des impôts).

Ce ratio est obtenu en divisant les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires par l'actif pondéré en fonction du risque. À la fin de l'exercice, le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque s'établissait à 7,3 %, soit 10 points de base de plus qu'en 2007. Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque est demeuré élevé par rapport à celui des autres grandes banques canadiennes et internationales.

Capital économique

Le capital économique constitue une mesure des pertes imprévues inhérentes aux activités commerciales de la Banque. La direction évalue le profil de risque de cette dernière afin de déterminer les risques pour lesquels la Banque devrait attribuer du capital économique. Les principales

catégories de risque auxquelles est attribué du capital économique sont les suivantes :

- Le ***risque de crédit*** désigne le risque qu'un emprunteur ou une contrepartie ne respecte pas ses obligations financières ou contractuelles à l'égard de la Banque. La mesure de ce risque se fonde sur les évaluations internes de la Banque quant au risque d'exposition dans le cas des prêts aux sociétés et aux entreprises ainsi que des produits dérivés, et sur les notations dans le cas des prêts aux particuliers. Elle se fonde également sur les résultats réels de la Banque en matière de recouvrement et tient compte des différences en matière d'échéances, de la probabilité de défaut, du montant prévu de la perte en cas de défaut et des avantages tirés de la diversification de certains portefeuilles.
- Le ***risque de marché*** s'entend du risque que la situation financière de la Banque fluctue en raison des mouvements des conditions du marché. Le risque est évalué en fonction des modèles internes de la VAR utilisés aux fins des activités de transaction, de la VAR liée au risque de taux d'intérêt structurel de la Banque, au risque de change structurel, au risque lié au marché des capitaux propres et au risque lié aux options incorporées.
- Le ***risque opérationnel*** définit le risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'inexactitude ou l'échec de processus, procédures, systèmes ou contrôles.
- Les ***autres risques*** comprennent les risques additionnels pour lesquels du capital est attribué, notamment le risque commercial, le risque stratégique, le risque d'assurance et le risque immobilier.

La Banque attribue un capital économique à chacun de ces risques. De plus, la Banque fait appel à son cadre de capital économique pour attribuer un capital aux secteurs d'activité (se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR», à la page 27). Le diagramme 22 présente l'attribution du capital économique par secteur d'activité. Cela permet à la Banque de comparer et de mesurer de manière appropriée les rendements des secteurs d'activité, selon le risque qu'ils assument.

Pour plus de renseignements sur la gestion du risque et des détails sur les risques de crédit et de marché et sur le risque opérationnel, notamment en ce qui a trait à l'exposition à ces risques compte tenu des turbulences que connaissent actuellement les marchés, il y a lieu de se reporter à la rubrique «Gestion du risque».

D22 **Total du capital économique par secteur d'activité**

au 31 octobre 2008

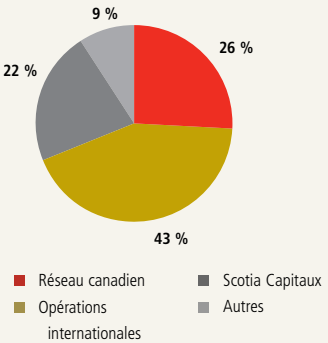

Dividendes

La forte croissance du bénéfice et la situation du capital de la Banque lui ont permis d'augmenter de 4 cents le dividende trimestriel en 2008. Les dividendes ont connu une hausse de 10 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 1,92 $ par action et ils se sont accrus à un taux annuel composé de 17 % au cours des 10 derniers exercices. Le ratio de distribution a progressé, passant de 43 % en 2007 à 62 % en 2008.

Programme de rachat d'actions

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la Banque a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Ce rachat représente environ 2 % des actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 décembre 2007. Au cours de l'exercice 2008, la Banque a racheté 875 000 actions ordinaires au coût moyen de 45,61 $ par action.

Information sur les actions

Les données sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Banque, ainsi que sur les titres fiduciaires, sont présentées dans le tableau 18. Pour obtenir des détails supplémentaires, notamment sur la convertibilité, le lecteur est prié de se reporter aux notes 13 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Notations de crédit

Le Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Les notations de crédit actuelles sont les suivantes : AA par DBRS, Aa1 par Moody's et AA- par Standard & Poor's.

Perspectives

La situation du capital de la Banque est et restera solide. Nous avons agi de manière préventive pour mobiliser des capitaux et continuerons de le faire en 2009 afin d'appuyer nos initiatives de croissance et de procéder à des acquisitions choisies.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue de comptabiliser dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur ses résultats d'exploitation ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent à trois catégories : les entités à détenteurs de droits variables (les «EDDV»), les opérations de titrisation, et les garanties et autres engagements.

Entités à détenteurs de droits variables

Les arrangements hors bilan conclus avec des EDDV se composent notamment de ce qui suit :

- La Banque a recours aux EDDV pour offrir une vaste gamme de services à ses clients. Ces services comprennent les EDDV établies en vue de permettre aux clients de titriser leurs actifs financiers tout en favorisant un financement économique et en offrant des occasions de placement. En outre, la Banque constitue, administre et gère des fiducies personnelles et des fiducies constituées en sociétés pour ses clients. Elle parraine et gère également activement des fonds communs de placement.

Rapport du Forum sur la stabilité financière

En avril 2008, le Forum sur la stabilité financière, à la demande des ministres et des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G7, a publié son rapport sur la situation du marché du crédit. Le rapport énonce plusieurs recommandations clés, notamment l'amélioration de la transparence au moyen de la communication d'informations plus étoffées sur les risques liés aux instruments financiers qui, du point de vue des marchés, présentent des risques plus élevés, tels les véhicules hors bilan et les produits structurés. En réponse à ces recommandations, la Banque a fourni les informations supplémentaires suivantes :

Entités à détenteurs de droits variables	p. 42
Titres adossés à des créances hypothécaires	p. 48
Accord de Montréal sur le papier commercial adossé à des actifs (le «PCAA»)	p. 48
Titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des prêts avec flux groupés	p. 48
Véhicules de placement structuré	p. 49
Risques liés aux assureurs spécialisés	p. 49
Risques liés aux titres de type Alt-A	p. 49
Prêts adossés	p. 49
Titres à enchères	p. 49
Risques liés au secteur de l'automobile	p. 49
Titres adossés à des prêts automobiles à des particuliers	p. 50

T18 Données sur les actions

Au 31 octobre	Nombre d'actions (en milliers)
Actions ordinaires	991 924[1]
Actions privilégiées série 12	12 000[2]
Actions privilégiées série 13	12 000[3]
Actions privilégiées série 14	13 800[4]
Actions privilégiées série 15	13 800[5]
Actions privilégiées série 16	13 800[6]
Actions privilégiées série 17	9 200[7]
Actions privilégiées série 18	13 800[8] [9]
Actions privilégiées série 20	14 000[8] [10]
Actions privilégiées série 22	12 000[8] [11]
Titres fiduciaires – Série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia	500[12]
Titres fiduciaires – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia	750[13]
Titres fiduciaires – Série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia	750[13]
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia	750[13]
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia – Série A, émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia	1 000[13]
Options en cours attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires	23 123[1] [14]

1) Au 19 novembre 2008, le nombre d'actions ordinaires en circulation et celui des options en cours se chiffraient respectivement à 991 954 et à 23 072. Les chiffres relatifs aux autres titres figurant dans le présent tableau sont demeurés inchangés.
2) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif d'un montant de 0,328125 $ par action.
3) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif d'un montant de 0,30 $ par action.
4) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif d'un montant de 0,28125 $ par action.
5) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif d'un montant de 0,28125 $ par action.
6) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif d'un montant de 0,328125 $ par action, sauf pour le dividende initial versé le 29 janvier 2008, dont le montant était de 0,39195 $ par action.
7) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif d'un montant de 0,35 $ par action, sauf pour le dividende initial versé le 28 avril 2008, dont le montant était de 0,33753 $ par action.
8) Ces actions privilégiées sont assorties d'options de conversion.
9) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif. Le dividende initial a été versé le 29 juillet 2008 et s'est établi à 0,4315 $. Les dividendes qui seront déclarés au cours de la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2013, lorsque de tels dividendes seront déclarés, le cas échéant, seront de 0,3125 $ par action. À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 $.
10) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif. Le dividende initial a été versé le 29 juillet 2008 et s'est établi à 0,1678 $ par action. Les dividendes qui seront déclarés au cours de la période initiale de cinq ans se terminant le 25 octobre 2013, lorsque de tels dividendes seront déclarés, le cas échéant, seront de 0,3125 $ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 $.
11) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif. Le dividende initial, lorsqu'un tel dividende sera déclaré, le cas échéant, sera versé le 28 janvier 2009 et s'établira à 0,4829 $ par action. Les dividendes qui seront déclarés au cours de la période initiale de cinq ans se terminant le 25 janvier 2014, lorsque de tels dividendes seront déclarés, le cas échéant, seront de 0,3125 $ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 $.
12) Déclarés dans les obligations au titre des instruments de capitaux propres au bilan consolidé.
13) Déclarés au poste «Dépôts » au bilan consolidé.
14) Comprend 16 293 options sur actions assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»).

- La Banque a également recours à des EDDV pour diversifier ses sources de financement et gérer son capital. Elle peut utiliser ces EDDV pour titriser ses propres actifs, essentiellement des prêts hypothécaires à l'habitation. La Banque peut également constituer des EDDV en vue d'émettre des instruments de capitaux propres qui font partie du capital réglementaire, notamment les titres fiduciaires de la Banque et les billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia.

Toutes les EDDV sont assujetties à des processus d'examen et d'approbation rigoureux afin de s'assurer que la Banque a bien évalué les risques pertinents ainsi que les questions de comptabilisation, d'apparentés, de réputation et de propriété et qu'elle les a traités. Pour bon nombre d'EDDV auxquelles elle a recours en vue de fournir des services à ses clients, la Banque ne donne aucune garantie quant au rendement de leurs actifs sous-jacents et elle n'absorbe aucune perte connexe. D'autres EDDV, comme les instruments de titrisation et de placement, peuvent exposer la Banque aux risques de crédit, de marché et d'illiquidité ou au risque opérationnel. La Banque tire des honoraires d'une EDDV selon la nature de son association avec celle-ci.

Au 31 octobre 2008, le total de l'actif consolidé se rapportant aux EDDV s'établissait à 5,8 milliards de dollars, contre 6,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2007. Les montants à recevoir des EDDV consolidées ou à payer à celles-ci étaient négligeables. La Banque a touché des honoraires de 72 millions de dollars et de 65 millions de dollars respectivement en 2008 et en 2007 de certaines EDDV dans lesquelles elle détenait des droits variables importants à la fin de l'exercice, mais qu'elle ne consolide pas. Des renseignements supplémentaires sur le recours de la Banque à des EDDV, notamment des renseignements détaillés sur les concours de trésorerie et le risque de perte maximale par catégorie d'EDDV, sont présentés ci-après et à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 120.

T19 Actifs détenus par des fonds multicédants canadiens parrainés par la Banque

	2008			2007		
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Actifs financés[1]	Engagements non provisionnés	Risque total[2]	Actifs financés[1]	Engagements non provisionnés	Risque total[2]
Prêts-auto/locations	2 204 $	299 $	2 503 $	4 506 $	531 $	5 037 $
Prêts pour matériel	969	63	1 032	1 227	79	1 306
Créances clients	205	91	296	251	45	296
Prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien	89	2	91	113	2	115
Prêts pour régime de retraite	156	3	159	291	6	297
Prêts à des sociétés d'investissement à capital fixe	161	91	252	209	167	376
Total[3]	3 784 $	549 $	4 333 $	6 597 $	830 $	7 427 $

1) Les actifs financés sont présentés au coût initial.
2) Le risque de la Banque a trait aux concours de trésorerie à l'échelle mondiale et aux lettres de garantie.
3) Ces actifs proviennent en substance du Canada.

La Banque est essentiellement associée à trois types d'EDDV :

- Fonds multicédants parrainés par la Banque
- Concours de trésorerie fournis aux fonds multicédants non parrainés par la Banque
- Instruments de financement

Fonds multicédants parrainés par la Banque

La Banque parraine trois fonds multicédants, dont deux sont établis au Canada et un aux États-Unis. Ces fonds multicédants versent à la Banque des droits d'émission de papier commercial, des honoraires de gestion des programmes, des commissions liées à la liquidité ainsi que d'autres honoraires, lesquels droits, honoraires et commissions ont totalisé 70 millions de dollars en 2008, contre 56 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Les fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité, principalement auprès de clients, et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une notation élevée. Les actifs acquis sont assortis de concours de trésorerie de sûreté généralement équivalents à 102 % des actifs acquis ou pour lesquels il existe un engagement d'achat. L'objet premier des concours de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où un fonds multicédant se trouverait dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché.

Comme il est décrit plus en détail ci-après, l'exposition de la Banque à ces fonds multicédants hors bilan se compose principalement de concours de trésorerie, de rehaussements de crédit dans l'ensemble du programme et de papier commercial détenu temporairement. La Banque a mis en place des processus de surveillance de ces risques afin de s'assurer qu'elle ne sera pas tenue de consolider les actifs et les passifs du fonds multicédant.

Canada

Le principal risque auquel la Banque est exposée relativement aux fonds multicédants au Canada découle des concours de trésorerie consentis, ceux-ci s'établissant, au total, à 4,3 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (7,4 milliards de dollars au 31 octobre 2007). La baisse d'un exercice à l'autre s'explique par la diminution considérable des prêts automobiles et des locations en 2008. Au 31 octobre 2008, le total du papier commercial en circulation relativement aux fonds multicédants établis au Canada et administrés par la Banque se chiffrait à 3,8 milliards de dollars (6,7 milliards de dollars au 31 octobre 2007). À la fin de l'exercice, la Banque détenait environ 6 % du total du papier commercial émis par ces fonds multicédants. Le tableau 19 présente un sommaire des actifs détenus dans les deux fonds multicédants canadiens de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007, selon le risque sous-jacent.

La quasi-totalité des actifs des fonds multicédants ont été structurés de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Environ 24 % des actifs financés ont obtenu une cote AAA de la part d'agences de notation externes au 31 octobre 2008, et le reste a une cote AA- ou supérieure selon le programme de notation interne de la Banque. Ces fonds multicédants ne se composent que d'actifs de première qualité. La période de remboursement moyenne pondérée des actifs financés est d'environ 1,1 an, et 69 % de ceux-ci arrivent à échéance à moins de 3 ans. Ces deux fonds multicédants ne sont nullement exposés aux prêts hypothécaires à risque élevé aux États-Unis.

États-Unis

Le principal risque auquel la Banque est exposée relativement au fonds multicédant aux États-Unis découle des concours de trésorerie et des rehaussements de crédit consentis dans l'ensemble du programme, ces concours s'établissant, au total, à 12,8 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (12,7 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Exclusion faite de l'incidence de la conversion des devises, l'exposition totale a reculé de 2,7 milliards de dollars d'un exercice à l'autre. Au 31 octobre 2008, le papier commercial en circulation détenu dans le fonds multicédant aux États-Unis administré par la Banque totalisait 8,4 milliards de dollars (7,9 milliards de dollars au 31 octobre 2007). À la fin de l'exercice, la Banque ne détenait aucun papier commercial émis par ce fonds multicédant.

Une tranche importante des actifs du fonds multicédant ont été structurés de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par le fonds multicédant est assorti d'un concours de trésorerie qui lui est propre et fourni par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs. Les rehaussements de crédit dans l'ensemble du programme correspondent généralement à 10 % des actifs achetés ou pour lesquels il existe un engagement d'achat de la part du fonds multicédant. Ces rehaussements peuvent servir à éponger l'excédent d'une partie des pertes relatives aux actifs en souffrance, s'il y a lieu, sur les pertes couvertes par des rehaussements de crédit du vendeur propres à des actifs particuliers, ainsi que les pertes relatives au billet secondaire émis par le fonds multicédant. Au quatrième trimestre, conformément aux pratiques actuellement en vigueur sur le

T20 Actifs détenus par le fonds multicédant américain parrainé par la Banque

	2008			2007		
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	**Actifs financés[1]**	**Engagements non provisionnés**	**Risque total[2]**	Actifs financés[1]	Engagements non provisionnés	Risque total[2]
Créances sur cartes de crédit/sur prêts à la consommation	**1 318 $**	**641 $**	**1 959 $**	1 172 $	513 $	1 685 $
Prêts-auto/locations	**2 894**	**1 160**	**4 054**	2 774	1 462	4 236
Créances clients	**2 161**	**1 855**	**4 016**	1 434	1 832	3 266
Prêts à des sociétés d'investissement à capital fixe	**690**	**652**	**1 342**	940	350	1 290
Titres diversifiés adossés à des actifs	**932**	**19**	**951**	787	42	829
TCFG et TPFG	**–**	**–**	**–**	372	–	372
Titres adossés à des créances hypothécaires	**–**	**–**	**–**	114	536	650
Prêts aux sociétés[3]	**417**	**50**	**467**	260	111	371
Total[4]	**8 412 $**	**4 377 $**	**12 789 $**	7 853 $	4 846 $	12 699 $

1) Les actifs financés sont comptabilisés au coût initial.
2) Le risque de la Banque a trait aux rehaussements de crédit dans l'ensemble du programme et aux concours de trésorerie à l'échelle mondiale.
3) Ces actifs représentent des prêts garantis auxquels des agences de notation externes ont attribué une cote de première qualité.
4) Ces actifs proviennent des États-Unis.

marché, la Banque a révisé les conventions de liquidité qu'elle a passées avec le fonds multicédant de manière à ce qu'elle finance la valeur nominale intégrale de l'ensemble des actifs du fonds multicédant, y compris les actifs en souffrance, le cas échéant.

Le tableau 20 présente un sommaire des actifs achetés et détenus par le fonds multicédant américain de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007, selon le risque sous-jacent.

Au 31 octobre 2008, environ 92 % des actifs financés du fonds multicédant ont obtenu une cote A ou supérieure, soit de la part d'agences de notation externes (16 %) ou selon le programme de notation interne de la Banque (76 %). Ce fonds multicédant ne contient que des actifs de première qualité. La période de remboursement moyenne pondérée des actifs financés est d'environ 1,4 an, et 75 % de ceux-ci arrivent à échéance dans moins de 5 ans.

Le fonds multicédant est composé de placements répartis entre deux groupes de titres diversifiés adossés à des actifs. Ces groupes sont garantis par des assureurs spécialisés (se reporter à la rubrique «Risques liés aux assureurs spécialisés» à la page 49) et ils ont une cote de première qualité selon le programme de notation interne de la Banque. Les actifs sous-jacents à ces titres se composent principalement de prêts aux particuliers, notamment les prêts sur la valeur nette d'une maison aux États-Unis, les prêts aux étudiants et les titres de créances hypothécaires à l'habitation. L'exposition aux prêts hypothécaires à risque élevé aux États-Unis quant à ces titres était très faible, ne se chiffrant ainsi qu'à environ 28 millions de dollars au 31 octobre 2008.

Le 30 avril 2007, le fonds multicédant émettant du papier commercial aux États-Unis de la Banque a émis un billet secondaire à un tiers non apparenté qui assume la majeure partie des pertes prévues. Il a été établi que la Banque n'en était plus le principal bénéficiaire. De ce fait, l'EDDV a cessé d'être prise en compte dans le bilan consolidé de la Banque au 30 avril 2007, ce qui, à la date de déconsolidation, a entraîné une diminution de 7 milliards de dollars tant des titres disponibles à la vente que des autres passifs, ainsi qu'une hausse nette de 8 milliards de dollars des garanties et autres engagements indirects.

En 2008, le fonds multicédant a cédé des actifs liés à des TCFG et des TPFG à la Banque aux termes de ses conventions d'achat d'actifs liquides. Une charge avant impôts de 298 millions de dollars, compte tenu des recouvrements, a été inscrite à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice. Ce montant correspond à l'écart entre le montant payé (coût d'origine des actifs) et la juste valeur des actifs à la date de leur cession à la Banque. La charge avant impôts comprend un montant de 53 millions de dollars relatif à un actif cédé au deuxième trimestre et un montant de 245 millions de dollars relatif à des actifs cédés au quatrième trimestre de 2008. Après la cession des actifs susmentionnés, le fonds multicédant ne détient plus directement aucun TCFG structuré ni aucun TPFG structuré. En outre, la Banque, en qualité de fournisseur de liquidités au fonds multicédant, n'a pas l'intention de permettre à ce dernier d'acheter de tels types d'actifs à l'avenir.

Au cours de l'exercice, par suite des cessions d'actifs à la Banque, le fonds multicédant a augmenté le montant de son billet émis à un tiers non apparenté. Ce billet continue d'assumer la majeure partie des pertes prévues des actifs résiduels du fonds multicédant comme le prévoient les dispositions connexes mises à jour pour tenir compte de la conjoncture actuelle du marché. Lors de l'augmentation du montant du billet, il a été déterminé que la Banque n'était pas le principal bénéficiaire du fonds multicédant et, par conséquent, elle ne consolide pas celui-ci.

La Banque considère que la cession d'actifs entre le fonds multicédant et elle-même ne constitue pas un indicateur de son intention de soutenir le porteur du billet. Toute perte réalisée quant à ces actifs sera affectée au porteur du billet conformément aux dispositions du billet. La Banque ne prévoit retirer aucun actif du fonds multicédant à moins qu'elle ne soit tenue de le faire en raison de son rôle d'administratrice aux termes des conventions d'achat d'actifs liquides. À l'avenir, si une cession d'actif se produit aux termes d'une convention d'achat d'actifs liquides, la Banque continuera d'attribuer les pertes sur ces actifs au porteur du billet.

Concours de trésorerie fournis à des fonds multicédants non parrainés par la Banque

Les concours de trésorerie consentis à des fonds multicédants qui ne sont pas administrés par la Banque totalisaient 1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2008 (2,4 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Ces 1,2 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2007) avaient été octroyés à des fonds multicédants administrés par des tiers aux États-Unis, alors qu'aucun montant (570 millions de dollars au 31 octobre 2007) ne l'avait été à des fonds multicédants administrés par des tiers au Canada. Les actifs contenus dans ces fonds multicédants non parrainés par la Banque et non administrés par celle-ci sont presque entièrement composés de titres adossés à des prêts automobiles à des particuliers. Environ 91 % de ces actifs ont obtenu une cote AAA de la part d'agences de notation externes, le reste des actifs ayant obtenu une cote de première qualité selon le programme de notation interne de la Banque. La majeure partie des concours de trésorerie ont une durée initiale de 364 jours, prorogeable au gré de la Banque. La durée moyenne pondérée des actifs sous-jacents contenus dans ces fonds multicédants est d'environ deux ans. Ces fonds multicédants ne comportent aucune créance hypothécaire à risque élevé des États-Unis.

Instruments de financement

La Banque a recours à des structures d'accueil pour assurer le financement économique de ses propres activités. La Banque possède deux structures d'accueil, soit Fiducie de Capital Banque Scotia et Fiducie de billets secondaires Banque Scotia, qui sont des EDDV et qui ne sont pas consolidées au bilan, étant donné que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire. Les titres fiduciaires de la Banque Scotia et les billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia émis par ces fiducies ne sont pas présentés dans le bilan consolidé bien qu'ils soient admissibles à titre de capital réglementaire. Les billets de dépôt émis par la Banque à l'intention de Fiducie de Capital Banque Scotia et de Fiducie de billets secondaires Banque Scotia sont comptabilisés au poste «Dépôts». Le total des dépôts provenant de ces fiducies et comptabilisés par la Banque s'établissait à 3,4 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (3,4 milliards de dollars au 31 octobre 2007). La Banque a inscrit des intérêts débiteurs de 199 millions de dollars à l'égard de ces dépôts en 2008 (143 millions de dollars en 2007).

Opérations de titrisation

La Banque titrise une partie de ses prêts hypothécaires à l'habitation et de ses prêts à des particuliers en cédant à des fiducies les actifs dont elle assure le recouvrement. La titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation s'effectue principalement par l'entremise de la participation de la Banque au programme gouvernemental d'obligations hypothécaires du Canada. Si certaines conditions sont remplies, les cessions sont traitées comme des ventes et les actifs cédés sont retirés du bilan consolidé (de plus amples renseignements sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés à la page 113). Ces opérations de titrisation permettent à la Banque de se tourner vers d'autres sources de financement ou vers des sources de financement plus efficaces et de gérer le risque d'illiquidité et les autres risques. La Banque ne fournit aucun concours de trésorerie relativement au programme d'obligations hypothécaires du Canada. Par conséquent, elle n'est pas exposée à des risques d'illiquidité importants dans le cadre de ces arrangements hors bilan.

Au 31 octobre 2008, le montant hors bilan des prêts hypothécaires titrisés s'établissait à 12,8 milliards de dollars, contre 11,6 milliards de dollars un an plus tôt. La variation en 2008 découle essentiellement des ventes continues par l'intermédiaire du programme d'obligations hypothécaires du Canada et de la participation de la Banque à une nouvelle initiative du gouvernement du Canada (le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés). Cette initiative a été mise en œuvre afin d'accroître la liquidité des marchés des capitaux canadiens, et la Banque a vendu des titres adossés à des prêts hypothécaires de 1,5 milliard de dollars aux termes de ce programme. Au 31 octobre 2008, le montant hors bilan des prêts aux particuliers titrisés s'établissait à 235 millions de dollars, contre 414 millions de dollars en 2007.

À la suite de la cession d'actifs, la Banque peut conserver des participations dans les titres émis par les fiducies, peut être partie à des arrangements lui permettant d'effectuer des paiements aux fiducies dans certaines situations bien précises, maintient ses relations avec la clientèle visée et fournit des services administratifs aux fiducies. Des renseignements supplémentaires sur les engagements de la Banque envers les fiducies sont présentés à la note 23 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 137 à 139.

La Banque a dégagé des revenus de titrisation de 130 millions de dollars en 2008, contre 34 millions de dollars en 2007. Cette variation s'explique par la vente continue de prêts hypothécaires au programme d'obligations hypothécaires du Canada et par la participation de la Banque au programme d'achat de prêts hypothécaires assurés susmentionné.

Des renseignements supplémentaires sur le montant des opérations de titrisation ainsi que sur les flux de trésorerie, les honoraires de gestion et les droits conservés connexes sont fournis à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés, à la page 118. Le tableau 21 de la page 47 ci-après présente un sommaire des placements de la Banque figurant au bilan dans des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres titres adossés à des actifs, de même que les concours de trésorerie consentis aux fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs parrainés par la Banque et aux fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs de tiers non parrainés par la Banque.

Garanties et autres engagements

Les garanties et les autres engagements sont des produits à la commission que la Banque fournit à sa clientèle. Ces produits se catégorisent comme suit :

- Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie – Au 31 octobre 2008, le montant de ces lettres s'établissait à 27,8 milliards de dollars, contre 18,4 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Ces lettres sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. La croissance d'un exercice à l'autre reflète l'accroissement général des activités du client de même que le raffermissement du dollar américain.
- Concours de trésorerie : Ils représentent habituellement une source de financement de rechange aux fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières, au cas où une perturbation du marché empêcherait les fonds multicédants d'émettre le papier commercial ou, dans certains cas, lorsque certaines conditions précises ou certaines mesures de rendement ne sont pas respectées. Les concours de trésorerie comprennent les rehaussements de crédit que la Banque fournit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants émettant du papier commercial parrainés par la Banque. Au 31 octobre 2008, ces rehaussements de crédit totalisaient 1 269 millions de dollars, contre 1 187 millions de dollars pour l'exercice précédent. Il y a lieu de se reporter à l'analyse portant sur les liquidités à la rubrique «Entités à détenteurs de droits variables», à la page 42.
- Contrats d'indemnisation : Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats, aux termes desquels elle peut indemniser les contreparties aux contrats au titre de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent. La Banque ne peut estimer, dans tous les cas, le montant maximum des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des dispositions de recours, qui diminuerait ces paiements. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a effectué aucun paiement important aux termes de ces contrats d'indemnisation.
- Engagements de prêt : La Banque a des engagements de crédit qui représentent une promesse de sa part de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Au 31 octobre 2008, ces engagements s'élevaient à 130 milliards de dollars, contre 114 milliards de dollars un an plus tôt. La plupart de ces engagements viennent à échéance à court terme, leur échéance initiale étant de moins de un an. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète l'accroissement général des activités du client de même que le raffermissement du dollar américain.

Ces garanties et engagements de prêt peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou d'illiquidité et sont assujettis aux processus normaux d'examen et d'approbation de la Banque. En ce qui a trait aux produits garantis, les montants ci-dessus correspondent au risque de perte maximale si les parties visées par les garanties manquent à tous leurs engagements. Ces montants sont présentés compte non tenu des sommes recouvrées aux termes des dispositions de recours, des polices d'assurance ou des biens donnés en nantissement.

Les commissions au titre des garanties et engagements de prêt de la Banque, comptabilisées parmi les commissions de crédit au poste «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats, se sont établies à 240 millions de dollars en 2008, en regard de 213 millions de dollars pour l'exercice précédent. Des renseignements détaillés sur les garanties et les engagements de prêt sont présentés à la note 23 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 137 et 139.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de son bilan et ils font partie intégrante de ses activités. En ce qui a trait à l'actif, les instruments financiers englobent les liquidités, les titres, les titres achetés aux termes de conventions de prise en pension, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Pour ce qui est du passif, les instruments financiers comprennent les dépôts, les acceptations, les obligations relatives aux titres mis en pension, les obligations relatives aux titres vendus à découvert, les débentures subordonnées et les obligations au titre des instruments de capitaux propres. De plus, la Banque a recours à des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou à des fins autres que de transaction, notamment de gestion de l'actif et du passif.

En règle générale, les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur, à l'exception des éléments suivants, qui sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'ils sont désignés dès leur création comme étant détenus à des fins de transaction : les prêts et créances, certains titres et la plupart des passifs financiers.

Les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des couvertures connexes, ainsi que les gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, sont inscrits dans les autres éléments du résultat étendu. Ces gains et pertes sont inscrits à l'état consolidé des résultats au moment où ils sont réalisés, dans le cas des titres disponibles à la vente, ou lorsque l'élément couvert a une incidence sur les résultats, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie.

Les conventions comptables suivies par la Banque en matière de produits dérivés et d'activités de couverture sont décrites plus en détail à la note 1 afférente aux états financiers consolidés (se reporter aux pages 111 et 115). Le revenu et les frais d'intérêts sur les instruments financiers portant intérêt sont inscrits à l'état consolidé des résultats de la Banque dans le revenu d'intérêts net. Les pertes sur créances se rapportant à des prêts sont quant à elles comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Outre les gains et pertes nets sur les titres détenus à des fins de transaction, les gains et pertes réalisés et les réductions à la juste valeur en raison de moins-values durables des titres disponibles à la vente et des placements comptabilisés à la valeur de consolidation sont inscrits dans les autres revenus.

Plusieurs risques découlent de la transaction d'instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque opérationnel et le risque de marché. Ce dernier découle des variations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le taux de change, le cours des actions et le prix des marchandises). La Banque gère ces risques au moyen de politiques et de pratiques intégrales de gestion du risque, notamment différents plafonds relatifs à la gestion du risque et des techniques de gestion du risque approuvés par le conseil. Des renseignements sur les politiques et les pratiques de la Banque en matière de gestion du risque sont présentés à la rubrique «Gestion du risque» (se reporter aux pages 62 à 76). De plus, à la page 139, la note 24 afférente aux états financiers consolidés présente l'exposition de la Banque aux risques de crédit, d'illiquidité et de marché découlant des instruments financiers de même que les politiques et les procédures de gestion du risque correspondantes de la Banque.

Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Par exemple, le risque de taux d'intérêt découlant des instruments financiers de la Banque peut être estimé en tenant compte de l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice annuel et la valeur économique des capitaux propres, comme il est décrit à la page 146. Pour les activités de transaction, le tableau de la page 147 présente la valeur à risque quotidienne moyenne par facteur de risque. En ce qui a trait aux instruments dérivés et selon leur profil d'échéance établi par la Banque, seulement 15 % (14 % en 2007) de ceux-ci ont une durée à courir jusqu'à l'échéance supérieure à cinq ans.

La note 27 afférente aux états financiers consolidés (se reporter aux pages 149 à 153) contient des renseignements détaillés sur les produits dérivés détenus à des fins de transaction ou autres que de transaction, y compris les montants nominaux, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers de la Banque figure à la note 25 afférente aux états financiers consolidés (se reporter à la page 148) qui décrit également la façon dont ces montants ont été déterminés.

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des instruments financiers de la Banque était inférieure de 543 millions de dollars à leur valeur comptable (791 millions de dollars au 31 octobre 2007). La différence découle principalement d'actifs liés à des prêts, de passifs liés à des dépôts, de débentures subordonnées et d'obligations au titre des instruments de capitaux propres. La variation d'un exercice à l'autre de l'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable a découlé principalement des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de taux. Le calcul de la juste valeur estimative est fondé sur la conjoncture du marché au 31 octobre 2008 et il ne reflète pas forcément la juste valeur future. Des renseignements supplémentaires sur la façon dont le calcul de la juste valeur est effectué sont présentés à la section portant sur les principales estimations comptables (se reporter aux pages 77 à 81).

La note 26 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information sur certains instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur (se reporter à la page 149). Ces désignations ont principalement pour but d'éviter une non-concordance comptable de deux instruments ou de mieux refléter la façon dont le rendement d'un portefeuille particulier est évalué par la Banque.

T21 Titres adossés à des créances hypothécaires

	Au 31 octobre 2008		Au 31 octobre 2007	
Valeur comptable (en millions de dollars)	**Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction**	**Portefeuille de transaction**	Portefeuille de titres detenus à des fins autres que de transaction	Portefeuille de transaction
Titres adossés à des créances hypothécaires LNH canadiennes[1]	**6 294 $**	**184 $**	4 435 $	517 $
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	**123**[2]	**47**[3]	110[2]	38[3]
Titres adossés à d'autres créances hypothécaires à l'habitation	**55**	**–**	5	–
Total	**6 472 $**	**231 $**	4 550 $	555 $

1) La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre une garantie de paiement en temps opportun aux investisseurs dans des titres adossés à des créances hypothécaires LNH.
2) Les actifs sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales dans le portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction se rapportent à des propriétés non canadiennes.
3) Les actifs sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales dans le portefeuille de transaction se rapportent à des propriétés canadiennes.

Au cours de l'exercice, certains actifs détenus à des fins de transaction ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente (se reporter à la rubrique «Reclassement d'actifs financiers» à la page 82).

Principaux instruments de crédit

Titres adossés à des créances hypothécaires

Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction

Le total des titres adossés à des créances hypothécaires classés comme étant disponibles à la vente représentait environ 1 % du total des actifs de la Banque au 31 octobre 2008 et ces titres sont présentés dans le tableau 21 à la page 47. L'exposition aux prêts hypothécaires à risque élevé aux États-Unis est négligeable.

Portefeuille de transaction

Le total des titres adossés à des créances hypothécaires classés dans les titres détenus à des fins de transaction représentait moins de 0,1 % du total des actifs de la Banque au 31 octobre 2008 et ces titres sont présentés dans le tableau 21 à la page 47.

Accord de Montréal sur le papier commercial adossé à des actifs (le «PCAA»)

Au 31 octobre 2008, la juste valeur du PCAA aux termes de l'Accord de Montréal que détenait la Banque se chiffrait à 144 millions de dollars (187 millions de dollars au 31 octobre 2007). Ces titres font actuellement l'objet d'une restructuration qui, si elle est menée à bien, entraînerait leur conversion en titres assortis d'échéances plus longues. La valeur comptable du PCAA de la Banque correspond à environ 62 % de la valeur nominale. La Banque évalue ces titres en tenant compte de la nature des actifs sous-jacents, de l'incidence des écarts de taux en vigueur sur la valeur d'actifs structurés de façon semblable ainsi que d'autres facteurs liés au marché. Les dépréciations nettes se rapportant au PCAA inscrites au cours de l'exercice s'établissent à 44 millions de dollars (20 millions de dollars en 2007).

Dans le cadre du plan de restructuration proposé, la Banque aura accès à une facilité de financement sur marge semblable à un engagement de prêts non provisionné.

Titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des prêts avec flux groupés

Portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction

La Banque détient des placements dans des TCFG et des TPFG dans son portefeuille de titres détenus à des fins autres que de transaction, lesquels titres sont essentiellement classés comme étant disponibles à la vente. Les TCFG et les TPFG se trouvent habituellement exposés au risque lié au crédit structuré soit de façon synthétique par le recours à des dérivés de crédit, soit en raison des placements sous forme de prêts à des sociétés ou d'obligations de sociétés et de la détention de tels prêts ou obligations. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé de la Banque. Les variations de la juste valeur des TCFG et TPFG fondés sur des actifs liquides sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu, sauf si la juste valeur a subi une perte de valeur durable, laquelle est alors inscrite dans les résultats nets. Les variations de la juste valeur des TCFG et TPFG synthétiques sont comptabilisées dans le bénéfice net. La quasi-totalité des actifs de référence des placements de la Banque dans des TCFG et des TPFG sont des titres de sociétés, mais non des titres adossés à des créances hypothécaires des États-Unis.

Au 31 octobre 2008, l'exposition résiduelle à l'égard des TCFG s'établissait à 420 millions de dollars (565 millions de dollars au 31 octobre 2007), dont une tranche de 83 millions de dollars est comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Ce portefeuille est bien diversifié, chaque TCFG se chiffrant en moyenne à 13 millions de dollars et la pondération moyenne des titres par secteur ne dépassant jamais 21 % du portefeuille. Compte tenu de leur valeur comptable, ces TCFG sont de première qualité et leur cote moyenne pondérée est AA. Plus de 18 % de ces placements se situent dans la tranche rang supérieur, avec subordination de 10 % ou supérieure, et 17 % de ces placements se situent dans la tranche inférieure (tranche equity). Au cours de l'exercice, la Banque a porté en résultat net une perte avant impôts de 516 millions de dollars (35 millions de dollars au 31 octobre 2007) et a inscrit une perte avant impôts de 76 millions de dollars dans les autres éléments du résultat étendu (7 millions de dollars en 2007), ce qui reflète les variations de la juste valeur des TCFG. La baisse de la juste valeur des TCFG résulte de l'accroissement des écarts de taux et des incidents de crédit qu'ont connus récemment certains actifs de référence autrefois hautement cotés.

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des placements de la Banque dans des TPFG se chiffrait à 660 millions de dollars (675 millions de dollars au 31 octobre 2007), déduction faite d'un montant de 436 millions de dollars comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Ce portefeuille est bien diversifié, chaque TPFG se chiffrant en moyenne à 6 millions de dollars et la pondération moyenne des titres par secteur ne dépassant jamais 12 % du portefeuille. Ces TCFG sont pour la plupart de première qualité et leur cote moyenne pondérée est AA. Plus de 94 % de ces placements se situent dans la tranche rang supérieur, avec une subordination de 10 % ou plus. Seulement 2 % de ces placements se situent dans la tranche equity. Au cours de l'exercice, la Banque a inscrit une perte avant impôts de 35 millions de dollars dans le bénéfice net (3 millions de dollars en 2007) et une perte avant impôts de 432 millions de dollars dans les autres éléments du résultat étendu (4 millions de dollars en 2007), en raison des variations de la juste valeur des TPFG. Ces variations de la juste valeur des TPFG découlent des fluctuations du cours des actifs surtout attribuables aux problèmes de liquidité, et de certains changements quant à la qualité de crédit sous-jacente des prêts. Bien que la juste valeur de ces placements ait diminué, la Banque a la capacité et l'intention de conserver ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, soit possiblement à l'échéance. Ces pertes non réalisées sont considérées comme temporaires.

T22 **Titres adossés à des créances avec flux groupés («TCFG»)**

Portefeuille de transaction

	Au 31 octobre 2008		Au 31 octobre 2007	
En cours (en millions de dollars)	**Valeur nominale**	**Juste valeur positive/ (négative)**	Valeur nominale	Juste valeur positive/ (négative)
TCFG – protection vendue	**6 647 $**	**(3 368)$**	4 003 $	(216)$
TCFG – protection achetée	**6 550 $**	**3 187 $**	3 025 $	74 $

La variation de la juste valeur des TCFG et des TPFG découle essentiellement des variations des écarts de taux et des taux de subordination résiduels. Selon les positions détenues au 31 octobre 2008, un accroissement de 50 points de base des écarts de taux visés entraînerait une réduction avant impôts d'environ 12 millions de dollars du bénéfice et de 21 millions de dollars des autres éléments du résultat étendu.

Portefeuille de transaction

La Banque détient également des TCFG synthétiques dans son portefeuille de transaction, en raison des activités de montage et de gestion menées auprès de clients et d'autres institutions financières. Le tableau 22, à la page 48, présente le total des TCFG du portefeuille de transaction qui ont été acquis ou cédés.

Afin de couvrir son risque net, la Banque acquiert des TCFG auprès d'autres institutions financières ou en cède à ces dernières, et elle achète ou vend des tranches indicielles ou des swaps sur défaillance à désignation unique. Les variations des écarts de taux constituent le principal facteur ayant une incidence sur la valeur des TCFG et des swaps sur défaillance. Selon les positions détenues au 31 octobre 2008, un accroissement de 50 points de base des écarts de taux visés dans ce portefeuille entraînerait une augmentation avant impôts d'environ 3 millions de dollars du bénéfice.

Plus de 79 % de ces TCFG sont de première qualité. La quasi-totalité des risques de crédit auxquels la Banque est exposée en ce qui a trait à des contreparties à des swaps de TCFG se rapportent à des entités dont la cote de crédit interne ou externe est de A- ou supérieure.

La quasi-totalité des actifs de référence sous-jacents aux TCFG contenus dans le portefeuille de transaction sont des titres de sociétés, et il n'y a pas de titres adossés à des créances hypothécaires.

Véhicules de placement structuré

Au 31 octobre 2008, la valeur comptable des placements de la Banque dans des véhicules de placement structuré (les «VPS») se chiffrait à néant (125 millions de dollars au 31 octobre 2007). La diminution a découlé des radiations et des échanges de valeur d'actifs au cours de l'exercice. La Banque ne parraine ni ne gère aucun VPS, ni ne leur fournit de liquidités.

Risques liés aux assureurs spécialisés

L'exposition de la Banque aux risques liés aux assureurs spécialisés est négligeable. Son exposition indirecte se chiffre à 2,8 milliards de dollars (4,0 milliards de dollars au 31 octobre 2007) sous forme de garanties qui améliorent les transactions financières avec les administrations publiques et d'autres transactions, lorsque la Banque fournit des facilités de crédit soit à des émetteurs de titres ou à des entités qui détiennent ces titres. Les transactions financières avec les administrations publiques auxquelles la Banque est exposée, qui s'établissent à 1,5 milliard de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2007), ont essentiellement trait aux municipalités et aux États américains. Les titres liés à ces facilités sont principalement cotés de première qualité sans garantie et représentent le risque qu'encourrait la Banque si une garantie n'était pas disponible. Plus de 81 % de ces titres ont une cote A ou supérieure.

Les autres risques indirects liés aux assureurs spécialisés s'élevaient à 1,3 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2007). Ces risques représentent surtout des garanties de 0,9 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars au 31 octobre 2007) fournies par des assureurs spécialisés à l'égard de titres adossés à des actifs diversifiés détenus dans le fonds multicédant américain de la Banque (comme l'indique la rubrique «Fonds multicédants parrainés par la Banque» à la page 44). Les deux assureurs spécialisés ayant fourni ces garanties ont à l'heure actuelle une cote externe de première qualité. Si ce n'était de ces garanties, certains des actifs sous-jacents aux titres adossés à des actifs diversifiés n'auraient pas une cote de première qualité.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la Banque a remplacé la protection en cas de défaillance auparavant fournie par un assureur spécialisé par une protection offerte par une autre contrepartie au swap. La Banque a inscrit une perte de contrepartie cumulative nette de 48 millions de dollars à l'égard de cet assureur spécialisé.

Risques liés aux titres de type Alt-A

Aux États-Unis, les prêts sont classés comme étant de type Alt-A lorsque les indicateurs de risque dont ils sont assortis sont plus élevés, par exemple lorsque la cote de crédit est faible ou le ratio prêt-valeur, élevé. Au 31 octobre 2008, l'exposition de la Banque aux risques directs et indirects liés aux prêts et aux titres américains de type Alt-A était négligeable. La Banque n'a pas de programme de prêts hypothécaires au Canada qu'elle estime être un équivalent des titres américains de type Alt-A.

Prêts adossés

La Banque peut offrir un financement adossé à des clients dont la cote de solvabilité n'est pas de première qualité afin de faciliter leurs activités de rachat, d'acquisition et de restructuration. Au 31 octobre 2008, l'exposition de la Banque aux prêts à fort effet de levier financier en attente de syndication était minime.

Titres à enchères

Les titres à enchères sont des billets à long terme et à taux variables émis par les fiducies et dont le cours est établi selon une échéance nominale à long terme, mais dont les taux d'intérêt sont révisés à court terme, à intervalles prédéterminés. Les titres à enchères sont émis par des municipalités, des administrations publiques qui octroient des prêts aux étudiants et d'autres entités au moyen d'enchères gérées par des institutions financières. La Banque ne parraine aucun programme de titres à enchères et ne détient aucun titre à enchères.

Risques liés au secteur de l'automobile

L'exposition directe de la Banque au risque lié aux prêts consentis à des entreprises et à des grandes sociétés dans le secteur de l'automobile en Amérique du Nord et en Europe au 31 octobre 2008 se composait de ce qui suit :

(en milliards de dollars)	
Prêts consentis à des équipementiers	0,5 $
Prêts consentis à des sociétés de financement	1,2
Prêts consentis à des fabricants de pièces de rechange	0,7
Prêts consentis à des concessionnaires	2,8
Total	5,2 $

Environ 63 % de ces prêts sont jugés de première qualité, soit par une agence externe soit en fonction du système de notation de la Banque, et les prêts sont généralement de premier rang dans la structure du capital des emprunteurs. Le ratio de perte, soit les pertes sur prêts en pourcentage de l'exposition moyenne liée aux prêts, relatif à ce portefeuille s'est établi à 9 points de base en 2008, soit un résultat inchangé par rapport à celui de 2007.

La Banque gère activement le risque auquel elle est exposée envers ce secteur. Des essais dans des conditions critiques à l'égard de ce risque sont effectués de façon régulière, en tenant compte d'un certain nombre de situations possibles, y compris la possibilité qu'un équipementier nord-américain se trouve en situation de défaut.

De plus, la Banque s'est concentrée sur les relations d'envergure avec les concessionnaires multiples et les fabricants de pièces présentant une saine diversification sur le plan géographique et sur celui de la fabrication de pièces originales, et elle a réduit son exposition au risque lié aux équipementiers nord-américains.

Titres adossés à des prêts automobiles à des particuliers

La Banque détient des titres adossés à des prêts automobiles à des particuliers d'une valeur de 7,8 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars au 31 octobre 2007), qui sont classés comme disponibles à la vente. La moitié de la croissance par rapport à l'exercice précédent est attribuable à la conversion des devises. La quasi-totalité de ces titres sont adossés à des créances, seuls 2 % de ceux-ci représentant des contrats de location. Les titres adossés à des créances sont liés à des contrats de vente à tempérament (les «prêts»), lesquels sont en majeure partie acquis au moyen d'une facilité de crédit renouvelable de 6 milliards de dollars américains servant à acheter des titres adossés à des prêts automobiles à des particuliers aux États-Unis et au Canada auprès d'une société de financement automobile nord-américaine. La durée résiduelle jusqu'au renouvellement de cette facilité est d'environ deux ans et celle-ci a récemment été modifiée de manière à permettre au vendeur de céder à la Banque des créances canadiennes plutôt que des créances américaines pendant une période limitée. Cette facilité a été structurée de manière à fournir des rehaussements de crédit sous la forme d'un surnantissement accordé au moment de l'achat des prêts, ce qui fait qu'il n'est pas nécessaire de s'en remettre au vendeur pour l'obtention de rehaussements de crédit. Eu égard à chaque achat subséquent qui est effectué aux termes de la facilité de crédit renouvelable, le rehaussement de crédit correspond à un multiple des plus récentes données recueillies sur les pertes pour l'ensemble du portefeuille géré du vendeur.

La Banque soumet ces titres adossés à des créances à des essais dans des conditions critiques. Aux termes de différents scénarios d'essais, la perte sur ce portefeuille de titres adossés à des prêts automobiles à des particuliers aux États-Unis est conforme à la tolérance au risque de la Banque. Environ 80 % de ces titres sont cotés AAA par une agence de notation externe et ils ont une durée de vie d'à peu près deux ans.

Ces titres sont inscrits à leur juste valeur et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. La Banque a inscrit une perte non réalisée cumulative avant impôts de 272 millions de dollars dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (gain non réalisé de 40 millions de dollars au 31 octobre 2007). Bien que la qualité du crédit ait reculé dans une certaine mesure, cette perte non réalisée a principalement trait à l'accroissement des écarts de taux. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, ce qui pourrait se produire à l'échéance, ces pertes non réalisées sont considérées comme temporaires.

En outre, la Banque fournit des concours de trésorerie aux fonds multicédants qu'elle parraine ainsi qu'à des fonds multicédants parrainés par des tiers, de manière à soutenir les prêts automobiles et les actifs de location contenus dans ces fonds multicédants. Pour plus de renseignements à ce sujet, se reporter aux rubriques «Fonds multicédants parrainés par la Banque» à la page 44 et «Concours de trésorerie fournis à des fonds multicédants non parrainés par la Banque» à la page 45.

Aperçu des secteurs d'activité

Réseau canadien

Le Réseau canadien a connu un exercice solide, affichant un bénéfice net de 1 724 millions de dollars, soit une augmentation de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un gain de 92 millions de dollars (déduction faite des impôts applicables) tiré de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. Exclusion faite de ce gain, le bénéfice net sous-jacent a enregistré une croissance de 252 millions de dollars, ou 17 %. La progression marquée des prêts hypothécaires aux particuliers ainsi que des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers a été atténuée en partie par le recul de la marge sur intérêts. Les frais autres que d'intérêts ont été bien contrôlés, tandis que la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté en raison de la croissance des actifs des portefeuilles de prêts aux particuliers et de la hausse de la dotation à l'égard du portefeuille de prêts aux entreprises.

Opérations internationales

La division Opérations internationales a inscrit un bénéfice net de 1 186 millions de dollars, en baisse de 5 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La forte croissance des actifs des activités existantes et les apports provenant des entreprises acquises ont favorisé la progression du bénéfice. Toutefois, les résultats ont subi l'incidence défavorable des ajustements d'évaluation de même que les répercussions de la conversion des devises. De plus, les résultats de 2007 comprenaient un gain de 71 millions après impôts tiré de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté par suite de la croissance des actifs des portefeuilles de prêts aux particuliers, des acquisitions et de la hausse du taux de défaillance dans certains marchés.

Scotia Capitaux

La division Scotia Capitaux a connu un exercice difficile, son bénéfice net s'étant replié de 30 % pour s'établir à 787 millions de dollars en 2008. Cette diminution est principalement imputable aux charges relatives à certaines activités de transaction et aux ajustements d'évaluation découlant de la volatilité des marchés. Par ailleurs, les recouvrements d'intérêts et de pertes sur prêts ont reculé par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette baisse a été neutralisée en partie par la croissance vigoureuse des prêts et par les résultats sans précédent enregistrés au titre des regroupements d'entreprises de Scotia Waterous et des activités de transaction liées aux métaux précieux, aux titres à revenu fixe et au change.

D23 Réseau canadien
Bénéfice net

Bénéfice net
(en millions de dollars)

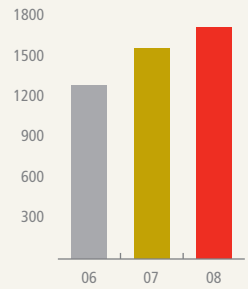

D24 Opérations internationales
Bénéfice net

Bénéfice net
(en millions de dollars)

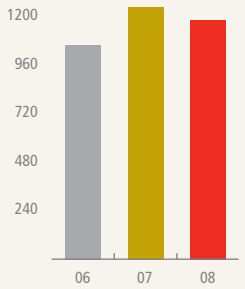

D25 Scotia Capitaux
Bénéfice net

Bénéfice net
(en millions de dollars)

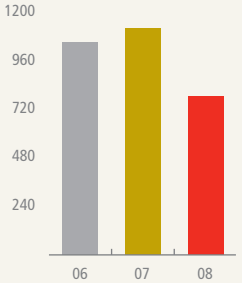

T23 Résultats financiers de 2008

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres[1]	**Total**
Revenu d'intérêts net[2]	4 324 $	3 315 $	1 120 $	(1 185)$	**7 574 $**
Autres revenus	2 174	1 282	707	139	**4 302**
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(399)	(236)	5	–	**(630)**
Frais autres que d'intérêts	(3 632)	(2 634)	(937)	(93)	**(7 296)**
Impôts sur le bénéfice/participation sans contrôle[2]	(743)	(541)	(108)	582	**(810)**
Bénéfice net	1 724 $	1 186 $	787 $	(557)$	**3 140 $**
Rendement des capitaux propres[3] (en pourcentage)	35,6 %	15,5 %	21,5 %	s.o.	**16,7 %**
Capital économique[3]	4 764 $	7 353 $	3 571 $	2 530 $	**18 218 $**
Actifs productifs moyens (en milliards de dollars)[3]	175 $	79 $	141 $	17 $	**412 $**

1) La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie du Groupe et d'autres redressements du siège social qui ne sont pas affectés à une unité d'exploitation. Les redressements du siège social comprennent l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt présentée dans le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts, les variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

3) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

s.o. sans objet

1 Réseau canadien

Réalisations en 2008

- Nous continuons de faire croître notre unité Gestion de patrimoine :
  - Nous avons conclu une entente visant l'achat d'une participation de 38 % dans CI Financial Income Fund, l'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada.
  - Nous avons doublé nos activités de courtage en ligne au Canada grâce à l'acquisition d'E*Trade Canada, numéro un dans son domaine.
- Nous créons des produits et des services novateurs :
  - Nous avons misé sur notre partenariat avec la LNH pour créer la carte VISA* HockeyScotia[MC] et le programme de Points-bonis HockeyScotia[MC].
  - Nous avons lancé le programme Déposez la monnaie, premier programme d'épargne du genre au Canada qui aide les clients à économiser chaque fois qu'ils utilisent leur carte de débit de la Banque.
- Nous nous efforçons d'accroître et d'aider notre clientèle formée de petites entreprises :
  - Nous avons lancé une carte VISA Or Scotia Passeport pour entreprise qui permet aux petites entreprises de maintenir séparées leurs dépenses d'entreprise et personnelles tout en gagnant de précieux points bonis.
  - Des spécialistes des petites entreprises de la Banque ont traversé le pays dans un véhicule récréatif spécialement équipé afin de faire connaître les outils, les ressources et les conseils uniques que nous offrons pour aider les propriétaires d'entreprises à accroître leurs activités.
- Nous attirons de nouveaux clients et travaillons à accroître la notoriété de nos marques :
  - Nous avons continué d'agrandir notre réseau de distribution dans les marchés à forte croissance en ouvrant 13 nouvelles succursales et en embauchant 171 employés travaillant avec le public.
  - Nous nous sommes associés à The Western Union Company pour offrir des services de virement de fonds internationaux aux clients de la Banque.

Priorités pour 2009

- Mettre l'accent sur les segments de marché clés.
- S'assurer de maintenir un levier d'exploitation positif en accroissant les revenus, en contrôlant les dépenses et en réalisant de nouvelles économies.
- Gérer le risque de façon prudente.
- Faire preuve de circonspection dans notre évaluation des investissements.
- Conserver notre solide position pour tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché.

Indicateurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- Bénéfice net
- Ratio de productivité et levier d'exploitation
- Ratio de pertes sur prêts
- Part de marché des principaux produits
- Acquisition de nouveaux clients
- Loyauté des clients
- Satisfaction des employés

Profil sectoriel

Le Réseau canadien offre une vaste gamme de services bancaires et de services de placement à plus de sept millions de clients partout au Canada par l'entremise d'un réseau de 1 016 succursales et de 2 943 GAB et grâce à des services bancaires par téléphone et par Internet.

Le Réseau canadien comprend trois principales unités :

- Les Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises offrent des prêts hypothécaires et d'autres types de prêts, des cartes de crédit, des services de placement et d'assurance ainsi que des produits bancaires courants destinés aux particuliers et aux petites entreprises.
- La Gestion de patrimoine propose un vaste éventail de produits et de services, notamment des services de courtage aux particuliers (discrétionnaires, non discrétionnaires et autogérés), des conseils en gestion de placements, des fonds communs de placement, des produits d'épargne, des services de planification financière, des services de planification liés aux fiducies et aux successions de même que des services de gestion privée aux clients aisés.
- Enfin, les Services aux entreprises fournissent une vaste gamme de produits aux moyennes et aux grandes entreprises, notamment des services bancaires ainsi que des services de gestion de trésorerie, de prêt et de crédit-bail.

Stratégie

Offrir de la valeur à nos clients et les aider à dégager une meilleure situation financière demeurent nos principales raisons d'être. La stratégie de croissance du Réseau canadien vise à accroître la part de marché et à stimuler une croissance durable et rentable des revenus grâce à la consolidation de nos relations avec les clients actuels dans le but de leur offrir davantage de services et d'attirer de nouveaux clients. Pour ce faire, nous prendrons appui sur nos forces au chapitre du service à la clientèle, sur nos produits et nos programmes novateurs ainsi que sur nos acquisitions et nos partenariats stratégiques conclus récemment.

Résultats financiers

Le Réseau canadien a affiché un bénéfice net de 1 724 millions de dollars en 2008, soit une progression de 160 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,6 %. Le Réseau canadien a généré 55 % du bénéfice net global de la Banque. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un gain de 92 millions de dollars (déduction faite des impôts applicables) tiré de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. Exclusion faite de ce gain, le bénéfice net sous-jacent a enregistré une croissance de 252 millions de dollars, ou 17 %. Les services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises, les services bancaires aux entreprises et la gestion du patrimoine ont tous enregistré d'excellents résultats.

Bilan

En 2008, les actifs moyens se sont accrus de 21 milliards de dollars, ou 14 %. Cette hausse a découlé de l'augmentation considérable du solde des prêts hypothécaires à l'habitation (compte non tenu des opérations de titrisation), augmentation qui s'est chiffrée à 14 milliards de dollars, ou 15 %. Par rapport à l'exercice précédent, la progression a également été importante dans les secteurs du crédit renouvelable aux particuliers et des autres prêts aux particuliers. La part de marché a donc affiché un gain de 10 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent au chapitre du total des prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises, y compris les acceptations, ont augmenté de 13 % par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les dépôts des particuliers et des petites entreprises ont grimpé de 10 milliards de dollars, ou 12 %, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du solde des dépôts à terme et par l'incidence de l'acquisition de la Banque Dundee. Ces résultats solides ont entraîné une amélioration de 61 points de base de notre part du marché des dépôts à terme des particuliers par rapport à celle de l'exercice précédent. Il s'agit là de la plus forte hausse enregistrée dans le secteur bancaire. Les dépôts des entreprises, y compris les comptes courants et les dépôts à terme autres que de particuliers, ont progressé de 3 %. Dans le segment de gestion du patrimoine, les actifs sous administration ont reculé de 2 % pour s'établir à 128 milliards de dollars, les baisses liées au marché ayant été partiellement compensées par des rentrées nettes d'actifs. Les actifs sous gestion ont affiché une croissance de 2 % pour atteindre 26 milliards de dollars.

Revenus

Le total des revenus s'est établi à 6 498 millions de dollars, ce qui traduit une amélioration de 395 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 469 millions de dollars pour atteindre 4 324 millions de dollars en raison de la forte croissance du volume des actifs et des dépôts. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une contraction de 5 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,46 %. Ce repli est principalement imputable à une réorientation vers des prêts hypothécaires à taux variables, dont le rendement est moins important, ainsi qu'au resserrement des exigences liées au financement de gros. Cette situation a été partiellement compensée par la baisse des taux du financement de gros.

Les autres revenus de l'exercice se sont chiffrés à 2 174 millions de dollars, en baisse de 74 millions de dollars, ou 3 %. Compte non tenu du gain de 111 millions de dollars lié à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007, les autres revenus ont augmenté de 37 millions de dollars, ou 2 %. Le rendement robuste des services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises et des services aux entreprises a été en partie annulé par le recul de 2 % des revenus de la Gestion de patrimoine attribuable à la conjoncture difficile du marché.

Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises

Le total des revenus s'est établi à 4 014 millions de dollars, ce qui signale une hausse de 262 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, exclusion faite du gain tiré de la restructuration de Visa. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 219 millions de dollars, ou 8 %, en raison de la forte progression de l'actif et des dépôts, malgré un resserrement de la marge. Compte non tenu du gain réalisé à la restructuration de Visa en 2007, les autres revenus ont augmenté de 43 millions de dollars, ou 5 %, sous l'effet de l'intensification des opérations de change, de la hausse des frais de service liés aux comptes de chèques et d'épargne par suite de l'augmentation des nouveaux comptes, ainsi que de la montée des revenus tirés des cartes de crédit, facteur reflétant l'augmentation des opérations sur cartes de crédit.

Services aux entreprises

Le total des revenus tirés des services bancaires aux entreprises a grimpé de 275 millions de dollars, ou 26 %, pour s'établir à 1 349 millions de dollars en 2008. Le revenu d'intérêts net a crû de 34 % par rapport à celui de l'exercice précédent, grâce

T24 Résultats financiers du Réseau canadien

(en millions de dollars)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net[1]	**4 324 $**	3 855 $	3 682 $
Autres revenus	**2 174**	2 248	1 935
Dotation à la provision pour pertes sur créances («DPPC»)	**(399)**	(295)	(279)
Frais autres que d'intérêts	**(3 632)**	(3 559)	(3 469)
Impôts sur le bénéfice[1]	**(743)**	(685)	(581)
Bénéfice net	**1 724 $**	1 564 $	1 288 $
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres («RCP»)	**35,6 %**	33,0 %	27,8 %
Productivité[1]	**55,9 %**	58,3 %	61,8 %
Marge nette sur intérêts («MNI»)[1]	**2,46 %**	2,51 %	2,70 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,23 %**	0,19 %	0,20 %
Points saillants du bilan (soldes moyens)			
Actifs productifs	**175 464**	153 695	136 420
Dépôts	**127 615**	116 012	107 370
Capital économique	**4 764**	4 699	4 602

1) Base de mise en équivalence fiscale.

D26 Total des revenus

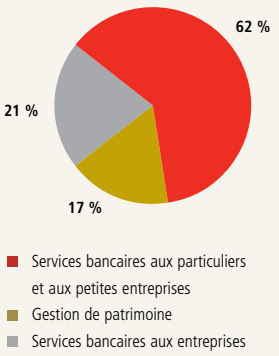

à la forte croissance des actifs et à l'augmentation de la marge. Les actifs moyens se sont accrus de 18 %, et la moyenne des dépôts, de 3 %. D'un exercice à l'autre, les autres revenus ont grimpé de 4 % pour s'établir à 328 millions de dollars.

Gestion de patrimoine

Le total des revenus a atteint 1 135 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent, en dépit des baisses marquées des marchés des titres de capitaux propres. Les revenus tirés des fonds communs de placement ont crû de 7 % grâce à des ventes nettes totalisant 1,5 milliard de dollars. Cette croissance, qui nous a permis d'élargir notre part de marché, est survenue essentiellement dans les fonds à long terme, qui sont plus rentables. Les revenus liés à la gestion privée ont augmenté de 6 %, ce qui reflète la hausse des honoraires de gestion de comptes par Scotia Cassels, des honoraires de succession et de fiducie de Trust Scotia et des honoraires de services bancaires privés. Les revenus de Placement direct ScotiaMcLeod ont grimpé de 24 % grâce surtout à l'acquisition d'E*Trade et de Trade Freedom. Les revenus tirés du courtage de plein exercice ont reculé de 8 % en raison surtout de la diminution du nombre de nouvelles émissions, de la baisse des commissions de courtage et des commissions de suivi sur les fonds communs de placement, reculs qui ont été compensés partiellement par l'augmentation des activités à services tarifés et des revenus d'assurance.

Frais autres que d'intérêts

En 2008, les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 632 millions de dollars, pour une légère hausse de 73 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux de l'exercice précédent. Cette augmentation tient surtout à l'acquisition de la Banque Dundee, d'Avantage Concessionnaire Scotia (auparavant «Travelers Leasing») et de TradeFreedom. Elle s'explique également par l'incidence des mesures visant à favoriser la croissance, notamment l'expansion du réseau de succursales, l'accroissement du personnel de vente et les majorations salariales normales en fonction du rendement. La diminution de la charge de rémunération à base de commissions et d'actions et des autres types de rémunération liée à la performance a en partie compensé la hausse des frais autres que d'intérêts.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 399 millions de dollars en 2008, soit une progression de 104 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Cette variation est attribuable à la hausse de la dotation à la provision liée aux portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers. En ce qui a trait aux prêts aux entreprises, la hausse tient surtout à quelques comptes, ainsi qu'à une augmentation relative aux services bancaires aux petites entreprises, alors qu'en 2007, les dotations à l'égard des prêts aux entreprises avaient été très faibles. L'augmentation des dotations à l'égard des prêts aux particuliers avait essentiellement trait à la croissance de l'actif d'Avantage Concessionnaire Scotia et aux portefeuilles de cartes de crédit, ces facteurs étant compensés en partie par l'augmentation des recouvrements parmi les autres prêts aux particuliers.

Perspectives

Nous prévoyons qu'en 2009, la croissance des actifs des services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises et aux entreprises fléchira, ce qui cadre avec l'actuel ralentissement de l'économie canadienne.

La marge sur intérêts devrait demeurer assez stable.

Il est prévu que la croissance des autres revenus reflétera la progression des comptes de dépôt, la hausse des revenus tirés des cartes de crédit et l'incidence des autres projets commerciaux. Les revenus de la Gestion de patrimoine tireront parti de notre récente acquisition d'E*Trade Canada, mais ils seront atténués par la faiblesse des marchés des titres de capitaux propres.

Nous prévoyons des hausses modestes de la dotation à la provision pour pertes sur prêts à l'égard des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises compte tenu de la dégradation de la conjoncture économique. Dans l'ensemble, le portefeuille de prêts aux particuliers est très bien protégé.

En 2009, nous nous attarderons plus particulièrement sur le contrôle des frais autres que d'intérêts.

D27 Revenus

(en millions de dollars)

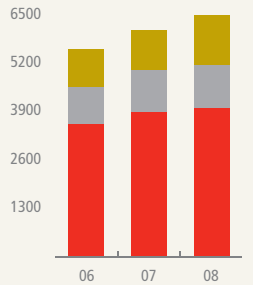

- Services bancaires aux entreprises
- Gestion de patrimoine
- Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises

D28 Forte croissance du volume des prêts

(en milliards de dollars)

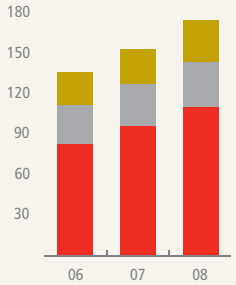

- Encours moyen des prêts et des acceptations aux entreprises
- Encours moyen des prêts aux particuliers[1] (compte non tenu des prêts hypothécaires à l'habitation)
- Encours moyen des prêts hypothécaires à l'habitation[2]

1) Compte tenu des services aux petites entreprises et de la gestion de patrimoine
2) Compte tenu des créances hypothécaires titrisées

D29 Gestion de patrimoine Actifs sous administration et actifs sous gestion

(en millions de dollars)

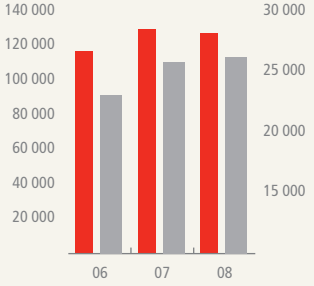

- Actifs sous administration (échelle de gauche)
- Actifs sous gestion (échelle de droite)

D30 Gestion de patrimoine Ventes nettes de fonds communs de placement

(en millions de dollars)

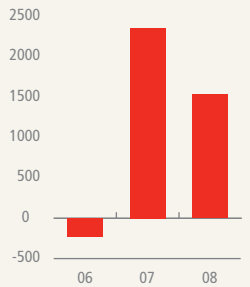

2

Opérations internationales

Réalisations en 2008

- Nous avons accru notre présence dans les secteurs des services aux clients aisés, du financement à la consommation et du micro-financement ainsi que des petites entreprises.
- Nous avons attiré 1,1 million de nouveaux clients en 2008.
- Nous avons continué d'agrandir notre réseau de distribution grâce aux activités suivantes :
  - ajout de plus de 90 succursales, dont 58 au Mexique;
  - mise sur pied de bureaux du Groupe de gestion privée à la Barbade et au Pérou afin d'accroître nos activités de gestion de patrimoine.
- Nous avons continué d'investir au Pérou, marché de croissance clé, au moyen des activités suivantes :
  - accroissement de notre participation dans Scotiabank Peru pour la porter à 98 %;
  - acquisition des activités de Banco del Trabajo au Pérou, ce qui permet à la Banque d'occuper le premier rang au pays au chapitre du financement à la consommation;
  - acquisition d'une participation de 47,5 % dans Profuturo, quatrième caisse de retraite privée en importance au Pérou.
- Nous avons élargi nos activités au Guatemala et en République dominicaine grâce à l'acquisition d'actifs choisis auprès de Grupo Altas Cumbres, du Chili.
- Nous avons créé une coentreprise avec la Bank of Beijing et avons fait l'acquisition d'une participation dans une société de gestion de fonds en Chine dans le but de mettre sur pied et de commercialiser une grande variété de fonds communs de placement.
- Notre engagement envers l'excellence de même que la satisfaction et la loyauté de notre clientèle ont une fois de plus été soulignés :
  - Le magazine *Latin Finance* a choisi la Banque comme banque de l'année pour 2008 en Jamaïque.
  - Le magazine *The Banker* a choisi la Banque comme banque de l'année pour 2008 au Canada, au Bélize, au Costa Rica, au Guyana, à Trinité-et-Tobago et aux îles Turks et Caicos.

Priorités pour 2009

- Lancer de nouvelles initiatives afin d'optimiser la rentabilité et la fidélisation des clients fortunés.
- Renforcer la gestion du risque de crédit en établissant une plateforme de gestion des comptes de particuliers et d'établissement des prix de classe mondiale.
- Maintenir un levier d'exploitation positif au moyen d'initiatives de contrôle des coûts.
- Stimuler les revenus autres que d'intérêts en mettant davantage l'accent sur les produits et les services tarifés, comme les assurances.
- Améliorer notre efficacité opérationnelle grâce à la mise à niveau de nos centres d'appels, de notre présence sur Internet et de notre SIG financier afin qu'ils respectent des normes de classe mondiale.
- Être à l'affût des acquisitions et des investissements opportuns.

Indicateurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- Croissance des revenus
- Rendement des capitaux propres
- Acquisition de nouveaux clients
- Ratio de productivité
- Ratio de pertes sur prêts

Profil sectoriel

Le secteur des Opérations internationales englobe les services bancaires aux particuliers et aux entreprises offerts par la Banque dans plus de 40 pays à l'extérieur du Canada, soit une présence à l'échelle internationale qu'aucun de nos concurrents canadiens ne possède. Plus de 47 000 employés, compte tenu de ceux des filiales et des sociétés affiliées, offrent une gamme complète de services financiers à plus de cinq millions de clients par l'intermédiaire d'un réseau de 1 850 succursales et bureaux et de 3 300 GAB, grâce à des services bancaires par téléphone et par Internet, grâce à des comptoirs de services bancaires en magasin et à un personnel de vente spécialisé. Nous exerçons nos activités dans les régions géographiques suivantes : les Antilles et l'Amérique centrale, le Mexique, l'Amérique latine et l'Asie.

Stratégie

La croissance du secteur des Opérations internationales résulte d'une combinaison de croissance interne et d'acquisitions. Nous stimulons la croissance interne des services bancaires aux particuliers en améliorant l'efficacité de nos équipes de vente en succursale, en perfectionnant nos centres de contact avec la clientèle et en rehaussant la capacité de nos services bancaires en ligne, en élargissant notre réseau de succursales et en embauchant du personnel de vente spécialisé. Notre croissance s'étend désormais au-delà de notre clientèle de détail traditionnelle puisque nous avons accru notre présence dans les secteurs des services aux clients aisés et du financement à la consommation. Notre croissance dans le secteur des services aux moyennes et grandes entreprises découle de notre capacité à tirer parti de la gamme complète de services et de l'expertise offertes par le Groupe Banque Scotia. Nous étendons également notre portée au-delà des produits et des services bancaires traditionnels afin d'asseoir notre présence dans les domaines de l'assurance et de la gestion de caisses de retraite.

Notre stratégie d'acquisition est principalement axée sur l'acquisition de sociétés de services financiers dans les marchés où nos exerçons déjà des activités. Nous avons par ailleurs recours à des acquisitions pour percer certains nouveaux marchés choisis.

Résultats financiers

En 2008, le bénéfice net des Opérations internationales s'est établi à 1 186 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Exclusion faite des charges de 128 millions de dollars relatives à des ajustements d'évaluation, du gain de 29 millions de dollars tiré du premier appel public à l'épargne à la Bourse du Mexique en 2008 et des gains de 71 millions de dollars provenant de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007, le bénéfice net a progressé de 106 millions, ou 9 %, en regard de celui de l'exercice précédent, malgré l'incidence négative à hauteur de 83 millions de dollars de la conversion des devises. Cet accroissement du bénéfice est essentiellement attribuable à nos activités au Pérou et en Asie de même qu'à notre acquisition au Chili. La croissance des prêts aux particuliers a également été considérable au Mexique, mais nos résultats dans ce pays ont subi les conséquences des pertes sur prêts plus importantes et de la hausse du taux d'imposition, le reste des pertes fiscales reportées prospectivement ayant été entièrement utilisé en 2007. Les Opérations internationales ont généré 38 % du bénéfice net global de la Banque et ont enregistré un rendement des capitaux propres de 15,5 %.

Bilan

Au cours de l'exercice, les actifs moyens ont augmenté de 20 % pour s'établir à 79 milliards de dollars, malgré l'incidence négative à hauteur de 6 % de la conversion des devises. Cette hausse s'explique par la croissance normale des activités et par nos acquisitions. La croissance sous-jacente de 8 milliards de dollars, ou 29 % des prêts aux entreprises liés aux activités existantes a eu lieu essentiellement en Asie, dans les Antilles et en Amérique centrale. De la même façon, la croissance solide des prêts aux particuliers, qui s'est chiffrée à 21 %, découlait des hausses respectives de 32 % et de 25 % des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires réalisées dans l'ensemble des Opérations internationales. La progression des dépôts à faible coût a aussi été élevée, à 11 %, car les soldes se sont accrus par suite des acquisitions et de la croissance des activités partout dans les Antilles, au Pérou et au Mexique.

Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 4 597 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 608 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, malgré l'incidence négative à hauteur de 239 millions de dollars de la conversion des devises.

Le revenu d'intérêts net de 2008 a été de 3 315 millions de dollars, soit 553 millions de dollars, ou 20 %, de plus que celui de l'exercice précédent, malgré l'incidence négative de la conversion des devises, à hauteur de 176 millions de dollars. La progression sous-jacente a résulté d'une forte croissance des prêts à l'échelle de la division, soit une hausse de 26 %, de même que de l'incidence de notre acquisition au Chili. La marge nette sur intérêts a quelque peu fléchi par rapport à celle de l'exercice précédent, la légère augmentation au Mexique et dans les Antilles ayant été contrebalancée par une baisse au Pérou.

Les autres revenus se sont accrus de 55 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent pour monter à 1 282 millions de dollars. Compte non tenu des gains réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007, des charges liées aux ajustements d'évaluation, du gain tiré du premier appel public à l'épargne à la Bourse du Mexique en 2008 et de l'incidence défavorable de la conversion des devises, la croissance a été robuste, s'établissant à 28 %. Cet accroissement est partiellement attribuable aux acquisitions au Chili, au Pérou, dans les Antilles et en Amérique centrale, à la hausse des gains sur les titres détenus à des fins autres que de transaction et à une croissance généralisée des revenus liés aux opérations.

Antilles et Amérique centrale

Le total des revenus s'est chiffré à 1 712 millions de dollars en 2008, pour une hausse de 46 millions de dollars, ou 3 %, en dépit de l'incidence négative de la conversion des devises et des gains réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007.

Le revenu d'intérêts net pour 2008 s'est chiffré à 1 289 millions de dollars, soit 96 millions de dollars, ou 8 %, de plus que celui de l'exercice précédent, ou 17 % de plus compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises. L'augmentation sous-jacente a résulté de la croissance de l'actif à l'échelle de la région, à savoir une hausse de 12 % des prêts aux entreprises, de 31 % des prêts sur cartes de crédit et de 21 % des prêts hypothécaires.

Les autres revenus ont fléchi de 50 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent pour atteindre 423 millions de dollars. Ces résultats tiennent compte de l'incidence défavorable de la conversion des devises, qui s'est chiffrée à 27 millions de dollars, et de gains de 63 millions de dollars réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007. La hausse sous-jacente de 8 % est attribuable aux acquisitions, à la variation favorable de la juste valeur de certains instruments financiers et aux augmentations des frais liés aux cartes de crédit et aux services bancaires aux particuliers.

Mexique

Le total des revenus s'est chiffré à 1 381 millions de dollars en 2008, ce qui constitue une hausse de 15 millions de dollars, ou 1 % en comparaison de celui de l'exercice précédent. Ces résultats tiennent compte de l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 70 millions de dollars et des gains de 19 millions de dollars réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 903 millions de dollars en 2008, pour une augmentation de 15 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable à hauteur de 45 millions de dollars de la conversion des devises. L'augmentation sous-jacente s'explique par une forte progression des prêts aux particuliers, les soldes de cartes de crédit ayant grimpé de 32 % et les prêts hypothécaires s'étant accrus de 29 %. La marge nette sur intérêts s'est aussi accrue en regard de celle de 2007, en raison d'un changement dans la composition des actifs.

T25 Résultats financiers des Opérations internationales

(en millions de dollars)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net[1]	**3 315 $**	2 762 $	2 306 $
Autres revenus	**1 282**	1 227	939
Dotation à la provision pour pertes sur créances («DPPC»)	**(236)**	(101)	(60)
Frais autres que d'intérêts	**(2 634)**	(2 279)	(1 927)
Impôts sur le bénéfice/participation sans contrôle[1]	**(541)**	(359)	(196)
Bénéfice net	**1 186 $**	1 250 $	1 062 $
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres («RCP»)	**15,5 %**	19,5 %	23,4 %
Productivité[1]	**57,3 %**	57,1 %	59,4 %
Marge nette sur intérêts («MNI»)[1]	**4,17 %**	4,18 %	4,15 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,44 %**	0,25 %	0,18 %
Points saillants du bilan (soldes moyens)			
Actifs productifs	**79 403**	66 146	55 510
Dépôts	**45 438**	48 959	41 309
Capital économique	**7 353**	6 322	4 500

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Les autres revenus sont demeurés inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, le gain tiré du premier appel public à l'épargne à la Bourse du Mexique au cours de l'exercice considéré ayant été contrebalancé par l'incidence négative des gains réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale en 2007 et par l'incidence de la conversion des devises. La croissance des honoraires perçus des particuliers et des autres revenus liés aux opérations a été contrebalancée par une diminution des revenus tirés des services bancaires d'investissement et des services bancaires aux entreprises.

Amérique latine, Asie et autres

Le total des revenus s'est chiffré à 1 504 millions de dollars en 2008, ce qui signifie une hausse de 547 millions de dollars comparativement à celui de l'exercice précédent, laquelle hausse est essentiellement attribuable aux acquisitions réalisées au Chili, au Pérou et en Asie. Le reste de la hausse provient principalement d'une croissance généralisée très forte des prêts, notamment une hausse de 63 % du gain au titre des prêts aux entreprises, de même qu'à la progression des revenus tirés des services bancaires d'investissement et des gains sur les titres détenus à des fins autres que de transaction. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par une baisse des autres revenus en Asie, en raison de charges liées à des ajustements d'évaluation et de l'incidence négative de la conversion des devises.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 2 634 millions de dollars en 2008, affichant ainsi une hausse de 355 millions de dollars, ou 16 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. Cette progression a tenu compte de l'incidence favorable de la conversion des devises, au montant de 114 millions de dollars, et d'une augmentation de 189 millions de dollars attribuable aux acquisitions. Le reste de la croissance a découlé de l'augmentation des charges de rémunération, ce qui reflète l'essor des activités et l'ouverture de nouvelles succursales, de l'augmentation des frais de communication et de traitement par suite de la croissance du volume, ainsi que de la hausse des frais liés aux cartes de crédit, des frais de litige et des frais de publicité.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 236 millions de dollars en 2008, en hausse de 135 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Les portefeuilles de prêts aux particuliers du Mexique, du Pérou et des Antilles et, dans une moindre mesure, de la Chine, ont enregistré une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances imputable essentiellement à la croissance des actifs, aux acquisitions et à l'augmentation des situations de défaillance dans certains marchés. Le portefeuille de prêts aux entreprises des Opérations internationales a continué de tirer parti de niveaux de reprises de provisions et de recouvrements nets semblables à ceux de l'exercice précédent.

L'accent accru mis sur le segment du financement à la consommation dans plusieurs marchés, notamment au Pérou et au Chili, a contribué à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts. Toutefois, ces segments génèrent de meilleurs rendements.

Perspectives

Nous prévoyons qu'en 2009, la croissance des actifs se modérera dans toutes les régions en raison du ralentissement économique observé à l'échelle mondiale. Cependant, les revenus devraient continuer de progresser puisque nous bénéficierons d'une forte croissance des actifs en 2008, de l'accroissement des écarts sur prêts et de notre orientation continue sur l'essor des revenus tirés des services tarifés.

La gestion de la qualité du crédit représentera un enjeu crucial en 2009. La dotation à la provision pour pertes sur créances augmentera, particulièrement en ce qui a trait à nos portefeuilles de prêts aux particuliers d'Amérique latine. En outre, les recouvrements au sein des portefeuille de prêts aux entreprises diminueront. Toutefois, il est prévu que la qualité du crédit demeurera relativement conforme aux niveaux de tolérance au risque, puisque nous devrions tirer parti des recouvrements accrus et de l'incidence du resserrement des normes relatives à l'octroi de crédit opéré au début du cycle.

Bien qu'il soit prévu que les charges augmenteront en 2009 du fait des acquisitions, de l'inflation et de la poursuite de certaines initiatives, la croissance sera gérée de près.

D31 Total des revenus

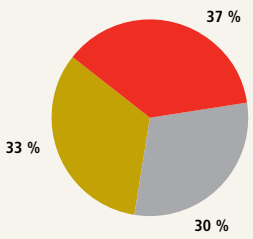

- Amérique latine, Asie et autres
- Mexique
- Antilles et Amérique centrale

D32 Croissance des revenus

(en millions de dollars)

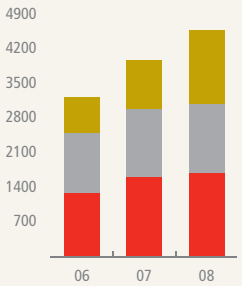

- Amérique latine, Asie et autres
- Mexique
- Antilles et Amérique centrale

D33 Forte croissance du volume des prêts

(en milliards de dollars)

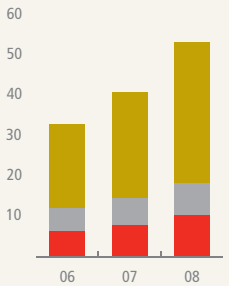

- Encours moyen des prêts et des acceptations aux entreprises
- Encours moyen des prêts aux particuliers (compte non tenu des prêts hypothécaires à l'habitation)
- Encours moyen des prêts hypothécaires à l'habitation[1)]

1) Compte tenu des créances hypothécaires titrisées.

D34 Total de l'actif

(en milliards de dollars)

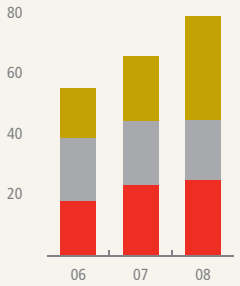

- Amérique latine, Asie et autres
- Mexique
- Antilles et Amérique centrale

3

Scotia Capitaux

Réalisations en 2008

- Un sondage mondial réalisé en 2008 par le magazine *International Securities Finance* a attribué à l'équipe spécialisée dans le prêt de titres de Scotia Capitaux le premier rang au chapitre du service dans le contexte de la récente crise du crédit.
- Pour la quatrième année d'affilée, Scotia Capitaux a été nommée la meilleure banque pour les opérations de change au Canada par la revue *Global Finance*.
- ScotiaMocatta est désormais membre de la Bourse de l'or de Shanghai, ce qui en fait la première succursale d'une banque étrangère à obtenir ce privilège.
- Scotia Capitaux a reçu deux prix du magazine *Project Finance*, l'un pour le contrat nucléaire de l'année en Amérique du Nord et l'autre pour le contrat d'acquisition de l'année en Amérique du Nord.

Les opérations d'importance réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- Scotia Capitaux a agi en qualité de coconseiller financier auprès du conseil de Corporation Hélicoptère CHC dans le cadre de la vente, au coût de 3,7 milliards de dollars, de CHC à First Reserve Corporation, société de capital-investissement de premier plan du secteur de l'énergie.
- Scotia Capitaux a été cosyndicataire dans le cadre d'un placement à tranches multiples de 1,3 milliard de dollars américains d'obligations garanties par nantissement de titres de la National Rural Utilities Cooperative Finance Corporation. L'opération est le plus grand placement d'obligations dont Scotia Capitaux a été le chef de file jusqu'à présent, pour ce qui est de la valeur en dollars américains.

Priorités pour 2009

- Continuer de gérer les risques de façon prudente, particulièrement les risques de crédit et de marché.
- Mettre en œuvre notre stratégie sectorielle en accroissant notre clientèle à l'échelle mondiale dans des industries et des secteurs précis comme l'industrie pétrolière et gazière, l'industrie minière et le secteur de l'énergie de même qu'auprès des investisseurs institutionnels.
- Continuer d'accroître notre capacité de prestation de services dans la région de l'ALENA, capacité qui constitue un important atout concurrentiel.
- Accroître notre part de marché en nous appuyant sur notre infrastructure élargie et bonifiée.
- Améliorer nos activités liées aux actions (ventes, transaction, recherche et souscription).
- Travailler plus étroitement avec les Opérations internationales afin d'optimiser l'offre de produits et services de gros aux clients hors des principaux marchés géographiques de Scotia Capitaux.

Indicateurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- Croissance des revenus
- Rentabilité des services fournis aux clients (rendement du capital économique)
- Augmentation des ventes croisées
- Ratio des pertes sur prêts
- Ratio de productivité
- Valeur à risque

Profil sectoriel

Scotia Capitaux constitue la branche services bancaires de gros du Groupe Banque Scotia. Nous offrons une vaste gamme de produits à une clientèle composée de grandes sociétés, d'administrations publiques et d'investisseurs institutionnels. Prêteur et courtier en valeurs mobilières fournissant des services complets au Canada et au Mexique, Scotia Capitaux offre un large éventail de produits aux États-Unis. Nous offrons également des produits et des services choisis dans des marchés à créneaux d'Europe et d'Asie.

Scotia Capitaux consent des prêts aux grandes sociétés, offre des services-conseils en matière de souscription d'actions et de fusions-acquisitions et fournit des produits et services liés aux marchés des capitaux comme des titres à revenu fixe, des produits dérivés, des services de courtage de premier ordre, des produits de placement pour les particuliers de même que des services de titrisation, des services de change, la vente de titres, la transaction et la recherche financière et, par l'intermédiaire de ScotiaMocatta, des opérations sur métaux précieux.

Stratégie

Notre stratégie demeure axée sur la croissance des revenus et la réalisation d'un bon rendement des capitaux propres dans le cadre d'une gestion prudente des risques. Nous nous attendons à ce que l'essor de nos revenus résulte de l'établissement de relations avec de nouveaux clients, de la mise en place de notre capacité mondiale de prestation de services dans des secteurs précis, de l'accroissement de la pénétration auprès de la clientèle composée d'investisseurs institutionnels et de l'exploitation de notre plateforme relative aux pays de l'ALENA.

Résultats financiers

En 2008, Scotia Capitaux a déclaré un bénéfice net de 787 millions de dollars, en baisse de 30 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement sous-jacent a cependant été robuste compte tenu de la conjoncture du marché. Au cours de l'exercice, Scotia Capitaux a inscrit des charges de 632 millions de dollars (382 millions de dollars après impôts) relativement à certaines activités de transaction et à certains ajustements d'évaluation. Les revenus ont fléchi de 25 % surtout à cause de l'incidence de ces charges. La conjoncture du marché a toutefois également permis de saisir des occasions rentables, notamment en ce qui concerne certaines opérations précises. Des rendements sans précédent ont d'ailleurs été enregistrés par nos activités liées au change, aux métaux précieux et aux titres à revenu fixe de même que par les activités de Scotia Waterous, et les portefeuilles de prêts ont affiché une croissance de leurs revenus. Cette situation a atténué le recul des revenus des autres secteurs résultant de la conjoncture difficile du marché et souligne la vigueur et la diversité de nos activités.

L'exposition aux pertes sur créances est, en règle générale, demeurée favorable même si le montant net des recouvrements de pertes sur prêts et d'intérêts a été largement inférieur à celui de l'exercice précédent. À 22 %, le rendement des capitaux propres a été moindre que celui de l'exercice précédent. L'apport de Scotia Capitaux à l'ensemble des résultats de la Banque a été de 25 %.

Bilan

Le total des actifs moyens a augmenté de 8 % par rapport à celui de l'exercice précédent et s'est ainsi chiffré à 164 milliards de dollars. La moyenne des prêts et acceptations aux sociétés a grimpé de 7,2 milliards de dollars, ou 24 %, s'établissant à 37,9 milliards de dollars. Cette forte hausse a été réalisée aux États-Unis, en Europe et au Canada. De plus, les titres détenus à des fins de transaction et les prêts ont progressé de 2 milliards de dollars, et ce, afin de soutenir les activités des clients et les occasions de transaction.

Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 1 827 millions de dollars, ce qui traduit une diminution de 25 % par rapport à celui de l'exercice précédent, diminution qui est imputable essentiellement aux charges susmentionnées. Les revenus ont fléchi dans les secteurs Marchés des capitaux mondiaux et Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux.

Le revenu d'intérêts net a été de 1 120 millions de dollars, soit une baisse de 3 % qui s'explique essentiellement par la diminution des intérêts provenant des activités de transaction et des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux. Cette diminution a été compensée en partie par la forte montée des intérêts générés par les portefeuilles de prêts. Les autres revenus ont chuté de 45 % pour se chiffrer à 707 millions de dollars, sous l'effet de la baisse des revenus de transaction de même que des charges liées à certaines activités de transaction et à certains ajustements d'évaluation, comme il est expliqué ci-dessus. Par ailleurs, la baisse des revenus tirés des services bancaires d'investissement a été contrebalancée en partie par la hausse des commissions de crédit.

Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux

Le total des revenus a diminué de 32 % comparativement à celui de l'exercice précédent et s'est chiffré à 806 millions de dollars. Cette baisse traduit principalement la dépréciation à la juste valeur de TCFG dans le portefeuille américain. Le revenu d'intérêts n'a progressé que de 3 %, car la forte hausse des actifs et des écarts de taux sur tous les marchés de prêts a été pratiquement annulée par le recul des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux. Les commissions de montage de prêts ont également augmenté. Les autres revenus ont fortement fléchi depuis l'exercice précédent, ce qui reflète les dépréciations dont il a été question ci-dessus. Les commissions au titre des nouvelles émissions et les honoraires de consultation ont reculé en raison du ralentissement des activités sur les marchés, bien que Scotia Waterous ait affiché un record au chapitre des honoraires de consultation. Les commissions de crédit se sont accrues, ce qui a découlé en partie de l'essor des commissions sur acceptations au Canada.

Marchés des capitaux mondiaux

Le total des revenus s'est chiffré à 1 021 millions de dollars, soit un recul de 18 % par rapport à celui de l'exercice

T26 Résultats financiers de Scotia Capitaux

(en millions de dollars)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net[1]	**1 120 $**	1 160 $	951 $
Autres revenus	**707**	1 290	1 437
Reprise sur (dotation à) la provision pour pertes sur créances («DPPC»)	**5**	101	63
Frais autres que d'intérêts	**(937)**	(1 013)	(955)
Impôts sur le bénéfice[1]	**(108)**	(413)	(443)
Bénéfice net	**787 $**	1 125 $	1 053 $
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres («RCP»)	**21,5 %**	29,0 %	31,3 %
Productivité[1]	**51,3 %**	41,3 %	40,0 %
Marge nette sur intérêts («MNI»)[1]	**0,68 %**	0,76 %	0,73 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations[2]	**(0,01) %**	(0,33) %	(0,25) %
Points saillants du bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	**163 664**	152 285	129 825
Actifs productifs	**140 570**	138 793	116 598
Prêts et acceptations	**69 991**	63 691	51 723
Titres	**63 716**	69 557	61 655
Capital économique	**3 571**	3 841	3 349

1) Base de mise en équivalence fiscale.
2) Pour les Services bancaires aux sociétés seulement.

D35 Total des revenus

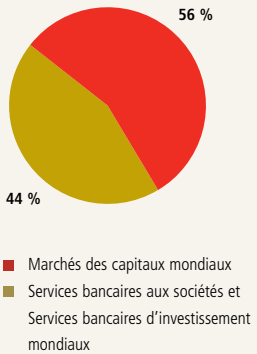

précédent. Ce repli est attribuable, entre autres choses, à la charge de 171 millions de dollars qui a été imputée aux revenus de transaction au quatrième trimestre relativement à la faillite de Lehman Brothers et à la comptabilisation, en 2007, de pertes de 135 millions de dollars sur les instruments de crédit structuré et d'un gain de 43 millions de dollars à la vente des activités liées aux indices obligataires. Le revenu d'intérêts provenant des activités de transaction a diminué de 10 % en raison principalement de la baisse du revenu de dividende exonéré d'impôts. Les autres revenus ont fléchi de 26 %, malgré les revenus sans précédent qu'ont inscrits les divisions du change, des métaux précieux et des titres à revenu fixe. Outre les éléments mentionnés ci-dessus, les revenus tirés des instruments dérivés ont baissé, et les transactions sur titres de capitaux propres ont engendré des pertes.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 937 millions de dollars en 2008, en baisse de 8 % par rapport à ce qu'ils étaient à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable en grande partie à la réduction considérable de la rémunération liée à la performance. La baisse a été contrebalancée partiellement par l'augmentation des dépenses liées à la technologie visant à soutenir nos activités. En outre, les coûts liés aux prestations de retraite et autres avantages, les frais de déplacement et de prospection, les honoraires professionnels et les impôts sur le capital ont fléchi.

Qualité du crédit

Scotia Capitaux a enregistré des recouvrements nets de pertes sur prêts de 5 millions de dollars en 2008, comparativement à 101 millions de dollars en 2007. En 2008, les recouvrements ont été effectués essentiellement dans les portefeuilles canadien, américain et européen et ont été partiellement contrebalancés par deux nouvelles dotations aux provisions.

Perspectives

En 2009, le contexte d'exploitation de Scotia Capitaux sera touché par la détérioration de la conjoncture économique et par la volatilité observée sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale.

Dans le secteur Marchés des capitaux mondiaux, bien que la demande visant certaines activités de transaction pourrait être limitée, la conjoncture du marché devraient également fournir de bonnes occasions de croissance.

Dans le secteur Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux, nous pourrions constater des améliorations au chapitre des activités d'émission de titres de capitaux propres et de consultation en fusions-acquisitions. Nous devrions également bénéficier de l'amélioration des prix et des modalités des nouveaux prêts. La dotation à la provision pour pertes sur créances devrait augmenter en raison de la faiblesse actuelle de l'économie et du niveau peu élevé des recouvrements. En dépit de cette hausse, nous prévoyons tirer parti de la réorientation du portefeuille de prêts au cours des dernières années vers une plus grande proportion de clients jouissant d'une cote de première qualité.

Dans ce contexte, nous assurerons une gestion serrée des frais d'exploitation.

D36 Revenu tiré des Services bancaires aux sociétés et Services bancaires d'investissement mondiaux

(en millions de dollars)

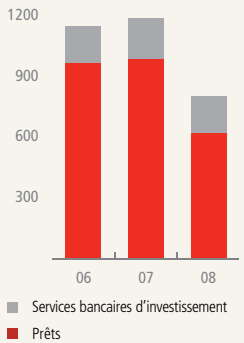

D37 Revenu tiré des marchés des capitaux

(en millions de dollars)

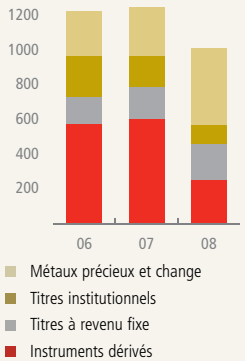

D38 Bonne croissance de l'actif

(en milliards de dollars)

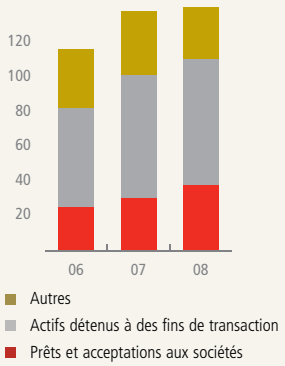

Autres

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe et d'autres éléments se rapportant au siège social qui ne sont pas attribués à un secteur d'activité.

Résultats financiers

La perte du secteur Autres s'est établie à 557 millions de dollars en 2008, contre un bénéfice net de 106 millions de dollars en 2007.

Le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts tiennent compte de l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôts. Ce montant est inclus dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 416 millions de dollars en 2008, contre 531 millions de dollars l'exercice précédent.

Revenus

Le revenu d'intérêts net du secteur Autres a été d'un montant négatif de 1 185 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un montant négatif de 679 millions de dollars en 2007. Ce recul s'explique par les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché relatives à certains produits dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces pertes devraient se résorber sur la durée de vie des couvertures (se reporter à la rubrique «Éléments dignes d'intérêt» à la page 24).

En outre, il s'est produit une augmentation des coûts associés à la gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque, notamment une hausse des primes de liquidité du marché de financement de gros.

Les autres revenus, qui ont atteint 139 millions de dollars, ont reculé de 488 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est principalement imputable à la réduction des gains sur les titres détenus à des fins autres que de transaction. En outre, des ajustements d'évaluation totalisant 280 millions de dollars ont été enregistrés en 2008, alors qu'en 2007, un montant de 56 millions de dollars avait été inscrit (se reporter à la rubrique «Éléments dignes d'intérêt» à la page 24). Ces baisses ont été compensées en partie par la progression des revenus tirés des opérations de titrisation.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 93 millions de dollars, enregistrant une baisse de 50 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette baisse est en grande partie attribuable à la diminution des frais de litige et des charges liées aux biens immobiliers.

Qualité du crédit

En 2007, la dotation à la provision pour pertes sur créances comprenait une réduction de 25 millions de dollars de la provision générale. Aucune réduction de cette nature n'a eu lieu en 2008.

Charge d'impôts

La charge d'impôts a tenu compte de l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôts, qui a reculé de 115 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent.

Perspectives

L'augmentation du coût des liquidités et la hausse relative des frais liés à la couverture du risque de taux d'intérêt de la Banque dans les marchés de gros devraient avoir une incidence sur le revenu d'intérêts net. Nous prévoyons que les revenus tirés des activités de titrisation se maintiendront et que les gains sur les titres détenus à des fins autres que de transaction reculeront.

T27 **Résultats financiers du secteur Autres**

(en millions de dollars)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net[1]	**(1 185) $**	(679) $	(531) $
Autres revenus	**139**	627	489
Reprise sur (dotation à) la provision pour pertes sur créances	**–**	25	60
Frais autres que d'intérêts	**(93)**	(143)	(92)
Impôts sur le bénéfice[1]	**582**	276	250
Bénéfice net	**(557) $**	106 $	176 $

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Gestion du risque

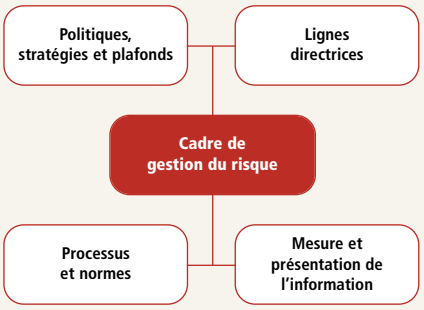

Survol

Le risque est présent, à divers degrés, dans toutes les activités commerciales d'une institution financière, de sorte qu'une gestion efficace du risque est fondamentale au succès de la Banque. La gestion du risque vise essentiellement à faire en sorte que l'issue des activités comportant un risque soit prévisible et qu'elle corresponde aux objectifs et au seuil de tolérance de la Banque. Elle vise également à assurer qu'un bon équilibre existe entre le risque et l'avantage en vue de maximiser les résultats pour les actionnaires.

Afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques associés aux activités commerciales qu'elle mène, la Banque mise sur un cadre de gestion du risque élaboré. Les risques auxquels la Banque est exposée se classent dans au moins l'une des catégories suivantes :

1. Risque de crédit
2. Risque de marché
3. Risque d'illiquidité
4. Risque opérationnel
5. Risque de réputation
6. Risque environnemental

Gouvernance du risque

La structure de gouvernance du risque de la Banque s'appuie d'abord sur la supervision effectuée par le conseil d'administration, de façon directe ou par l'intermédiaire de ses comités. Le conseil reçoit régulièrement des mises à jour sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée et il approuve les principales politiques et stratégies et les principaux plafonds liés aux risques. Le service de vérification interne de la Banque présente au conseil des rapports indépendants (par l'intermédiaire du Comité de vérification et de révision) portant sur l'efficacité de la structure de gouvernance du risque et le cadre de gestion du risque.

Le groupe Gestion du risque global de la Banque est chargé de concevoir et de mettre en application le cadre de gestion du risque de cette dernière et il est indépendant des unités d'exploitation de la Banque. Le cadre de gestion du risque est intégré à la stratégie et aux processus de planification des activités de la Banque. Son efficacité est rehaussée par la participation active du conseil d'administration, des hauts dirigeants et des cadres hiérarchiques des secteurs d'activité au processus de gestion du risque.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à la haute direction, et plus particulièrement au chef de la direction, sous la supervision du conseil d'administration. Le chef, Risque de la Banque relève du chef de la direction, mais il possède un accès indépendant au conseil.

Le diagramme de la page 63 présente la structure de gouvernance.

En juillet 2008, le comité sur les meilleures pratiques du marché de l'Institut de finances internationales a publié son rapport final portant sur la façon de corriger les lacunes des pratiques commerciales et des structures de marché qui pourraient avoir joué un rôle dans les perturbations observées en 2007 et en 2008 sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La Banque procède à une autoévaluation tenant compte des recommandations contenues dans ce rapport et elle présentera ses conclusions au conseil d'administration lorsque cette autoévaluation sera achevée.

Cadre de gestion du risque

Le cadre de gestion du risque de la Banque comporte quatre principales composantes comme l'illustre le diagramme ci-dessus.

Chaque composante du cadre de gestion du risque est revue périodiquement et mise à jour afin qu'elle soit adéquate en regard des activités comportant un risque et qu'elle soit appropriée aux activités et aux stratégies financières de la Banque.

Ce cadre de gestion du risque s'applique également aux principales filiales de la Banque. Ces filiales ont en place des programmes de gestion du risque qui sont conformes à tous les égards importants au cadre de gestion du risque de la Banque. Leur mise en application peut toutefois différer de celle du cadre de la Banque. Lorsqu'elle procède à de nouvelles acquisitions, ou lorsque le contrôle d'une filiale a récemment été établi, la Banque évalue les programmes de gestion du risque déjà en place et, au besoin, elle élabore un plan d'action pour les améliorer dans les plus brefs délais.

Politiques, stratégies et plafonds

Les politiques et les stratégies définissent la culture de la Banque en matière de gouvernance et de gestion du risque à l'égard des activités comportant un risque. Elles fournissent également des lignes directrices aux secteurs d'activité et aux responsables de la gestion du risque en établissant des cibles à moyen et à long terme qui déterminent la tolérance de la Banque au risque. Ces cibles servent quant à elles à fixer des plafonds et à établir des directives sur le type d'activités comportant un risque que la Banque est prête à entreprendre pour atteindre ses objectifs stratégiques et financiers. En outre, les politiques sont élaborées en fonction des exigences des organismes de réglementation et tiennent compte des vues du conseil d'administration et des hauts dirigeants.

Les plafonds visent deux objectifs. Premièrement, les plafonds contrôlent les activités comportant un risque dans le respect du seuil de tolérance établi par le conseil d'administration et les hauts dirigeants. Deuxièmement, les plafonds établissent la responsabilité en ce qui a trait aux tâches clés à effectuer dans le cadre d'opérations comportant des risques et ils établissent le niveau ou les conditions selon lesquels les opérations doivent être approuvées ou exécutées.

Lignes directrices

Les lignes directrices constituent les directives fournies pour la mise en œuvre des politiques mentionnées précédemment. Généralement, elles décrivent les types de facilités, l'ensemble des risques auxquels les facilités exposent la Banque ainsi que les conditions dans lesquelles la Banque est prête à mener ses activités. Elles peuvent être modifiées à l'occasion en raison des conditions du marché ou d'autres circonstances. Les activités comportant un risque qui ne suivent pas les lignes directrices sont habituellement approuvées par les Comités de crédit principaux de la Banque, par son Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques ou par son Comité des politiques en matière de risque.

Processus et normes

Les processus constituent les activités associées à l'identification, à l'évaluation, à la documentation et la gestion des risques de même qu'à la communication d'information connexe. Les normes établissent l'étendue et la qualité de l'information requise nécessaire à la prise de décision et les attentes en ce qui a trait à la qualité de l'analyse et de la présentation.

Structure de gouvernance du risque de la Banque

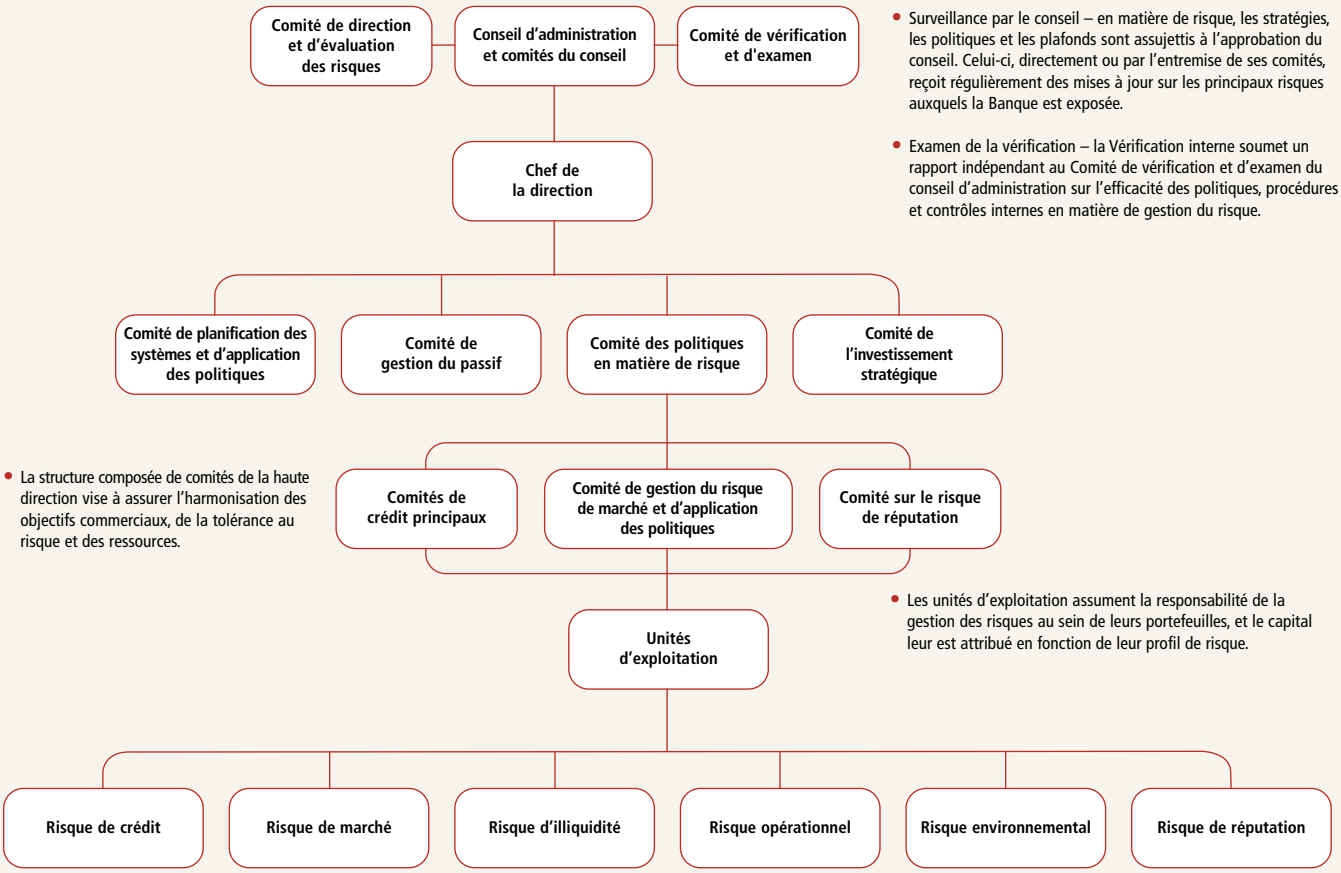

- Surveillance par le conseil – en matière de risque, les stratégies, les politiques et les plafonds sont assujettis à l'approbation du conseil. Celui-ci, directement ou par l'entremise de ses comités, reçoit régulièrement des mises à jour sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée.
- Examen de la vérification – la Vérification interne soumet un rapport indépendant au Comité de vérification et d'examen du conseil d'administration sur l'efficacité des politiques, procédures et contrôles internes en matière de gestion du risque.
- La structure composée de comités de la haute direction vise à assurer l'harmonisation des objectifs commerciaux, de la tolérance au risque et des ressources.
- Les unités d'exploitation assument la responsabilité de la gestion des risques au sein de leurs portefeuilles, et le capital leur est attribué en fonction de leur profil de risque.

Comités de direction

Le Comité des politiques en matière de risque examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis se prononce sur les problèmes en matière de risque que les Comités de crédit principaux, le Comité de gestion du risque de marché et le Comité sur le risque de réputation lui soumettent.

Le Comité de gestion du passif fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque d'illiquidité et du risque de financement ainsi qu'aux décisions liées aux portefeuilles détenus aux fins de transaction et de placement.

Le Comité de l'investissement stratégique examine et approuve l'ensemble des acquisitions, des placements et des mesures stratégiques éventuels qui nécessitent une mobilisation importante du capital de la Banque.

Le Comité de planification des systèmes et d'application des politiques examine et approuve les mesures commerciales d'importance qui touchent les systèmes et les installations informatiques qui excèdent les plafonds approuvés par les dirigeants désignés.

Comités de la haute direction

Les Comités de crédit principaux sont responsables de l'octroi de crédit aux grandes et moyennes entreprises, à l'intérieur des plafonds prescrits, et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices pour la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales et clientèles grandes entreprises. De plus, des comités distincts de la haute direction autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux particuliers et aux petites entreprises.

Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques supervise et fixe les normes régissant les processus de la Banque en matière de gestion du risque de marché et d'illiquidité, notamment en ce qui a trait à l'examen et à l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux principales activités de transaction et de trésorerie de la Banque.

Le Comité sur le risque de réputation examine les activités commerciales, les mesures, les produits ou les opérations qui lui sont présentés par les secteurs d'activité ou les comités de gestion du risque, et il recommande ou non leur mise en application, à la lumière d'une évaluation du risque de réputation, afin de s'assurer que la Banque agit dans le respect de la loi et des normes de probité professionnelle les plus élevées et qu'elle est perçue comme agissant ainsi.

Mesure, surveillance et présentation

Les outils de mesure quantifient le risque pour tous les produits et secteurs d'activité et ils servent, notamment, à déterminer l'exposition au risque. Il incombe au groupe Gestion du risque global de concevoir et de maintenir une gamme appropriée de tels outils afin de soutenir les activités des divers secteurs d'activité et d'appuyer l'évaluation du capital économique à l'échelle de la Banque.

La Banque surveille régulièrement son exposition au risque afin de s'assurer qu'elle exerce ses activités commerciales dans le respect des plafonds autorisés et des lignes directrices. Toute dérogation à ces plafonds ou à ces lignes directrices est signalée à la haute direction, aux comités responsables des politiques ou au conseil d'administration, selon les plafonds ou les lignes directrices en cause. La Banque utilise également des programmes d'essais dans des conditions critiques selon les divers risques et à l'échelle de la Banque afin d'évaluer l'incidence éventuelle sur son bénéfice et son capital.

En outre, des outils de présentation sont nécessaires afin de regrouper les mesures du risque pour tous les produits et secteurs d'activité aux fins du respect des politiques, des plafonds et des lignes directrices et de l'établissement d'un mécanisme visant la communication du nombre, des types et des niveaux de sensibilité des divers risques liés aux portefeuilles. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants utilisent ces renseignements dans le but de comprendre le profil de risque de la Banque et le rendement des portefeuilles. Une description complète mais sommaire du profil de risque de la Banque et du rendement des portefeuilles en regard des objectifs fixés est présentée chaque trimestre au Comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration.

La Vérification interne surveille l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes en matière de gestion du risque par l'entremise d'évaluations périodiques de la conception et de l'efficacité des processus de désignation, de mesure, de gestion, de surveillance et de présentation des risques.

Bâle II

L'accord de Bâle II sur le capital réglementaire régit les exigences minimales en matière de capital réglementaire afin de couvrir trois grandes catégories de risque, soit le risque de crédit, le risque opérationnel et le risque de marché. Ce cadre s'articule autour de trois grandes catégories, ou «piliers» :

- Le premier pilier énonce les méthodes et les paramètres devant être appliqués dans le calcul des exigences minimales de capital.
- Le deuxième pilier présente l'exigence d'une évaluation interne officielle de la suffisance du capital par rapport aux stratégies, à la tolérance au risque et au profil de risque réel. Les organismes de réglementation doivent examiner ce processus d'évaluation interne du capital (pour une analyse plus détaillée du processus, se reporter à la rubrique «Gestion du capital» à la page 38).
- Le troisième pilier améliore la communication au public en exigeant que des informations (tant quantitatives que qualitatives) détaillées soient fournies sur les risques et la façon dont le capital et les risques sont gérés aux termes de l'accord de Bâle II.

Les rubriques qui suivent portant sur le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel comprennent des descriptions des méthodologies et des paramètres de risque du premier pilier de même que certaines exigences au titre de la présentation d'information améliorée liées au troisième pilier.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses engagements financiers ou contractuels envers la Banque. Ce risque découle des activités de prêt de la Banque de même que de ses activités de financement, de placement et de transaction lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers elle.

Pour que la gestion du risque de crédit soit efficace, il faut établir une culture du risque de crédit appropriée. Les politiques clés en matière de risque de crédit et les stratégies de gestion du risque de crédit sont au cœur de cette culture.

Le conseil d'administration, directement ou par l'entremise du Comité de direction et d'évaluation des risques (le «conseil»), examine et approuve la stratégie de gestion du risque de crédit et la politique sur le risque de crédit de la Banque tous les ans.

- Cette stratégie a pour objectifs de veiller à ce que :
  - les marchés cibles et les produits offerts soient bien définis à l'échelle de la Banque et de chacune des unités d'exploitation;
  - les paramètres de risque à l'égard des nouvelles opérations et de l'ensemble des portefeuilles soient bien précisés;
  - les opérations, notamment le montage, la syndication, la vente de prêts et les couvertures, soient gérées d'une manière qui est conforme à la tolérance au risque de la Banque.
- La politique de gestion du risque de crédit présente le détail du cadre de gestion du risque de crédit, notamment :
  - les plafonds globaux, soit la limite au-delà de laquelle les demandes de crédit doivent recevoir l'approbation du conseil;
  - le risque inhérent à des emprunteurs donnés à partir duquel le conseil doit être mis au fait de l'existence d'un risque.

Le groupe Gestion du risque global élabore le cadre de gestion du risque de crédit et les politiques qui expliquent en détail, entre autres choses, le système de notation du risque de crédit et les paramètres estimatifs connexes, ainsi que la délégation de pouvoir sur la question de l'octroi de crédit, du calcul de la provision pour pertes sur créances et de l'autorisation des radiations.

Le risque de crédit lié aux grandes sociétés et aux entreprises est classé par pays et par grand groupe sectoriel, et les plafonds totaux du risque de crédit de chacun de ces groupes sont également examinés et approuvés annuellement par le conseil. Les objectifs de la gestion du portefeuille et la diversification du risque constituent des facteurs importants dont il faut tenir compte pour établir les plafonds.

Conformément aux plafonds approuvés par le conseil d'administration, des plafonds d'emprunt sont fixés dans le cadre des critères et des lignes de conduite établies pour les emprunteurs individuels, des secteurs particuliers, des pays donnés et certains types de prêts afin que la Banque ne souffre pas d'une concentration excessive auprès d'un emprunteur, d'un groupe d'emprunteurs, d'un secteur d'activité ou d'une région géographique. Dans le cadre du processus de gestion du portefeuille, les prêts peuvent faire l'objet d'une syndication dans le but de réduire le risque global lié à un emprunteur individuel. Pour certains segments du portefeuille, des dérivés de crédit sont utilisés afin d'atténuer le risque de perte lié au défaut d'un emprunteur. Le risque est également atténué par la vente sélective de prêts.

Les unités d'exploitation de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue les divers segments du portefeuille de crédit à l'échelle de la Banque afin d'évaluer l'incidence des tendances économiques ou d'événements précis sur le rendement du portefeuille et de déterminer si des mesures correctives doivent être prises. Ces examens comportent l'évaluation de facteurs de risque liés à des secteurs et à des pays donnés. Les résultats de ces examens sont communiqués au Comité des politiques en matière de risques et, lorsqu'ils sont importants, au conseil d'administration.

Mesures du risque

Le système de notation du risque de crédit permet d'établir les paramètres estimatifs clés du risque de crédit, lesquels mesurent le risque de crédit et le risque inhérent à une opération. Ces paramètres de risque, soit la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut, respectent les

objectifs de transparence et de reproduction afin d'assurer l'uniformité pour ce qui est de l'approbation de crédit et des normes minimales de prêt par catégorie de notation du risque. Ces paramètres font partie intégrante des politiques et procédures à l'échelle de la Banque qui englobent la gouvernance, la gestion du risque et la structure du contrôle, et ils sont utilisés dans plusieurs calculs internes et réglementaires visant à quantifier le risque de crédit.

Le système de notation du risque de crédit de la Banque est assujetti à un cadre rigoureux en matière de validation, de gouvernance et de supervision. Ce cadre a pour objectifs de veiller à ce que :

i) les méthodologies et les paramètres de notation du risque de crédit soient conçus et développés adéquatement, validés de façon indépendante et régulièrement examinés;
ii) les processus d'examen et de validation représentent une mise à l'épreuve efficace des processus de conception et de développement.

Les méthodologies et les paramètres de notation du risque de crédit sont examinés et validés au moins une fois l'an. Les unités d'exploitation du groupe Gestion du risque global sont responsables de la conception, du développement, de la validation et de l'examen de ces méthodologies et paramètres et elles ont un fonctionnement indépendant de celui des unités d'exploitation responsables des opérations de montage. Elles sont également indépendantes, au sein du groupe Gestion du risque global, des unités qui prennent part à l'approbation des notations du risque et à l'approbation de crédit.

Les notations internes du risque de crédit et les paramètres de risque connexes ont une influence sur l'établissement du taux d'intérêt d'un prêt, le calcul de la provision générale pour pertes sur créances et le rendement du capital économique.

Grandes sociétés et entreprises

Approbation de crédit

Les unités d'exploitation responsables de l'approbation de crédit au sein du groupe Gestion du risque global analysent et évaluent toutes les demandes de crédit importantes provenant de grandes sociétés et d'entreprises et donnant lieu à une exposition au risque de crédit afin de s'assurer que les risques sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. Le processus décisionnel commence par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons :

- l'équipe de direction de l'emprunteur;
- les résultats financiers actuels et prévus ainsi que les antécédents en matière de crédit de l'emprunteur;
- le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités;
- les tendances économiques;
- le risque géopolitique.

Au terme de cette évaluation, l'emprunteur ou la contrepartie fait l'objet d'une notation du risque selon le système de notation du risque de la Banque.

La facilité fait l'objet d'une notation distincte qui tient compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur le montant de la perte éventuelle en cas de défaut de paiement, comme la garantie, la priorité de la créance, la structure, l'échéance et toute mesure d'atténuation du risque de crédit. Les garanties prennent généralement la forme de droits grevant les stocks, les débiteurs, les biens immobiliers et les actifs d'exploitation dans les cas où un prêt est consenti à des emprunteurs qui sont de grandes sociétés ou des entreprises. En ce qui a trait aux activités de transaction, comme le prêt de titres, les opérations de rachat et les produits dérivés, les garanties sont sous forme d'espèces ou de trésorerie. Les types de garanties acceptables et les processus d'évaluation connexes sont documentés dans les politiques et les manuels de gestion du risque. Les autres mesures d'atténuation du risque de crédit comprennent les cautionnements consentis par des tiers et, dans le cas des instruments dérivés, les accords généraux de compensation.

Une notation interne du risque est attribuée à l'emprunteur et à la facilité au moment de l'approbation initiale de la facilité, et cette notation est ensuite rapidement réévaluée et rajustée, au besoin, à la lumière des changements qui surviennent dans la situation financière du client ou dans ses perspectives d'affaires. La réévaluation est un processus continu et elle est effectuée dans le cadre de changements de la conjoncture économique, de perspectives propres à un secteur et de risques ponctuels comme la révision des prévisions financières, des résultats financiers intermédiaires ou toute autre annonce exceptionnelle. Le groupe Gestion du risque global est l'arbitre suprême en matière de notations internes du risque.

Les notations internes du risque de crédit sont aussi des mesures prises en considération dans le cadre du processus de syndication de la Banque, les lignes directrices en ce qui a trait aux seuils de détention étant liées aux différentes notations attribuées.

Le processus d'approbation de crédit fait également appel à un modèle de rentabilité du rendement des capitaux propres rajusté en fonction du risque pour faire en sorte que le client et la structure de l'opération offrent un rendement correspondant à un niveau de risque donné. En ce qui a trait aux portefeuilles de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises au Canada, le groupe de gestion du portefeuille de prêts examine les résultats du modèle de rentabilité en les comparant à des indices de référence externes et émet une opinion sur le rendement relatif et la tarification de chaque opération au-dessus d'un seuil minimal.

Les secteurs d'activité ainsi que le groupe Gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an, ou à intervalles plus fréquents dans le cas des emprunteurs qui présentent un niveau de risque supérieur. Si, de l'avis de la direction, un compte exige le recours à des spécialistes en arrangements et en restructurations de prêts, il sera remis à un groupe en charge des comptes spéciaux pour le suivi et la résolution du problème.

Produits dérivés

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque met en œuvre les mêmes opérations et processus de gestion du risque de crédit que ceux qui sont utilisés dans les activités de prêt aux fins de l'évaluation et de l'approbation du risque de crédit éventuel. La Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, fait appel à des techniques d'atténuation du risque de crédit comme la compensation et le nantissement et tient compte du risque de crédit pour déterminer la juste valeur des dérivés. Les contreparties de première qualité représentent environ 90 % du montant exposé au risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque. Une proportion d'environ 70 % de l'exposition au risque de contrepartie lié aux produits dérivés est attribuable aux contreparties bancaires. Compte tenu des accords de compensation et des montants détenus au titre des garanties, aucune exposition nette liée aux contreparties bancaires n'était considéré comme important en regard de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2008, et aucun n'était supérieur à 230 millions de dollars avant impôts.

Notations du risque

Le système de notation du risque de la Banque se fonde sur des notations internes («NI»), soit une échelle de 19 points utilisée pour distinguer le risque de défaut des emprunteurs et le risque de perte lié aux facilités. Le tableau 28 présente la relation générale entre les NI de la Banque à l'égard des emprunteurs et les notations des agences externes.

Les NI servent en outre à définir le niveau hiérarchique devant intervenir dans le processus d'approbation de crédit selon l'ampleur et le risque de chaque opération. Les demandes de crédit auxquelles une faible notation a été attribuée exigent une

intervention plus grande de la haute direction selon l'ampleur du risque auquel la Banque est exposée. Lorsqu'une décision n'est pas de leur ressort, les services de crédit transmettent la demande, accompagnée de leur recommandation, à un Comité de crédit principal aux fins de l'approbation du crédit. Les Comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs décisionnels bien définis; ils renvoient donc certaines opérations au Comité des politiques en matière de risque et, dans certains cas, au Comité de direction et de gestion du risque du conseil d'administration.

Risque de crédit et capital

La Banque utilise l'approche fondée sur les notations internes (l'«approche NI avancée») de Bâle II pour déterminer les exigences minimales au titre du capital réglementaire de ses portefeuilles de crédit canadien, américain et européen. Les portefeuilles de crédit restants sont assujettis à l'approche standard, aux termes de laquelle les cotes de crédit des emprunteurs, si elles sont disponibles, sont utilisées pour calculer le capital réglementaire lié au risque de crédit. Dans le cas des portefeuilles soumis à l'approche NI avancée, les principales mesures du risque utilisées pour quantifier le capital réglementaire au titre du risque de crédit comprennent la probabilité de défaut («PD»), la perte en cas de défaut («PCD») et l'exposition en cas de défaut («ECD»).

- La PD mesure la probabilité qu'un emprunteur auquel a été attribuée une NI se trouve en situation de défaut dans un horizon temporel d'un an. Chaque NI de la Banque à l'égard des emprunteurs est associée à une estimation de la PD.
- La PCD mesure la gravité de la perte sur une facilité advenant le défaut d'un emprunteur. Les NI de la Banque liées à la PCD sont associées à des fourchettes d'estimations de la PCD. Les notations liées à la PCD sont attribuées selon les caractéristiques des facilités, comme la priorité, le type de garantie et d'autres éléments structurels.
- L'ECD mesure l'exposition prévue pour une facilité advenant le défaut d'un emprunteur.

Ces trois mesures du risque sont estimées en fonction des données historiques de la Banque de même que des étalons externes disponibles, et elles sont régulièrement mises à jour. D'autres ajustements analytiques requis aux termes de Bâle II et des notes de mise en œuvre au Canada du BSIF sont appliqués aux estimations établies à partir des données historiques. Ces ajustements analytiques tiennent compte des exigences réglementaires ayant trait aux éléments suivants :

i) l'estimation à long terme de la PD, aux termes de laquelle les estimations de la PD doivent tenir compte de l'expérience de défaut moyenne sur une combinaison raisonnable d'années comportant un haut taux de défaut et d'années comportant un faible taux de défaut au cours du cycle économique;

ii) l'estimation liée au ralentissement économique aux fins du calcul de la PCD et de l'ECD, qui requiert que ces estimations reflètent adéquatement les conditions observées au cours de périodes de tensions économiques;

iii) l'ajout d'une marge de prudence adéquate en fonction de l'incertitude statistique inhérente aux estimations fondées sur des données historiques.

Ces mesures du risque sont ensuite converties en pondérations du risque selon des formules prescrites par le Comité de Bâle, lesquelles entrent dans le calcul des ratios de capital réglementaire. Les montants au titre du portefeuille de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises au Canada de la Banque déterminés selon l'approche NI avancée de Bâle II sont présentés dans le tableau 29.

Particuliers

Approbation de crédit

Le processus décisionnel touchant les prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts aux petites entreprises, assure que les risques de crédit sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. En général, les décisions liées aux prêts aux particuliers sont fondées sur des notations du risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs d'évaluation du crédit. Chaque demande de crédit est traitée par le logiciel d'approbation de crédit de la Banque.

Les méthodes d'approbation de crédit et de gestion du portefeuille de la Banque visent à assurer l'uniformité dans l'octroi de crédit et à déceler rapidement les prêts en difficulté. Les méthodes rigoureuses de la Banque en matière d'octroi de crédit et de modélisation des risques au Canada sont centrées sur le client plutôt que sur le produit. La Banque estime qu'une telle démarche assure une meilleure évaluation des risques que celles centrées sur le produit et devrait diminuer les pertes sur prêts avec le temps. Le logiciel d'approbation de crédit de la Banque calcule la dette maximale que le client peut contracter, ce qui permet au client de choisir les produits qui satisfont à tous ses besoins de crédit. À l'heure actuelle, le secteur Opérations internationales est en voie d'adopter une démarche similaire à l'égard de l'octroi de crédit et de la modélisation des risques.

Toute modification à apporter à l'évaluation et aux politiques en matière de crédit, qui est mise de l'avant par les secteurs d'activité, est évaluée par le groupe Gestion du risque global et est validée et examinée en permanence. S'il y a lieu, l'examen inclut la consultation du Comité de crédit principal pertinent aux fins d'approbation. Les portefeuilles de prêts aux particuliers font l'objet d'examens mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité des prêts et à déterminer si des mesures correctives s'imposent.

T28 **Échelle de notation interne[1] et notations équivalentes d'agences de notation externes**

		Notations équivalentes	
Notations internes	Description	Moodys	S&P
99 - 98	Première qualité	Aaa à Aa1	AAA à AA+
95 - 90		Aa2 à A3	AA à A-
87 - 83		Baa1 à Baa3	BBB+ à BBB-
80 - 75	Qualité inférieure	Ba1 à Ba3	BB+ à BB-
73 - 70		B1 à B3	B+ à B-
65 - 30	Sous surveillance		
27 - 21	Défaut		

1) S'applique au portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers.

T29 **Évaluation du risque de crédit compte tenu des expositions**
Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée[1]

Au 31 octobre 2008	Exposition en cas de défaut[3] (en millions de dollars)	PD moyenne pondérée en fonction des expositions[4] (en pourcentage)	PCD moyenne pondérée en fonction des expositions[5] (en pourcentage)	PR moyenne pondérée en fonction des expositions[6] (en pourcentage)
Première qualité[2]	196 911	0,13	31	23
Qualité inférieure	54 567	0,82	43	75
Sous surveillance	2 735	24,41	44	229
Défaut	297[7]	100,00	53	546
Total	**254 510**	**0,65**	**34**	**37**

1) Exclut l'exposition aux risques liés aux actifs titrisés.
2) Comprend des prêts hypothécaires d'un montant de 36,3 milliards de dollars assortis de garanties consenties par des administrations publiques.
3) Compte tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit.
4) PD – probabilité de défaut.
5) PCD – perte en cas de défaut tenant compte d'une marge de prudence au titre de conditions économiques défavorables conformément à l'accord de Bâle.
6) PR – pondération du risque.
7) Montant brut des facilités en situation de défaut, compte non tenu de toute provision connexe. Les facilités en situation de défaut aux termes de Bâle II pourraient être plus élevées que celles calculées conformément à la définition comptable.

Notations du risque

Le système de notation du risque de la Banque vise à la fois le risque propre à un emprunteur et le risque inhérent à une opération. Une notation du risque est attribuée à chaque prêt à un particulier en fonction de l'historique de crédit ou de l'évaluation de crédit interne du client. Le système automatisé de notation du risque de la Banque évalue mensuellement et sur une base continue la solvabilité de chaque client. Ce processus permet de différencier valablement les risques, ce qui assure une estimation précise, rapide et uniforme de la probabilité de défaut et de la perte, ainsi que l'identification et la gestion en temps opportun des prêts en difficulté.

Le système de notation est validé au moins une fois par année, et plus souvent si une détérioration importante du rendement du portefeuille ou du tableau de bord est décelée. Les validations sont effectuées par des personnes indépendantes des secteurs responsables d'évaluer la conception des systèmes de notation et elles font l'objet d'examens indépendants supplémentaires pour garantir qu'elles ont été établie de façon indépendante et qu'elles sont efficaces.

Prêts aux particuliers – Canada

La Banque utilise l'approche NI avancée de Bâle II pour déterminer les exigences minimales en matière de capital relatives à son portefeuille de crédit aux particuliers au Canada. Aux termes de cette approche, les paramètres de risque – les estimations de la PD, de l'ECD et de la PCD – sont des outils fondamentaux de l'approbation de crédit et de la gestion du risque. Ils sont utilisés dans le cadre de l'examen et de la surveillance continus des politiques et procédures de la Banque. De plus, ces paramètres, ainsi que l'estimation des pertes attendues, servent à déterminer les exigences au chapitre du capital économique de la Banque. Le calcul des pertes attendues est également comparé aux provisions admissibles du Réseau canadien afin qu'il reflète des conditions raisonnables du marché.

La PD est estimée au moyen d'un modèle statistique appliqué mensuellement à toutes les facilités productives (non défaillantes). Le modèle prédit la probabilité que la facilité se trouve en défaut au cours des 12 prochains mois et se fonde sur toute l'information pertinente, notamment le rendement interne, la notation de l'agence d'évaluation du crédit et des facteurs macroéconomiques. Pour tous les portefeuilles de prêts aux particuliers, la PD est calculée selon la définition standard du défaut de l'accord de Bâle, sans exception. Le portefeuille de prêts aux particuliers comprend les composantes suivantes, qui sont conformes à l'accord de Bâle :

- Les prêts hypothécaires résidentiels, lesquels comprennent les prêts hypothécaires ordinaires et les prêts hypothécaires à ratio élevé, de même que tous les autres produits aux termes du programme Crédit Intégré Scotia, tels que les prêts à terme, les cartes de crédit et les marges de crédit hypothécaires.
- Les prêts renouvelables admissibles, qui se composent de toutes les cartes de crédit et lignes de crédit non garanties.
- Les autres prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts à terme (garantis et non garantis) de même que les cartes de crédit et les lignes de crédit garanties par des actifs autres que des biens immobiliers.

Quinze fourchettes de PD sont calculées pour chaque portefeuille de prêts aux particuliers, lesquelles sont résumées dans le tableau 30.

Les facilités consenties à des particuliers peuvent généralement être résiliées sans condition en cas de défaut, ce qui, le cas échéant, signifie qu'aucun montant ne peut être prélevé sur la facilité après le défaut. L'ECD mesure les augmentations du solde des facilités renouvelables à compter du moment où elles sont initialement observées jusqu'au cas de défaut. Ces antécédents historiques servent à l'estimation de la valeur des facilités qui seront en situation de défaut dans le portefeuille au cours des 12 prochains mois.

La PCD correspond aux pertes (déduction faite de la valeur actualisée nette des recouvrements et des coûts liés au recouvrement) divisées par l'ECD. La PCD historique sert à obtenir une projection de la PCD qui sera enregistrée dans le portefeuille au cours des 12 mois suivants.

Ces mesures du risque sont ensuite converties en pondérations du risque selon des formules prescrites par le Comité de Bâle. Les montants au titre du portefeuille de crédit à des particuliers au Canada de la Banque déterminés selon l'approche NI avancée de Bâle II sont présentés dans le tableau 31.

Prêts aux particuliers – Opérations internationales

Les portefeuilles de crédit aux particuliers des Opérations internationales (la Banque n'exerce pas d'activités de crédit aux particuliers aux États-Unis) se composent des éléments suivants :

- Les prêts hypothécaires à l'habitation, lesquels comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation ordinaires et à ratio élevé et tous les autres produits liés à l'habitation.
- Les prêts renouvelables admissibles, qui se composent de toutes les cartes de crédit non garanties et lignes de crédit (garanties et non garanties) ainsi que des découverts.
- Les autres prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts à terme (garantis et non garantis) ainsi que les cartes de crédit et les lignes de crédit garanties par des actifs autres que des biens immobiliers.

T30 **Échelle de la probabilité de défaut des prêts aux particuliers**

Notation liée à la PD	Fourchette de PD
Très faible	0,0000 % - 0,2099 %
Faible	0,2100 % - 0,4599 %
Moyenne	0,4600 % - 3,1999 %
Élevée	3,2000 % - 17,2899 %
Très élevée	17,2900 % - 99,9999 %
Défaut	100 %

T31 **Évaluation du risque de crédit compte tenu des expositions**
Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche NI avancée

Au 31 octobre 2008	Exposition en cas de défaut (ECD)[1] (en millions de dollars)	PD moyenne pondérée en fonction des expositions[2] [5] (en pourcentage)	PCD moyenne pondérée en fonction des expositions[3] [5] (en pourcentage)	PR moyenne pondérée en fonction des expositions[4] [5] (en pourcentage)
Très faible	74 214	0,08	23	4
Faible	15 174	0,37	39	14
Moyenne	15 862	1,01	52	32
Élevée	1 468	7,62	54	84
Très élevée	518	25,59	82	215
Défaut	312[6]	100,00	55	0
Total	**107 548**	**0,77**	**30**	**11**

1) Compte tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit.
2) PD – probabilité de défaut.
3) PCD – perte en cas de défaut.
4) PR – pondération du risque.
5) L'exposition en cas de défaut sert de base aux pondérations estimatives.
6) Montant brut des facilités en situation de défaut, compte non tenu de toute provision connexe.

Risque de marché

Le risque de marché découle de la fluctuation des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité. Une description de chacune de ces catégories de risque de marché est donnée ci après :

Le risque de taux d'intérêt

correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

Le risque d'écart de taux

correspond au risque de perte découlant des variations du prix du crédit sur le marché ou de la solvabilité d'un émetteur donné.

Le risque de change

correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des taux de change.

Le risque sur actions

correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours et de la volatilité des instruments de capitaux propres et des indices boursiers.

Le risque sur marchandises

correspond au risque de perte découlant essentiellement de la fluctuation et de la volatilité des prix au comptant et des prix à terme de même que du cours des métaux précieux et des métaux de base ainsi que des produits énergétiques.

Financement	Risque de taux d'intérêt Risque de change
Placements	Risque de taux d'intérêt Risque d'écart de taux Risque de change Risque sur actions
Transactions	Risque de taux d'intérêt Risque d'écart de taux Risque de change Risque sur actions Risque sur marchandises

Sommaire de la mesure des risques

Valeur à risque

La valeur à risque («VAR») est une méthode pour mesurer le risque de marché fondée sur un niveau de confiance et un horizon temporel communs. Elle consiste en une estimation statistique de la perte éventuelle prévue calculée en convertissant le risque associé à tout instrument financier en une norme commune. La Banque calcule la VAR chaque jour selon un seuil de confiance de 99 %, une période de détention de un jour et à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. Par conséquent, il est prévu qu'environ une fois par tranche de 100 jours, les positions du portefeuille de transaction subiront une perte supérieure à celle prévue par la VAR. La fluctuation de la VAR entre les périodes financières est généralement imputable aux variations des niveaux d'exposition, de la volatilité ou des corrélations entre les catégories d'actifs. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement. Les évaluations rétroactives sont de plus une partie importante et nécessaire du processus lié à la VAR puisqu'elles valident la qualité et l'exactitude du modèle de la VAR de la Banque. Le conseil examine les résultats de la VAR tous les trimestres.

Essais dans des conditions critiques

La VAR mesure les pertes potentielles que la Banque pourrait subir sur des marchés normalement animés. L'une des limites de la VAR est qu'elle ne fournit aucune information quant à l'ampleur de ces pertes ni dans quelle mesure elles excèdent les niveaux prévus. Par conséquent, les essais dans des conditions critiques évaluent l'incidence, sur les portefeuilles de transaction, de mouvements anormalement amples dans les facteurs du marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme d'essais dans des conditions critiques est conçu de manière à circonscrire les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes potentielles résultant d'événements anormaux. La Banque soumet ses portefeuilles de transaction à plus de 75 essais dans des conditions critiques chaque jour et à plus de 200 essais dans des conditions critiques chaque mois. Elle évalue aussi mensuellement le risque dans ses portefeuilles de placement en effectuant des essais dans des conditions critiques fondés sur des sensibilités à des facteurs de risque et des événements précis sur le marché. Notre programme d'essais dans des conditions critiques constitue une composante essentielle du cadre de gestion du risque élaboré de la Banque qui agit comme complément de la méthodologie actuelle relative à la VAR et d'autres mesures et contrôles du risque de la Banque. Le conseil examine les résultats des essais dans des conditions critiques tous les trimestres.

Analyse de sensibilité et modèles de simulation

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur les résultats courants et sur la valeur économique des capitaux propres. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans chacune des grandes devises. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à l'évolution des taux d'intérêt, à la forme de la courbe de rendement, aux options intégrées des produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation selon différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre aux particuliers.

Analyse des écarts

L'analyse des écarts sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt qu'on trouve dans les services que la Banque offre au pays et dans son secteur Opérations internationales. Aux termes de l'analyse des écarts, les actifs, les passifs et les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont attribués à des périodes définies selon les dates de révision des prix prévues.

Actuellement, la Banque utilise l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de capital réglementaire. Aux termes de cette approche, des pondérations de risque préétablies sont utilisées à l'égard des différentes catégories de prêts. Les paramètres de risque des produits destinés aux particuliers relatifs à la PD, à l'ECD et à la PCD sont en cours d'élaboration pour les portefeuilles des Antilles de la Banque.

Une fois l'an, le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques et plafonds à l'égard du risque de marché. Le Comité de gestion du passif (le «CGP») et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (le «CGRMAP») veillent à l'application du cadre établi par le conseil et ils surveillent les risques de marché auxquels la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ces risques. Le CGRMAP établit des politiques de fonctionnement précises et il établit des plafonds par produit, par portefeuille, par unité d'exploitation et par secteur d'activité ainsi qu'à l'échelle de la Banque. Les plafonds sont passés en revue au moins une fois l'an.

Le groupe Gestion du risque global supervise en toute indépendance le moindre risque de marché qui a de l'importance, soutenant le CGRMAP et le CGP à l'aide d'analyses, d'évaluations du risque, de surveillances, de communications de l'information, de la proposition de normes et du soutien à la création de nouveaux produits. Afin d'assurer le respect des politiques et des plafonds, les risques de marché sont surveillés séparément de façon continue par le groupe Gestion du risque global ou par les services administratifs, qui fournissent à la haute direction, aux unités d'exploitation, au CGP et au CGRMAP des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels sur les risques de marché par secteur d'activité et par type de risque.

La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour mesurer et contrôler le risque de marché. Ces mesures sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Les principales techniques de mesure sont la valeur à risque, les essais dans des conditions critiques, l'analyse de sensibilité et les modèles de simulation ainsi que l'analyse des écarts. L'utilisation et les caractéristiques de chacune de ces techniques sont présentées dans le sommaire de la mesure des risques. Les modèles sont validés séparément avant leur mise en œuvre et ils font l'objet d'un examen périodique officiel.

Activités de financement et de placement

Le risque de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque est déterminé, géré et contrôlé au moyen des processus de gestion de l'actif et du passif de la Banque. Le CGP se réunit toutes les semaines pour passer en revue les risques et les possibilités et pour évaluer les résultats à ce chapitre, notamment l'efficacité des stratégies de couverture.

Risque de taux d'intérêt

La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances établies à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de prêt, de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis le bénéfice et la valeur économique des capitaux propres. Le plafond relatif au bénéfice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêt net de l'exercice de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actuelle de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise aussi des plafonds d'écart pour contrôler le risque de taux d'intérêt afférent à chaque devise. Elle a par ailleurs recours à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR aux fins de l'évaluation des expositions et de la planification.

Les calculs de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fondent généralement sur la révision du taux contractuel ou l'échéance des actifs et des passifs inscrits au bilan ou hors bilan, selon la première des deux éventualités, bien que certains actifs et passifs comme les cartes de crédit et les dépôts ne comportant pas d'échéance se voient accorder un profil d'échéance basé sur la durée du solde. Les remboursements par anticipation prévus des prêts et des produits de placement encaissables sont également intégrés aux calculs du risque. Il est présumé que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ne sont pas sensibles aux taux d'intérêt.

D39 Écart de taux d'intérêt

en milliards de dollars, écart de taux d'intérêt pour un an

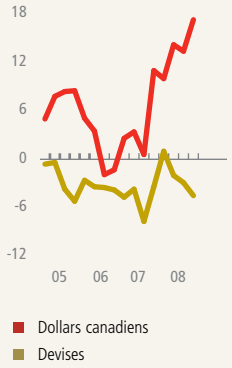

T32 Écart de taux d'intérêt

Positions sensibles aux taux d'intérêt[1] Au 31 octobre 2008 (en milliards de dollars)	Moins de 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 1 an	Positions non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Dollars canadiens					
Actif	139,2 $	21,7 $	67,4 $	23,7 $	252,0 $
Passif	104,8	38,8	78,5	29,9	252,0
Écart	34,4	(17,1)	(11,1)	(6,2)	
Écart cumulatif	34,4	17,3	6,2	–	
Devises					
Actif	130,2	21,5	32,1	71,8	255,6
Passif	141,8	14,4	9,5	89,9	255,6
Écart	(11,6)	7,1	22,6	(18,1)	–
Écart cumulatif	(11,6)	(4,5)	18,1	–	
Total					
Écart	22,8 $	(10,0)$	11,5 $	(24,3)$	
Écart cumulatif	22,8	12,8	24,3	–	
Au 31 octobre 2007					
Écart	14,6 $	(6,9)$	17,4 $	(25,1)$	
Écart cumulatif	14,6	7,7	25,1	–	

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers, de prêts hypothécaires et de CPG encaissables. L'écart hors bilan est porté au passif.

Le tableau 32 illustre la ventilation des écarts de taux d'intérêt à l'égard des positions en dollars canadiens et en devises au 31 octobre 2008 et le diagramme 39 indique les tendances des écarts de taux d'intérêt pour un an.

Au 31 octobre 2007, la Banque affichait un écart positif pour un an sur les positions en dollars canadiens qui reflétait la nouvelle préférence des consommateurs à l'égard des prêts hypothécaires à taux variable. Ces expositions se sont accentuées tout au long de l'exercice 2008.

La Banque a conservé un écart négatif pour un an sur les positions en devises pour la plus grande partie de l'exercice 2008.

Le tableau 33 fait état de l'incidence d'une variation avant impôts de 100 et de 200 points de base sur le bénéfice annuel et la valeur économique des capitaux propres. Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2008, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises et toutes les échéances aurait pour effet d'augmenter le bénéfice net avant impôts d'environ 133 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Au cours de l'exercice 2008, ce chiffre a varié de 20 millions de dollars à 184 millions de dollars. La même augmentation des taux d'intérêt réduirait la valeur actualisée avant impôts de l'actif net de la Banque d'environ 553 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2008, ce chiffre a varié de 227 millions de dollars à 813 millions de dollars.

Risque de change

Le risque de change inhérent aux activités de financement et de placement de la Banque découle principalement de ses investissements nets dans des établissements étrangers autonomes et du bénéfice en devises qu'elle tire de ses activités dans les succursales du pays et de l'étranger.

Le risque de change de la Banque lié à ses investissements nets dans des établissements étrangers autonomes est assujetti au plafond approuvé par le conseil d'administration. Cette limite tient compte de facteurs tels la volatilité éventuelle des capitaux propres et l'incidence éventuelle des fluctuations du change sur les coefficients de capital. Chaque trimestre, le CGP examine la position de la Banque sur ces investissements nets. Le CGP détermine si la Banque doit couvrir intégralement ou partiellement cette exposition. La couverture peut consister en un financement des placements dans la même monnaie ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des dérivés. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont portés au cumul des autres éléments du résultat étendu, sous les capitaux propres. Les variations des taux de change par rapport au dollar canadien donnent lieu à des gains ou à des pertes non réalisés sur ces investissements nets qui viennent augmenter ou réduire le capital de la Banque. Toutefois, les coefficients réglementaires du capital de la Banque ne sont pas touchés de façon importante par ces fluctuations des taux de change étant donné que les actifs pondérés en fonction du risque des établissements étrangers varient normalement dans une proportion à peu près semblable à la variation du capital.

La Banque est également exposée au risque de change sur le bénéfice de ses établissements étrangers qui ne sont pas autonomes. La Banque extrapole ses revenus et ses dépenses en devises, qui sont principalement libellés en dollars américains, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le CGP évalue de plus les tendances relatives aux données et effectue des prévisions afin de déterminer si elle doit couvrir une partie ou la totalité des revenus et des dépenses estimatifs futurs en devises. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises et les swaps de devises. Certaines de ces couvertures économiques peuvent ne pas être admissibles à la comptabilité de couverture et il pourrait donc y avoir un décalage entre le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes découlant des couvertures économiques et le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes de change sous-jacents. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant de positions dans des établissements qui ne sont pas autonomes sont portés directement à l'état des résultats.

Au 31 octobre 2008, en l'absence de couverture, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités augmente (diminue) son bénéfice de l'exercice avant impôts d'environ 38 millions de dollars, ce qui résulte principalement de l'exposition liée au dollar américain. Une variation similaire du dollar canadien augmenterait (diminuerait) d'environ 174 millions de dollars les pertes de change non réalisées comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu présenté sous la rubrique «Capitaux propres» au 31 octobre 2008, après prise en compte des activités de couverture.

Risques liés aux portefeuilles de placement

La Banque détient des portefeuilles de placement pour satisfaire aux exigences en matière de liquidités et de réserve statutaire et à des fins de placement. Les portefeuilles exposent la Banque à divers risques liés aux taux d'intérêt, au change, aux écarts de crédit et aux actions. Les placements sous forme de titres de créance sont principalement constitués d'obligations d'États, d'organismes

T33 Sensibilité aux taux d'intérêt structurels

(en millions de dollars)	2008 Valeur économique des capitaux propres	2008 Bénéfice annuel	2007 Valeur économique des capitaux propres	2007 Bénéfice annuel
Incidence avant impôts				
Hausse de 100 points de base des taux	**(553)**	**133**	(843)	120
Baisse de 100 points de base des taux	**513**	**(148)**	738	(101)
Incidence avant impôts				
Hausse de 200 points de base des taux	**(1 096)**	**257**	(1 565)	344
Baisse de 200 points de base des taux	**1 048**	**(296)**	1 377	(311)

T34 VAR quotidienne par facteur de risque

(en millions de dollars)	Fin de l'exercice 2008	Moyenne	Plafond	Plancher
Taux d'intérêt	**23,8**	14,2	25,0	9,7
Actions	**4,9**	4,8	24,9	2,1
Change	**1,7**	1,1	4,7	0,4
Marchandises	**3,4**	3,1	4,7	1,9
Effet de diversification	**(7,3)**	(6,4)	s.o.	s.o.
VAR à l'échelle de la Banque	**26,5**	16,8	30,4	10,8

(en millions de dollars)	Fin de l'exercice 2007	Moyenne	Plafond	Plancher
Taux d'intérêt	18,6	8,2	18,6	5,7
Actions	4,4	5,9	14,7	2,6
Change	2,7	1,9	5,6	0,4
Marchandises	2,0	1,3	2,2	0,4
Effet de diversification	(6,9)	(4,9)	s.o.	s.o.
VAR à l'échelle de la Banque	20,8	12,4	22,0	7,6

gouvernementaux et de sociétés ainsi que d'instruments de crédit structurés. Les placements en actions comprennent des actions ordinaires et privilégiées et un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. La plupart de ces titres sont évalués à l'aide de prix obtenus de sources externes. Les portefeuilles sont assujettis aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des portefeuilles de placement de la Banque était inférieure de 1 228 millions de dollars à leur coût (après la prise en compte des montants correspondants des instruments dérivés et des autres instruments de couverture), alors qu'elle lui était supérieure de 972 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2007. Pour plus de détails, se reporter au tableau 57 à la page 92.

Activités de transaction

Les politiques, processus et contrôles de la Banque à l'égard de ses activités de transaction sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de transaction et la gestion de la volatilité des bénéfices, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de transaction sont surtout axées sur le client, mais ont trait aussi aux besoins propres de la Banque.

Le risque de marché découlant des activités de transaction de la Banque est géré conformément aux politiques approuvées par le conseil et aux plafonds globaux établis par la VAR et les essais dans des conditions critiques. La qualité de la VAR de la Banque est validée par des évaluations rétroactives régulières, au cours desquelles la VAR est comparée aux bénéfices et aux pertes hypothétiques et réels.

Les portefeuilles de transaction sont évalués à la valeur de marché conformément aux politiques d'évaluation de la Banque. Les positions sont évaluées à la valeur de marché quotidiennement et les évaluations sont examinées de façon régulière et indépendante par les services administratifs ou par les unités du groupe Gestion du risque global. En outre, ces unités établissent des rapports sur les gains et les pertes, sur la VAR et sur le respect des plafonds établis, qu'elles remettent aux dirigeants des unités d'exploitation et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin. Dans certaines circonstances, le processus d'évaluation des produits nécessite l'application d'un ajustement de l'évaluation. Pour obtenir plus de renseignements sur l'évaluation, il y a lieu de se reporter à la rubrique portant sur la juste valeur des instruments financiers paraissant à la page 78.

Au cours de l'exercice 2008, la VAR quotidienne de transaction s'est établie en moyenne à 16,8 millions de dollars, contre 12,4 millions de dollars en 2007. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la volatilité des marchés, plus particulièrement au cours du dernier trimestre de l'exercice 2008. L'accroissement du risque de taux d'intérêt et du risque sur marchandises a été partiellement contrebalancé par la diminution du risque sur actions et du risque de change. Le tableau 34 présente la VAR par facteur de risque.

Le diagramme 40 illustre la répartition des revenus de transaction quotidiens pour l'exercice 2008. Les revenus de transaction ont atteint une moyenne quotidienne de 2,3 millions de dollars, contre 3,8 millions de dollars pour 2007. La baisse résulte surtout du non-respect par une grande banque d'investissement de ses engagements au cours du quatrième trimestre ainsi que de la constitution d'une réserve à l'égard d'un assureur spécialisé américain plus tôt au cours de l'exercice. Nonobstant ces facteurs, les revenus liés aux actions et aux taux d'intérêt ont diminué. Les revenus ont été positifs pour plus de 77 % des jours de transaction au cours de l'exercice, contre 92 % en 2007. Au cours de l'exercice, la perte la plus importante subie en une seule journée, soit le 18 septembre 2008, a été de 39 millions de dollars, par suite des fluctuations importantes enregistrées sur les marchés boursiers. Cette perte a aussi dépassé la VAR quotidienne estimative indiquée dans le diagramme 41. Toutefois, pareilles pertes, si elles sont en petit nombre, n'ébranleront pas le seuil de confiance de 99 % au regard de la VAR. Le gain le plus important à être réalisé en une seule journée, qui s'est établi à 38,6 millions de dollars, a été enregistré le jour suivant, soit le 19 septembre 2008. Ce gain découle également de la volatilité des marchés boursiers.

D40 Revenus de transaction[1)]

pour la période terminée le 31 octobre 2008

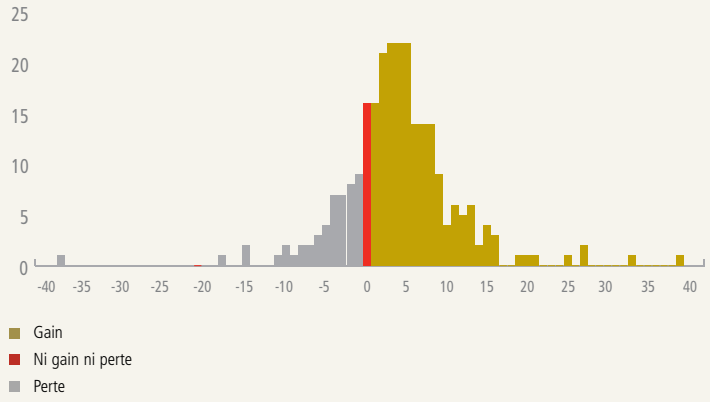

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27. Les montants ne tiennent pas compte de certains éléments importants qui ne peuvent être adéquatement attribués à une journée donnée et qui auraient pour effet de fausser la comparaison.

D41 Revenus de transaction quotidiens[1)] c. valeur à risque[2)]

en millions de dollars, du 1er novembre 2006 au 31 octobre 2008

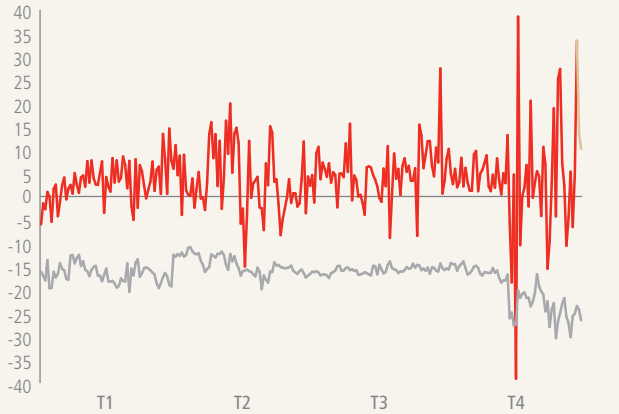

1) Les montants ne tiennent pas compte de certains éléments importants qui ne peuvent être adéquatement attribués à une journée donnée et qui auraient pour effet de fausser la comparaison.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

Calcul du capital lié au risque de marché relatif aux activités de transaction

L'évaluation du risque de marché lié aux activités de transaction prend en compte tant le risque de marché général que le risque spécifique. Le risque de marché général s'entend du risque de perte résultant d'une variation défavorable des prix du marché. Le risque spécifique s'entend du risque de perte résultant d'une variation défavorable du prix d'un instrument de capitaux propres ou d'emprunt en raison essentiellement de facteurs liés à l'émetteur. Aux termes des lignes directrices portant sur la suffisance du capital de l'accord de Bâle II, les exigences au titre du capital lié au risque spécifique et du capital lié au risque de marché général s'appliquent au risque de taux d'intérêt et au risque sur actions. L'exigence au titre du capital lié au risque de marché général s'applique également au risque sur marchandises et au risque de change.

La Banque applique son modèle interne de valeur à risque à tous ses portefeuilles de transaction importants pour calculer la charge au titre du capital lié au risque de marché général et au risque sur actions spécifique. Les caractéristiques et les paramètres de ce modèle sont décrits dans le sommaire de la mesure du risque à la page 68. Le Bureau du surintendant des institutions financières a approuvé le modèle interne de VAR de la Banque aux fins de la détermination de ses exigences au titre du capital lié au risque de marché général et du capital lié au risque sur actions spécifique.

En ce qui concerne les portefeuilles de transaction de moindre importance, la Banque applique l'approche standard pour calculer le capital lié au risque de marché général. La méthode standard fait appel à une approche par «fondements» aux termes de laquelle la charge au titre du capital est calculée séparément pour chacune des catégories de risque.

La Banque utilise actuellement l'approche standard pour calculer le capital lié au risque propre à la dette. Elle a élaboré un modèle interne pour calculer le capital lié au risque propre à la dette qui se fonde sur une combinaison de la méthode de Monte Carlo et des simulations historiques suivant un niveau de confiance de 99 %. Ce modèle est assujetti au même ensemble de conditions que celui qui s'applique au modèle de risque général que la Banque utilise pour calculer la charge au titre du capital lié au risque de marché. Le modèle de risque propre à la dette a été soumis au BSIF à des fins d'approbation réglementaire. S'il est approuvé, le capital lié au risque de marché serait réduit.

Instruments dérivés et opérations structurées

Produits dérivés

La Banque a recours aux produits dérivés pour répondre aux besoins des clients, pour générer des revenus des activités de transaction, pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités de prêt, de financement et de placement et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme de gré à gré et des options pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats à terme, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. Le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts et de placement est géré au moyen de swaps sur défaillance. En tant que courtier, la Banque offre une gamme de produits dérivés à ses clients, notamment des produits dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur actions et sur marchandises ainsi que des dérivés de crédit.

Le risque de marché découlant des opérations sur produits dérivés est assujetti aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse présentées précédemment à la rubrique «Activités de transaction». La Banque utilise d'autres contrôles et techniques d'analyse pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Le total des montants nominaux de référence des produits dérivés s'établissait à 1 562 milliards de dollars au 31 octobre 2008 contre 1 287 milliards de dollars un an plus tôt. L'augmentation s'explique essentiellement par l'incidence de la conversion des devises, le dollar canadien s'étant replié par rapport au dollar américain à la fin de l'exercice. En ce qui a trait aux dérivés de crédit, les montants nominaux de référence se sont établis à 120 milliards de dollars au 31 octobre 2008, en hausse de 40 milliards de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Environ la moitié de cette hausse tenait à la conversion des devises, et le reste découlait surtout des activités de transaction de la Banque visant principalement à couvrir son exposition nette au risque de crédit lié aux activités de transaction. Environ 55 % des montants nominaux de référence au titre des dérivés de crédit représentent des contrats sur dérivés aux termes desquels la Banque a acheté de la protection de crédit, et le solde correspond aux contrats aux termes desquels la Banque a vendu de la protection de crédit par suite de ses activités de transaction. La protection de crédit en position acheteur découlant des dérivés de crédit du portefeuille de transaction contrebalance généralement les positions acheteurs sur prêts détenues à des fins de transaction.

La Banque a également recours à des dérivés de crédit dans ses portefeuilles de placements et de prêts. Elle vend de la protection de crédit à titre de solution de rechange aux actifs constitués d'obligations ou de prêts, tandis qu'elle achète de la protection de crédit pour gérer les risques de crédit dans son portefeuille de prêts détenus à des fins autres que de transaction. Au 31 octobre 2008, le montant nominal de référence des swaps sur défaillance vendus dans les portefeuilles de placements et de prêts s'établissait à 0,1 milliard de dollars, tandis que celui acheté à titre de protection se chiffrait à 0,9 milliard de dollars.

Opérations structurées

Les opérations structurées sont des opérations spécialisées qui peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités, d'autres actifs financiers et de produits dérivés afin de répondre aux besoins particuliers en matière de gestion du risque ou de financement de la clientèle. Ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à circonscrire les risques liés au crédit, au marché, à la réglementation, à la réputation, à la fiscalité et d'autres risques et à y faire face. Elles sont également assujetties à un examen interfonctionnel et à l'approbation de la direction des activités de transaction, du groupe Gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et des affaires juridiques. Par ailleurs, les opérations structurées d'importance sont soumises à l'examen de comités de la haute direction chargés de la gestion du risque et elles sont évaluées conformément aux pratiques décrites plus loin, sous la rubrique «Risque de réputation».

Ces opérations comportent habituellement un risque de marché minimal et les revenus réalisés par la Banque proviennent du savoir-faire en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume. Une fois exécutées, les opérations structurées sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Les examens et l'analyse comportent une surveillance prudente de la qualité des actifs sous-jacents ainsi que l'évaluation continue des produits dérivés et des actifs sous-jacents.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Les obligations financières comprennent les engagements envers les déposants, les paiements exigibles dans le cadre de contrats sur produits dérivés, le règlement d'opérations d'emprunt et de rachat de titres ainsi que les engagements en matière de prêt et de placement.

Une gestion efficace du risque d'illiquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties et permettre aux principales unités commerciales de la Banque de continuer à générer des revenus, même dans les circonstances les plus difficiles. Le risque d'illiquidité est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Le conseil reçoit des rapports sur l'exposition au risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif («CGP») supervise le risque d'illiquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine pour passer en revue le profil de liquidité de la Banque.

Le groupe Gestion du risque global supervise en toute indépendance le moindre risque d'illiquidité qui a de l'importance, soutenant le CGP à l'aide d'analyses, d'évaluations du risque, d'essais dans des conditions critiques, de mécanismes de surveillance et de la communication de l'information. Ce groupe fournit à la haute direction et au CGP des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels de l'exposition au risque d'illiquidité.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque d'illiquidité sont les suivants :

- Mesure du risque et établissement d'un modèle – Le modèle de liquidité de la Banque permet de mesurer et de prévoir les rentrées et les sorties de fonds, y compris les flux de trésorerie hors bilan, sur une base quotidienne. Le risque est géré par l'établissement d'un ensemble de plafonds clés à l'égard des sorties de fonds nettes maximales, par monnaie, pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme précise et par la mise en place d'un niveau minimum de liquidités de base.
- Diversification des sources de financement – La Banque gère de façon active la diversification du passif dépôts par source, par type de déposant, par instrument, par durée et par région géographique.
- Liquidités de base – La Banque maintient un bloc d'actifs très liquides non grevés qui peuvent aisément être vendus ou nantis pour garantir des emprunts dans des situations de contrainte dans le marché ou encore pour réagir à des situations propres à la Banque. La Banque maintient également des actifs liquides pour remplir ses obligations de règlement quotidiennes relatives aux systèmes de paiement, de dépôt et de compensation.
- Essais dans des conditions critiques – La Banque effectue régulièrement des essais dans des conditions critiques sur la liquidité pour évaluer l'incidence sur la liquidité des perturbations au sein de l'industrie et de celles propres à la Banque. Ces évaluations tiennent compte de l'incidence des changements d'hypothèses relatives au financement, du comportement des déposants, de la valeur marchande des liquidités de base, des facteurs du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises. Les résultats des essais dans des conditions critiques sont examinés par la haute direction de la Banque et ils sont pris en considération lorsque le moment est venu de prendre des décisions en matière de liquidité.
- Élaboration d'un plan d'urgence – La Banque maintient un plan d'urgence en matière de liquidité qui définit les actions devant être mises en œuvre pour analyser une situation de crise en matière de liquidité et y répondre. Le plan précise le rôle de l'équipe de gestion des crises, les intervenants internes et externes qui doivent être avisés pour assurer une communication efficace de l'information ainsi que les mesures devant être envisagées aux différentes étapes de la crise.

Profil de liquidité

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités, comme le montre le tableau 35. De façon générale, elle peut vendre ou nantir ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2008, les actifs liquides s'élevaient à 106 milliards de dollars (103 milliards de dollars en 2007), soit 21 % du total de l'actif (25 % en 2007). Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 64 % (71 % en 2007), ainsi que des actifs liquides comprenant des espèces et des dépôts auprès d'autres banques à hauteur de 36 % (29 % en 2007).

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque nantit des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement, ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être mis en pension. Au

T35 Liquidités

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	**2008**	2007	2006	2005	2004
Actifs liquides en dollars canadiens					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada	**498 $**	502 $	469 $	481 $	356 $
Dépôts auprès d'autres banques	**1 654**	4 152	2 445	1 770	1 255
Titres	**46 558**	53 429	53 762	39 361	32 211
	48 710	58 083	56 676	41 612	33 822
Actifs liquides en devises					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada	**3 064**	4 503	3 839	3 142	2 624
Dépôts auprès d'autres banques	**32 102**	20 039	16 623	15 112	12 920
Titres	**21 298**	19 809	20 824	22 180	19 344
Prêts à vue et à moins de un an	**1 087**	874	5	–	–
	57 551	45 225	41 291	40 434	34 888
Total des actifs liquides					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada	**3 562**	5 005	4 308	3 623	2 980
Dépôts auprès d'autres banques	**33 756**	24 191	19 068	16 882	14 175
Titres	**67 856**	73 238	74 586	61 541	51 555
Prêts à vue et à moins de un an	**1 087**	874	5	–	–
	106 261 $	103 308 $	97 967 $	82 046 $	68 710 $
Actifs liquides en pourcentage du total de l'actif	**20,9 %**	25,1 %	25,8 %	26,1 %	24,6 %

31 octobre 2008, l'actif total donné en garantie ou mis en pension s'établissait à 82 milliards de dollars (68 milliards de dollars en 2007). La hausse par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation des garanties fournies aux banques centrales et des garanties des titres mis en pension, augmentation qui a été contrebalancée par la diminution des garanties relatives aux titres empruntés et prêtés.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées. Les concentrations dans les sources de financement sont surveillées et analysées par type et par secteur de façon régulière. Les principales sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts de base provenant des particuliers et des entreprises par l'entremise de son réseau national et international de succursales, et le financement de gros. En outre, à l'aide du programme des Obligations hypothécaires du Canada, la Banque titrise des créances hypothécaires comme sources de financement de rechange ainsi qu'à des fins de gestion de la liquidité et de l'actif et du passif. Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité. Au 31 octobre 2008, le financement de base, constitué du capital et des dépôts de base des particuliers et des entreprises de la Banque, s'établissait à 222 milliards de dollars, contre 192 milliards de dollars au 31 octobre 2007 (se reporter au diagramme 42). Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des soldes des dépôts à vue et à préavis et des dépôts à terme des particuliers. Au 31 octobre 2008, le financement de base de la Banque correspondait à 44 % du financement total, contre 47 % pour l'exercice précédent.

Au cours du quatrième trimestre, les marchés du financement de gros, particulièrement ceux sur lesquels le financement est libellé en dollars américains, ont subi des perturbations puisque les déposants et les investisseurs ont préféré des termes beaucoup plus courts. Par conséquent, il est devenu plus difficile pour les banques de conserver leur profil souhaité à l'égard de l'échéance des passifs. De nombreux gouvernements à l'échelle mondiale, notamment celui du Canada, ont institué divers programmes de soutien au chapitre des liquidités dans le but de contribuer à réduire cette pression sur le financement. Bien que le changement sur les marchés ait eu une incidence sur la Banque, cette dernière a été en mesure d'exercer ses activités conformément à ses plafonds au titre du risque d'illiquidité.

Obligations contractuelles

Le tableau 36 présente une image globale, au 31 octobre 2008, des obligations contractuelles de la Banque qui ont une incidence sur ses besoins de liquidités et sur ses sources de financement. Les obligations contractuelles de la Banque sont composées de contrats et d'obligations d'achat, notamment des ententes visant à acheter des biens et des services, auxquels elle ne peut se soustraire en droit. Le tableau exclut le passif dépôts (hormis le financement à terme), les autres mécanismes de financement à court terme, les engagements de prêts ainsi que les obligations au titre des régimes de retraite et régimes complémentaires dont il est question dans les notes 10, 24, 23 et 19, respectivement, afférentes aux états financiers consolidés de 2008.

La Banque fait preuve de prudence en diversifiant ses activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de prolonger son profil d'échéance lorsque nécessaire. En 2008, la Banque a émis des titres de financement à terme totalisant environ 24 milliards de dollars sur le marché canadien, européen, américain ainsi que sur d'autres marchés. L'encours des débentures subordonnées de la Banque a augmenté en 2008, cinq nouvelles émissions ayant été partiellement contrebalancées par le rachat et l'échéance de titres de deux émissions existantes.

Les autres passifs à long terme comprennent les opérations où la Banque est l'agent payeur sur les opérations de crédit-bail conclues au nom de ses clients, ainsi que les obligations de financement à terme au sein de ses filiales étrangères.

La Banque loue un grand nombre de ses succursales, bureaux et autres locaux. La plupart des baux ont une durée de cinq ans et ils sont assortis d'une option de reconduction. Le coût total des baux, déduction faite des revenus de location provenant des locaux sous-loués, s'est élevé à 217 millions de dollars pour 2008.

La Banque a signé deux contrats d'impartition majeurs, le plus important étant un contrat d'une durée de sept ans conclu avec IBM Canada en 2001 et visant la gestion des activités informatiques de la Banque au pays, notamment les centres de données, les succursales, les guichets automatiques bancaires et les ordinateurs de bureau. La portée de ce contrat a été élargie en 2005 afin d'englober les activités informatiques aux Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Le contrat visant les activités canadiennes a été renouvelé en 2007 et prolongé jusqu'en 2013; il arrivera donc à échéance au même moment que celui visant les activités aux Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Le deuxième contrat, passé avec Symcor Inc. en 2003, est d'une durée de trois ans et il comprend deux options de reconduction de cinq ans. Cette société gère le traitement des chèques et du règlement des factures de la Banque, y compris l'impression des relevés et des rapports partout au Canada. La première des options de reconduction de cinq ans a été exercée. Ces deux contrats d'impartition sont résiliables moyennant un préavis.

Dépenses en immobilisations

Le programme d'investissement de la Banque lui procure de façon continue les ressources technologiques et immobilières qui lui sont indispensables pour servir ses clients et répondre aux exigences des nouveaux produits. Toutes les dépenses en immobilisations d'importance font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation rigoureux.

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 319 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 16 % par rapport aux dépenses de 274 millions de dollars engagées en 2007. Cette hausse est essentiellement attribuable aux dépenses consacrées à la

D42 Financement de base

en milliards de dollars, aux 31 octobre

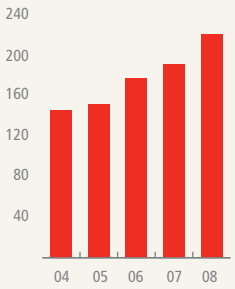

T36 Obligations contractuelles

(en millions de dollars)	Moins de un an	1 an à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement à terme					
Billets de dépôt de gros	13 227	12 604	5 155	1 826	32 812
Billets à moyen terme en euros	8 235	11 092	1 904	634	21 865
Débentures subordonnées	–	–	250	4 027	4 277
Autres passifs à long terme	270	766	800	1 129	2 965
Total partiel	21 732	24 462	8 109	7 616	61 919
Contrats de location-exploitation	193	309	197	282	981
Obligations liées à l'impartition	204	410	410	220	1 244
Total	22 129	25 181	8 716	8 118	64 144

technologie, dépenses qui ont augmenté de 31 millions de dollars ou de 37 %, en raison de la mise à niveau du matériel informatique des succursales et des guichets automatiques bancaires au Canada. Les dépenses liées à l'immobilier ont augmenté de 14 millions de dollars ou de 7 %.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte, directe ou indirecte, auquel la Banque est exposée et qui découle d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, pratiques, systèmes ou contrôles. D'une certaine façon, le risque opérationnel est présent dans chacune des activités commerciales et activités de soutien de la Banque. Il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque.

La Banque a mis au point des politiques, des normes et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque opérationnel soit bien circonscrit, géré et contrôlé. Les principes directeurs et les composantes fondamentales de l'approche en matière de gestion du risque opérationnel de la Banque sont les suivants :

- dans les divers secteurs d'activité, l'obligation de rendre des comptes en matière de gestion et de contrôle des principaux risques opérationnels auxquels ces secteurs sont exposés.
- un solide système de contrôle interne.
- la gestion du risque opérationnel par le biais d'une structure organisationnelle efficace, notamment :
  - un conseil d'administration responsable d'une saine gouvernance d'entreprise qui approuve la politique de gestion du risque opérationnel de la Banque;
  - des cadres de direction dont les domaines de responsabilité sont clairement définis;
  - une unité centrale chargée de la gestion du risque opérationnel responsable de l'élaboration de méthodes de désignation, d'évaluation et de surveillance des risques opérationnels;
  - des unités regroupant des spécialistes indépendants responsables de l'élaboration de méthodes de contrôle/d'atténuation des composantes particulières des risques opérationnels, y compris la codification des politiques et des processus nécessaires au contrôle de ces risques particuliers.
  - une séparation des tâches entre les fonctions principales;
  - un service de vérification interne indépendant responsable de vérifier que les principaux risques sont cernés et évalués ainsi que de déterminer si des contrôles adéquats sont en place afin de faire en sorte que le risque dans son ensemble se situe à un niveau acceptable.
- une série de programmes de gestion du risque, notamment un programme visant à promouvoir la conformité aux lois et aux exigences réglementaires applicables. Le risque de conformité est géré par l'entremise d'un réseau établi et d'un processus qui prévoit le suivi des changements de réglementation, l'évaluation des risques de conformité, la mise en place de politiques et de procédures, la formation ainsi que la résolution des problèmes et le suivi.
- un cadre de gestion du risque opérationnel regroupant des processus et des contrôles visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer le risque opérationnel.

Les éléments suivants occupent une place importante dans le cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque :

- Le programme d'autoévaluation du contrôle des risques de la Banque, géré par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel qui fait partie du groupe Gestion du risque global de la Banque, prévoit l'examen des activités importantes afin de cerner et d'évaluer les risques opérationnels. Ce programme permet à la direction de s'assurer que des contrôles et processus adéquats et efficaces sont en place de manière continue afin d'atténuer le risque opérationnel et, dans le cas contraire, que des mesures correctives adéquates sont prises. S'il y a lieu, les dirigeants des unités d'exploitation formulent des plans d'action pour atténuer les risques décelés. Le résultat de ces examens est résumé dans un rapport adressé à la haute direction et au conseil d'administration.
- La base de données centralisée sur les pertes d'exploitation de la Banque, gérée et maintenue par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel, enregistre les principaux renseignements sur les pertes d'exploitation. L'étendue des données sur les pertes d'exploitation contenues dans la base de données centralisée continue d'être améliorée. Ces données sont analysées, comparées avec des données externes et présentées à la haute direction et au conseil d'administration.
- L'indicateur des principaux risques de la Banque, présenté à la haute direction, fournit des données sur les tendances relatives à l'exposition au risque opérationnel ou des paramètres importants.
- Les politiques de gestion de la poursuite des activités de la Banque, qui exigent de l'ensemble des unités d'exploitation qu'elles mettent en place des mesures de poursuite des activités pour leurs fonctions respectives. Le service de gestion de la poursuite des activités de la Banque est responsable de la gouvernance et de la supervision de la poursuite des activités de la Banque et il s'assure de la conformité à ces politiques par un suivi serré.
- Des programmes d'atténuation du risque, qui, s'il est jugé approprié et possible de le faire, utilisent des polices d'assurance pour transférer le risque de pertes graves.

La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis lié au risque opérationnel aux termes de l'accord de Bâle II sur le capital. Le total du capital correspond à la somme du capital de chacune des huit unités d'exploitation définies dans l'accord de Bâle. Le capital de chacune des unités d'exploitation correspond au résultat de la multiplication par le facteur de risque pertinent, selon les définitions de l'accord de Bâle, du bénéfice brut de chaque unité d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque qu'une publicité négative sur les pratiques commerciales ou déontologiques de la Banque, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence néfaste sur ses revenus, sur ses activités ou sur sa clientèle, ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative sur les pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontologie et à l'intégrité, ou à la qualité des produits et des services offerts. La publicité négative et le risque de réputation qui s'y rattache découlent souvent d'un autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque de réputation est géré et contrôlé dans l'ensemble de la Banque au moyen de codes de conduite, de pratiques de gouvernance ainsi que de programmes, de politiques, de pratiques et de séances de formation en matière de gestion du risque. Plusieurs mécanismes d'équilibre pertinents sont décrits plus en détail dans d'autres sections traitant de la gestion du risque, particulièrement la section «Risque opérationnel», où l'on fait allusion au programme de conformité bien établi de la Banque. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément au

Code d'éthique de la Banque de façon à limiter le risque de réputation. Les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Affaires publiques, internes et gouvernementales et Conformité ainsi que du Comité sur le risque de réputation sont particulièrement axées sur la gestion du risque de réputation.

Avant d'accorder du crédit, de donner des conseils ou d'offrir des produits à ses clients, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque de réputation. Elle dispose d'une politique afférente au risque de réputation approuvée par le conseil d'administration, ainsi que d'une politique et de pratiques pour gérer le risque de réputation et le risque juridique liés aux opérations de financement structuré. Le groupe Gestion du risque global joue un rôle primordial dans la désignation et la gestion du risque de réputation dans le cadre de l'octroi de crédit. En outre, le Comité sur le risque de réputation peut aider le groupe Gestion du risque global et les autres comités de gestion du risque et les unités d'exploitation à évaluer le risque de réputation inhérent aux opérations, aux projets, aux produits et aux services de l'entreprise.

Le Comité sur le risque de réputation tient compte d'une panoplie de facteurs lorsqu'il évalue les opérations pour être sûr que la Banque réponde aux exigences éthiques les plus strictes et qu'elle soit perçue comme ayant respecté ces exigences. Ces facteurs comprennent : la portée et les résultats du contrôle préalable juridique et réglementaire propre à l'opération; le but économique de l'opération; l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client; la nécessité de publier l'information à l'intention du client ou du public; les conflits d'intérêts; les questions d'équité et la perception du public.

Le Comité peut imposer des conditions aux opérations des clients, notamment en exigeant des clients qu'ils communiquent des informations afin de favoriser la transparence de l'information financière, de sorte que les opérations répondent aux normes de la Banque. Si le Comité recommande de ne pas donner suite à une opération et si l'instigateur de celle-ci souhaite quand même aller de l'avant, il revient au Comité des politiques en matière de risque de prendre l'affaire en main.

Risque environnemental

On entend par risque environnemental la possibilité que les questions d'ordre environnemental mettant en cause le Groupe Banque Scotia ou ses clients puissent nuire aux résultats financiers de la Banque.

Soucieuse de se protéger et de protéger les intérêts de ses partenaires, la Banque suit une politique environnementale que le conseil d'administration a approuvée. Cette politique, qui oriente ses activités quotidiennes, ses pratiques en matière de prêts, ses ententes avec les fournisseurs et la gestion de son parc immobilier, est complétée par des politiques et pratiques propres aux divers secteurs d'activité.

Les risques environnementaux liés aux activités commerciales de chaque emprunteur et les biens immobiliers donnés en garantie sont pris en compte lors de l'évaluation de crédit. Le groupe Gestion du risque global est le principal responsable de la mise en place des politiques, procédures et normes relatives à la gestion du risque environnemental opérée dans le cadre des activités d'octroi de prêts de la Banque. Les décisions sont prises dans le cadre de la structure de gestion du risque présentée à la page 62.

En 2006, les pratiques de la Banque en matière de risque environnemental dans le domaine du financement de projets ont été rehaussées grâce à l'adoption des Principes d'Équateur révisés. Ces principes, définis à la lumière des politiques de la Société financière internationale, la branche «secteur privé» de la Banque mondiale, sont des directives environnementales et sociales afférentes aux opérations de financement de projets dont le coût en capital est d'au moins 10 millions de dollars américains. Ces principes définissent des mesures de protection à l'égard de projets critiques afin de protéger les habitats naturels et les droits des populations autochtones ainsi que des mesures de protection s'opposant au travail des enfants et au travail forcé. Les principes révisés ont été intégrés aux politiques et procédures internes de la Banque.

En 2008, les pratiques de la Banque en matière de risque environnemental dans le domaine des prêts aux grandes sociétés ont été rehaussées grâce à l'intégration de l'analyse du risqué lié aux changements climatiques dans les cas où ces derniers pourraient avoir une incidence importante sur la clientèle de la Banque et la croissance de cette dernière.

Les préoccupations environnementales jouent également un rôle de premier plan dans l'orientation des pratiques immobilières de la Banque. Le Service des immeubles adhère à une politique de respect de l'environnement et assure la gestion responsable du parc immobilier de la Banque. En outre, d'importants programmes de recyclage et de gestion des ressources ont été institués dans les succursales et bureaux de direction de la Banque. Des systèmes de repérage internes ont été mis en place afin de surveiller l'utilisation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre («GES») et la consommation de papier. Afin de réduire encore plus l'empreinte écologique de la Banque, une politique environnementale interne sur le papier a été instaurée et la Banque est en train d'élaborer et de mettre en place des processus de gestion plus définitifs à l'égard de l'utilisation de l'énergie.

Afin qu'elle puisse continuer à exercer ses activités dans le respect de l'environnement, la Banque dialogue constamment avec les gouvernements, le secteur et ses partenaires dans les pays où elle exerce ses activités. La Banque a rencontré les représentants d'organismes environnementaux, d'associations du secteur et d'organismes de placement socialement responsables relativement au rôle que les banques jouent pour aider à répondre aux enjeux portant sur les changements climatiques, la protection de la biodiversité et l'amélioration des pratiques forestières durables ainsi que les autres enjeux environnementaux d'importance pour les clients et les collectivités des régions où la Banque est établie. La Banque revoit continuellement ses politiques dans ces domaines. La Banque est également signataire, participante et partisane du Carbon Disclosure Project au Canada, qui fournit aux investisseurs des informations sur les efforts déployés par les grandes sociétés à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la gestion des changements climatiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et les pratiques environnementales de la Banque, veuillez consulter son Bilan annuel des contributions communautaires, que vous trouverez en ligne à www.scotiabank.com. La réponse de la Banque au Carbon Disclosure Project est disponible en ligne à www.cdproject.net.

Contrôles et conventions comptables

Contrôles et procédures

La responsabilité qu'assume la direction à l'égard de l'information financière publiée dans le présent rapport annuel est décrite à la page 104.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que cette information est recueillie puis communiquée aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant l'information devant être fournie.

En date du 31 octobre 2008, la direction de la Banque, avec le concours du chef de la direction et du chef des affaires financières, a procédé à une évaluation de l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information, au sens des règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la «SEC») ainsi que les organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada, et elle a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La mise en place et le maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Ce contrôle s'entend des politiques et procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux PCGR et que les encaissements et les décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la Banque; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque est soit interdite, soit détectée à temps.

Tous les systèmes de contrôle interne, sans égard à la qualité de leur conception, comportent des limites. Par conséquent, la direction de la Banque reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne prévient pas et ne détecte pas toutes les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. En outre, l'évaluation par la direction des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes liés au contrôle qui pourraient donner lieu à des inexactitudes importantes ont été détectés.

En outre, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière en se fondant sur le cadre établi par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le «COSO»). Par suite de cette évaluation, la direction est d'avis qu'au 31 octobre 2008, le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace.

Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle interne.

Principales estimations comptables

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans ce rapport annuel. Les principales conventions comptables suivies pour dresser les états financiers consolidés de la Banque sont résumées à la note 1 qui figure aux pages 111 à 115. Certaines de ces conventions exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et prenne des décisions subjectives faisant appel à son jugement qui sont à la fois difficiles et complexes et qui portent souvent sur des enjeux essentiellement incertains. Les conventions comptables dont il est question plus loin revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que toute modification apportée aux décisions faisant appel au jugement et aux estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. Ces estimations sont ajustées dans le cours normal des activités de la Banque pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture sous-jacente.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances traduit la meilleure estimation de la direction des pertes sur créances probables à l'égard du portefeuille de dépôts auprès d'autres institutions, de prêts consentis aux emprunteurs, d'acceptations et d'autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La direction passe régulièrement en revue la qualité du crédit afin de déterminer si la provision pour pertes sur créances est suffisamment élevée. Ce processus requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et prenne des décisions subjectives faisant appel à son jugement, et ce, à bien des égards. Ces décisions subjectives faisant appel au jugement comprennent notamment la désignation des prêts douteux, la prise en compte des facteurs propres à chaque prêt de même que les caractéristiques et les risques du portefeuille. Le fait de modifier ces estimations ou encore de prendre d'autres décisions éclairées ou d'avoir recours à d'autres estimations raisonnables pourrait avoir une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques correspondent à une estimation des pertes probables subies à l'égard des prêts douteux existants. Pour déterminer les provisions spécifiques à l'égard de chaque prêt, la direction doit en premier lieu juger si le prêt est douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction est d'avis qu'il n'y a désormais aucune assurance raisonnable quant au recouvrement des intérêts et des paiements sur le capital dans les délais prescrits. Lorsqu'il est établi qu'un prêt est douteux, la direction estime sa valeur de réalisation nette en prenant des décisions fondées sur son jugement quant au calendrier des flux de trésorerie futurs, à la juste valeur de la sûreté sous-jacente donnée en garantie, aux coûts de réalisation, aux valeurs de marché

observables et aux perspectives futures de l'emprunteur et de ses garants.

La direction calcule pour chacun des groupes les provisions spécifiques à l'égard de certains portefeuilles homogènes, y compris les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et la plupart des prêts aux particuliers. Le procédé comprend une estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille au moyen d'une formule tenant compte de l'ensemble des pertes subies récemment.

La dotation aux provisions spécifiques a été plus élevée en 2008 qu'en 2007, en raison surtout de la dotation aux provisions plus élevée dans le portefeuille de prêts aux particuliers des Opérations internationales, de la réduction des reprises et des recouvrements liés au portefeuille de Scotia Capitaux et de la dotation aux provisions plus élevée dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers du Réseau canadien.

La provision générale traduit une estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille de prêts et aux engagements de prêt, mais dont chacune n'a pas encore été précisément identifiée. La direction détermine la provision générale au moyen de l'évaluation de facteurs quantitatifs et qualitatifs. À l'aide d'un modèle conçu par la Banque, la direction élabore une première estimation quantitative de la provision générale en se fondant sur de nombreux facteurs, notamment les probabilités de défaut s'appuyant sur des données moyennes historiques, les taux de perte en cas de défaut et les facteurs jouant sur l'exposition en cas de défaut. Des modifications importantes apportées à l'un ou l'autre des paramètres ou hypothèses susmentionnés pourraient influer sur l'ampleur des pertes sur créances prévues et, par conséquent, sur la provision générale. Si, par exemple, la probabilité de défaut ou les taux de perte en cas de défaut pour le portefeuille des prêts autres qu'aux particuliers augmentaient ou diminuaient indépendamment de 10 %, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution d'environ 70 millions de dollars de l'estimation quantitative (61 millions de dollars en 2007). La haute direction détermine s'il est nécessaire de corriger l'estimation quantitative à l'égard de la provision générale pour tenir compte de situations propres au portefeuille qui ne sont pas reflétées dans les paramètres de crédit connus jusqu'à présent utilisés dans le modèle. Une évaluation qualitative de la provision générale est effectuée à l'aide de données observables, comme les tendances et la conjoncture économiques, la concentration du portefeuille, l'évolution du risque et les tendances récemment observées concernant le volume et la gravité des retards, ainsi qu'une composante pour le caractère imprécis du modèle et des paramètres utilisés dans le modèle. La direction procède à un examen trimestriel de la provision générale afin de s'assurer qu'elle est établie en fonction de la taille du portefeuille, des risques de crédit inhérents et des tendances en matière de qualité du portefeuille.

La provision générale pour pertes sur créances s'établissait à 1 323 millions de dollars au 31 octobre 2008, en hausse de 25 millions de dollars par rapport à celle inscrite à pareille date l'an dernier. Cette hausse s'explique par l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili en 2008.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont habituellement comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des éléments suivants, qui sont inscrits au coût après amortissement, sauf s'ils sont désignés dès leur comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transaction : les prêts et créances, certains titres et la plupart des passifs financiers.

Les instruments financiers des portefeuilles de transaction de la Banque comprennent principalement des titres et des dérivés. Ces instruments détenus à des fins de transaction sont inscrits à leur juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur des instruments détenus à des fins de transaction étant constatées dans l'état consolidé des résultats (se reporter à la note 1 pour plus de détails sur les principales conventions comptables). Tous les titres de placement désignés comme disponibles à la vente (à l'exclusion des titres de capitaux propres qui n'ont pas de cours sur un marché actif), ainsi que tous les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, doivent être comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente sont inscrites à l'état consolidé du résultat étendu (se reporter à la note 1 pour plus de détails sur les principales conventions comptables). Toutes les variations de la juste valeur des instruments dérivés, à l'exception de ceux désignés comme couvertures de flux de trésorerie, sont inscrites à l'état consolidé des résultats, tandis que les variations de la juste valeur des dérivés désignés comme de telles couvertures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

La juste valeur s'entend normalement du montant de la contrepartie dont conviendraient les parties à une opération sans lien de dépendance, parties qui seraient avisées et consentantes et agiraient en toute liberté. Les cours vendeur et acheteur, selon le cas, sur un marché actif constituent les éléments probants les plus fiables pour établir la juste valeur. Lorsque le cours acheteur ou vendeur ne peut être obtenu, par exemple lorsque le marché n'est pas liquide ou n'est pas actif, la Banque a recours au prix convenu lors de la dernière opération conclue à l'égard de cet instrument, sous réserve des ajustements nécessaires, et elle a également recours à des modèles d'évaluation internes, au besoin. Lorsque le cours du marché ne peut être obtenu, la Banque utilise le cours d'un instrument financier similaire (c'est-à-dire comportant des caractéristiques et risques similaires) ou des modèles internes fondés sur des données observables du marché pour estimer la juste valeur.

La direction doit faire appel à son jugement dans une moindre mesure lorsque la juste valeur est calculée à l'aide des cours du marché ou de modèles fondés sur des données observables du marché. En revanche, elle doit prendre des décisions reposant davantage sur son jugement lorsque des ajustements sont apportés à l'évaluation d'instruments financiers négociés sur des marchés inactifs ou lorsque des modèles sont appliqués en l'absence de paramètres observables.

Les titres détenus à des fins de transaction, les titres disponibles à la vente et les obligations relatives aux titres vendus à découvert sont normalement évalués aux prix du marché, y compris les prix obtenus des gestionnaires de fonds et des courtiers externes.

T37 **Méthode d'évaluation relative aux instruments financiers**

	2008				
	Actifs			Passifs	
	Titres détenus à des fins de transaction	Titres disponibles à la vente	Instruments dérivés	Obligations relatives aux titres vendus à découvert	Instruments dérivés
Juste valeur fondée sur ce qui suit :					
Cours du marché	99 %	75 %	0 %	100 %	0 %
Modèles internes fondés sur les principaux paramètres du marché observables	1 %	24 %	96 %	0 %	93 %
Modèles internes fondés sur les principaux paramètres du marché non observables	0 %	1 %	4 %	0 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Lorsqu'il est nécessaire de déterminer la juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché peu actif ou inactif et dont les cours ne sont pas facilement observables en raison du faible volume des opérations ou de l'absence d'opérations récentes, des ajustements appropriés sont apportés aux prix indicatifs disponibles, de manière à rendre compte du risque de non-exécution et du manque de liquidité sur le marché pour ces instruments. Lorsque les cours ou les données observables du marché ne peuvent être facilement obtenus, notamment en raison du manque de liquidité sur les marchés, la direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données d'évaluation pour établir la juste valeur.

La plupart des dérivés ne sont pas activement négociés et, par conséquent, sont généralement évalués selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de paramètres du marché observables et importants. Parmi les titres dont la juste valeur est établie à l'aide de modèles, notons certains titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des actifs.

Les données du marché utilisées pour déterminer la juste valeur comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de taux, le cours des titres de capitaux propres, le prix des marchandises et la volatilité des options, qui sont tous des facteurs observables. Toutefois, certains instruments financiers dérivés sont évalués à l'aide de données importantes non observables du marché, notamment les corrélations de défauts. Ces données sont soumises à des analyses quantitatives beaucoup plus poussées et elles nécessitent que la direction prenne des décisions reposant davantage sur son jugement. Le gain à la mise en place des dérivés pour lesquels les données du marché ne sont pas observables est reporté sur la durée du contrat connexe ou jusqu'à ce que les données aux fins d'évaluation deviennent observables. Pour les exercices 2008 et 2007, ce montant a été négligeable. La direction prend également des décisions reposant sur son jugement quant au choix des modèles d'évaluation internes et tient compte, pour chaque portefeuille, du risque de crédit associé au client ainsi que des coûts directs permanents pour déterminer la juste valeur. Les ajustements d'évaluation inscrits en vue d'arriver à la juste valeur des dérivés totalisaient 273 millions de dollars au 31 octobre 2008 (217 millions de dollars en 2007). Ces ajustements d'évaluation sont principalement attribuables aux considérations liées au risque de crédit de contrepartie.

L'incertitude relative aux estimations utilisées dans les modèles pourrait modifier la juste valeur et les résultats financiers comptabilisés. Par le passé, il n'était pas prévu que l'incidence de tout changement dans ces estimations puisse être importante. Toutefois, la conjoncture actuelle, qui est marquée par la volatilité et où des changements considérables et rapides peuvent se produire quant aux données observables utilisées dans les modèles, pourrait accentuer la volatilité de la juste valeur établie selon ces modèles.

La ventilation des facteurs à partir desquels l'évaluation est établie en ce qui a trait aux titres détenus à des fins de transaction, aux titres disponibles à la vente, aux obligations relatives aux titres vendus à découvert et aux dérivés est présentée dans le tableau 37. Les pourcentages sont du même ordre que ceux de l'exercice précédent, à l'exception d'une augmentation des instruments dérivés qui sont évalués au moyen des principaux paramètres du marché non observables. Les actifs dérivés classés dans cette catégorie sont passés de 2 % à 4 %, tandis que les passifs dérivés sont passés de 2 % à 7 %, l'évaluation à la valeur de marché de certains dérivés de crédit ayant subi les conséquences de la volatilité des marchés.

Moins-value durable

Les titres disponibles à la vente, à l'exclusion des titres de capitaux propres non cotés sur un marché actif, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont classés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, date à laquelle ils sont inscrits à l'état des résultats.

Chaque trimestre, la direction examine la juste valeur des titres disponibles à la vente afin de déterminer si cette juste valeur a diminué par rapport au coût ou au coût après amortissement et si la baisse est durable. Pour évaluer s'il y a moins-value durable, la direction doit avoir recours à son jugement et à des estimations en plus de tenir compte de certains facteurs comme la durée et l'étendue de la baisse de la juste valeur d'un titre donné par rapport à son coût ou à son coût après amortissement, les perspectives d'une remontée de la juste valeur, la situation financière et les perspectives de l'émetteur ainsi que la capacité et l'intention de la Banque de détenir le placement suffisamment longtemps pour permettre tout recouvrement prévu. Lorsque la direction détermine qu'un titre a subi une moins-value durable, la valeur comptable du titre est ramenée à la juste valeur estimative. Pour établir la juste valeur estimative, la direction examine toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la moins-value, de même que la liquidité du marché et les plans de la Banque concernant le titre en cause. Les moins-values durables sont portées au poste «Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction» à l'état consolidé des résultats.

Au 31 octobre 2008, les gains bruts non réalisés sur les titres disponibles à la vente et portés au cumul des autres éléments du résultat étendu se chiffraient à 818 millions de dollars (1 183 millions de dollars en 2007), et les pertes brutes non réalisées, à 2 046 millions de dollars (211 millions de dollars en 2007), soit un gain net (perte nette) non réalisé(e) de (1 228) millions de dollars (972 millions de dollars en 2007) avant la prise en compte des montants correspondants des dérivés et des autres instruments de couverture, et de (1 320) millions de dollars après leur prise en compte (977 millions de dollars en 2007).

Toujours au 31 octobre 2008, des titres disponibles à la vente de 2 131 millions de dollars (3 553 millions de dollars en 2007) étaient en position de pertes non réalisées de manière continue depuis plus de 12 mois. Au 31 octobre 2008, la perte non réalisée portée au cumul des autres éléments du résultat étendu relativement à ces titres s'établissait à 352 millions de dollars (90 millions de dollars en 2007), dont une tranche de 290 millions de dollars (85 millions de dollars en 2007) avait trait à des titres de créance et une tranche de 62 millions de dollars (5 millions de dollars en 2007), à des titres de capitaux propres. Une tranche considérable des pertes non réalisées au 31 octobre 2008 a trait aux titres de créance. Ces pertes non réalisées sur les titres de créance découlent principalement de l'augmentation des écarts de taux. Sur la base de certains facteurs, y compris la qualité du crédit sous-jacente des émetteurs et le surnantissement accordé quant à certains de ces titres de créance, la Banque prévoit qu'elle continuera de recevoir les paiements d'intérêts et les paiements sur le capital futurs en temps voulu. Une tranche moins importante de ces pertes non réalisées au 31 octobre 2008 se rapporte aux titres de capitaux propres. La Banque détient un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres disponibles à la vente. En ce qui a trait aux placements en titres de capitaux propres, une tranche considérable des pertes non réalisées sont survenues au cours de la dernière partie de l'exercice 2008 en raison de la conjoncture actuelle du marché, du moment où les cours du marché ont été établis ou de facteurs propres au secteur des placements. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, vraisemblablement jusqu'à l'échéance dans le cas des titres de créance, ces pertes non réalisées sont considérées comme temporaires. Se reporter aux rubriques «Arrangements hors bilan» (à la page 42) et «Principaux instruments de crédit» (à la page 48) pour obtenir un exposé plus complet des moins-value durables constatées à l'égard de ces instruments.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Banque parraine différents régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux futurs à l'intention de ses salariés admissibles au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont, en règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire moyen à la date de son départ à la retraite. La Banque offre également des avantages sociaux futurs qui comprennent habituellement des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie postérieurs au départ à la retraite, de même que des avantages postérieurs à l'emploi, notamment des prestations d'invalidité de longue durée.

La charge au titre des avantages sociaux futurs et les obligations connexes au titre des prestations constituées sont calculées selon des méthodes actuarielles et certaines hypothèses actuarielles. La plupart de ces hypothèses sont fondées sur les meilleures estimations de la direction et sont passées en revue et approuvées une fois l'an. Les hypothèses clés ont trait au rendement à long terme des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la rotation du personnel, à l'âge du départ à la retraite et à la mortalité. Pour procéder à ces estimations, la direction tient compte des attentes relatives aux tendances et à la conjoncture économiques futures, y compris les taux d'inflation, ainsi que d'autres facteurs. La direction examine également les rendements passés, les hausses salariales et le coût des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées constitue une autre hypothèse importante. Le choix de ce taux repose cependant bien peu sur le jugement, étant donné que le taux d'actualisation prescrit correspond en règle générale au rendement actuel des obligations à long terme de premier ordre émises par des sociétés et ayant une durée jusqu'à l'échéance semblable à celle des obligations au titre des prestations constituées. En raison de la conjoncture actuelle, le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice à l'étude est plus élevé que celui des exercices précédents. L'hypothèse de la direction ayant la plus forte incidence éventuelle est celle qui touche le rendement à long terme des actifs. Si ce rendement à long terme hypothétique avait été inférieur (ou supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2008 au titre des prestations constituées aurait été supérieure (ou inférieure) de 52 millions de dollars.

La date de mesure de la Banque est le 31 juillet ou le 31 août, selon le régime d'avantages sociaux futurs. En fonction de ces dates de mesure, la Banque a enregistré un excédent de 1,1 milliard de dollars dans ses principaux régimes de retraite, comme il est présenté à la note 19 afférente aux états financiers consolidés, à la page 132. Toutefois, les marchés financiers ont connu des perturbations importantes depuis ces dates de mesure, ce qui s'est traduit par une baisse de la valeur des actifs des régimes. Cette baisse a été atténuée par une réduction des obligations au titre des prestations constituées découlant de l'augmentation des taux d'actualisation. Compte tenu de ces facteurs, les principaux régimes de retraite de la Banque devraient afficher un excédent net aux termes des PCGR en date du 31 octobre 2008.

Les facteurs susmentionnés auront une incidence sur la charge au titre des prestations constituées pour l'exercice 2010 et par la suite. En outre, les cotisations en espèces aux principaux régimes de retraite de la Banque devraient augmenter en 2009, en partie en raison de la conjoncture actuelle du marché.

L'écart entre les résultats réels et les hypothèses formulées par la direction donnera lieu à un gain ou à une perte actuariel net et entraînera une augmentation ou une diminution de la charge au titre des prestations constituées des exercices futurs. Conformément aux PCGR, l'écart n'est pas immédiatement constaté comme produit ou charge, mais est plutôt amorti par imputation aux résultats des périodes futures.

La direction détermine si le gain ou la perte actuariel net non constaté correspond à plus de 10 % du plus élevé des actifs du régime ou des obligations au titre des prestations constituées au début de chaque exercice. Tout gain ou perte actuariel net non constaté en excédent du seuil de 10 % est généralement amorti par imputation aux résultats sur la durée moyenne résiduelle estimative d'activité des salariés actifs, qui va de 10 à 22 ans pour les régimes de retraite les plus importants de la Banque et de 9 à 27 ans pour ses autres principaux régimes d'avantages sociaux.

Les détails concernant les régimes d'avantages sociaux futurs de la Banque, notamment les montants relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs ainsi que les hypothèses clés de la direction, de même que l'analyse de la sensibilité des hypothèses à un changement concernant les obligations et la charge au titre des avantages sociaux futurs, sont présentés à la note 19 afférente aux états financiers consolidés de 2008, qui figure aux pages 132 à 134. La note 1, qui figure aux pages 111 à 115, présente des renseignements additionnels sur les principales conventions comptables sous-jacentes à la comptabilisation des avantages sociaux futurs.

Impôts sur le bénéfice

Le calcul de la charge d'impôts et des actifs et passifs d'impôts futurs repose sur le jugement de la direction. La charge d'impôts est établie en fonction des attentes de la direction quant aux incidences fiscales d'opérations et d'événements survenus au cours de l'exercice. La direction interprète les lois fiscales de chaque territoire où elle exerce ses activités et pose des hypothèses relativement à la date prévue de la résorption des actifs et des passifs d'impôts futurs. Si l'interprétation de la loi que fait la direction devait différer de celle de l'administration fiscale ou si la date réelle à laquelle a lieu la résorption des actifs ou des passifs d'impôts futurs devait différer de celle qui a été prévue, la charge d'impôts des exercices futurs pourrait augmenter ou diminuer. La Banque inscrit une provision pour moins-value si la direction estime qu'il est probable que l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé avant son expiration.

Le montant brut total de l'actif d'impôts futurs lié aux pertes fiscales inutilisées de filiales découlant d'exercices antérieurs se chiffrait à 196 millions de dollars au 31 octobre 2008 (203 millions de dollars en 2007), à l'égard desquelles la Banque a constitué une provision pour moins-value de 10 millions de dollars (102 millions de dollars en 2007) étant donné l'incertitude de la réalisation de ces pertes. De plus, l'une des filiales étrangères de la Banque a constitué une provision pour moins-value de 241 millions de dollars (213 millions de dollars en 2007) à l'égard de certaines provisions pour les pertes sur prêts pouvant servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir. La Banque ajustera ces provisions pour moins-value s'il devient plus probable qu'elle réalisera ces actifs d'impôts futurs. Au 31 octobre 2008, le montant total net de l'actif d'impôts futurs de la Banque s'établissait à 2 536 millions de dollars (1 114 millions de dollars en 2007). La note 1 et la note 18, qui figurent respectivement aux pages 111 à 115 et à la page 131 des états financiers consolidés de 2008, fournissent d'autres renseignements sur les charges d'impôts sur le bénéfice de la Banque.

Entités à détenteurs de droits variables

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes avec des entités à détenteurs de droits variables (les «EDDV») au nom de ses clients et pour son propre compte. Ces EDDV sont généralement considérées comme des fonds multicédants émettant du papier commercial, des instruments de financement, des entités de financement structuré et des entités détentrices de TCFG. De plus amples détails sont fournis à la rubrique «Arrangements hors bilan», aux pages 42 à 46.

La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si une EDDV doit être consolidée. Pour procéder à cette détermination, elle doit comprendre les ententes, déterminer si une entité est considérée comme une EDDV à la lumière des règles comptables et déterminer les droits variables de la Banque dans l'EDDV. Ces droits sont ensuite comparés à ceux de tierces parties afin d'identifier le détenteur qui s'expose à la majeure partie de la variation des pertes prévues de l'EDDV ou qui reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux, et de déterminer s'il revient à la Banque de consolider l'EDDV. La comparaison s'effectue au moyen de techniques d'analyse qualitative et quantitative et à l'aide de modèles qui exigent le recours à un certain nombre d'hypothèses sur l'environnement dans lequel l'EDDV exerce ses activités et sur le montant et la date de réalisation des flux de trésorerie futurs.

La direction doit recourir à son jugement pour déterminer s'il s'est produit un événement ayant entraîné une révision du statut de principal bénéficiaire. Aux fins de l'application des directives aux termes des PCGR du Canada, la Banque considère que les événements suivants entraînent une révision du statut des EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables : les documents qui gouvernent l'EDDV ou les accords contractuels sont modifiés; le principal bénéficiaire cède une partie ou la totalité de ses droits variables à des tiers non apparentés; ou de nouveaux instruments conférant des droits variables sont émis en faveur d'autres parties que le principal bénéficiaire.

Au cours de l'exercice, le fonds multicédant américain de la Banque a cédé certains actifs à la Banque aux termes de la convention d'achat d'actifs liquides. (Se reporter à l'analyse présentée aux pages 44 à 45). À la date de cette cession, la Banque a procédé à une réévaluation des pertes prévues du fonds. Après la prise en compte du billet secondaire majoré et émis à un tiers non apparenté, la Banque a déterminé que le porteur du billet secondaire continuait d'être le bénéficiaire principal du fonds multicédant. Ainsi, la Banque n'était pas tenue de consolider le fonds multicédant américain de la Banque au bilan de la Banque.

Comme l'indique la note 6 afférente aux états financiers consolidés (aux pages 120 et 121) ainsi que l'analyse des arrangements hors bilan (aux pages 44 à 45), la Banque ne constitue pas le principal bénéficiaire des trois fonds multicédants émettant du PCAA qu'elle parraine et n'est donc pas tenue de les consolider au bilan de la Banque.

Dans l'avenir, si la Banque devenait le principal bénéficiaire des trois fonds multicédants émettant du PCAA qu'elle parraine et qu'elle devait les consolider au bilan, en fonction des valeurs au 31 octobre 2008, il pourrait en découler une augmentation d'environ 11,8 milliards de dollars des actifs et des passifs comptabilisés et un recul des ratios de capital d'environ 20 à 30 points de base.

Écart d'acquisition

Conformément aux PCGR, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation au niveau des unités d'exploitation, une fois l'an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation dépasse sa valeur comptable, il n'est pas nécessaire de procéder à d'autres tests. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable de l'unité d'exploitation, la dépréciation est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

La Banque détermine la juste valeur de ses unités d'exploitation à l'aide de modèles d'évaluation qu'elle conçoit et qui tiennent compte de facteurs comme le bénéfice normalisé, le bénéfice prévu et le ratio cours/bénéfice. La direction doit faire preuve de jugement au moment d'évaluer la juste valeur des unités d'exploitation et l'imprécision d'une hypothèse ou d'une estimation servant au calcul de la juste valeur pourrait influer sur la détermination de la dépréciation de l'écart d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et les estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans la conjoncture actuelle.

Selon la méthode d'évaluation susmentionnée, la Banque n'a inscrit aucune perte de valeur de l'écart d'acquisition en 2008 ou en 2007.

Passif éventuel

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font ou peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires ou sont ou peuvent être parties à des poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de demandeurs. Conformément aux PCGR, la Banque doit comptabiliser une perte si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date du bilan et si le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Dans certains cas, il peut ne pas être possible de déterminer si un passif a été engagé ou de faire une estimation raisonnable du montant de la perte tant que le règlement n'est pas plus imminent. Un montant à l'égard du passif éventuel ne peut alors être comptabilisé jusqu'à ce que ce soit le cas. S'il est possible de déterminer si un passif a été engagé à la date du bilan, mais qu'une estimation raisonnable comporte une fourchette à l'intérieur de laquelle un montant quelconque semble constituer une meilleure estimation que les autres, c'est ce montant qui est utilisé. Si aucun montant à l'intérieur de cette fourchette ne constitue une estimation meilleure que tout autre montant, la Banque est tenue de comptabiliser le montant minimal. La direction ainsi que des experts internes et externes vérifient régulièrement que la charge au titre de la perte éventuelle de la Banque est suffisante. Des modifications de ces évaluations peuvent entraîner des modifications des charges au titre des litiges.

Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation.

Nouvelles conventions comptables

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable qui établit les exigences sur les informations à fournir concernant le capital. Cette norme est entrée en vigueur le 1er novembre 2007 pour la Banque. Aux termes de cette norme, la Banque doit fournir des informations sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de son capital et des données quantitatives sur ce qu'elle considère être son capital et elle doit indiquer si elle s'est conformée aux exigences en matière de capital et, dans la négative, les conséquences de cette inapplication. Ces informations à fournir concernant le capital sont présentées à la note 15 (se reporter à la page 127).

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers qui modifient et améliorent les obligations d'information actuelles, mais qui ne modifient pas les exigences existantes en matière de présentation pour les instruments financiers. Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur pour la Banque le 1er novembre 2007. Les nouvelles informations comprennent des informations supplémentaires sur la nature et l'ampleur des risques auxquels la Banque est exposée à l'égard des instruments

financiers et sur la façon dont elle gère ces risques. Ces informations à fournir sur les instruments financiers sont présentées à la note 24 (se reporter aux pages 139 à 147).

Reclassement d'actifs financiers

En octobre 2008, l'ICCA a publié des modifications à la norme comptable présentée dans le chapitre intitulé «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», de manière à permettre le reclassement de certains actifs financiers hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction dans certaines situations exceptionnelles. À la lumière de ces modifications, la Banque a passé en revue son portefeuille d'actifs détenus à des fins de transaction et elle a déterminé qu'à l'exception de deux portefeuilles de transaction dont il est question ci-dessous, il n'était pas opportun d'opérer des reclassements importants en raison de la nature des actifs contenus dans les portefeuilles de transaction de la Banque, lesquels actifs ne sont généralement pas considérés comme non liquides. En outre, la Banque ne détient pas de position non couverte notable dans ses portefeuilles de transaction.

Au cours du quatrième trimestre de 2008, conformément à ces modifications, la Banque a retiré certains actifs déterminés de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction pour les reclasser dans les titres disponibles à la vente, de façon rétroactive au 1er août 2008. Ces actifs se composaient d'actifs liés à des obligations d'une valeur de 303 millions de dollars et d'actions privilégiées d'une valeur de 91 millions de dollars qui n'étaient plus négociés sur un marché actif et que la direction a l'intention de conserver dans un avenir prévisible. Si ces actifs liés à des obligations et ces actions privilégiées n'avaient pas été reclassés, la Banque aurait inscrit une perte avant impôts de 26 millions de dollars et de 10 millions de dollars respectivement au cours du quatrième trimestre relativement aux variations de la juste valeur de ces actifs. À la suite des reclassements, ces montants ont été inscrits dans les autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille d'actifs liés à des obligations reclassés était de 4,0 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus s'établissaient à 366 millions de dollars.

Adoption des normes internationales d'information financière («IFRS»)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les IFRS en remplacement des PCGR du Canada. Les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels de la Banque pour les exercices ouverts à compter du 1er novembre 2011, y compris l'établissement et la présentation des chiffres correspondants de l'exercice précédent.

Afin de se préparer à ce passage aux IFRS, la Banque a mis au point un plan d'exécution à l'intention des échelons supérieurs et défini une structure de gouvernance officielle faisant intervenir les membres de la haute direction de tous les services concernés. En outre, la Banque a entrepris l'évaluation de l'incidence des principales différences en matière de comptabilité entre les IFRS et les PCGR du Canada, au moyen, entre autres, d'une analyse des conséquences sur les processus, les systèmes et le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Des mises à jour sur l'avancement de la mise en œuvre et l'incidence éventuelle de l'adoption des IFRS sur la communication de l'information seront fournies pendant la période de mise en œuvre.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées ou liées les services bancaires habituels. Ces services sont fournis à des conditions analogues à celles qui sont offertes à des personnes non liées.

Les prêts consentis aux administrateurs et aux dirigeants de la Banque au Canada le sont aux conditions du marché. Avant le 1er mars 2001, la Banque consentait des prêts à taux réduit à ses dirigeants et salariés au Canada. Les bénéficiaires des prêts consentis avant cette date ont des droits acquis jusqu'à l'échéance. La Banque peut consentir des prêts à des dirigeants de certaines filiales et succursales étrangères à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses, conformément aux lois et aux pratiques locales. Au 31 octobre 2008, les prêts consentis aux dirigeants de la Banque s'élevaient à 4,6 millions de dollars (10,4 millions de dollars en 2007). À cette même date, la Banque n'avait consenti aucun prêt aux administrateurs (0,7 million de dollars en 2007).

Les administrateurs peuvent affecter une partie ou la totalité de leurs jetons de présence à l'acquisition d'actions ordinaires au prix du marché aux termes du régime d'achat d'actions des administrateurs. Les administrateurs qui ne sont pas membres de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants (se reporter à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, à la page 134).

La Banque peut fournir des services bancaires à des sociétés apparentées à ses administrateurs. Ces arrangements interviennent aux mêmes conditions du marché que celles qui sont offertes à l'ensemble des clients et sont assujettis aux processus habituels de révision du crédit qu'applique la Banque. Au 31 octobre 2008, les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par des administrateurs s'élevaient à 5,7 millions de dollars (418 millions de dollars en 2007), tandis que leur encours réel se chiffrait à 2,0 millions de dollars (204 millions de dollars en 2007).

Les responsabilités en matière de surveillance du Comité de vérification et de révision (le «CVR») en ce qui a trait aux opérations entre apparentés comprennent la revue des politiques et des pratiques afin de cerner les opérations entre apparentés qui risquent d'avoir une incidence notable sur la Banque et l'examen des procédures censées garantir la conformité aux dispositions de la *Loi sur les banques* en ce qui concerne les opérations entre apparentés. Les exigences de la *Loi sur les banques* portent sur une gamme plus vaste d'opérations entre apparentés que celles prévues dans les PCGR. En outre, le CVR approuve les modalités de toutes les opérations entre la Banque et les structures d'accueil de titrisation de créances qu'elle parraine afin de s'assurer que ces opérations se font selon les conditions du marché. La Banque a mis en place divers processus pour s'assurer que l'information sur les apparentés est identifiée et signalée au CVR semestriellement. Elle fournit au CVR des rapports détaillés qui attestent sa conformité quant aux procédures qu'elle a établies.

Le Service de vérification interne de la Banque procède aux contrôles voulus pour fournir au CVR l'assurance raisonnable que les politiques et procédures de la Banque en matière de d'identification, d'autorisations et de présentation des opérations entre apparentés sont bien conçues et appliquées efficacement.

Données supplémentaires*

Renseignements par secteur géographique

T38 Bénéfice net par secteur géographique

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008 Canada	2008 États-Unis	2008 Mexique	2008 Autres pays	2008 Total	2007 Canada	2007 États-Unis	2007 Mexique	2007 Autres pays	2007 Total	2006 Canada	2006 États-Unis	2006 Mexique	2006 Autres pays	2006 Total
Revenu d'intérêts net	**4 471 $**	**236 $**	**903 $**	**2 627 $**	**8 237 $**	4 294 $	152 $	887 $	2 012 $	7 345 $	4 029 $	71 $	802 $	1 656 $	6 558 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**388**	**16**	**141**	**85**	**630**	295	(91)	68	23	295	273	(41)	27	17	276
Autres revenus	**2 614**	**(202)**	**478**	**1 137**	**4 027**	3 084	698	478	930	5 190	2 883	581	403	726	4 593
Frais autres que d'intérêts	**4 315**	**200**	**793**	**1 982**	**7 290**	4 285	224	723	1 712	6 944	4 110	241	630	1 448	6 429
Charge d'impôts	**344**	**(98)**	**122**	**369**	**737**	474	215	51	225	965	478	138	(17)	153	752
Participation sans contrôle	**–**	**–**	**9**	**110**	**119**	–	–	12	106	118	–	–	15	83	98
Bénéfice net	**2 038 $**	**(84)$**	**316 $**	**1 218 $**	**3 488 $**	2 324 $	502 $	511 $	876 $	4 213 $	2 051 $	314 $	550 $	681 $	3 596 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées					**97**					46					24
Redressements du siège social[1]					**(358)**					(173)					(23)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					**3 033 $**					3 994 $					3 549 $

1) Les revenus et les charges qui n'ont pas été affectés à des secteurs d'exploitation précis sont pris en compte dans le poste «Redressements du siège social».

T39 Prêts et acceptations par secteur géographique

À l'exclusion des prises en pension						Pourcentage du total	
Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	**2008**	2007	2006	2005	2004	**2008**	2004
Canada							
Provinces de l'Atlantique	**16,2 $**	14,2 $	12,7 $	12,1 $	11,3 $	**5,6 %**	7,1 %
Québec	**16,7**	14,2	13,1	9,8	8,4	**5,8**	5,2
Ontario	**103,5**	91,1	81,5	72,4	66,5	**35,9**	41,5
Manitoba et Saskatchewan	**6,4**	6,0	5,4	5,3	5,1	**2,2**	3,2
Alberta	**22,4**	19,9	17,1	14,7	13,7	**7,8**	8,6
Colombie-Britannique	**21,2**	18,8	16,4	14,2	13,3	**7,3**	8,3
	186,4	164,2	146,2	128,5	118,3	**64,6**	73,9
États-Unis	**20,6**	14,9	14,3	8,8	9,8	**7,1**	6,1
Mexique	**10,9**	8,9	9,3	8,5	7,3	**3,8**	4,5
Autres pays							
Amérique latine	**22,6**	11,6	9,2	5,2	4,9	**7,8**	3,1
Europe	**18,4**	10,2	8,1	7,3	6,1	**6,4**	3,8
Antilles	**14,8**	12,2	11,6	10,1	10,1	**5,1**	6,3
Autres	**16,1**	9,9	7,4	6,5	5,0	**5,6**	3,2
	71,9	43,9	36,3	29,1	26,1	**24,9**	16,4
Provision générale[1]	**(1,3)**	(1,3)	(1,3)	(1,3)	(1,4)	**(0,4)**	(0,9)
Total des prêts et acceptations	**288,5 $**	230,6 $	204,8 $	173,6 $	160,1 $	**100,0 %**	100,0 %

1) Aux 31 octobre.

T40 Montant brut des prêts douteux par secteur géographique

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	**2008**	2007	2006	2005	2004
Canada	**761 $**	606 $	655 $	537 $	489 $
États-Unis	**107**	11	119	331	701
Mexique	**216**	188	213	190	223
Autres pays	**1 410**	739	883	762	787
Total	**2 494 $**	1 544 $	1 870 $	1 820 $	2 200 $

* Certains chiffres correspondants figurant dans la rubrique «Données supplémentaires» ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

T41 Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances par secteur géographique

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Canada	**388 $**	295 $	273 $	264 $	299 $
États-Unis	**16**	(91)	(41)	(93)	54
Mexique	**141**	68	27	34	6
Autres pays	**85**	23	17	70	131
Total	**630 $**	295 $	276 $	275 $	490 $

T42 Répartition géographique des actifs productifs

	2008					
Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	**Solde**	**Pourcentage des actifs productifs**	2007	2006	2005	2004
Amérique du Nord						
Canada	**263,0 $**	**61,2 %**	247,5 $	218,4 $	187,2 $	166,9 $
États-Unis	**38,2**	**8,9**	36,3	41,9	32,5	25,0
	301,2	**70,1**	283,8	260,3	219,7	191,9
Mexique	**22,8**	**5,3**	19,8	21,1	20,4	18,7
Europe						
Royaume-Uni	**11,0**	**2,6**	6,4	6,4	6,8	7,4
Allemagne	**4,1**	**1,0**	3,8	3,5	2,0	3,5
Irlande	**11,1**	**2,6**	6,2	4,8	4,0	2,0
France	**2,2**	**0,5**	2,3	2,5	1,9	1,1
Pays-Bas	**2,5**	**0,6**	1,4	1,5	1,7	0,8
Autres pays d'Europe	**7,5**	**1,7**	5,5	3,4	4,2	3,4
	38,4	**9,0**	25,6	22,1	20,6	18,2
Antilles						
Jamaïque	**3,6**	**0,8**	3,2	3,1	2,8	3,0
Porto Rico	**2,4**	**0,6**	2,1	2,0	1,7	1,9
Bahamas	**3,0**	**0,7**	2,4	2,4	1,8	1,7
Trinité-et-Tobago	**2,1**	**0,5**	1,7	1,5	1,7	1,5
Autres pays des Antilles	**8,8**	**2,0**	7,3	9,0	6,1	6,7
	19,9	**4,6**	16,7	18,0	14,1	14,8
Amérique latine						
Chili	**11,0**	**2,6**	4,2	4,2	3,2	3,3
Pérou	**7,4**	**1,7**	4,5	4,1	0,1	0,2
Autres pays d'Amérique latine	**9,1**	**2,1**	7,0	4,3	3,7	3,3
	27,5	**6,4**	15,7	12,6	7,0	6,8
Asie						
Inde	**3,7**	**0,9**	2,5	1,8	1,5	2,0
Malaisie	**1,8**	**0,4**	1,4	1,3	1,8	1,4
Corée du Sud	**2,0**	**0,5**	1,8	1,6	1,7	1,4
Japon	**1,9**	**0,4**	1,8	1,1	1,0	1,1
Hong Kong	**2,6**	**0,6**	1,6	1,7	1,4	0,9
Autres pays d'Asie	**6,0**	**1,4**	3,6	2,9	2,7	2,4
	18,0	**4,2**	12,7	10,4	10,1	9,2
Moyen-Orient et Afrique	**3,1**	**0,7**	1,8	1,8	1,1	0,7
Provision générale[1)]	**(1,3)**	**(0,3)**	(1,3)	(1,3)	(1,3)	(1,4)
Total	**429,6 $**	**100,0 %**	374,8 $	345,0 $	291,7 $	258,9 $

1) Aux 31 octobre.

Risque de crédit

T43 Exposition au risque outre-frontière – pays choisis[1]

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts interbancaires	Opérations	Titres d'administrations publiques et autres titres	Participations dans des filiales et sociétés affiliées	Autres	2008 Total	2007 Total
Mexique	1 881 $	– $	92 $	595 $	2 328 $	38 $	**4 934 $**	3 796 $
Asie								
Inde	1 595 $	35 $	1 023 $	293 $	– $	70 $	**3 016 $**	1 703 $
Corée du Sud	1 866	–	666	524	–	208	**3 264**	1 659
Chine	824	61	1 291	27	–	85	**2 288**	1 432
Japon	783	15	39	81	–	569	**1 487**	930
Hong Kong	477	–	101	585	–	40	**1 203**	776
Malaisie	759	–	31	359	184	8	**1 341**	614
Thaïlande	79	–	39	105	250	2	**475**	329
Autres pays d'Asie[2]	682	176	379	316	–	40	**1 593**	872
	7 065 $	287 $	3 569 $	2 290 $	434 $	1 022 $	**14 667 $**	8 315 $
Amérique latine								
Brésil	525 $	– $	1 039 $	317 $	– $	7 $	**1 888 $**	1 556 $
Chili	1 066	–	72	2	1 477	2	**2 619**	1 169
Costa Rica	1 096	–	145	–	495	–	**1 736**	984
Pérou	310	–	144	–	1 300	1	**1 755**	746
El Salvador	482	–	9	–	425	–	**916**	524
Venezuela	7	–	–	–	111	–	**118**	88
Autres pays d'Amérique latine[3]	1 172	30	104	22	–	18	**1 346**	674
	4 658 $	30 $	1 513 $	341 $	3 808 $	28 $	**10 378 $**	5 741 $

1) Une exposition au risque outre-frontière représente une réclamation contre un emprunteur situé dans un pays étranger, libellée dans une monnaie autre que la monnaie locale et établie en fonction du risque ultime.
2) Comprend l'Indonésie, les Philippines, Singapour et Taïwan.
3) Comprend l'Argentine, la Colombie, le Panama et l'Uruguay.

T44 Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteurs

À l'exclusion des prises en pension Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2008 Solde	2008 Pourcentage du total	2007	2006
Prêts aux ménages				
Prêts hypothécaires à l'habitation	**115,6 $**	**40,1 %**	100,9 $	88,2 $
Prêts sur cartes de crédit	**10,8**	**3,7**	10,0	9,1
Prêts aux particuliers	**38,4**	**13,3**	31,4	29,4
	164,8	**57,1**	142,3	126,7
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques				
Services financiers	**28,0**	**9,7**	17,1	13,0
Commerce de gros et de détail	**14,7**	**5,1**	11,5	10,2
Secteur immobilier et construction	**13,2**	**4,6**	8,7	7,0
Pétrole et gaz	**7,8**	**2,7**	6,8	5,2
Transport	**7,4**	**2,6**	5,2	4,9
Secteur de l'automobile	**5,8**	**2,0**	4,7	4,7
Agriculture	**4,7**	**1,6**	3,8	3,4
Administrations publiques	**3,0**	**1,1**	2,3	3,4
Hôtels et loisirs	**4,2**	**1,4**	3,3	3,4
Exploitation minière et métaux de première fusion	**6,1**	**2,1**	4,2	3,1
Services publics	**4,4**	**1,5**	2,0	2,9
Soins de santé	**3,7**	**1,3**	2,9	2,9
Télécommunications et câble	**4,3**	**1,5**	2,6	2,5
Médias	**2,8**	**1,0**	2,5	2,4
Produits chimiques	**3,1**	**1,1**	2,0	2,2
Aliments et boissons	**2,7**	**0,9**	2,3	2,2
Produits forestiers	**1,7**	**0,6**	1,8	1,5
Autres	**7,4**	**2,6**	5,9	4,5
	125,0	**43,4**	89,6	79,4
	289,8	**100,5**	231,9	206,1
Provision générale[1]	**(1,3)**	**(0,5)**	(1,3)	(1,3)
Total des prêts et acceptations	**288,5 $**	**100,0 %**	230,6 $	204,8 $

1) Aux 31 octobre.

T45 Instruments de crédit hors bilan

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Engagements de crédit	**130,2 $**	114,3 $	105,9 $	99,9 $	104,2 $
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	**27,8**	18,4	18,5	15,8	14,4
Prêts de titres, engagements d'achat de titres et autres	**12,8**	13,8	13,0	9,3	4,8
Total	**170,8 $**	146,5 $	137,4 $	125,0 $	123,4 $

T46 Variation du montant net des prêts douteux

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Montant brut des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	**1 544 $**	1 870 $	1 820 $	2 200 $	3 241 $
Ajouts nets					
Ajouts	**2 158**	1 338	1 262	1 263	1 774
Déclassements, remboursements et ventes de prêts	**(846)**	(891)	(956)	(1 034)	(1 680)
	1 312	447	306	229	94
Acquisition de filiales	**341**	33	340	64	–
Radiations					
Prêts hypothécaires à l'habitation	**(59)**	(5)	(5)	(6)	(7)
Prêts aux particuliers	**(424)**	(301)	(214)	(237)	(198)
Prêts sur cartes de crédit	**(268)**	(183)	(150)	(130)	(145)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**(129)**	(209)	(174)	(277)	(632)
	(880)	(698)	(543)	(650)	(982)
Change et autres	**177**	(108)	(53)	(23)	(153)
Solde à la fin de l'exercice	**2 494**	1 544	1 870	1 820	2 200
Provision spécifique pour pertes sur créances					
Solde au début de l'exercice	**943**	1 300	1 139	1 321	1 719
Acquisition de filiales	**232**	38	323	59	–
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	**630**	295	276	275	490
Radiations	**(880)**	(698)	(543)	(650)	(982)
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires à l'habitation	**34**	4	3	1	2
Prêts aux particuliers	**73**	73	71	75	78
Prêts sur cartes de crédit	**45**	35	37	32	32
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**79**	74	70	97	46
	231	186	181	205	158
Change et autres[1]	**147**	(178)	(76)	(71)	(64)
Solde à la fin de l'exercice	**1 303**	943	1 300	1 139	1 321
Montant net des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	**601**	570	681	879	1 522
Variation nette du montant brut des prêts douteux	**950**	(326)	50	(380)	(1 041)
Variation nette de la provision spécifique pour pertes sur créances	**(360)**	357	(161)	182	398
Solde à la fin de l'exercice	**1 191**	601	570	681	879
Provision générale pour pertes sur créances	**1 323**	1 298	1 307	1 330	1 375
Solde après déduction de la provision générale	**(132) $**	(697) $	(737) $	(649) $	(496) $

1) Comprend un virement de 3 $ provenant des autres passifs en 2008, un virement de 5 $ aux autres passifs en 2006, un virement de 2 $ provenant des autres passifs en 2005 et un reclassement de 23 $ prélevé de la provision pour risque-pays et un virement de 8 $ aux autres passifs en 2004.

T47 Dotation à la provision pour pertes sur créances

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances					
Montant brut de la dotation à la provision spécifique	**1 084 $**	720 $	746 $	875 $	912 $
Reprises	**(223)**	(239)	(289)	(395)	(264)
Recouvrements	**(231)**	(186)	(181)	(205)	(158)
Montant net de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	**630**	295	276	275	490
Dotation à la provision générale	**–**	(25)	(60)	(45)	(100)
Montant total net de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**630 $**	270 $	216 $	230 $	390 $

T48 Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances par catégorie d'emprunteurs

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Prêts aux particuliers			
Prêts hypothécaires à l'habitation	**– $**	(9) $	10 $
Autres prêts aux particuliers	**636**	449	283
	636	440	293
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			
Services financiers	**7**	(10)	–
Commerce de gros et de détail	**0**	(39)	5
Secteur immobilier et construction	**(69)**	(11)	(7)
Pétrole et gaz	**43**	(1)	–
Transport	**(15)**	(9)	4
Secteur de l'automobile	**5**	1	11
Agriculture	**5**	(4)	2
Administrations publiques	**(18)**	2	(6)
Hôtels et loisirs	**(4)**	(5)	(21)
Exploitation minière et métaux de première fusion	**(16)**	(4)	(10)
Services publics	**(2)**	(18)	(21)
Soins de santé	**2**	(1)	2
Télécommunications et câble	**(3)**	(5)	(14)
Médias	**11**	(13)	(4)
Produits chimiques	**7**	(22)	13
Aliments et boissons	**(17)**	(6)	7
Produits forestiers	**3**	–	(1)
Autres	**55**	–	23
	(6)	(145)	(17)
Total de la dotation à la provision spécifique	**630 $**	295 $	276 $

T49 Prêts non productifs par catégorie d'emprunteurs

À l'exclusion des prises en pension Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Montant net	2008 Provision pour pertes sur créances	2008 Montant brut	2007 Montant net	2007 Provision pour pertes sur créances	2007 Montant brut
Prêts aux particuliers						
Prêts hypothécaires à l'habitation	**432 $**	**(232)$**	**664 $**	189 $	(40)$	229 $
Autres prêts aux particuliers	**84**	**(608)**	**692**	57	(527)	584
	516	**(840)**	**1 356**	246	(567)	813
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques						
Services financiers	**13**	**(28)**	**41**	14	(7)	21
Commerce de gros et de détail	**60**	**(65)**	**125**	71	(87)	158
Secteur immobilier et construction	**216**	**(72)**	**288**	62	(58)	120
Pétrole et gaz	**99**	**(11)**	**110**	20	–	20
Transport	**17**	**(25)**	**42**	15	(23)	38
Secteur de l'automobile	**28**	**(3)**	**31**	4	(12)	16
Agriculture	**26**	**(58)**	**84**	21	(25)	46
Administrations publiques	**(27)**	**(30)**	**3**	12	(27)	39
Hôtels et loisirs	**124**	**(8)**	**132**	11	(7)	18
Exploitation minière et métaux de première fusion	**15**	**(18)**	**33**	36	(32)	68
Services publics	**–**	**–**	**–**	1	(2)	3
Soins de santé	**6**	**(5)**	**11**	7	(9)	16
Télécommunications et câble	**7**	**(9)**	**16**	–	(4)	4
Médias	**1**	**(8)**	**9**	–	(6)	6
Produits chimiques	**8**	**(2)**	**10**	–	(8)	8
Aliments et boissons	**11**	**(5)**	**16**	22	(10)	32
Produits forestiers	**12**	**(8)**	**20**	13	(15)	28
Autres	**59**	**(108)**	**167**	46	(44)	90
	675	**(463)**	**1 138**	355	(376)	731
	1 191	**(1 303)**	**2 494**	601	(943)	1 544
Provision pour pertes sur créances – générale	**(1 323)**	**–**	**–**	(1 298)	–	–
Montant net des prêts douteux après la provision générale	**(132)$**	**(1 303)$**	**2 494 $**	(697)$	(943)$	1 544 $

T50 Total de l'exposition au risque de crédit par secteur géographique[1, 2)]

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Montants prélevés	Engagements non prélevés	Autres expositions[3)]	Total
Canada	199 672 $	44 376 $	34 722 $	**278 770 $**
États-Unis	34 262	17 949	37 240	**89 451**
Mexique	13 858	332	947	**15 137**
Autres pays				
Europe	26 298	4 637	8 551	**39 486**
Antilles	27 085	1 632	2 071	**30 788**
Amérique latine	20 751	844	1 058	**22 653**
Autres	24 192	2 640	3 124	**29 956**
Total	346 118 $	72 410 $	87 713 $	**506 241 $**

1) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime. Comprend la totalité des portefeuilles exposés au risque de crédit et exclut les titres de capitaux propres disponibles à la vente et les autres actifs.
2) Exposition en cas de défaut.
3) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les instruments dérivés, les titrisations, les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties.

T51 Exposition au risque de crédit par échéance selon l'approche NI avancée[1, 2)]

Aux 31 octobre (en millions de dollars) Durée à courir jusqu'à l'échéance	Montants prélevés	Engagements non prélevés	Autres expositions[3)]	Total
Prêts autres qu'aux particuliers				
Moins de 1 an	43 663 $	21 306 $	37 508 $	**102 477 $**
De 1 an à 5 ans	50 000	34 386	41 232	**125 618**
Plus de 5 ans	10 975	1 610	6 065	**18 650**
Total des prêts autres qu'aux particuliers	104 638 $	57 302 $	84 805 $	**246 745 $**
Prêts aux particuliers				
Moins de 1 an	13 710 $	10 391 $	– $	**24 101 $**
De 1 an à 5 ans	90 120	–	–	**90 120**
Plus de 5 ans	1 782	–	–	**1 782**
Crédits renouvelables[4)]	27 849	–	–	**27 849**
Total des prêts aux particuliers	133 461 $	10 391 $	– $	**143 852 $**
Total	238 099 $	67 693 $	84 805 $	**390 597 $**

1) Durée à courir jusqu'à l'échéance des expositions au risque de crédit. Comprend la totalité des portefeuilles exposés au risque de crédit et exclut les titres de capitaux propres disponibles à la vente et les autres actifs.
2) Exposition en cas de défaut, compte non tenu des mesures d'atténuation du risque de crédit.
3) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties.
4) Cartes de crédit et lignes de crédit.

T52 Total de l'exposition au risque de crédit et actif pondéré en fonction du risque

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Bâle II 2008 – Exposition en cas de défaut[2] – Approche NI avancée	Bâle II 2008 – Exposition en cas de défaut[2] – Approche standard[3]	Bâle II 2008 – Exposition en cas de défaut[2] – Total	Bâle II 2008 – Total de l'actif pondéré en fonction du risque[1]	Bâle I 2007 – Total de l'actif pondéré en fonction du risque[4]
Prêts autres qu'aux particuliers					
Exposition sur les entreprises					
Montants prélevés	68 056 $	49 593 $	117 649 $	95 688 $	
Engagements non prélevés	39 864	4 079	43 943	24 886	
Autres[5]	14 314	2 542	16 856	8 615	
	122 234	**56 214**	**178 448**	**129 189**	
Exposition sur les banques					
Montants prélevés	23 710	9 276	32 986	7 284	
Engagements non prélevés	16 477	109	16 586	3 056	
Autres[5]	16 226	361	16 587	2 860	
	56 413	**9 746**	**66 159**	**13 200**	
Exposition sur les emprunteurs souverains					
Montants prélevés	12 872	11 754	24 626	2 533	
Engagements non prélevés	961	309	1 270	210	
Autres[5]	1 275	5	1 280	67	
	15 108	**12 068**	**27 176**	**2 810**	
Total des prêts autres qu'aux particuliers					
Montants prélevés	**104 638**	**70 623**	**175 261**	**105 505**	87 244
Engagements non prélevés	**57 302**	**4 497**	**61 799**	**28 152**	17 598
Autres[5]	**31 815**	**2 908**	**34 723**	**11 542**	11 785
	193 755 $	**78 028 $**	**271 783 $**	**145 199 $**	116 627 $
Prêts aux particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation aux particuliers					
Montants prélevés	97 012 $	23 697 $	120 709 $	9 409 $	34 257 $
Engagements non prélevés	3 292	–	3 292	33	–
	100 304	**23 697**	**124 001**	**9 442**	34 257
Lignes de crédit sur la valeur nette d'un bien immobilier (HELOCS)					
Montants prélevés	14 644		14 644	544	6 674
Engagements non prélevés	–		–	–	–
	14 644	**–**	**14 644**	**544**	6 674
Expositions renouvelables sur les particuliers admissibles					
Montants prélevés	12 051		12 051	4 005	10 861
Engagements non prélevés	7 076		7 076	757	–
	19 127	**–**	**19 127**	**4 761**	10 861
Autres prêts aux particuliers					
Montants prélevés	9 754	13 699	23 453	14 087	16 787
Engagements non prélevés	23	220	243	187	–
	9 777	**13 919**	**23 696**	**14 274**	16 787
Total des prêts aux particuliers					
Montants prélevés	**133 461**	**37 396**	**170 857**	**28 045**	68 579
Engagements non prélevés	**10 391**	**220**	**10 611**	**976**	–
	143 852 $	**37 616 $**	**181 468 $**	**29 021 $**	68 579 $
Exposition sur les actifs titrisés	**28 539**	**–**	**28 539**	**4 354**	6 311
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	**24 451**	**–**	**24 451**	**8 595**	5 515
Total partiel	**390 597 $**	**115 644 $**	**506 241 $**	**187 169 $**	197 032 $
Capitaux propres	**3 375**	**–**	**3 375**	**6 142**	3 179
Autres actifs	–	**21 929**	**21 929**	**14 215**	8 087
Total du risque de crédit, avant le facteur scalaire	**393 972 $**	**137 573 $**	**531 545 $**	**207 526 $**	208 298 $
Ajout lié au facteur scalaire de 6 %[6]	–	–	–	**6 946**	–
Total du risque de crédit	**393 972 $**	**137 573 $**	**531 545 $**	**214 472 $**	208 298 $

1) Depuis le 1er novembre 2007, l'actif pondéré en fonction du risque est déterminé selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été déterminés selon les règles de Bâle I.
2) Montant en cours au titre de l'exposition liée à des éléments en cours figurant au bilan et montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments hors bilan.
3) Déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances.
4) La ventilation de l'actif pondéré en fonction du risque aux termes de Bâle I en ce qui a trait aux risques liés aux prêts autres qu'aux particuliers par type de contrepartie (entreprises, banque et emprunteurs souverains) n'est pas disponible.
5) Les autres expositions comprennent les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les dérivés détenus à des fins autres que de transaction et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties.
6) Le Comité de Bâle a imposé un facteur scalaire (6 %) s'appliquant à l'actif pondéré en fonction du risque pour les portefeuilles exposés au risque de crédit soumis aux notations internes.

Capital

T53 Activités de dotation en capital

Émissions

Capital de catégorie 1

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2008	Actions privilégiées à taux fixe et à dividende non cumulatif série 17, d'un montant de 230 000 000 $
Le 25 mars 2008	Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif série 18, d'un montant de 300 000 000 $
Le 27 mars 2008	Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non culumatif série 18, d'un montant de 45 000 000 $
Le 10 juin 2008	Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif série 20, d'un montant de 350 000 000 $
Le 9 septembre 2008	Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif série 22, d'un montant de 300 000 000 $

Capital de catégorie 2

Créance de second rang

Le 20 novembre 2007	Billets rachetables secondaires à 3,015 %, échéant le 20 novembre 2037, d'un montant de 10 000 000 000 ¥
Le 31 janvier 2008	Débentures à 5,30 %, échéant le 31 janvier 2018, d'un montant de 300 000 000 $
Le 27 mars 2008	Débentures à 4,99 %, échéant le 27 mars 2018, d'un montant de 1 700 000 000 $
Le 9 avril 2008	Billets rachetables secondaires à 3,370 %, échéant le 9 avril 2038, d'un montant de 10 000 000 000 ¥
Le 3 octobre 2008	Débentures à 6,00 %, échéant le 3 octobre 2018, d'un montant de 950 000 000 $

Échéances/rachats/remboursements

Capital de catégorie 1

Capital de catégorie 2

Créance de second rang

Le 22 juillet 2008	Débentures à 5,65 %, échéant le 22 juillet 2013, d'un montant de 425 000 000 $
Le 15 septembre 2008	Débentures à 6,25 %, échéant le 15 septembre 2008, d'un montant de 250 000 000 $ US

Revenus et charges

T54 Analyse de la variation du revenu d'intérêts net selon le volume

Base de mise en équivalence fiscale[1] Pour les exercices (en millions de dollars)	2008 c. 2007 Augmentation (diminution) attribuable à la variation du volume moyen	2008 c. 2007 Augmentation (diminution) attribuable à la variation du taux moyen	2008 c. 2007 Augmentation (diminution) attribuable à la variation variation nette	2007 c. 2006 Augmentation (diminution) attribuable à la variation du volume moyen	2007 c. 2006 Augmentation (diminution) attribuable à la variation du taux moyen	2007 c. 2006 Augmentation (diminution) attribuable à la variation variation nette
Revenu d'intérêts net						
Total de l'actif productif	**2 118 $**	**(952)$**	**1 166 $**	2 788 $	656 $	3 444 $
Total des passifs portant intérêt	**(1 396)**	**591**	**(805)**	(1 773)	(890)	(2 663)
Variation du revenu d'intérêts net	**722 $**	**(361)$**	**361 $**	1 015 $	(234) $	781 $

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.

T55 Impôts

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004	2008 c. 2007
Impôts sur le bénéfice						
Charge d'impôts	**691 $**	1 063 $	872 $	847 $	786 $	(35) %
Redressement pour mise en équivalence fiscale[1]	**416**	531	440	326	274	(22)
Charge d'impôts («BMEF»)[1]	**1 107**	1 594	1 312	1 173	1 060	(31)
Autres impôts						
Charges sociales	**177**	164	152	137	139	8
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	**116**	143	133	147	142	(19)
Taxe sur les produits et services et autres taxes	**129**	143	128	132	121	(10)
Total des autres impôts	**422**	450	413	416	402	(6)
Total de l'impôt sur le bénéfice et des autres impôts[2]	**1 529 $**	2 044 $	1 725 $	1 589 $	1 462 $	(25) %
Bénéfice net avant les impôts sur le bénéfice	**3 950 $**	5 226 $	4 549 $	4 127 $	3 769 $	(24) %
Taux d'imposition effectif (en pourcentage)	**17,5**	20,3	19,2	20,5	20,8	(2,8)
Taux d'imposition effectif («BMEF») (en pourcentage)[3]	**25,4**	27,7	26,3	26,3	26,2	(2,3)
Total du taux d'imposition (en pourcentage)[4]	**25,5**	26,7	25,9	27,8	28,5	(1,2)

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.
2) Ce montant se compose d'une tranche de 569 $ en impôts canadiens (1 175 $ en 2007, 1 035 $ en 2006, 988 $ en 2005 et 910 $ en 2004 et de 960 $ en impôts étrangers (869 $ en 2007, 690 $ en 2006, 601 $ en 2005 et 552 $ en 2004.)
3) Charge d'impôts, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage du bénéfice net avant l'impôt sur le bénéfice.
4) Total de l'impôt sur le bénéfice et des autres impôts en pourcentage du bénéfice net avant l'impôt sur le bénéfice et les autres impôts.

Autres informations

T56 Composantes du bénéfice net en pourcentage du total des actifs moyens[1)]

Base de mise en équivalence fiscale

Pour les exercices (en pourcentage)	2008	2007	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts net	**1,75 %**	1,89 %	1,95 %	2,00 %	2,10 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**(0,14)**	(0,07)	(0,06)	(0,07)	(0,14)
Autres revenus	**0,95**	1,34	1,37	1,46	1,52
Revenu d'intérêts net et autres revenus	**2,56**	3,16	3,26	3,39	3,48
Frais autres que d'intérêts	**(1,60)**	(1,73)	(1,84)	(1,95)	(2,06)
Bénéfice net avant les éléments ci-dessous :	**0,96**	1,43	1,42	1,44	1,42
Charge d'impôts et participation sans contrôle	**(0,27)**	(0,43)	(0,40)	(0,40)	(0,40)
Bénéfice net	**0,69 %**	1,00 %	1,02 %	1,04 %	1,02 %
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	**455,5 $**	403,5 $	350,7 $	309,4 $	284,0 $

1) Le revenu provenant de titres exonérés d'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La charge d'impôts a été ajustée en conséquence : 416 millions de dollars en 2008; 531 millions de dollars en 2007; 440 millions de dollars en 2006; 326 millions de dollars en 2005 et 274 millions de dollars en 2004.

T57 Provision générale et gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres disponibles à la vente

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Provision générale	**1 323 $**	1 298 $	1 307 $	1 330 $	1 375 $
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres disponibles à la vente[1)]					
Actions ordinaires et privilégiées	**(271)$**	456 $	521 $	506 $	516 $
Obligations de pays à marché naissant	**135**	277	316	286	358
Autres titres à revenu fixe	**(1 092)**	239	254	367	480
	(1 228)$	972 $	1 091 $	1 159 $	1 354 $

1) Avant 2007, les titres disponibles à la vente étaient classés comme des titres de placement.

T58 Actifs sous administration et actifs sous gestion

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004
Actifs sous administration					
Particuliers					
Courtage au détail	**74,3 $**	77,4 $	69,7 $	64,2 $	54,2 $
Gestion de placements et services fiduciaires	**55,8**	53,1	59,5	57,0	53,4
	130,1	130,5	129,2	121,2	107,6
Fonds communs de placement	**27,9**	24,8	19,8	18,4	15,8
Institutions	**45,1**	39,8	42,9	31,8	33,4
Total	**203,1 $**	195,1 $	191,9 $	171,4 $	156,8 $
Actifs sous gestion					
Particuliers	**12,5 $**	11,2 $	10,0 $	9,4 $	7,5 $
Fonds communs de placement	**19,6**	15,9	13,2	13,4	11,8
Institutions	**4,6**	4,3	4,6	3,8	1,9
Total	**36,7 $**	31,4 $	27,8 $	26,6 $	21,2 $

T59 Honoraires versés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Pour les exercices (en millions de dollars)	2008	2007
Services de vérification	**13,9 $**	13,4 $
Services liés à la vérification	**0,8**	0,4
Services-conseils en fiscalité autres que de vérification	**0,1**	0,2
Divers services autres que de vérification	**0,4**	0,3
	15,2 $	14,3 $

T60 Informations trimestrielles choisies

Pour les trimestres	2008 T4	2008 T3	2008 T2	2008 T1	2007 T4	2007 T3	2007 T2	2007 T1
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net	1 941	1 946	1 873	1 814	1 716	1 812	1 794	1 776
Revenu d'intérêts net («BMEF»[1])	2 036	2 049	1 973	1 932	1 932	1 913	1 903	1 881
Total des revenus	2 491	3 374	3 172	2 839	3 078	3 201	3 102	3 109
Total des revenus («BMEF»[1])	2 586	3 477	3 272	2 957	3 294	3 302	3 211	3 214
Dotation à la provision pour pertes sur créances	207	159	153	111	95	92	20	63
Frais autres que d'intérêts	1 944	1 889	1 794	1 669	1 792	1 752	1 726	1 724
Charge d'impôts	2	287	209	193	204	296	286	277
Charge d'impôts («BMEF»[1])	97	390	309	311	420	397	395	382
Bénéfice net	315	1 010	980	835	954	1 032	1 039	1 020
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	283	978	958	814	938	1 016	1 028	1 012
Rendement de l'exploitation								
Bénéfice de base par action (en dollars)	0,28	0,99	0,97	0,83	0,95	1,03	1,04	1,02
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,28	0,98	0,97	0,82	0,95	1,02	1,03	1,01
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)[2]	6,0	21,0	21,4	18,3	21,0	21,7	22,4	22,1
Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF»[1])	75,2	54,3	54,8	56,5	54,4	53,0	53,8	53,6
Marge nette sur intérêts sur le total des actifs moyens (en pourcentage) («BMEF»[1])	1,68	1,79	1,76	1,79	1,87	1,86	1,93	1,91
Données du bilan (en milliards de dollars)								
Liquidités et titres	125,4	124,1	129,7	130,9	118,0	121,6	131,3	126,9
Prêts et acceptations	300,6	283,7	267,9	260,5	238,7	233,0	226,3	222,7
Total de l'actif	507,6	462,4	452,6	449,4	411,5	408,1	411,7	396,5
Dépôts	346,6	332,5	322,4	316,8	288,4	287,0	291,6	277,0
Actions privilégiées	2,9	2,6	2,2	1,9	1,6	1,3	1,3	0,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,8	18,8	18,2	18,1	17,2	18,4	18,7	18,9
Actifs sous administration	203,1	207,4	202,3	195,2	195,1	198,8	208,4	203,1
Actifs sous gestion	36,7	37,8	32,9	31,7	31,4	31,0	30,4	29,2
Mesures du capital[2] (en pourcentage)								
Ratio de capital de catégorie 1	9,3	9,8	9,6	9,0	9,3	9,7	10,1	10,4
Ratio du capital total	11,1	11,5	11,7	10,2	10,5	10,6	11,4	11,7
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque	8,3	8,6	8,6	7,8	7,8	8,3	8,6	9,0
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque[1]	7,3	7,6	7,5	7,2	7,2	7,7	8,0	8,4
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	250,6	225,8	218,9	234,9	218,3	219,8	213,1	206,8
Qualité du crédit								
Montant net des prêts douteux[4] (en millions de dollars)	1 191	1 009	845	689	601	584	579	579
Provision générale pour pertes sur créances (en millions de dollars)	1 323	1 323	1 323	1 298	1 298	1 298	1 298	1 323
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations[3]	0,40	0,36	0,32	0,26	0,25	0,25	0,26	0,26
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations (annualisé)	0,29	0,23	0,24	0,18	0,16	0,16	0,08	0,12
Données sur les actions ordinaires								
Cours des actions (en dollars)								
Haut	51,55	52,51	50,00	54,00	53,49	54,67	54,73	53,39
Bas	35,25	41,95	42,00	43,10	46,70	48,91	49,34	48,80
Clôture	40,19	49,98	47,82	48,19	53,48	49,45	53,39	50,76
Actions ordinaires en circulation (en millions)								
Moyenne (de base)	990	989	986	985	983	988	992	991
Moyenne (diluée)	994	994	992	992	991	996	1 001	1 001
Fin du trimestre	992	990	987	985	984	982	990	993
Dividendes par action (en dollars)	0,49	0,49	0,47	0,47	0,45	0,45	0,42	0,42
Rendement de l'action (en pourcentage)	4,5	4,1	4,1	3,9	3,6	3,5	3,2	3,3
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	39,9	49,5	47,2	47,5	52,6	48,6	52,8	50,4
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	18,94	18,99	18,45	18,40	17,45	18,71	18,90	18,99
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	2,1	2,6	2,6	2,6	3,1	2,6	2,8	2,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	13,1	13,4	12,7	12,5	13,2	12,4	13,7	13,5

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.
2) Depuis le 1er novembre 2007, le capital réglementaire, l'actif pondéré en fonction du risque et les ratios de capital sont déterminés selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des périodes antérieures sont déterminés selon les règles de Bâle I.
3) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux, moins les provisions spécifiques pour pertes sur créances.

Statistiques des onze derniers exercices

T61 Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005
Actif				
Liquidités	**37 318 $**	29 195 $	23 376 $	20 505 $
Titres				
Détenus à des fins de transaction	**48 292**	59 685	62 490	50 007
Disponibles à la vente	**38 823**	28 426	–	–
Placement	**–**	–	32 870	23 285
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	**920**	724	142	167
	88 035	88 835	95 502	73 459
Titres pris en pension	**19 451**	22 542	25 705	20 578
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	**115 084**	102 154	89 590	75 520
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**50 719**	41 734	39 058	34 695
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**125 503**	85 500	76 733	62 681
	291 306	229 388	205 381	172 896
Provision pour pertes sur créances	**2 626**	2 241	2 607	2 469
	288 680	227 147	202 774	170 427
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**11 969**	11 538	9 555	7 576
Instruments dérivés[1]	**44 810**	21 960	12 098	12 867
Terrains, bâtiments et matériel	**2 688**	2 271	2 256	1 934
Autres actifs[1]	**14 674**	8 022	7 740	6 679
	74 141	43 791	31 649	29 056
	507 625 $	411 510 $	379 006 $	314 025 $
Passif et capitaux propres				
Dépôts				
Particuliers	**118 919 $**	100 823 $	93 450 $	83 953 $
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**200 566**	161 229	141 072	109 389
Banques	**27 095**	26 406	29 392	24 103
	346 580	288 458	263 914	217 445
Autres				
Acceptations	**11 969**	11 538	9 555	7 576
Obligations relatives aux titres mis en pension	**36 506**	28 137	33 470	26 032
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	**11 700**	16 039	13 396	11 250
Instruments dérivés[1]	**42 811**	24 689	12 869	13 004
Autres passifs[1]	**31 063**	21 138	24 799	18 983
Participation sans contrôle dans les filiales	**502**	497	435	306
	134 551	102 038	94 524	77 151
Débentures subordonnées	**4 352**	1 710	2 271	2 597
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**500**	500	750	750
Capitaux propres				
Capital-actions				
Actions privilégiées	**2 860**	1 635	600	600
Actions ordinaires et surplus d'apport	**3 829**	3 566	3 425	3 317
Bénéfices non répartis	**18 549**	17 460	15 843	14 126
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**(3 596)**	(3 857)	(2 321)	(1 961)
	21 642	18 804	17 547	16 082
	507 625 $	411 510 $	379 006 $	314 025 $

1) Les chiffres correspondants des exercices antérieurs à 2004 n'ont pas été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice à l'étude étant donné que l'information ne peut être facilement obtenue.

2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
17 155 $	20 581 $	20 273 $	20 160 $	18 744 $	17 115 $	22 900 $
43 056	42 899	34 592	27 834	21 821	13 939	12 108
–	–	–	–	–	–	–
15 576	20 141	21 439	25 256	19 162	19 480	16 718
141	152	163	194	403	550	674
58 773	63 192	56 194	53 284	41 386	33 969	29 500
17 880	22 648	32 262	27 500	23 559	13 921	11 189
69 018	61 646	56 295	52 592	50 037	47 916	45 884
30 182	26 277	23 363	20 116	17 988	16 748	18 801
57 384	64 313	77 181	79 460	78 172	69 873	76 542
156 584	152 236	156 839	152 168	146 197	134 537	141 227
2 696	3 217	3 430	4 236	2 853	2 599	1 934
153 888	149 019	153 409	147 932	143 344	131 938	139 293
7 086	6 811	8 399	9 301	8 807	9 163	8 888
15 488	15 308	15 821	15 886	8 244	8 039	13 675
1 872	1 944	2 101	2 325	1 631	1 681	1 759
7 070	6 389	7 921	8 037	7 456	6 865	6 384
31 516	30 452	34 242	35 549	26 138	25 748	30 706
279 212 $	285 892 $	296 380 $	284 425 $	253 171 $	222 691 $	233 588 $
79 020 $	76 431 $	75 558 $	75 573 $	68 972 $	65 715 $	62 656 $
94 125	93 541	93 830	80 810	76 980	64 070	70 779
22 051	22 700	26 230	29 812	27 948	26 833	32 925
195 196	192 672	195 618	186 195	173 900	156 618	166 360
7 086	6 811	8 399	9 301	8 807	9 163	8 888
19 428	28 686	31 881	30 627	23 792	16 781	14 603
7 585	9 219	8 737	6 442	4 297	2 833	3 121
16 002	14 758	15 500	15 453	8 715	8 651	14 360
13 785	14 145	15 678	15 369	14 586	11 667	9 787
280	326	662	586	229	198	173
64 166	73 945	80 857	77 778	60 426	49 293	50 932
2 615	2 661	3 878	5 344	5 370	5 374	5 482
2 250	2 500	2 225	1 975	1 975	1 475	1 475
300	300	300	300	300	300	300
3 229	3 141	3 002	2 920	2 765	2 678	2 625
13 239	11 747	10 398	9 674	8 275	6 956	6 257
(1 783)	(1 074)	102	239	160	(3)	157
14 985	14 114	13 802	13 133	11 500	9 931	9 339
279 212 $	285 892 $	296 380 $	284 425 $	253 171 $	222 691 $	233 588 $

T62 État consolidé des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts				
Prêts	**15 832 $**	13 985 $	11 575 $	9 236 $
Titres	**4 615**	4 680	4 124	3 104
Titres pris en pension	**786**	1 258	1 102	817
Dépôts auprès d'autres banques	**1 083**	1 112	881	646
	22 316	21 035	17 682	13 803
Frais d'intérêts				
Dépôts	**12 131**	10 850	8 589	5 755
Débentures subordonnées	**166**	116	130	134
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**37**	53	53	53
Autres	**2 408**	2 918	2 502	1 990
	14 742	13 937	11 274	7 932
Revenu d'intérêts net	**7 574**	7 098	6 408	5 871
Dotation la provision pour pertes sur créances	**630**	270	216	230
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	**6 944**	6 828	6 192	5 641
Autres revenus	**4 302**	5 392	4 800	4 529
Revenu d'intérêts net et autres revenus	**11 246**	12 220	10 992	10 170
Frais autres que d'intérêts				
Salaires et avantages sociaux	**4 109**	3 983	3 768	3 488
Autres[2]	**3 187**	3 011	2 675	2 555
Dotation à la provision pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	**–**	–	–	–
	7 296	6 994	6 443	6 043
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	**3 950**	5 226	4 549	4 127
Charge d'impôts	**691**	1 063	872	847
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	**119**	118	98	71
Bénéfice net	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $	3 209 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres	**107**	51	30	25
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 033 $**	3 994 $	3 549 $	3 184 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	**987**	989	988	998
Dilué	**993**	997	1 001	1 012
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)				
De base	**3,07 $**	4,04 $	3,59 $	3,19 $
Dilué	**3,05 $**	4,01 $	3,55 $	3,15 $
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**1,92 $**	1,74 $	1,50 $	1,32 $

1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux PCGR du Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières, sauf pour la comptabilisation de l'augmentation de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux exigences comptables prescrites par le Surintendant en vertu de la *Loi sur les banques*. Si l'augmentation ponctuelle de la dotation à la provision générale de 550 $ avant impôts (314 $ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des résultats, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 $ pour la dotation à la provision pour pertes sur créances, 1 145 $ pour le bénéfice net, 1,14 $ pour le bénéfice de base par action et 1,13 $ pour le bénéfice dilué par action.

2) Les frais autres que d'intérêts comprennent en 2003 et en 2002, une perte sur la cession des activités d'une filiale de 31 $ et de 237 $, respectivement.

2004	2003	2002	2001	2000	1999[1)]	1998
8 480 $	9 073 $	9 635 $	11 530 $	11 044 $	9 972 $	9 695 $
2 662	2 859	3 087	3 062	2 286	1 874	1 815
594	872	1 073	1 519	1 085	682	574
441	442	573	872	916	943	1 007
12 177	13 246	14 368	16 983	15 331	13 471	13 091
4 790	5 222	5 519	8 233	8 192	7 284	7 303
112	139	203	303	324	314	354
164	182	158	136	120	99	99
1 410	1 735	1 971	2 247	1 616	1 201	1 057
6 476	7 278	7 851	10 919	10 252	8 898	8 813
5 701	5 968	6 517	6 064	5 079	4 573	4 278
390	893	2 029	1 425	765	635	595
5 311	5 075	4 488	4 639	4 314	3 938	3 683
4 320	4 015	3 942	4 071	3 665	3 183	2 858
9 631	9 090	8 430	8 710	7 979	7 121	6 541
3 452	3 361	3 344	3 220	2 944	2 627	2 501
2 410	2 370	2 630	2 442	2 209	2 149	1 945
–	–	–	–	(34)	(20)	–
5 862	5 731	5 974	5 662	5 119	4 756	4 446
3 769	3 359	2 456	3 048	2 860	2 365	2 095
786	777	594	869	983	860	755
75	160	154	102	43	46	38
2 908 $	2 422 $	1 708 $	2 077 $	1 834 $	1 459 $	1 302 $
16	16	16	16	16	16	5
2 892 $	2 406 $	1 692 $	2 061 $	1 818 $	1 443 $	1 297 $
1 010	1 010	1 009	1 001	991	986	982
1 026	1 026	1 026	1 018	1 003	996	993
2,87 $	2,38 $	1,68 $	2,06 $	1,83 $	1,46 $	1,32 $
2,82 $	2,34 $	1,65 $	2,02 $	1,81 $	1,45 $	1,31 $
1,10 $	0,84 $	0,73 $	0,62 $	0,50 $	0,44 $	0,40 $

T63 État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	**1 635 $**	600 $	600 $	300 $
Émission d'actions	**1 225**	1 035	–	300
Solde à la fin de l'exercice	**2 860**	1 635	600	600
Actions ordinaires et surplus d'apport				
Solde des actions ordinaires au début de l'exercice	**3 566**	3 425	3 316	3 228
Émission d'actions	**266**	184	135	172
Rachat aux fins d'annulation	**(3)**	(43)	(26)	(84)
Solde des actions ordinaires à la fin de l'exercice	**3 829**	3 566	3 425	3 316
Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions	**–**	–	–	1
Total	**3 829**	3 566	3 425	3 317
Bénéfices non répartis				
Solde au début de l'exercice	**17 460**	15 843	14 126	13 239
Ajustements	**–**	(61)[1]	(25)[2]	–
Bénéfice net	**3 140**	4 045	3 579	3 209
Dividendes : Actions privilégiées	**(107)**	(51)	(30)	(25)
Actions ordinaires	**(1 896)**	(1 720)	(1 483)	(1 317)
Achat d'actions et prime au rachat d'actions	**(37)**	(586)	(324)	(973)
Autres	**(11)**	(10)	–	(7)
Solde à la fin de l'exercice	**18 549**	17 460	15 843	14 126
Cumul des autres éléments du résultat étendu[5]				
Solde au début de l'exercice	**(3 857)**	(2 321)	(1 961)	(1 783)
Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables	**–**	683	–	–
Autres éléments du résultat étendu	**261**	(2 219)	(360)	(178)
Solde à la fin de l'exercice	**(3 596)**	(3 857)	(2 321)	(1 961)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	**21 642 $**	18 804 $	17 547 $	16 082 $

État consolidé du résultat étendu[1]

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006	2005
Résultat étendu				
Bénéfice net	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $	3 209 $
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice				
Variation nette des pertes de change non réalisées	**2 368**	(2 228)	(360)	(178)
Variation nette des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente	**(1 588)**	(67)	–	–
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(519)**	76	–	–
Autres éléments du résultat étendu	**261**	(2 219)	(360)	(178)
Résultat étendu	**3 401 $**	1 826 $	3 219 $	3 031 $

1) Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers.
2) Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur la rémunération à base d'actions.
3) Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition.
4) Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable traitant des impôts sur le bénéfice des sociétés.
5) Se rapporte à l'augmentation de la provision générale pour pertes sur créances à titre de variation directe des bénéfices non répartis au cours du quatrième trimestre de 1999 (se reporter à la note 1 à la page 96).

2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
300 $	300 $	300 $	300 $	300 $	300 $	– $
–	–	–	–	–	–	300
300	300	300	300	300	300	300
3 140	3 002	2 920	2 765	2 678	2 625	2 567
117	163	101	155	87	53	58
(29)	(25)	(19)	–	–	–	–
3 228	3 140	3 002	2 920	2 765	2 678	2 625
1	1	–	–	–	–	–
3 229	3 141	3 002	2 920	2 765	2 678	2 625
11 747	10 398	9 674	8 275	6 956	6 257	5 358
–	–	(76)[3]	(39)[4]	–	(314)[5]	–
2 908	2 422	1 708	2 077	1 834	1 459	1 302
(16)	(16)	(16)	(16)	(16)	(16)	(5)
(1 110)	(849)	(732)	(621)	(496)	(429)	(393)
(290)	(201)	(154)	–	–	–	–
–	(7)	(6)	(2)	(3)	(1)	(5)
13 239	11 747	10 398	9 674	8 275	6 956	6 257
(1 074)	102	239	160	(3)	157	5
–	–	–	–	–	–	–
(709)	(1 176)	(137)	79	163	(160)	152
(1 783)	(1 074)	102	239	160	(3)	157
14 985 $	14 114 $	13 802 $	13 133 $	11 500 $	9 931 $	9 339 $

2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
2 908 $	2 422 $	1 708 $	2 077 $	1 834 $	1 459 $	1 302 $
(709)	(1 176)	(137)	79	163	(160)	152
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
(709)	(1 176)	(137)	79	163	(160)	152
2 199 $	1 246 $	1 571 $	2 156 $	1 997 $	1 299 $	1 454 $

T64 Autres statistiques

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2008	2007	2006	2005
Rendement de l'exploitation				
Bénéfice de base par action (en dollars)	**3,07**	4,04	3,59	3,19
Bénéfice dilué par action (en dollars)	**3,05**	4,01	3,55	3,15
Rendement des capitaux propres[2] (en pourcentage)	**16,7**	22,0	22,1	20,9
Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF»[2])	**59,4**	53,7	55,3	56,3
Rendement de l'actif (en pourcentage)	**0,69**	1,00	1,02	1,04
Marge nette sur intérêts sur le total des actifs moyens (en pourcentage) («BMEF»[2])	**1,75**	1,89	1,95	2,00
Mesures du capital[3]				
Ratio du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	**9,3**	9,3	10,2	11,1
Ratio de capital total (en pourcentage)	**11,1**	10,5	11,7	13,2
Ratio actif/capital[4]	**18,0**	18,2	17,1	15,1
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	**8,3**	7,8	8,8	9,7
Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque[2] (en pourcentage)	**7,3**	7,2	8,3	9,3
Données sur les actions ordinaires				
Cours de l'action (en dollars)				
Haut	**54,00**	54,73	49,80	44,22
Bas	**35,25**	46,70	41,55	36,41
Clôture	**40,19**	53,48	49,30	42,99
Nombre d'actions en circulation (en millions)	**992**	984	990	990
Dividendes par action (en dollars)	**1,92**	1,74	1,50	1,32
Rendement de l'action (en pourcentage)[5]	**4,3**	3,4	3,3	3,3
Ratio cours-bénéfice[6]	**13,1**	13,2	13,7	13,5
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	**18,94**	17,45	17,13	15,64
Autres données				
Total des actifs moyens (en millions de dollars)	**455 539**	403 475	350 709	309 374
Nombre de succursales et de bureaux	**2 672**	2 331	2 191	1 959
Nombre de salariés[7]	**69 049**	58 113	54 199	46 631
Nombre de guichets automatiques bancaires	**5 609**	5 283	4 937	4 449

1) Si l'augmentation de la dotation à la provision générale avait été portée aux résultats (se reporter à la note 1 à la page 96), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,50 % pour le rendement de l'actif, 1,14 $ pour le bénéfice de base par action, 1,13 $ pour le bénéfice dilué par action, 38,0 % pour le ratio de distribution et 14,3 pour le ratio cours bénéfice.
2) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 27.
3) Depuis le 1er novembre 2007, le capital réglementaire, l'actif pondéré en fonction du risque et les ratios de capital sont déterminés selon les règles de Bâle II. Les chiffres correspondants des périodes antérieures sont déterminés selon les règles de Bâle I.
4) Conformément aux directives du Surintendant, le ratio actif/capital de la Banque est calculé en divisant le total de l'actif ajusté par le capital réglementaire total.
5) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour l'exercice.
6) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.
7) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de toutes ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).

2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
2,87	2,38	1,68	2,06	1,83	1,46 [1]	1,32
2,82	2,34	1,65	2,02	1,81	1,45 [1]	1,31
19,9	17,6	13,0	17,3	17,6	15,3 [1]	15,3
56,9	55,9	55,7	54,6	57,3	60,1	61,2
1,02	0,84	0,58	0,76	0,77	0,64 [1]	0,61
2,10	2,16	2,29	2,32	2,21	2,07	2,06
11,5	10,8	9,9	9,3	8,6	8,1	7,2
13,9	13,2	12,7	13,0	12,2	11,9	10,6
13,8	14,4	14,5	13,5	13,7	13,5	14,9
9,9	9,2	8,6	8,1	7,3	6,9	6,0
9,7	8,9	8,3	7,8	7,0	6,7	5,7
40,00	33,70	28,10	25,25	22,83	18,45	22,35
31,08	22,28	21,01	18,65	13,03	14,30	11,40
39,60	32,74	22,94	21,93	21,75	16,80	16,10
1 009	1 011	1 008	1 008	996	989	984
1,10	0,84	0,73	0,62	0,50	0,44	0,40
3,1	3,0	3,0	2,8	2,8	2,7	2,4
13,8	13,8	13,7	10,6	11,9	11,5 [1]	12,2
14,56	13,67	13,39	12,74	11,25	9,74	9,18
283 986	288 513	296 852	271 843	238 664	229 037	213 973
1 871	1 850	1 847	2 005	1 695	1 654	1 741
43 928	43 986	44 633	46 804	40 946	40 894	42 046
4 219	3 918	3 693	3 761	2 669	2 322	2 244

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La responsabilité de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière incombe à la direction de La Banque de Nouvelle Écosse (la «Banque»), et celle-ci a conçu un tel contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus (les «PCGR») du Canada, y compris un rapprochement avec les PCGR des États-Unis.

La direction a effectué son appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au moyen du rapport Internal Control – Integrated Framework, lequel constitue un cadre reconnu et adéquat élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le «COSO»).

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008, et elle a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace. La direction n'a relevé aucune faiblesse importante à cet égard.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, qui ont vérifié les états financiers consolidés, ont également vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et ils ont délivré le rapport ci-dessous.

Le président et chef de la direction,
Rick Waugh

Le vice-président à la direction et chef des affaires financières,
Luc Vanneste

Toronto, Canada

Le 2 décembre 2008

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») au 31 octobre 2008 selon les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le «COSO»). La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui figure dans le rapport ci joint de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante du contrôle interne, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne selon notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante du contrôle interne, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne selon notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit prévenue, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, la Banque maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008 selon les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le «COSO»).

Nous avons également vérifié les bilans consolidés de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008 conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Notre rapport daté du 2 décembre 2008 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada,
Le 2 décembre 2008

ÉF 08

États financiers consolidés 2008

Table des matières

104 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

105 Rapport des vérificateurs

106 Bilan consolidé

107 État consolidé des résultats

108 État consolidé de la variation des capitaux propres

108 État consolidé du résultat étendu

109 État consolidé des flux de trésorerie

110 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de l'intégrité et de la présentation d'une image fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel incombe à la direction de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque»). Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés sont également conformes aux exigences comptables de la *Loi sur les banques*.

Les états financiers consolidés comprennent, au besoin, des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris l'établissement et la diffusion d'états qui donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque. À cet égard, la direction a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens, protégés contre un usage ou une cession non autorisés et les passifs, dûment comptabilisés. Le système prévoit aussi des politiques et des procédures écrites, le recrutement judicieux et la formation appropriée de salariés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une répartition précise et appropriée des tâches ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des affaires à l'échelle de la Banque.

La direction, sous la supervision du chef de la direction et du chef des affaires financières et en collaboration avec ces derniers, a mis en place un processus d'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux règlements sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis.

Le système de contrôle interne est en outre renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, le chef de la vérification de la Banque communique librement avec les membres du comité de vérification et de révision du conseil d'administration et les rencontre périodiquement. De plus, la fonction de conformité de la Banque maintient des politiques, des procédures et des programmes visant à assurer la conformité aux exigences réglementaires, notamment des règles établies en matière de conflit d'intérêts.

Le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, dont le mandat consiste à protéger les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, procède à un examen des activités et des affaires de la Banque ainsi qu'à toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour déterminer si les dispositions de la *Loi sur les banques* sont observées et si la situation financière de la Banque est saine.

Les membres du comité de vérification et de révision, qui sont tous des administrateurs externes, examinent les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et présentés aux actionnaires de la Banque.

Les membres du comité de vérification et de révision examinent toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de leurs conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008 conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, et ils ont exprimé leurs opinions à l'issue de leurs vérifications dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Les vérificateurs nommés par les actionnaires communiquent librement avec les membres du comité de vérification et de révision, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification, notamment de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Le président
et chef de la direction,
Rick Waugh
Toronto, Canada
Le 2 décembre 2008

Le vice-président à la direction et
chef des affaires financières,
Luc Vanneste

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

Le 2 décembre 2008

Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Actif		
Liquidités		
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques	**2 574 $**	2 138 $
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	**32 318**	23 011
Métaux précieux	**2 426**	4 046
	37 318	29 195
Titres (note 3)		
Détenus à des fins de transaction	**48 292**	59 685
Disponibles à la vente	**38 823**	28 426
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	**920**	724
	88 035	88 835
Titres pris en pension	**19 451**	22 542
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	**115 084**	102 154
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**50 719**	41 734
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**125 503**	85 500
	291 306	229 388
Provision pour pertes sur créances (note 5 b))	**2 626**	2 241
	288 680	227 147
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**11 969**	11 538
Instruments dérivés (note 27 d))	**44 810**	21 960
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	**2 688**	2 271
Écart d'acquisition (note 8)	**2 273**	1 134
Autres actifs incorporels (note 8)	**282**	273
Autres actifs (note 9)	**12 119**	6 615
	74 141	43 791
	507 625 $	411 510 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	**118 919 $**	100 823 $
Entreprises et administrations publiques	**200 566**	161 229
Banques	**27 095**	26 406
	346 580	288 458
Autres		
Acceptations	**11 969**	11 538
Obligations relatives aux titres mis en pension	**36 506**	28 137
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	**11 700**	16 039
Instruments dérivés (note 27 d))	**42 811**	24 689
Autres passifs (note 11)	**31 063**	21 138
Participation sans contrôle dans les filiales	**502**	497
	134 551	102 038
Débentures subordonnées (note 12)	**4 352**	1 710
Obligations au titre des instruments de capitaux propres (note 13)	**500**	500
Capitaux propres		
Capital-actions (note 14)		
Actions privilégiées	**2 860**	1 635
Actions ordinaires	**3 829**	3 566
Bénéfices non répartis	**18 549**	17 460
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 16)	**(3 596)**	(3 857)
	21 642	18 804
	507 625 $	411 510 $

Arthur R.A. Scace
Président du conseil

Rick Waugh
Président et chef de la direction

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des résultats

Exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007[1]	2006
Revenu d'intérêts			
Prêts	**15 832 $**	13 985 $	11 575 $
Titres	**4 615**	4 680	4 124
Titres pris en pension	**786**	1 258	1 102
Dépôts auprès d'autres banques	**1 083**	1 112	881
	22 316	21 035	17 682
Frais d'intérêts			
Dépôts	**12 131**	10 850	8 589
Débentures subordonnées	**166**	116	130
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**37**	53	53
Autres	**2 408**	2 918	2 502
	14 742	13 937	11 274
Revenu d'intérêts nets	**7 574**	7 098	6 408
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5 b))	**630**	270	216
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	**6 944**	6 828	6 192
Autres revenus			
Revenus sur cartes	**397**	366	307
Services de dépôt et de paiement	**862**	817	766
Fonds communs de placement	**317**	296	241
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	**760**	760	666
Commissions de crédit	**579**	530	530
Revenus de transaction	**188**	450	637
Services de banque d'investissement	**716**	737	659
Gain net (perte) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction (note 3 c))	**(374)**	488	371
Autres	**857**	948	623
	4 302	5 392	4 800
Revenu d'intérêts net et autres revenus	**11 246**	12 220	10 992
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux[2]	**4 109**	3 983	3 768
Locaux et technologie	**1 451**	1 353	1 214
Communications	**326**	300	276
Publicité et prospection	**320**	311	232
Honoraires	**227**	227	174
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	**116**	143	133
Autres	**747**	677	646
	7 296	6 994	6 443
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	**3 950**	5 226	4 549
Charge d'impôts (note 18)	**691**	1 063	872
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	**119**	118	98
Bénéfice net	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées	**107**	51	30
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 033 $**	3 994 $	3 549 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 20)			
De base	**987**	989	988
Dilué	**993**	997	1 001
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)[3] (note 20)			
De base	**3,07 $**	4,04 $	3,59 $
Dilué	**3,05 $**	4,01 $	3,55 $
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**1,92 $**	1,74 $	1,50 $

1) Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence de l'adoption en 2007 des nouvelles conventions comptables découlant de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers.
2) Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence de l'adoption en 2006 d'une nouvelle convention comptable découlant d'une nouvelle norme comptable relative à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits.
3) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Actions privilégiées (note 14)			
Solde au début de l'exercice	**1 635 $**	600 $	600 $
Émissions	**1 225**	1 035	–
Solde à la fin de l'exercice	**2 860**	1 635	600
Actions ordinaires (note 14)			
Solde au début de l'exercice	**3 566**	3 425	3 316
Émissions	**266**	184	135
Rachat aux fins d'annulation	**(3)**	(43)	(26)
Solde à la fin de l'exercice	**3 829**	3 566	3 425
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	**17 460**	15 843	14 126
Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables	–	(61)[1]	(25)[2]
	17 460	15 782	14 101
Bénéfice net	**3 140**	4 045	3 579
Dividendes: actions privilégiées	**(107)**	(51)	(30)
actions ordinaires	**(1 896)**	(1 720)	(1 483)
Rachat d'actions	**(37)**	(586)	(324)
Autres	**(11)**	(10)	–
Solde à la fin de l'exercice	**18 549**	17 460	15 843
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au début de l'exercice	**(3 857)**	(2 321)	(1 961)
Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables	–	683	–
Autres éléments du résultat étendu (note 16)	**261**	(2 219)	(360)
Solde à la fin de l'exercice	**(3 596)**	(3 857)	(2 321)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	**21 642 $**	18 804 $	17 547 $

État consolidé du résultat étendu[1]

Exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Résultat étendu			
Bénéfice net	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice (note 16)			
Variation nette des pertes de change non réalisées	**2 368**	(2 228)	(360)
Variation nette des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente	**(1 588)**	(67)	–
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(519)**	76	–
Autres éléments du résultat étendu	**261**	(2 219)	(360)
Résultat étendu	**3 401 $**	1 826 $	3 219 $

1) Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence des nouvelles conventions comptables découlant de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers.
2) Représente l'effet cumulatif de l'adoption de la nouvelle convention comptable découlant d'une nouvelle norme comptable relative à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits [se reporter à la rubrique «Rémunération à base d'actions» de la note 1].

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Provenance (affectation) des flux de trésorerie
Exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	**291**	267	230
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**630**	270	216
Impôts futurs	**(367)**	(106)	(178)
Gain net (perte) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction[1]	**374**	(488)	(371)
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	**60**	18	221
Titres détenus à des fins de transaction	**13 721**	334	(13 042)
Actifs dérivés	**(15 292)**	(13 616)	222
Passifs dérivés	**11 202**	14 548	446
Autres, montant net	**6 353**	(3 261)	2 713
	20 112	2 011	(5 964)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts	**28 106**	41 746	44 014
Obligations relatives aux titres mis en pension	**6 913**	(3 858)	8 245
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	**(5 020)**	3 848	2 190
Débentures subordonnées émises	**3 144**	–	–
Remboursement de débentures subordonnées	**(691)**	(500)	(300)
Remboursement d'obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	(250)	–
Actions privilégiées émises	**1 225**	1 035	–
Actions ordinaires émises	**234**	112	118
Actions ordinaires remboursées/rachetées aux fins d'annulation	**(40)**	(629)	(350)
Dividendes versés en espèces	**(2 003)**	(1 771)	(1 513)
Autres, montant net	**(101)**	3 391	684
	31 767	43 124	53 088
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	**(5 052)**	(7 087)	(1 664)
Titres pris en pension	**3 793**	1 897	(5 633)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	**(47 483)**	(42 028)	(31 978)
Titrisation de prêts	**5 121**	3 756	2 514
Titres détenus à des fins autres que de transaction[1]			
Rachats	**(41 444)**	(32 133)	(41 326)
Échéances	**16 842**	14 015	18 011
Ventes	**19 346**	17 267	15 146
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	**(464)**	(317)	(256)
Autres, montant net[2]	**(2 399)**	(390)	(2 099)
	(51 740)	(45 020)	(47 285)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**297**	(257)	(60)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**436**	(142)	(221)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**2 138**	2 280	2 501
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice[3]	**2 574 $**	2 138 $	2 280 $
Décaissements effectués au titre des éléments suivants			
Intérêts	**14 544 $**	13 625 $	10 559 $
Impôts sur le bénéfice	**1 212 $**	905 $	1 012 $

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

1) Avant le 1er novembre 2006, ce poste avait trait aux titres classés comme titres de placement. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.
2) Comprend les placements dans des filiales et des unités d'exploitation et l'achat d'actifs se rapportant à ces placements, déduction faite de néant au titre de la contrepartie autre qu'en espèces constituée d'actions ordinaires nouvellement émises (36 $ en 2007; 1 $ en 2006) et de 37 $ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la date d'acquisition (6 $ en 2007; 167 $ en 2006).
3) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres banques.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés..

ÉF 08

Notes afférentes aux états financiers consolidés 2008

Table des matières

Page	Note	
111	1.	Principales conventions comptables
116	2.	Futures modifications de conventions comptables
116	3.	Titres
118	4.	Prêts
119	5.	Prêts douteux et provision pour pertes sur créances
120	6.	Entités à détenteurs de droits variables
121	7.	Terrains, bâtiments et matériel
121	8.	Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
121	9.	Autres actifs
122	10.	Dépôts
122	11.	Autres passifs
123	12.	Débentures subordonnées
123	13.	Obligations au titre des instruments de capitaux propres, titres fiduciaires et billets secondaires de la Fiducie
125	14.	Capital-actions
127	15.	Gestion du capital
128	16.	Cumul des autres éléments du résultat étendu
129	17.	Rémunération à base d'actions
131	18.	Impôts sur le bénéfice
132	19.	Avantages sociaux futurs
134	20.	Bénéfice par action ordinaire
134	21.	Opérations entre apparentés
134	22.	Résultats d'exploitation sectoriels
137	23.	Garanties, engagements et passifs éventuels
139	24.	Instruments financiers – gestion du risque
148	25.	Instruments financiers – juste valeur
149	26.	Éléments détenus à des fins de transaction
149	27.	Instruments dérivés
153	28.	Acquisitions
154	29.	Rapprochement des PCGR du Canada et de ceux des États-Unis

1 Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») ont été dressés conformément au chapitre 308 de la Loi sur les banques qui stipule, à moins d'indication contraire par le Surintendant des institutions financières du Canada (le «Surintendant»), que les états financiers doivent être dressés selon les PCGR du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du Surintendant, sont résumées dans les pages qui suivent. Ces conventions comptables se conforment, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada. En outre, la note 29 décrit les principales différences entre les PCGR du Canada et des États-Unis ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

L'établissement d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, les impôts sur le bénéfice, les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, la moins-value durable des titres disponibles à la vente et la détermination du principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables (une «EDDV»). Les résultats réels pourraient différer des estimations présentées ici et ailleurs.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

Modifications de conventions comptables

Reclassement d'actifs financiers

Le 24 octobre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'«ICCA») a publié des modifications à la norme comptable présentée dans le chapitre intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Aux termes des modifications, il est permis de reclasser les actifs financiers non dérivés hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction dans certaines situations exceptionnelles. En ce qui a trait à l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque peut reclasser des éléments de manière rétrospective à partir du 1er août 2008. Tout reclassement futur devra être effectué de façon prospective. Conformément aux modifications, la Banque a retiré certains actifs déterminés de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction pour les reclasser dans les titres disponibles à la vente en date du 1er août 2008. Ces actifs se composaient d'actifs liés à des obligations d'une valeur de 303 millions de dollars et d'actions privilégiées d'une valeur de 91 millions de dollars qui n'étaient plus négociés sur un marché actif et que la direction a l'intention de conserver dans un avenir prévisible. Si ces actifs liés à des obligations et ces actions privilégiées n'avaient pas été reclassés, la Banque aurait inscrit une perte avant impôts de 26 millions de dollars et de 10 millions de dollars respectivement au cours du quatrième trimestre relativement aux variations de la juste valeur de ces actifs après le 1er août 2008. À la suite du reclassement, ces montants ont été inscrits dans les autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré du portefeuille d'actifs liés à des obligations reclassés se chiffrait à 4,0 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus s'élevaient à 366 millions de dollars.

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable qui établit les exigences sur les informations à fournir concernant le capital. Cette norme, qui est entrée en vigueur à compter du 1er novembre 2007 pour la Banque, exige que l'entité fournisse des informations sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de son capital et des données quantitatives sur ce qu'elle considère être son capital et qu'elle indique si elle s'est conformée aux exigences en matière de capital et, dans la négative, les conséquences de cette inapplication.

Instruments financiers - informations à fournir

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers qui modifient et améliorent les obligations d'information actuelles, mais qui ne modifient pas les exigences existantes en matière de présentation pour les instruments financiers. Ces nouvelles normes sont en vigueur pour la Banque depuis le 1er novembre 2007. Les nouvelles informations comprennent des informations supplémentaires sur la nature et l'ampleur des risques auxquels la Banque est exposée à l'égard des instruments financiers et sur la façon dont elle gère ces risques.

Modifications de conventions comptables entrées en vigueur au cours de l'exercice précédent

Avec prise d'effet le 1er novembre 2006, la Banque a adopté trois nouvelles normes comptables : i) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, ii) Couvertures et iii) Résultat étendu. Les nouvelles normes exigent que tous les actifs et passifs financiers soient comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé, à l'exception des éléments suivants qui sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'ils sont désignés dès leur comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transaction : les prêts et créances, les titres détenus jusqu'à leur échéance et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction. Malgré l'adoption de ces nouvelles normes comptables, les méthodes utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers sont demeurées les mêmes.

Les principales exigences de ces normes et les conventions comptables connexes ayant été subséquemment adoptées par la Banque sont décrites dans les paragraphes suivants.

Les chiffres des exercices antérieurs n'ont pas été retraités par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables, sauf les gains et pertes de change non réalisés sur les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, qui ont été reclassés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Par suite de ces modifications, la Banque a comptabilisé une diminution nette de 61 millions de dollars (déduction faite d'une économie d'impôts de 31 millions de dollars) dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour 2007. Cette incidence transitoire a découlé essentiellement de la constatation dans les bénéfices non répartis des gains et des pertes reportés à l'égard de certaines couvertures précédemment abandonnées. L'adoption de ces nouvelles conventions comptables n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Banque pour l'exercice 2007.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Banque ainsi que ceux de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions avec droit de vote.

Les placements dans les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions avec droit de vote, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et sont portés au poste «Placements comptabilisés à la valeur de consolidation» au bilan consolidé. La part de la Banque dans les bénéfices de ces sociétés est portée au poste «Titres» sous la rubrique «Revenu d'intérêts» ou sous la rubrique «Autres revenus», selon le cas, de l'état consolidé des résultats.

La Banque consolide les EDDV lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. Une entité est une EDDV lorsque l'une des deux conditions énoncées ci-après ou les deux sont volontairement remplies : a) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par des tiers; et b) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas certaines des caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Les placements dans les EDDV sur lesquelles la Banque exerce une influence notable mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque, de même que les actifs et les passifs libellés en devises de ses établissements étrangers autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les gains et les pertes non réalisés qui résultent de la conversion des positions nettes des investissements en devises dans les établissements étrangers autonomes sont portés au crédit ou au débit du poste «Variation nette des gains (pertes) de change non réalisé(e)s» à l'état consolidé du

résultat étendu; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant des couvertures de ces positions nettes des investissements dans la mesure où elles sont efficaces. À la vente, à la réduction ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un investissement, les gains ou les pertes nets non réalisés inscrits précédemment à cet égard au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés à l'état consolidé des résultats.

Les gains et les pertes de change découlant des activités des établissements étrangers intégrés de la Banque, de même que ceux découlant des activités de ses établissements étrangers autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste, le cas échéant, sont constatés au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats.

Les revenus et les charges libellés en devises sont convertis aux taux de change moyens, sauf pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques.

Les gains et les pertes de change non réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu à titre de gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente jusqu'à leur réalisation, après quoi ils sont reclassés du «Cumul des autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé des résultats. Avant l'exercice 2007, les gains ou les pertes de change non réalisés se rapportant aux titres de placements monétaires étaient comptabilisés dans le bénéfice net.

Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la juste valeur et portés sous la rubrique «Liquidités» au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en circulation est également inscrite à la juste valeur et portée au poste «Autres passifs» au bilan consolidé.

Titres

Depuis le 1er novembre 2006, les titres sont classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance et placements comptabilisés à la valeur de consolidation. À cette date, la Banque a désigné tous les titres de créance et les titres de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction comme étant disponibles à la vente. Les titres disponibles à la vente sont généralement détenus aux fins de liquidités et de placements à long terme. Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats. Les titres de capitaux propres disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisés au coût, étant donné que les justes valeurs ne peuvent être évaluées de façon fiable.

Les primes, les escomptes et les coûts d'opération connexes liés aux titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au poste «Titres» sous la rubrique «Revenu d'intérêts» de l'état consolidé des résultats selon la méthode des intérêts effectifs. Lorsqu'il est déterminé que les titres de créance ou les titres de capitaux propres ont subi une moins-value durable, la valeur comptable de ces titres est ramenée à leur juste valeur. Ces moins-values, le cas échéant, ainsi que les gains et les pertes réalisés sur la cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, qui étaient classés dans les autres éléments du résultat étendu, sont reclassés sous la rubrique «Autres revenus» au poste «Gain net (perte) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction» de l'état consolidé des résultats.

Les titres détenus à des fins de transaction sont achetés en vue de leur revente à court terme et sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés sur la cession de ces titres de même que les gains et les pertes non réalisés découlant des fluctuations de la valeur de marché sont inscrits au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats. En ce qui a trait aux titres détenus à des fins de transaction utilisés comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, les gains et les pertes réalisés sur la cession de ces titres et les ajustements de la juste valeur sont inscrits au poste «Salaires et avantages sociaux» sous la rubrique «Frais autres que d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

La Banque comptabilise l'achat et la vente de titres selon le principe de la comptabilisation à la date de règlement tant pour le bilan consolidé que pour l'état consolidé des résultats.

Avant l'exercice 2007, les titres qui n'étaient pas classés comme titres détenus à des fins de transaction ou comme placements comptabilisés à la valeur de consolidation étaient classés comme titres de placement. Ces titres étaient comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction connexes liés aux titres de créance détenus dans le compte de placement étaient amortis sur la durée de vie de l'instrument au poste «Titres» sous la rubrique «Revenu d'intérêts» de l'état consolidé des résultats. Lorsqu'il était déterminé que la valeur des titres de créance ou de capitaux propres avait subi une moins-value durable, la valeur comptable des titres était ramenée à leur valeur de réalisation nette. La modification de convention comptable visant la moins-value durable n'a pas eu d'incidence importante. La convention comptable relative aux titres détenus à des fins de transaction n'a pas été modifiée.

Titres pris en pension et obligations relatives aux titres mis en pension

L'achat et la vente de titres aux termes d'ententes de prise en pension et de mise en pension sont comptabilisés comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties et sont inscrits au prix coûtant. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Obligations relatives aux titres vendus à découvert

L'obligation pour la Banque de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente est inscrite à sa juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont constatés au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats. Les intérêts débiteurs sur les titres de créance vendus à découvert sont inscrits sous la rubrique «Frais d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction et aux passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction sont capitalisés et, s'il y a lieu, ces montants sont constatés dans le revenu d'intérêts net sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode des intérêts effectifs.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de tout revenu non gagné et d'une provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts provenant des prêts autres que les prêts douteux est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés au poste «Autres actifs» du bilan consolidé. Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de ceux désignés comme étant détenus à des fins de transaction, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur. Les coûts d'octroi de prêts sont reportés et amortis en résultat au moyen de la méthode des intérêts effectifs sur la durée prévue du prêt. Les commissions d'octroi de prêts sont comptabilisées dans le revenu d'intérêts de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans le revenu d'intérêts sur réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont reportés et amortis sur la durée résiduelle du prêt hypothécaire initial selon la méthode des intérêts effectifs. Les commissions de syndication sont comprises dans les commissions de crédit dans les autres revenus lorsque la syndication est terminée.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible aux termes du contrat de prêt est en retard de 90 jours, sauf si le prêt est entièrement garanti, si la créance est en voie de recouvrement et si les efforts en vue de recouvrer les sommes dues permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement du prêt ou font en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Aussi, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible aux termes du contrat accuse un retard de 180 jours, sauf si le prêt est garanti ou assuré par le gouvernement du Canada (ou par l'un des gouvernements provinciaux du Canada) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la comptabilisation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts cessent généralement d'être classés comme douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré à la date

prévue et que tous les paiements de capital et d'intérêts en souffrance ont été effectués.

Les biens saisis qui répondent à des critères définis sont considérés comme étant destinés à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des frais de vente. Si les critères en question ne sont pas respectés, les biens sont considérés comme destinés à l'utilisation, évalués initialement à leur juste valeur et comptabilisés comme s'il s'agissait de biens semblables acquis dans le cours normal des activités.

Provision pour pertes sur créances

De l'avis de la direction, la provision pour pertes sur créances constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les pertes sur créances touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres banques, les titres pris en pension, les prêts, les acceptations et les autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont généralement comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour pertes sur créances.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart des prêts aux particuliers, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la perte sur créance estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent faire l'objet d'une évaluation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit la valeur de marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus en raison de l'écoulement du temps sont reflétées dans l'état consolidé des résultats en déduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart des prêts aux particuliers sont calculées selon une méthode fondée sur les statistiques récentes des prêts. Les provisions pour pertes sur créances touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont portées au poste «Autres passifs» du bilan consolidé.

Provision générale

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience et sur la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, qu'il est probable que des pertes soient survenues mais que celles-ci ne peuvent être liées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des notations internes du risque sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour qu'il soit tenu compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus interne d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée à l'aide de statistiques sur l'évolution des pertes et les défauts de paiement en fonction de l'évaluation des risques, de l'importance de la perte en cas de défaut de paiement et de l'exposition aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données observables récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantitative) calculée initialement ainsi que le montant d'un tel ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs observables tels que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances liées aux volumes et à l'importance des défaillances.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts hypothécaires, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs de défaut; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes subies dans le portefeuille de prêts à l'égard desquelles aucune provision spécifique n'a été constituée.

La provision générale pour pertes sur créances est portée en réduction des prêts au bilan consolidé.

Cession de prêts

Les cessions de prêts à un tiers sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit de bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes prévues, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus ou des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre d'honoraires de gestion.

Les droits conservés dans les titrisations qui peuvent être payées par anticipation aux termes d'un contrat ou réglées autrement de manière à ce que la Banque ne recouvre pas la quasi-totalité de son placement comptabilisé sont classés au bilan consolidé, au poste «Titres – Disponibles à la vente». Ces droits conservés font l'objet d'un contrôle régulier afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable et, le cas échéant, leur valeur comptable est ramenée à la juste valeur au moyen d'une charge portée au poste «Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction», sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats. Les autres droits conservés sont classés et comptabilisés comme des prêts.

Pour toutes les titrisations de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires de gestion sont portés au poste «Autres», sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au poste «Autres passifs» ou au poste «Autres actifs» du bilan consolidé.

En ce qui concerne la vente de prêts productifs (autre que par voie de titrisation), qui fait partie des stratégies de gestion du risque de crédit de la Banque, les gains et les pertes sur la vente de ces prêts sont comptabilisés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus». Par contre, les gains et les pertes sur la vente de prêts douteux sont comptabilisés dans la dotation à la provision pour pertes sur créances dans l'état consolidé des résultats.

Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque aux termes des acceptations figurent à titre de passif au bilan consolidé. La Banque a une créance égale sur ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste «Commissions de crédit» sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée de vie utile prévue de l'actif correspondant, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel et logiciels – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail.

La Banque soumet à un test de dépréciation ses actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif pourrait ne pas être recouvrable. L'actif est

ramené à sa juste valeur lorsque sa valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés qui en résulteront vraisemblablement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la cession survient.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une EDDV, qui est une entreprise dont la Banque est le principal bénéficiaire, sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont pas amortis, mais plutôt soumis au moins une fois l'an à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la dépréciation éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition, dont la durée de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile, n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'amortissement des actifs incorporels est inscrit sous la rubrique «Frais autres que d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

Obligations au titre des instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres devant ou pouvant être réglés au moyen d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres de l'émetteur doivent être présentés à titre de passifs plutôt qu'à titre de capitaux propres. Ces instruments sont classés au passif sous le poste «Dépôts» ou sous le poste «Obligations au titre des instruments de capitaux propres» du bilan consolidé, les décaissements étant comptabilisés dans les frais d'intérêts.

Impôts sur le bénéfice

La Banque applique la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur le bénéfice. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur le bénéfice applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires devraient être recouvrés ou réglés. Les variations des impôts futurs découlant de modifications des taux d'imposition sont imputées aux résultats de la période au cours de laquelle la modification est en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé, au poste «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en Bourse, soit des contrats négociés hors Bourse. Les contrats dérivés négociés hors Bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à ces contrats dérivés aux fins de transaction de même qu'aux fins de gestion de ses risques. Les activités de transaction sont conclues afin de répondre aux besoins des clients de la Banque et de dégager également un revenu de transaction pour le compte de la Banque. Les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif (à des fins autres que de transaction) sont utilisés pour gérer l'exposition de la Banque aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques. Ils regroupent les instruments qui répondent à certains critères bien précis pour être désignés comme couvertures aux fins comptables.

Tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés incorporés qui doivent être comptabilisés séparément, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé [se reporter à la note 27]. L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés tient compte, en fonction du portefeuille, du risque de crédit relatif aux clients et des coûts directs sur la durée de vie des instruments. Les gains ou les pertes réalisés sur les instruments dérivés au moment de la conclusion du contrat ne sont constatés que lorsque l'évaluation repose sur des données de marché observables, autrement, ils sont reportés sur la durée de vie du contrat en cause ou jusqu'à ce que les données d'évaluation deviennent observables.

Les gains et les pertes résultant des variations des justes valeurs des instruments dérivés utilisés à des fins de transaction sont inscrits au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats.

La Banque consigne en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que son objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture. Ce processus fait intervenir l'établissement de liens entre ces instruments dérivés et les actifs et passifs connexes au bilan consolidé, ou encore entre les instruments dérivés et les engagements fermes connexes ou les opérations prévues. La Banque détermine aussi en bonne et due forme, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Il existe trois principaux types de couvertures : i) les couvertures de juste valeur, ii) les couvertures de flux de trésorerie et iii) les couvertures d'un investissement net. Depuis le 1er novembre 2006, dans une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est contrebalancée dans l'état consolidé des résultats par la variation de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. La Banque utilise les couvertures de juste valeur essentiellement pour convertir le taux fixe des actifs financiers et des passifs financiers en taux variable. Les principaux instruments financiers désignés dans une relation de couverture de juste valeur comprennent les titres de créance, les prêts, les passifs dépôts et les débentures subordonnées.

Depuis le 1er novembre 2006, dans une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est inscrite dans les autres éléments du résultat étendu, dans la mesure où il est efficace, jusqu'à ce que l'élément couvert ait une incidence sur l'état consolidé des résultats. La Banque utilise des couvertures de flux de trésorerie essentiellement pour convertir le taux variable des passifs dépôts en taux fixe.

Depuis le 1er novembre 2006, dans une couverture d'un investissement net, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où il est efficace, est inscrite directement dans les autres éléments du résultat étendu. Ces montants sont constatés dans les résultats lorsque les écarts de conversion correspondants attribuables à des établissements étrangers autonomes sont portés aux résultats.

Depuis le 1er novembre 2006, toute inefficacité d'une couverture est évaluée et comptabilisée dans les résultats de la période en cours, dans l'état consolidé des résultats. Lorsque la juste valeur ou les flux de trésorerie cessent d'être couverts, tout ajustement cumulatif de l'élément couvert ou des autres éléments du résultat étendu est constaté dans les résultats sur la durée résiduelle de la couverture initiale ou lorsque l'élément couvert est décomptabilisé. Si une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé connexe est par la suite comptabilisé à sa juste valeur, sans que ne soit compensé l'élément couvert.

Pour toutes les périodes considérées, les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisées à la juste valeur au bilan consolidé et toute variation subséquente de la juste valeur est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats de la façon suivante : les contrats liés à des taux d'intérêt sont comptabilisés dans le «Revenu d'intérêts net», les options ayant servi à la gestion des titres détenus à des fins autres que de transaction, dans le «Gain net (perte) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction», et les autres contrats dérivés, au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus». Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour gérer la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est portée au poste «Salaires et avantages sociaux» de l'état consolidé des résultats.

Avant l'exercice 2007, les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui répondaient aux critères de la comptabilité de couverture étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus et les charges liés aux instruments dérivés désignés comme couvertures et admissibles à la comptabilité de couverture étaient comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de

laquelle l'élément couvert était comptabilisé. Les critères précisant à quel moment un instrument dérivé peut être comptabilisé à titre de couverture n'ont pas changé de manière importante. Lorsqu'une relation de couverture était abandonnée, l'instrument dérivé connexe était par la suite inscrit à sa juste valeur et tout revenu ou charge était reporté et comptabilisé à l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle l'élément couvert était comptabilisé. Toute partie inefficace de la couverture était généralement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sur la durée de la relation de couverture. Les gains ou les pertes réalisés sur les instruments dérivés au moment de la conclusion du contrat étaient comptabilisés à l'égard de tous les instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou à des fins autres que de transaction qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément à la juste valeur, à l'exception de certains instruments dérivés incorporés dans des contrats indexés sur actions.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs aux salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont, en règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également d'autres avantages sociaux futurs qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et l'assurance-vie postérieurs à la retraite, de même que des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et des congés rémunérés.

Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi annuellement par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les calculs sont effectués à partir des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses les plus probables, notamment en ce qui a trait aux taux à long terme liés au rendement prévu des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation est établi en fonction de la conjoncture du marché à la date des calculs. Le rendement prévu des actifs des régimes est généralement fondé sur la valeur de marché des actifs des régimes, les gains et les pertes sur les placements en actions étant constatés sur une période de trois ans. Les placements à taux fixe sont pour leur part constatés à la valeur de marché. Le principal régime de retraite de la Banque utilise le 31 août comme date de mesure, tandis que les autres principaux régimes d'avantages sociaux futurs utilisent le 31 juillet.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes ayant eu une incidence sur les avantages sociaux déjà obtenus est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée jusqu'à l'admissibilité intégrale aux prestations des salariés actifs. Pour les principaux régimes de retraite de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 10 ans à 22 ans. Pour les autres principaux régimes d'avantages sociaux, ces périodes s'échelonnent entre 9 ans et 27 ans. Si le gain ou la perte actuariel net non réalisé excède de 10 % les actifs des régimes ou l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice si cette dernière est supérieure, la tranche excédentaire est alors généralement amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée des salariés actifs. Pour les principaux régimes de retraite et les principaux régimes d'avantages sociaux de la Banque, ces périodes s'échelonnent respectivement de 10 ans à 22 ans et de 9 ans à 27 ans. Une provision pour moins-value est constituée si la charge au titre des prestations payée d'avance (l'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées) est supérieure à l'avantage futur escompté par la Banque.

L'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées est inclus aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs», suivant le cas, du bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants reconnus du régime sont inclus aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs» du bilan consolidé.

Certains salariés à l'extérieur du Canada participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les coûts inhérents à ces régimes correspondent aux cotisations versées par la Banque au nom des salariés au cours de l'exercice.

Rémunération à base d'actions

La Banque offre des régimes d'options sur actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains salariés admissibles et aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants. Ces régimes sont décrits en détail à la note 17.

Les options sur actions attribuées aux salariés après le 1er novembre 2002 sont assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»), qui permettent aux salariés soit d'exercer leur option sur actions pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante alternative DPV pour ainsi recevoir la valeur intrinsèque de l'option sur actions en espèces. Les options assorties de la composante alternative DPV sont des attributions pouvant prévoir un règlement en espèces et qui, par conséquent, sont comptabilisées au poste «Autres passifs» du bilan consolidé. Les variations de ce passif, qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque, sont constatées au poste «Salaires et avantages sociaux» de l'état consolidé des résultats en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un salarié choisit d'exercer son option, annulant de ce fait la composante alternative DPV, tant le prix d'exercice que la charge à payer sont portés au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque sont comptabilisés de la même façon que les options sur actions assorties de la composante alternative DPV, sauf en ce qui a trait à la charge liée à ces régimes, laquelle est constatée graduellement sur le délai d'acquisition des droits applicable.

Depuis l'exercice 2006, en ce qui concerne les droits à la plus-value d'actions (les «DPV»), y compris la composante alternative DPV et les autres rémunérations à base d'actions, la Banque constate, i) à la date d'attribution, les coûts de rémunération associés à l'attribution d'une rémunération à base d'actions à des salariés admissibles à la retraite avant la date d'attribution et ii) les coûts de rémunération associés à l'attribution d'une rémunération à base d'actions à des salariés qui auront droit de prendre leur retraite au cours du délai d'acquisition des droits au cours de la période se situant entre la date d'attribution et la date d'admissibilité à la retraite.

Les options sur actions attribuées après le 1er novembre 2002 aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction ne sont pas assorties de la composante alternative DPV. Elles sont passées en charges selon une méthode axée sur la juste valeur (modèle d'évaluation des options de Black et Scholes) et comptabilisées au poste «Frais autres que d'intérêts» de l'état consolidé des résultats, un crédit correspondant étant porté au surplus d'apport du bilan consolidé.

Les options sur actions attribuées avant le 1er novembre 2002 sont comptabilisées par la Banque au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, la Banque ne constate aucune charge de rémunération, car le prix d'exercice était fixé à un montant équivalant au cours de clôture le jour précédant l'attribution des options sur actions. Lorsque les options sont exercées, le produit que la Banque reçoit est porté au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Avant le troisième trimestre de 2006, la Banque constatait le coût associé aux attributions de rémunération à base d'actions sur le délai d'acquisition des droits. Au troisième trimestre de l'exercice 2006, la Banque a adopté de manière anticipée les dispositions d'une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité aux termes de laquelle la rémunération à base d'actions attribuée aux salariés admissibles à la retraite doit être comptabilisée de la manière décrite ci-dessus, et a inscrit un retraitement de 25 millions de dollars (déduction faite des impôts sur le bénéfice de 13 millions de dollars) au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2006 pour tenir compte de l'effet cumulatif de cette modification de convention comptable sur les exercices précédents. L'adoption de cette convention comptable s'est traduite par une hausse de 6 millions de dollars du bénéfice net pour l'exercice 2006 (déduction faite d'une charge d'impôts de 3 millions de dollars).

Garanties

Un passif est comptabilisé pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation prise en charge à la constitution de certaines garanties. Les garanties ainsi visées comprennent les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les rehaussements de crédit et d'autres contrats similaires. La juste valeur de l'obligation au moment de la constitution de la garantie est généralement fondée sur les flux de trésorerie actualisés de la prime devant être reçue au titre de la garantie, ce qui engendre un actif correspondant.

2 Futures modifications de conventions comptables

La section qui suit résume les futures modifications de conventions comptables qui auront une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque pour les périodes postérieures au 31 octobre 2008.

Normes internationales d'information financière («IFRS»)
En février 2008, le Conseil des normes comptables (le «CNC») du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière. Les entreprises devront appliquer les IFRS plutôt que les PCGR du Canada. En ce qui a trait à la Banque, les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels de ses exercices ouverts à compter du 1er novembre 2011, y compris l'établissement et la présentation de chiffres comparatifs pour l'exercice précédent. La Banque procède actuellement à l'évaluation des conséquences du passage aux IFRS.

3 Titres

a) Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des titres :

	Période à courir jusqu'à l'échéance					2008	2007
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Valeur comptable	Valeur comptable
Titres détenus à des fins de transaction							
Titres de créance du gouvernement du Canada	584 $	1 730 $	4 786 $	3 842 $	– $	**10 942 $**	7 617 $
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	474	110	1 080	3 560	–	**5 224**	6 197
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	19	1 516	960	938	–	**3 433**	334
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	109	275	1 353	393	–	**2 130**	4 977
Actions ordinaires	–	–	–	–	19 103	**19 103**	31 616
Autres	2 166	1 379	2 638	1 094	183	**7 460**	8 944
Total	3 352	5 010	10 817	9 827	19 286	**48 292**	59 685
Titres disponibles à la vente							
Titres de créance du gouvernement du Canada[1]	192	98	9 600	3	–	**9 893**	5 035
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	–	–	14	–	**14**	316
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	185	401	745	845	–	**2 176**	2 172
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	967	748	1 530	3 840	–	**7 085**	5 533
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	2	1	466	–	**469**	634
Autres titres de créance[2]	515	893	7 197	7 370	–	**15 975**	11 472
Actions privilégiées[2]	–	–	–	–	539[3]	**539**	549
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 672	**2 672**	2 715
Total	1 859	2 142	19 073	12 538	3 211	**38 823**	28 426
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation					920[4]	**920**	724
Total des titres	5 211 $	7 152 $	29 890 $	22 365 $	23 417 $	**88 035 $**	88 835 $
Total par devise (en monnaie canadienne)							
Dollar canadien	2 624 $	4 355 $	17 334 $	10 055 $	16 823 $	**51 191 $**	56 405 $
Dollar américain	533	1 229	8 473	7 842	5 601	**23 678**	21 063
Peso mexicain	955	453	1 675	918	111	**4 112**	5 447
Autres devises	1 099	1 115	2 408	3 550	882	**9 054**	5 920
Total des titres	5 211 $	7 152 $	29 890 $	22 365 $	23 417 $	**88 035 $**	88 835 $

1) Comprend les titres conservés par la Banque relativement à ses titrisations hypothécaires. Le solde relatif aux titres adossés à des créances hypothécaires se chiffrait à 6 054 $ (4 375 $ en 2007) [se reporter à la note 4 b)].
2) Au 31 octobre 2008, comprend des actifs liés à des obligations d'une valeur de 277 millions de dollars et des actions privilégiées d'une valeur de 81 millions de dollars qui ont été retirés des titres détenus à des fins de transaction pour être reclassés dans les titres disponibles à la vente conformément aux récentes modifications de conventions comptables. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.
3) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités de rachat ou de cession par anticipation.
4) Les placements comptabilisés à la valeur de consolidation ne comportent pas d'échéance déterminée et, par conséquent, sont classés sous la colonne «Aucune échéance déterminée».

b) Le tableau qui suit présente une analyse des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Coût[1]	2008 Gains bruts non réalisés	2008 Pertes brutes non réalisées	2008 Juste valeur	2007 Coût[1]	2007 Gains bruts non réalisés	2007 Pertes brutes non réalisées	2007 Juste valeur
Titres de créance du gouvernement du Canada	**9 662 $**	**232 $**	**1 $**	**9 893 $**	5 062 $	10 $	37 $	5 035 $
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	**14**	**–**	**–**	**14**	316	–	–	316
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	**2 178**	**12**	**14**	**2 176**	2 166	8	2	2 172
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	**6 983**	**226**	**124**	**7 085**	5 281	322	70	5 533
Obligations de pays désignés à marché naissant	**334**	**140**	**5**	**469**	357	277	–	634
Autres titres de créance	**17 398**	**69**	**1 492**	**15 975**	11 464	67	59	11 472
Actions privilégiées	**598**	**5**	**64**	**539**	535	24	10	549
Actions ordinaires	**2 884**	**134**	**346**	**2 672**	2 273	475	33	2 715
Total des titres disponibles à la vente	**40 051 $**	**818 $**	**2 046 $**	**38 823 $**	27 454 $	1 183 $	211 $	28 426 $

1) Le coût lié aux titres de créance correspond au coût après amortissement.

Le gain net (la perte) non réalisé(e) sur les titres disponibles à la vente totalisant (1 228) millions de dollars (972 millions de dollars en 2007) passe à un gain net (perte) non réalisé(e) de (1 320) millions de dollars (977 millions de dollars pour 2007) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces titres. Le gain net (la perte) non réalisé(e) sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

c) Le tableau qui suit présente une analyse du gain net (perte) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction[1] :

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Gains réalisés	**666 $**	708 $	476 $
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	**1 040**	220	105
Gain net (perte) sur les titres détenus à des fins autres que de transaction	**(374) $**	488 $	371 $

1) Depuis le 1er novembre 2006, ces titres se rapportent aux titres disponibles à la vente et aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Avant le 1er novembre 2006, ce poste avait trait aux titres classés comme titres de placement et aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.

Les gains nets réalisés sur les titres de participation disponibles à la vente qui n'ont pas de cours de marché se sont établis à 69 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (293 millions de dollars pour l'exercice 2007).

d) Le tableau qui suit présente les titres pour lesquels des pertes non réalisées existent de manière continue pour les périodes de moins de douze mois ou de plus de douze mois :

	Titres disponibles à la vente pour lesquels des pertes non réalisées existent de manière continue au 31 octobre 2008								
	Moins de douze mois			Douze mois ou plus			Total		
(en millions de dollars)	Coût	Juste valeur	Pertes non réalisées	Coût	Juste valeur	Pertes non réalisées	Coût	Juste valeur	Pertes non réalisées
Titres de créance du gouvernement du Canada	299 $	298 $	1 $	**– $**	**– $**	**– $**	299 $	298 $	1 $
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	12	12	–	**–**	**–**	**–**	12	12	–
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	848	835	13	**8**	**7**	**1**	856	842	14
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	2 402	2 325	77	**558**	**511**	**47**	2 960	2 836	124
Obligations de pays désignés à marché naissant	85	80	5	**–**	**–**	**–**	85	80	5
Autres titres de créance	13 860	12 610	1 250	**1 537**	**1 295**	**242**	15 397	13 905	1 492
Actions privilégiées	470	416	54	**60**	**50**	**10**	530	466	64
Actions ordinaires	1 007	713	294	**320**	**268**	**52**	1 327	981	346
Total	18 983 $	17 289 $	1 694 $	**2 483 $**	**2 131 $**	**352 $**	21 466 $	19 420 $	2 046 $

Au 31 octobre 2008, le coût de 1 208 titres disponibles à la vente excédait de 2 046 millions de dollars leur juste valeur. Cette perte non réalisée est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à titre de gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente. Sur les 1 208 titres, 227 ont subi une perte non réalisée de manière continue pendant plus de un an, ce qui se traduit par une perte non réalisée de 352 millions de dollars. Les pertes non réalisées sur les titres de créance découlent essentiellement d'une augmentation écarts de taux. Sur la base de ces facteurs, y compris la qualité du crédit sous-jacente des émetteurs et le surnantissement accordé quant à certains de ces titres de créance, la Banque prévoit qu'elle continuera de recevoir les paiements d'intérêts et les paiements sur le capital futurs en temps voulu. La Banque détient un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres disponibles à la vente. En ce qui a trait aux placements en titres de capitaux propres, une tranche considérable des pertes non réalisées sont survenues au cours de la dernière partie de l'exercice 2008, en raison de la conjoncture actuelle du marché, du calendrier du cours du marché et de facteurs propres au secteur des placements. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, soit vraisemblablement jusqu'à l'échéance dans le cas des titres de créance, ces pertes non réalisées sont considérées comme temporaires.

La Banque procède à un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les placements qui pourraient avoir subi une perte de valeur. Un placement est considéré comme ayant subi une perte de valeur lorsque sa juste valeur devient inférieure à son coût, et une dépréciation est inscrite lorsque la baisse est considérée comme étant durable. Les facteurs pris en compte afin de déterminer si la perte est temporaire comprennent la durée de l'écart entre la juste valeur et le coût et l'importance de cet écart, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et la capacité et l'intention de détenir le placement pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement possible.

4 Prêts

a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, s'établissaient comme suit[1] :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Canada		
Prêts hypothécaires à l'habitation	**102 326 $**	94 085 $
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**41 386**	35 436
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**34 749**	29 100
	178 461	158 621
États-Unis		
Prêts aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres administrations américaines	**25 842**	17 407
Mexique		
Prêts hypothécaires à l'habitation	**3 092**	2 579
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**2 132**	1 836
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**6 262**	4 566
	11 486	8 981
Autres pays		
Prêts hypothécaires à l'habitation	**9 666**	5 490
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**7 201**	4 462
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**58 650**	34 427
	75 517	44 379
	291 306	229 388
Moins : provision pour pertes sur créances	**2 626**	2 241
Total[2]	**288 680 $**	227 147 $

1) La répartition par secteur géographique des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.
2) Les prêts libellés en dollars américains totalisaient 71 532 $ (42 032 $ en 2007), les prêts libellés en pesos mexicains se chiffraient à 8 821 $ (7 007 $ en 2007) et les prêts libellés en devises étrangères s'élevaient à 35 669 $ (22 591 $ en 2007).

b) Cession de prêts par titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Le gain sur la cession de prêts hypothécaires résultant de ces titrisations, compte non tenu des frais d'émission, est constaté au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats. La moyenne pondérée des hypothèses clés utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspond à un taux de remboursement par anticipation de 20,0 % (20,0 % en 2007; 16,0 % en 2006), à une marge excédentaire de 1,4 % (0,8 % en 2007; 0,9 % en 2006) et à un taux d'actualisation de 3,9 % (4,5 % en 2007; 4,3 % en 2006). Aucune perte sur créance n'est prévue, les prêts hypothécaires étant assurés. Le tableau qui suit présente les cessions réalisées par la Banque :

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Produit net en espèces[1]	**5 121 $**	3 756 $	2 514 $
Droits conservés	**165**	98	67
Passif de gestion	**(30)**	(27)	(18)
	5 256	3 827	2 563
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	**5 174**	3 827	2 551
Gain net sur la cession	**82 $**	– $	12 $

1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés de 3 885 $ (2 983 $ en 2007; 1 206 $ en 2006) qui ont été titrisés et conservés par la Banque au cours de l'exercice. Ces actifs sont classés en tant que titres disponibles à la vente (comme titres de placement en 2006 et leur solde s'élevait à 6 054 $ (4 375 $ en 2007; 2 116 $ en 2006) [se reporter à la note 3].

Les hypothèses clés utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur des droits conservés dans les prêts hypothécaires titrisés et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des variations défavorables de 10 % et 20 % des hypothèses se présentent comme suit :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Juste valeur des droits conservés (en dollars)	**302**	229
Durée moyenne pondérée (en années)	**4**	4
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	**17,3**	16,3
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	**(7)**	(5)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	**(14)**	(9)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	**2,2-4,0**	4,5-5,7
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	**(2)**	(2)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	**(3)**	(4)
Marge excédentaire (en pourcentage)	**1,2**	0,9
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	**(30)**	(22)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	**(60)**	(43)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas être extrapolées à partir de celles qui sont présentées ci-dessus puisque la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, toute variation d'une hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des droits conservés sont calculées sans modifier les autres hypothèses. Toutefois, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou réduire l'incidence réelle des sensibilités. L'information sur le total des actifs composés de prêts titrisés[1] se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2008[2,3] Encours de prêts titrisés au 31 octobre	2008[2,3] Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	2008[2,3] Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé au 31 octobre	2007[2,3] Encours de prêts titrisés au 31 octobre	2007[2,3] Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	2007[2,3] Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé au 31 octobre	2006[2] Encours de prêts titrisés au 31 octobre	2006[2] Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	2006[2] Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé au 31 octobre
Prêts hypothécaires à l'habitation	**12 787 $**	**14 $**	**– $**	11 631 $	15 $	– $	11 913 $	7 $	– $
Prêts aux particuliers	**235**	**6**	**4**	414	14	57	170	1	1
Total	**13 022 $**	**20 $**	**4 $**	12 045 $	29 $	57 $	12 083 $	8 $	1 $

1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés qui sont titrisés et conservés par la Banque [se reporter à la note 3].
2) Les montants des prêts hypothécaires comprennent les soldes des prêts hypothécaires titrisés par Maple Trust Company et la succursale canadienne de Maple Financial Group Inc. avant l'acquisition par la Banque des services de prêts hypothécaires canadiens de Maple Financial Group Inc., y compris Maple Trust Company, en 2006.
3) Les montants des prêts aux particuliers et sur cartes de crédit de 2008 et de 2007 comprennent les soldes des débiteurs titrisés par Travelers Leasing Corporation avant l'acquisition par la Banque des activités de Travelers Leasing Corporation en 2007.

5 Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

a) Prêts douteux

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Montant brut[1]	Provision spécifique[2]	2008 Montant net	2007 Montant net
Par type de prêt				
Prêts hypothécaires à l'habitation	664 $	232 $	**432 $**	203 $
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	692	608	**84**	51
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 138	463	**675**	347
Total	2 494 $[3,4]	1 303 $	**1 191 $**	601 $
Par pays				
Canada			**354 $**	231 $
États-Unis			**80**	4
Autres pays			**757**	366
Total			**1 191 $**	601 $

1) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars américains s'élevait à 658 $ (433 $ en 2007) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'établissait à 1 084 $ (505 $ en 2007).
2) La provision spécifique pour les prêts douteux évaluée sur une base individuelle totalisait 462 $ (383 $ en 2007).
3) Les prêts douteux aux particuliers qui ne sont pas couverts par une provision pour pertes sur créances s'établissaient à 365 $ (179 $ en 2007).
4) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux totalisait 2 011 $ (1 757 $ en 2007).

b) Provision pour pertes sur créances

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice	**2 252 $**	2 618 $	2 475 $
Radiations[1]	**(880)**	(698)	(543)
Recouvrements	**231**	186	181
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	**630**	270	216
Autres, y compris le redressement de change[2]	**401**	(124)	289
Solde à la fin de l'exercice[3,4]	**2 634 $**	2 252 $	2 618 $

1) Les radiations des prêts restructurés au cours de l'exercice ont été de néant (néant en 2007 et en 2006).
2) Comprend des provisions spécifiques de 232 $ et des provisions générales de 25 $ relatives aux acquisitions de 2008 (provisions spécifiques de 38 $ et provisions générales de 16 $ pour les acquisitions de 2007; provisions spécifiques de 323 $ et provisions générales de 37 $ pour les acquisitions de 2006).
3) Au 31 octobre 2008, 8 $ (11 $ en 2007; 11 $ en 2006) étaient inscrits au poste «Autres passifs».
4) Comprend des provisions spécifiques de 1 303 $ (954 $ en 2007; 1 311 $ en 2006) et des provisions générales de 1 323 $ (1 298 $ en 2007; 1 307 $ en 2006).

6 Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau qui suit présente l'information concernant les entités à détenteurs de droits variables («EDDV») que la Banque a consolidées et les autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire. Un droit variable significatif est généralement considéré comme existant lorsque la Banque assume ou reçoit entre 10 % et 50 % des pertes prévues ou des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

EDDV consolidées

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Total de l'actif	2007 Total de l'actif
Instruments de financement	**5 207 $**	4 829 $
Autres	**631**	1 285

La Banque a recours à des instruments de financement pour faciliter le financement économique de ses propres activités. Les activités des structures d'accueil se limitent généralement à la détention d'un groupe d'actifs ou de créances générées par la Banque et au financement des distributions à leurs investisseurs.

Un fonds multicédant émettant du papier commercial parrainé par la Banque a été consolidé à la fin d'octobre 2007 (inclus dans le poste «Autres») étant donné que la Banque était réputée être le principal bénéficiaire en raison de sa participation dans une partie importante du papier commercial du fonds multicédant. Ce fonds multicédant a par la suite été liquidé.

Au 31 octobre 2008, les actifs couvrant les obligations de ces EDDV consolidées s'établissaient comme suit : trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques d'un montant de 11 millions de dollars (727 millions de dollars en 2007); prêts hypothécaires à l'habitation canadiens d'un montant de 5 140 millions de dollars (4 757 millions de dollars en 2007); titres détenus à des fins de transaction d'un montant de 617 millions de dollars (542 millions de dollars en 2007); et autres actifs d'un montant de 70 millions de dollars (88 millions de dollars en 2007). En général, les investisseurs dans les obligations des EDDV consolidées n'ont de recours qu'à l'égard des actifs de ces EDDV et n'ont pas de recours à l'égard de la Banque, sauf lorsque la Banque a fourni une garantie aux investisseurs ou qu'elle est la contrepartie à une opération sur instruments dérivés faisant intervenir l'EDDV.

Autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Total de l'actif	2008 Risque de perte maximal	2007 Total de l'actif	2007 Risque de perte maximal
Fonds multicédants gérés par la Banque	**12 283 $**	**12 283 $**	14 525 $	14 525 $
Entités à financement structuré	**6 705**	**4 269**	3 223	1 949
Entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés	**399**	**847**	854	292
Autres	**941**	**140**	839	156

Le risque de perte maximal de la Banque au 31 octobre représente le montant nominal de référence des garanties, des concours de trésorerie et des autres mécanismes de soutien au crédit offerts à l'EDDV, le montant exposé au risque de crédit de certains contrats dérivés conclus avec les entités et le montant investi lorsque la Banque détient une participation dans l'EDDV. La Banque a inscrit un montant de 5,3 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars en 2007) à son bilan consolidé au 31 octobre 2008 au titre du risque de perte maximal total, montant qui correspond essentiellement à sa participation dans des EDDV.

Fonds multicédants gérés par la Banque

À l'heure actuelle, la Banque parraine trois fonds multicédants, dont deux mènent des activités au Canada et l'un, aux États-Unis. Les fonds multicédants achètent des actifs auprès de tiers (les «vendeurs») au moyen de fonds obtenus par l'émission de papier commercial adossé à des actifs. Les vendeurs continuent de gérer les actifs et de fournir des rehaussements de crédit au titre de leur tranche des programmes au moyen de protections par surnantissement et de réserves de trésorerie. La Banque ne détient aucun droit sur ces actifs, étant donné qu'ils sont disponibles pour couvrir les obligations des programmes respectifs, mais elle gère, contre rémunération, les programmes de vente de papier commercial. Afin que le remboursement du papier commercial en temps opportun soit garanti, chaque groupe d'actifs financé au moyen des fonds multicédants est assorti d'une convention d'achat d'actifs liquides (la «CAAL») conclue avec la Banque qui lui est propre. Aux termes de la CAAL, la Banque, en sa qualité de fournisseur de liquidités, est tenue d'acheter les actifs cédés par le fonds multicédant au coût initial du fonds multicédant. De même, dans certains cas, la Banque agit à titre de contrepartie aux contrats sur instruments dérivés de ces fonds multicédants et leur fournit une partie importante des concours de trésorerie de sûreté et des facilités de rehaussement partiel du crédit (se reporter à la note 23). La Banque fournit des concours de trésorerie supplémentaires à ces fonds multicédants d'un montant maximal de 5 milliards de dollars (5,6 milliards de dollars en 2007) en fonction des acquisitions futures d'actifs par ces fonds multicédants.

Le 30 avril 2007, le fonds multicédant émettant du papier commercial aux États Unis de la Banque a émis un billet secondaire à un tiers non apparenté qui assume la majeure partie des pertes prévues. Il a été établi que la Banque n'en était plus le principal bénéficiaire. De ce fait, l'EDDV a cessé d'être prise en compte dans le bilan consolidé de la Banque en date du 30 avril 2007, ce qui, à la date de déconsolidation, a entraîné une diminution de 7 milliards de dollars tant des titres disponibles à la vente que des autres passifs, ainsi qu'une hausse nette de 8 milliards de dollars des garanties et autres engagements indirects.

En 2008, le fonds multicédant émettant du papier commercial aux États-Unis de la Banque a cédé à la Banque certains TCFG et TPFG, conformément aux modalités de ses conventions d'achat d'actifs liquides. Des charges avant impôts de 298 millions de dollars ont été inscrites à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice. Ce montant correspond à l'écart entre le montant payé (coût historique des actifs) et la juste valeur des actifs à la date de leur cession à la Banque. L'acquisition de ces actifs par la Banque s'est faite conformément aux CAAL existantes et n'a pas été réalisée afin de protéger le porteur du billet secondaire contre les pertes éventuelles liées aux actifs du fonds multicédant émettant du papier commercial aux États-Unis, y compris les actifs acquis.

Au cours de l'exercice, le fonds multicédant émettant du papier commercial aux États-Unis a accru le montant du billet secondaire qu'il avait émis à l'intention d'un tiers non apparenté à la suite de ces cessions d'actifs à l'intention de la Banque. Ce billet secondaire continue d'assumer la majeure partie des pertes prévues des actifs restants du fonds multicédant. Par conséquent, la Banque n'est pas le principal bénéficiaire du fonds multicédant et elle n'a donc pas consolidé celui-ci au 31 octobre 2008.

Entités à financement structuré
Ces entités comprennent les structures d'accueil qui sont utilisées afin d'aider les sociétés clientes à obtenir du financement économique au moyen de leurs structures de titrisation.

Entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés
La Banque détient une participation dans des EDDV qui sont structurées pour répondre à certains besoins particuliers des investisseurs. Les prêts ou les dérivés de crédit sont détenus par les EDDV afin de créer des placements de titres pour les investisseurs, qui correspondent aux besoins et aux préférences de ces derniers en matière de placement. Le risque de perte maximal de la Banque inclut le montant du risque de crédit relatif aux contrats dérivés conclus avec ces EDDV.

Autres
Le poste «Autres» comprend des fonds sous gestion privée et autres EDDV. Le risque de perte maximal de la Banque inclut son investissement net dans ces fonds.

7 Terrains, bâtiments et matériel

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2008 Valeur comptable nette	2007 Valeur comptable nette
Terrains	390 $	– $	**390 $**	334 $
Bâtiments	1 812	708	**1 104**	1 019
Matériel et logiciels	3 263	2 472	**791**	638
Améliorations locatives	1 017	614	**403**	280
Total	6 482 $	3 794 $	**2 688 $**	2 271 $

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des logiciels ainsi que des améliorations locatives ci-dessus s'est établi à 242 millions de dollars pour l'exercice à l'étude (221 millions de dollars en 2007; 192 millions de dollars en 2006).

8 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale ont été les suivantes :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice	351 $	692 $	91 $	**1 134 $**	873 $	498 $
Acquisitions	7	892	26	**925**	350	390
Incidence du change et autres	22	165	27	**214**	(89)	(15)
Solde à la fin de l'exercice	380 $	1 749 $	144 $	**2 273 $**	1 134 $	873 $

Actifs incorporels

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2008 Montant net	2007 Montant net	2006 Montant net
Actifs incorporels	602 $	320 $	**282 $**	273 $	294 $

Les actifs incorporels sont principalement liés aux dépôts de base. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la charge d'amortissement totale s'est établie à 49 millions de dollars (46 millions de dollars en 2007; 38 millions de dollars en 2006).

9 Autres actifs

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Intérêts courus	**2 192 $**	1 800 $
Débiteurs	**2 576**	858
Actifs d'impôts futurs (note 18)	**2 800**	1 340
Autres	**4 551**	2 617
Total	**12 119 $**	6 615 $

10 Dépôts

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Payables à vue		Payables à préavis	Payables à terme fixe	2008	2007
	Porteur d'intérêts	Non-porteur d'intérêts				
Particuliers	3 171 $	2 776 $	37 685 $	75 287 $	**118 919 $**	100 823 $
Entreprises et administrations publiques[1]	20 860	9 828	13 803	156 075	**200 566**	161 229
Banques	254	268	824	25 749	**27 095**	26 406
Total	24 285 $	12 872 $	52 312 $	257 111 $	**346 580 $**	288 458 $
Composition						
Canada					**229 284**	198 158
États-Unis					**40 368**	27 513
Mexique					**10 268**	8 288
Autres pays					**66 660**	54 499
Total[2]					**346 580 $**	288 458 $

1) Comprend des billets de dépôt émis par la Banque à l'intention de Fiducie de Capital Banque Scotia de 2 250 $ (2 250 $ en 2007) et de Fiducie de billets secondaires Banque Scotia de 1 000 $ (1 000 $ en 2007) [se reporter à la note 13].
2) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 100 283 $ (74 887 $ en 2007), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 9 632 $ (7 736 $ en 2007) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffraient à 50 850 $ (37 272 $ en 2007).

11 Autres passifs

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Intérêts courus	**2 741 $**	2 386 $
Créditeurs et charges à payer	**4 714**	4 283
Revenus reportés	**581**	416
Passifs d'impôts futurs (note 18)	**264**	226
Certificats d'or et certificats d'argent	**5 619**	5 986
Comptes sur marge et en garantie	**8 434**	2 352
Autres passifs des filiales et des EDDV[1]	**4 931**	2 201
Autres	**3 779**	3 288
Total	**31 063 $**	21 138 $

1) Exclut les dépôts et les obligations au titre des instruments de capitaux propres.

12 Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir les risques connexes.

Aux 31 octobre (en millions de dollars)			2008		2007
Date d'échéance	Taux d'intérêt (en %)	Modalités[1]	Valeur nominale	Valeur comptable[2]	Valeur comptable[2]
Septembre 2008	6,25	250 millions de dollars US. Arrivées à échéance le 15 septembre 2008	**– $**	**– $**	243 $
Juillet 2013	5,65	Remboursées le 22 juillet 2008.	**–**	**–**	428
Septembre 2013	8,30	Remboursables en tout temps.	**250**	**252**	252
Mai 2014	5,75	Remboursables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	**325**	**329**	335
Janvier 2018	5,30	Remboursables en tout temps. Après le 31 janvier 2013, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,90 %.	**300**	**300**	–
Mars 2018	4,99	Remboursables en tout temps. Après le 27 mars 2013, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 2 %.	**1 700**	**1 726**	–
Octobre 2018	6,00	Remboursables en tout temps. Après le 3 octobre 2013, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 3,25 %.	**950**	**950**	–
Juin 2025	8,90	Remboursables en tout temps.	**250**	**272**	250
Novembre 2037	3,015	10 milliards de JPY. Remboursables le 20 novembre 2017.	**122**	**133**	–
Avril 2038	3,37	10 milliards de JPY. Remboursables le 9 avril 2018.	**122**	**133**	–
Août 2085	Variable	214 millions de dollars US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Remboursables à toute date de paiement d'intérêts	**258**	**257**	202
			4 277 $	**4 352 $**	1 710 $

Les échéances contractuelles des débentures sont résumées à la note 24 b).

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du Surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les remboursements sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.
2) Il est possible que la valeur comptable des débentures subordonnées soit différente de leur valeur nominale en raison des ajustements relatifs à la comptabilité de couverture.

13 Obligations au titre des instruments de capitaux propres, titres fiduciaires et billets secondaires de la Fiducie

Les obligations au titre des instruments de capitaux propres sont des instruments financiers qui peuvent être réglés au gré de la Banque au moyen de l'émission d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres. Ces instruments demeurent admissibles à titre de capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation.

Fiducie de Capital Banque Scotia et la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia sont des EDDV et leurs comptes ne sont pas consolidés au bilan de la Banque puisque cette dernière n'en est pas le principal bénéficiaire. Par conséquent, les titres fiduciaires de la Banque Scotia et les billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia émis par ces fiducies ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Les billets de dépôt émis par la Banque à l'intention de Fiducie de Capital Banque Scotia et de la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia sont comptabilisés au poste «Dépôts» [se reporter à la note 10]. Ces titres fiduciaires et billets secondaires demeurent admissibles à titre de capital réglementaire de la Banque, respectivement en tant que capital de catégorie 1 et de capital de catégorie 2.

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Obligations au titre des instruments de capitaux propres		
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia[a) e) f)]	**500 $**	500 $
Titres fiduciaires de la Banque Scotia non consolidés par la Banque		
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia[b) e) f)]	**750 $**	750 $
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia[c) e) f)]	**750**	750
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2006-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia[d) e) f)]	**750**	750
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia non consolidés par la Banque		
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia – série A émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia[g)]	**1 000 $**	1 000 $

a) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 («TFB Scotia»). Chaque TFB Scotia donne droit à une distribution semestrielle en espèces fixe et non cumulative de 36,55 $ par TFB Scotia. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur et sous réserve de certains droits prioritaires de la Banque, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances décrites au paragraphe e) ci-dessous, les TFB Scotia

seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif peuvent être échangées le 30 juin 2011 ou après cette date, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque.

b) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2002-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à une distribution semestrielle en espèces fixe et non cumulative de 33,13 $ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende semestriel en espèces de 0,53125 $ par tranche d'action de 25,00 $. Dans les circonstances décrites au paragraphe e) ci-dessous, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende semestriel en espèces non cumulatif de 0,70 $ par tranche d'action de 25,00 $ [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2012, les actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le produit tiré de l'émission a servi à l'acquisition d'un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série X de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

c) Le 13 février 2003, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2003-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à une distribution semestrielle en espèces fixe et non cumulative de 31,41 $ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2008 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2008, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série U donneront droit à un dividende semestriel en espèces de 0,50 $ par tranche d'action de 25,00 $. Dans certaines circonstances décrites au paragraphe e) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende semestriel en espèces non cumulatif de 0,61250 $ par tranche d'action de 25,00 $ [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2013, les actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le produit tiré de l'émission a servi à l'acquisition d'un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série V de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

d) Le 28 septembre 2006, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2006-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à une distribution semestrielle en espèces fixe et non cumulative de 28,25 $ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres peuvent être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 décembre 2011 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 décembre 2011, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende semestriel en espèces de 0,4875 $ par tranche d'action de 25,00 $ [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances décrites au paragraphe e) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende semestriel en espèces non cumulatif de 0,625 $ par tranche d'action de 25,00 $. Le produit tiré de l'émission a servi à l'acquisition d'un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

e) Les TFB Scotia peuvent être échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le ratio du capital de catégorie 1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le ratio du capital total est inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance.

f) Aucune distribution en espèces ne sera versée sur les TFB Scotia si la Banque ne déclare pas les dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou sur ses actions ordinaires, si aucune action privilégiée n'est en circulation. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de porteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia, la Banque ne déclarera aucun dividende sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires pour une période donnée [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»].

g) Le 31 octobre 2007, la Banque a émis 1 000 000 de billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia («BSF Scotia – série A»), par l'entremise d'une nouvelle structure d'accueil, soit la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe créée sous le régime des lois de la province d'Ontario. Le produit a servi à l'acquisition par la Banque d'un billet de dépôt, lequel est inscrit à titre de dépôt d'entreprises et d'administrations publiques dans le bilan consolidé.

Les BSF Scotia – série A confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des intérêts calculés au taux de 5,25 % par année, payables semestriellement jusqu'au 31 octobre 2012. Le premier paiement, d'un montant de 26,393 $ par tranche de 1 000 $ de capital, a été effectué le 1er mai 2008. Du 1er novembre 2012 au 1er novembre 2017, les intérêts payables trimestriellement à l'égard des BSF Scotia – série A seront calculés en fonction du taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par année et le premier paiement sera effectué le 1er février 2013. Ces titres peuvent être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation.

La Banque a fourni une garantie à l'égard des paiements de capital et d'intérêts de même que du versement du prix de rachat, le cas échéant, et de tous les autres montants se rapportant aux BSF Scotia – série A lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette garantie constitue une obligation directe non garantie et elle est subordonnée aux obligations au titre des dépôts et à toute autre obligation de la Banque, à l'exception des autres garanties et obligations qui sont désignées comme étant soit de rang égal, soit de rang inférieur à la dette secondaire. En outre, les BSF Scotia – série A seront échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des billets secondaires à 5,25 % de la Banque d'un montant en capital équivalent si l'un ou l'autre des événements suivants survient : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le ratio du capital de catégorie 1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le ratio du capital total est inférieur à 8 %; iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de

procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance; v) la Banque détermine que, en raison de l'entrée en vigueur ou de l'entrée en vigueur prévue d'une loi fiscale fédérale canadienne, les intérêts payables à l'égard des BSF ne seront pas déductibles à des fins fiscales par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia.

14 Capital-actions

Autorisé :
Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.
Émis et entièrement libéré

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Nombre d'actions	2008 Montant	2007 Nombre d'actions	2007 Montant	2006 Nombre d'actions	2006 Montant
Actions privilégiées :						
Série 12[a]	**12 000 000**	**300 $**	12 000 000	300 $	12 000 000	300 $
Série 13[b]	**12 000 000**	**300**	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 14[c]	**13 800 000**	**345**	13 800 000	345	–	–
Série 15[d]	**13 800 000**	**345**	13 800 000	345	–	–
Série 16[e]	**13 800 000**	**345**	13 800 000	345	–	–
Série 17[f]	**9 200 000**	**230**	–	–	–	–
Série 18[g]	**13 800 000**	**345**	–	–	–	–
Série 20[h]	**14 000 000**	**350**	–	–	–	–
Série 22[i]	**12 000 000**	**300**	–	–	–	–
Total des actions privilégiées	**114 400 000**	**2 860 $**	65 400 000	1 635 $	24 000 000	600 $
Actions ordinaires:						
En circulation au début de l'exercice	**983 767 155**	**3 566 $**	989 512 188	3 425 $	990 182 126	3 316 $
Émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires[j]	**2 576 133**	**108**	115 228	6	142 269	7
Émises aux termes des régimes d'options sur actions (note 17)	**6 404 516**	**155**	5 485 060	142	6 801 687	127
Émises en vue de l'acquisition d'une filiale	**50 827**	**3**	691 679	36	33 906	1
Rachetées aux fins d'annulation[k]	**(875 000)**	**(3)**	(12 037 000)	(43)	(7 647 800)	(26)
En circulation à la fin de l'exercice	**991 923 631**	**3 829 $**	983 767 155	3 566 $	989 512 188	3 425 $
Total du capital-actions		**6 689 $**		5 201 $		4 025 $

a) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat.

b) Les actions privilégiées de série 13 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,30 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 28 avril 2010 moyennant un paiement de 26,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 28 avril 2014; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.

c) Les actions privilégiées de série 14 à dividende non cumulatif émises le 24 janvier 2007 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,28125 $ par action. Le dividende initial versé le 26 avril 2007 s'est chiffré à 0,28356 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 26 avril 2012 moyennant un paiement de 26,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 avril 2016; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.

d) Les actions privilégiées de série 15 à dividende non cumulatif, émises les 5 et 17 avril 2007, donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,28125 $ par action. Le dividende initial, versé le 27 juillet 2007, s'est chiffré à 0,34829 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 27 juillet 2012 moyennant un paiement de 26,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 juillet 2016; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.

e) Les actions privilégiées de série 16 à dividende non cumulatif, émises le 12 octobre 2007, donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 $ par action. Le dividende initial versé le 29 janvier 2008 s'est chiffré à 0,39195 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 29 janvier 2013 moyennant un paiement de 26,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 janvier 2017; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.

f) Les actions privilégiées de série 17 à dividende non cumulatif émises le 31 janvier 2008 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,35 $ par action. Le dividende initial versé le 28 avril 2008 s'est chiffré à 0,33753 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 26 avril 2013 moyennant un paiement de 26,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 26 avril 2017; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.

g) Les actions privilégiées de série 18 à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans émises le 25 mars 2008 et le 27 mars 2008 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,3125 $ par action au cours de la première période de taux fixe de cinq ans se terminant le 25 avril 2013. Le dividende initial, versé le 29 juillet 2008, s'est chiffré à 0,4315 $ par action. Après la première période de taux fixe de cinq ans, et après ajustement apporté tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront déterminés par la somme des taux du gouvernement du Canada sur cinq ans et 2,05 %,

multipliée par 25,00 $. Les détenteurs d'actions privilégiées de série 18 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 19 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 avril 2013 et chaque 26 avril à tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées de série 19 donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif à taux variable, lorsqu'un tel dividende est déclaré, le cas échéant, d'un montant par action égal à la somme du taux des bons du Trésor et 2,05 %, multiplié par 25,00 $. Si la Banque détermine que les choix reçus de se prévaloir de cette option de conversion auront pour résultat que le nombre d'actions privilégiées de série 18 émises et en circulation deviendra inférieur à 1 000 000 d'actions à la date prévue de conversion des actions privilégiées de série 18, la totalité des actions privilégiées de série 18 émises et en circulation seront automatiquement converties à cette date en un nombre équivalent d'actions privilégiées de série 19. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 18 et les actions privilégiées de série 19, le cas échéant, pourront être rachetées par la Banque le 26 avril 2013 et le 26 avril 2018, respectivement, et chaque 26 avril à tous les cinq ans par la suite, respectivement, moyennant un paiement de 25,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés. À toute autre date à compter du 26 avril 2013, les actions privilégiées de série 19 pourront être rachetées au prix de 25,00 $ l'action majoré d'une prime versée au rachat de 0,50 $ par action.

h) Les actions privilégiées de série 20 à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans émises le 10 juin 2008 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,3125 $ par action au cours de la première période de taux fixe de cinq ans se terminant le 25 octobre 2013. Le dividende initial, versé le 29 juillet 2008, s'est chiffré à 0,1678 $ par action. Après la première période de taux fixe de cinq ans, et après ajustement apporté tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront déterminés par la somme des taux du gouvernement du Canada sur cinq ans et 1,70 %, multipliée par 25,00 $. Les détenteurs d'actions privilégiées de série 20 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 21 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 octobre 2013 et chaque 26 octobre à tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées de série 21 donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif à taux variable, lorsqu'un tel dividende est déclaré, le cas échéant, d'un montant par action égal à la somme du taux des bons du Trésor et 1,70 %, multiplié par 25,00 $. Si la Banque détermine que les choix reçus de se prévaloir de cette option de conversion auront pour résultat que le nombre d'actions privilégiées de série 20 émises et en circulation deviendra inférieur à 1 000 000 d'actions à la date prévue de conversion des actions privilégiées de série 20, la totalité des actions privilégiées de série 20 émises et en circulation seront automatiquement converties à cette date en un nombre équivalent d'actions privilégiées de série 21. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 20 et les actions privilégiées de série 21, le cas échéant, pourront être rachetées par la Banque le 26 octobre 2013 et le 26 octobre 2018, respectivement, et chaque 26 octobre à tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés. À toute autre date à compter du 26 octobre 2013, les actions privilégiées de série 21 pourront être rachetées au prix de 25,00 $ l'action majoré d'une prime versée au rachat de 0,50 $ par action.

i) Les actions privilégiées de série 22 à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans émises le 9 septembre 2008 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,3125 $ par action au cours de la première période de taux fixe de cinq ans se terminant le 25 janvier 2014. Le dividende initial, lorsqu'un tel dividende sera déclaré, le cas échéant, sera versé le 28 janvier 2009 et s'établira à 0,4829 $ par action. Après la première période de taux fixe de cinq ans, et après ajustement apporté tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront déterminés par la somme des taux du gouvernement du Canada sur cinq ans et 1,88 %, multipliée par 25,00 $. Les détenteurs d'actions privilégiées de série 22 auront le droit de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées de série 23 à dividende non cumulatif et à taux variable le 26 janvier 2014 et chaque 26 janvier à tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées de série 23 donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif à taux variable, lorsqu'un tel dividende est déclaré, le cas échéant, d'un montant par action égal à la somme du taux des bons du Trésor et 1,88 %, multiplié par 25,00 $. Si la Banque détermine que les choix reçus de se prévaloir de cette option de conversion auront pour résultat que le nombre d'actions privilégiées de série 22 émises et en circulation deviendra inférieur à 1 000 000 d'actions à la date prévue de conversion des actions privilégiées de série 22, la totalité des actions privilégiées de série 22 émises et en circulation seront automatiquement converties à cette date en un nombre équivalent d'actions privilégiées de série 23. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de série 22 et les actions privilégiées de série 23, le cas échéant, pourront être rachetées par la Banque le 26 janvier 2014 et le 26 janvier 2019, respectivement, et chaque 26 janvier à tous les cinq ans par la suite, moyennant un paiement de 25,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés. À toute autre date à compter du 26 janvier 2014, les actions privilégiées de série 23 pourront être rachetées au prix de 25,00 $ l'action majoré d'une prime versée au rachat de 0,50 $ par action.

j) Au 31 octobre 2008, un total de 19 300 859 actions ordinaires étaient réservées en vue de leur émission ultérieure aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.

k) En mai 2008, la Banque a lancé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat d'au plus 20 millions d'actions ordinaires de la Banque, ce qui représente environ 2 % de ses actions ordinaires en circulation. L'offre prendra fin le 11 janvier 2009 ou à la date à laquelle la Banque aura racheté les actions, selon la plus rapprochée de ces deux dates. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque a racheté 875 000 actions (12 millions d'actions en 2007; 7,6 millions d'actions en 2006) au prix moyen de 45,61 $ l'action (52,21 $ l'action en 2007; 45,71 $ l'action en 2006).

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la Loi sur les banques, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires ou ses actions privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance du capital, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la Loi sur les banques. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les actionnaires privilégiés ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les distributions en espèces applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia [se reporter à la note 13 «Obligations au titre des instruments de capitaux propres»] ne sont pas versées à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare aucun dividende régulier sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires directement émises et en circulation, aucune distribution en espèces ne sera versée sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions privilégiées ou les actions ordinaires.

Pour chacun des exercices considérés, la Banque a versé la totalité des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées.

15 Gestion du capital

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Ce cadre de gestion du capital vise à atteindre les quatre principaux objectifs suivants : dépasser les seuils réglementaires et atteindre les cibles internes de capital à plus long terme, conserver une notation de crédit élevée, gérer le capital en fonction du profil de risque de la Banque et offrir un rendement acceptable aux actionnaires de la Banque.

Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. La haute direction élabore la stratégie en matière de capital et supervise les processus de gestion du capital de la Banque. Les groupes Finance, Trésorerie du Groupe et Gestion du risque global de la Banque jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital et dans la gestion du capital. Le capital est géré en fonction de mesures du capital réglementaire et de mesures internes.

Même si la Banque est assujettie à plusieurs exigences en matière de capital dans les différents secteurs d'activité et pays dans lesquels elle exerce ses activités, la suffisance du capital est gérée sur une base consolidée. La Banque prend également des mesures pour s'assurer que ses filiales respectent ou dépassent les exigences réglementaires en matière de capital au niveau local. La principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de son capital consolidé est le Bureau du surintendant des institutions financières (le «BSIF») du Canada. Les règles en matière de suffisance du capital au Canada sont conformes dans une large mesure aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux.

Depuis le 1er novembre 2007, les ratios de capital réglementaire sont déterminés conformément au cadre révisé sur le capital fondé sur le rapport intitulé «Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres - Dispositif révisé», communément appelé Bâle II. Les modifications apportées au calcul du capital réglementaire par rapport à l'accord précédent («Bâle I») portent essentiellement sur le montant et la classification des inclusions et déductions au capital prescrites, ce qui comprend le calcul de l'inclusion pour provision admissible et de la déduction pour les sociétés définies (notamment les entités d'assurance et les sociétés associées), qui se subdivise maintenant en deux catégories de capital. En outre, le calcul de l'actif pondéré en fonction du risque a été révisé pour mieux harmoniser les paramètres de pondération avec le profil de risque individuel de chaque banque, en apportant des modifications importantes aux pondérations prescrites pour le risque de crédit, notamment par le recours à des mesures internes du risque de crédit et l'introduction d'une nouvelle pondération clarifiée pour l'exposition au risque d'exploitation. D'une manière générale, les exigences en matière de capital qui visent le risque de marché n'ont pas subi de changement.

Il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer certaines ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul du capital réglementaire. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'«approche NI avancée») doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer le capital réglementaire au titre du risque de crédit.

Lorsqu'une banque parvient à prouver sa pleine conformité aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors l'utiliser pour calculer le capital requis. Toutefois, afin d'éviter des baisses soudaines de capital dans l'ensemble du secteur, un niveau plancher de capital été imposé pour les deux premières années suivant l'adoption intégrale de l'approche NI avancée. Un niveau plancher de capital équivalant à 90 % de la formule préconisée par Bâle I s'applique durant la première année de l'autorisation définitive et un plancher de 80 % s'applique à la deuxième année, sous réserve des approbations appropriées. Au cours du deuxième trimestre de 2008, la Banque a obtenu l'autorisation d'appliquer le plancher de 90 % de la part des autorités de réglementation.

La Banque a reçu une autorisation conditionnelle de la part du BSIF pour l'utilisation, en date du 1er novembre 2007, de l'approche NI avancée à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et d'Europe. La Banque procède actuellement à l'évaluation de ses autres portefeuilles de prêts en vue de l'application de l'approche NI avancée à l'avenir. La Banque utilise l'approche standard pour ces portefeuilles. Par ailleurs, elle utilise actuellement l'approche standard pour calculer le capital requis pour le risque d'exploitation.

Le capital réglementaire total de la Banque se compose du capital de catégorie 1 et du capital de catégorie 2 et se présente comme suit :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008[1]	2007[1]
Capitaux propres présentés dans le bilan consolidé	**21 642 $**	18 804 $
Obligations au titre des instruments de capitaux propres – titres fiduciaires	**2 750**	2 750
Participation sans contrôle dans les filiales	**502**	497
Déduction au titre de l'écart d'acquisition	**(2 273)**	(1 134)
Composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu exclues du capital de catégorie 1	**1 415**	(692)
Autres déductions du capital[2]	**(773)**	–
Capital de catégorie 1	**23 263 $**	20 225 $
Débentures subordonnées admissibles, déduction faite de l'amortissement	**4 227**	1 452
Obligations au titre des instruments de capitaux propres – billets de fiducie secondaires	**1 000**	1 000
Autres éléments de capital, montant net[3]	**(643)**	304
Capital de catégorie 2	**4 584**	2 756
Capital réglementaire total	**27 847 $**	22 981 $

1) Depuis le 1er novembre 2007, le capital réglementaire est déterminé conformément à Bâle II. Les chiffres correspondants au 31 octobre 2007 ont été déterminés conformément aux règles de Bâle I.
2) Comprend principalement la perte non réalisée après impôts sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente, les gains nets après impôts sur la vente d'actifs titrisés, 50 % des placements dans des sociétés définies acquis après le 1er janvier 2007 ainsi que d'autres éléments. Avant le 1er novembre 2007, l'intégralité des placements dans certaines sociétés définies étaient déduits du capital de catégorie 2. Depuis le 1er novembre 2007, ces placements acquis après le 1er janvier 2007 sont désormais séparés à part égale entre le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2.
3) Comprend principalement le montant au titre de provision admissible pour pertes sur créances et le gain net non réalisé après impôts sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente diminué des déductions prescrites, notamment les placements dans des sociétés définies.

Les deux principaux ratios de capital réglementaire servant à évaluer la suffisance du capital, soit le ratio du capital de catégorie 1 et le ratio du capital total, sont obtenus en divisant ces composantes du capital par l'actif pondéré en fonction du risque. L'actif pondéré en fonction du risque est obtenu au moyen de l'application d'une combinaison de mesures internes du risque de crédit de la Banque et des pondérations en fonction du risque prescrites par le BSIF à l'exposition au risque d'éléments inscrits au bilan ou hors bilan.

Les ratios minimum de capital réglementaire prescrits par le BSIF sont de 7 %, dans le cas du capital de catégorie 1, et de 10 %, dans le cas du capital total. La Banque dépassait ces seuils minimum en date du 31 octobre 2008, le ratio du capital de catégorie 1 s'établissant à 9,3 % et le ratio du capital total se chiffrant à 11,1 %. Le BSIF a aussi prescrit un ratio actif/capital et la Banque respectait ce seuil au 31 octobre 2008.

16 Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu aux 31 octobre 2008 et 2007 et des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé à cette date se présentaient comme suit :

Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Aux dates indiquées et pour les exercices terminés à ces dates						
(en millions de dollars)	Solde d'ouverture 31 octobre 2007	Variation nette	**Solde de clôture 31 octobre 2008**	Solde d'ouverture 31 octobre 2006	Montant transitoire	Variation nette	Solde de clôture 31 octobre 2007
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, après prise en compte des activités de couverture	(4 549) $	2 368 $	**(2 181) $**[1]	(2 321) $	– $	(2 228) $	(4 549)[1]
Gains (perte) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente, après prise en compte des activités de couverture	639	(1 588)	**(949)**[2]	–	706	(67)	639[2]
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	53	(519)	**(466)**[3]	–	(23)	76	53[3]
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 857) $	261 $	**(3 596) $**	(2 321) $	683 $	(2 219) $	(3 857) $

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de 318 $ (charge de 427 $ en 2007). Au 31 octobre 2008, les instruments financiers non dérivés désignés comme couvertures d'un investissement net s'élevaient à 7 630 $ (6 458 $ en 2007).
2) Déduction faite d'une économie d'impôts de 371 $ (charge de 338 $ en 2007).
3) Déduction faite d'une économie d'impôts de 218 $ (charge de 25 $ en 2007). Le reclassement du cumul des autres éléments du résultat étendu à l'état des résultats au cours des 12 prochains mois en raison des couvertures de flux de trésorerie en cours devrait donner lieu à perte après impôts d'environ 204 $ (gain net après impôts de 34 $ en 2007). Au 31 octobre 2008, la durée maximale des couvertures de flux de trésorerie en cours était inférieure à 10 ans (7 ans en 2007).

Autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des composantes des autres éléments du résultat étendu.

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	**2008**	2007	2006
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisé(e)s			
Pertes de change non réalisées, montant net[1]	**4 206 $**	(2 916) $	(564) $
Gains (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, montant net[2]	**(1 838)**	688	204
	2 368	(2 228)	(360)
Variation nette des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente			
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente, montant net[3]	**(1 447)**	46	–
Reclassement des gains nets au bénéfice net[4]	**(141)**	(113)	–
	(1 588)	(67)	–
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Gains (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net[5]	**179**	(770)	–
Reclassement des (gains) pertes au bénéfice net, montant net[6]	**(698)**	846	–
	(519)	76	–
Autres éléments du résultat étendu	**261 $**	(2 219) $	(360) $

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de néant.
2) Déduction faite d'une économie d'impôts de 109 $ (charge de 427 $ en 2007; néant en 2006).
3) Déduction faite d'une économie d'impôts de 657 $ (charge de 20 $ en 2007).
4) Déduction faite d'une charge d'impôts de 52 $ (charge de 64 $ en 2007).
5) Déduction faite d'une charge d'impôts de 79 $ (économie de 387 $ en 2007).
6) Déduction faite d'une charge d'impôts de 322 $ (économie de 425 $ en 2007).

17 Rémunération à base d'actions

a) Régimes d'options sur actions

Aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des salariés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être attribuées à certains salariés. Le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le jour de bourse précédant la date de l'attribution. De plus, pour les options attribuées à compter de décembre 2005, le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours moyen pondéré du volume négocié à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les options sur actions attribuées aux salariés après le 1er novembre 2002 sont assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»), qui permettent aux salariés soit d'exercer leur option sur actions pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante alternative DPV pour ainsi recevoir la valeur intrinsèque de l'option sur actions en espèces. De plus, au cours de l'exercice 2003, la composante alternative DPV a été attribuée rétroactivement aux options sur actions attribuées aux salariés au cours de l'exercice 2002. Toutes les autres modalités afférentes à ces options sur actions de l'exercice 2002 sont restées inchangées. Comme les options sur actions de 2002 étaient hors du cours au moment de l'attribution, elles n'ont eu aucune incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque à la date de l'attribution rétroactive de la composante alternative DPV.

Les droits à ces options s'acquièrent de façon linéaire sur une période de quatre ans, et celles-ci deviennent exerçables au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Si la date d'échéance tombe à l'intérieur d'une période de blocage aux fins d'opérations d'initiés, cette date sera reportée de 10 jours ouvrables après la fin de la période de blocage. Les options en cours arrivent à échéance entre le 5 mars 2009 et le 7 mars 2018. Comme l'ont approuvé les actionnaires, un nombre d'actions ordinaires totalisant 114 millions ont été réservées en vue de leur émission aux termes de ce régime. De ce nombre, 72,7 millions d'actions ordinaires ont été émises à l'exercice d'options sur actions et 23,0 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins des options en cours, ce qui laisse 18,3 millions d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options.

En 2001, les actionnaires ont approuvé un régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs. Au total, 800 000 actions ordinaires ont été réservées en vue de leur émission aux termes de ce régime à des administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la Banque. Depuis le 1er novembre 2002, les options sur actions à l'intention des administrateurs sont passées en charges selon la méthode de la juste valeur. À l'heure actuelle, 144 000 options sont en cours (164 000 en 2007; 174 000 en 2006) à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,04 $ (23,09 $ en 2007; 23,17 $ en 2006). Au cours de l'exercice 2008, 20 000 de ces options ont été exercées (10 000 en 2007; 50 000 en 2006) à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,48 $ (24,51 $ en 2007; 23,25 $ en 2006). Ces options viennent à échéance entre le 9 mars 2011 et le 6 décembre 2012. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions à ces administrateurs.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options sur actions à l'intention des salariés de la Banque :

	2008		2007		2006	
Aux 31 octobre	**Nombre d'options sur actions (en milliers)**	**Prix d'exercice moyen pondéré**	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	**27 721**	**26,81 $**	31 839	23,87 $	37 358	21,35 $
Attribuées	**2 217**	**52,56**	2 094	52,01	2 052	46,04
Exercées	**(6 384)**	**19,12**	(5 475)	19,29	(6 751)	16,32
Déchues/annulées	**(231)**	**37,24**	(207)	28,54	(342)	27,33
Exercice de la composante alternative DPV	**(344)**	**27,45**	(530)	26,80	(478)	25,90
En cours à la fin de l'exercice[1]	**22 979**	**31,32 $**	27 721	26,81 $	31 839	23,87 $
Exerçables à la fin de l'exercice	**17 855**	**25,98 $**	22 629	22,62 $	26 170	20,98 $
Réservées aux fins d'attribution	**18 366**		20 008		21 365	

Aux 31 octobre 2008	Options en cours			Options exerçables	
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
14,18 $ à 21,03 $	6 686	1,66	18,41 $	6 686	18,41 $
24,40 $ à 27,44 $	6 398	3,50	24,58 $	6 398	24,58 $
31,45 $ à 46,02 $	5 709	5,87	38,60 $	4 271	36,88 $
47,39 $ à 54,00 $	4 186	8,55	52,27 $	500	51,87 $
	22 979	4,47	31,32 $	17 855	25,98 $

1) Comprend 16 293 077 (16 024 561 en 2007; 15 892 372 en 2006) options assorties de la composante alternative DPV.

b) Régimes d'actionnariat des salariés

Les salariés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles et le montant du versement de la Banque est passé en charges au poste «Salaires et avantages sociaux». En 2008, les cotisations de la Banque ont totalisé 28 millions de dollars (27 millions de dollars en 2007; 26 millions de dollars en 2006). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Tous les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités dont la valeur correspond au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value d'actions («DPV»), cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires fondées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. Comme il est décrit ci-dessous, la valeur d'une partie des unités d'actions liées à la performance varie également en fonction de la performance de la Banque. Au moment de l'exercice ou du rachat, des paiements sont versés aux salariés, la charge à payer étant réduite d'autant. En 2008, une charge totale de 89 millions de dollars (charge de 133 millions de dollars en 2007; charge de 164 millions de dollars en 2006) a été enregistrée au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats pour rendre compte des variations du passif de la Banque se rapportant à ces unités. Cette charge a été inscrite déduction faite des pertes découlant des titres et des instruments dérivés utilisés pour couvrir la volatilité de la rémunération à base d'actions de 328 millions de dollars (gains de 99 millions de dollars en 2007; gains de 165 millions de dollars en 2006). Ces régimes sont décrits ci-dessous :

Droits à la plus-value d'actions («DPV»), y compris la composante alternative DPV

Les DPV englobent la composante alternative DPV, décrite ci-dessus, de même que les DPV autonomes qui sont attribués en lieu et place d'options sur actions à certains salariés résidant dans des pays dont les lois peuvent empêcher la Banque d'émettre des actions. Les DPV sont assortis de modalités d'acquisition et d'exercice semblables à celles des options sur actions à l'intention des salariés. Le coût des DPV est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas le coût est constaté entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Lorsqu'un DPV est exercé, la Banque verse en espèces le montant qui correspond à l'appréciation du cours de ses actions ordinaires depuis la date d'attribution. Au cours de l'exercice 2008, 2 445 768 DPV ont été attribués (2 336 394 en 2007; 2 284 396 en 2006) et, au 31 octobre 2008, 21 122 574 DPV étaient en cours (21 810 096 en 2007; 22 771 720 en 2006), dont une tranche de 19 804 585 DPV étaient acquis (20 558 130 en 2007; 21 624 273 en 2006).

Régime d'unités d'actions à dividende différé («UADD»)

Aux termes du Régime UADD, des hauts dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement des cadres (que la Banque passe en charges au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats) sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, contre espèces, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant un tel événement. Au 31 octobre 2008, 1 595 619 unités étaient en cours (1 571 110 en 2007; 1 465 391 en 2006).

Régime d'unités d'actions à dividende différé à l'intention des administrateurs («UADDA»)

Aux termes du Régime UADDA, les administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque passe en charges au poste «Autres frais» dans l'état consolidé des résultats) sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, contre espèces, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2008, 258 115 unités étaient en cours (216 335 en 2007; 181 823 en 2006).

Régime de souscription d'unités d'actions restreintes («SUAR»)

Aux termes du Régime SUAR, certains salariés reçoivent une prime sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis après trois ans, et le paiement des unités aux salariés est effectué en espèces au bout de ce délai. La charge de rémunération à base d'actions est constatée de façon linéaire sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Au 31 octobre 2008, 1 794 695 unités avaient été attribuées et étaient en cours (1 770 405 en 2007; 3 597 093 en 2006), et les droits visant 1 404 431 unités étaient acquis.

Régime d'unités d'actions liées à la performance («UAP»)

Les dirigeants admissibles se voient attribuer des unités d'actions liées à la performance dont les droits deviennent acquis après une période de trois ans. Une partie des primes au titre du régime UAP sont soumises à un critère de performance mesuré sur une période de trois ans. Ces mesures de la performance sur trois ans tiennent compte du rendement sur les capitaux propres par rapport au chiffre cible et au chiffre total de la performance pour les actionnaires en comparaison d'un groupe de sociétés comparables avant l'attribution. La charge de rémunération à base d'actions est constatée de façon linéaire sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Cette charge varie en fonction de la performance obtenue par rapport aux mesures de la performance établies. Le paiement des unités aux salariés est effectué en espèces au moment de l'acquisition des droits. Au 31 octobre 2008, 3 348 796 unités (3 477 266 en 2007; 2 422 239 en 2006) avaient été attribuées et étaient en cours [y compris 1 305 913 unités (1 155 145 en 2007; 800 604 en 2006) soumises au critère de la performance], et les droits à 2 542 674 unités étaient acquis.

Régime de paiement différé de Scotia Capitaux

Aux termes du Régime de paiement différé de Scotia Capitaux, une partie de la prime encaissée par certains salariés (qui s'accumule et est passée en charges dans l'exercice auquel elle se rapporte) leur est attribuée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont versées en espèces aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants.

Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sont passées en charges de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats.

18 Impôts sur le bénéfice

La Banque a constaté les impôts sur le bénéfice suivants dans ses états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre :

a) Éléments constitutifs de la charge d'impôts

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Charge d'impôts inscrite à l'état consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Canada			
Impôts fédéraux	**160 $**	283 $	269 $
Impôts provinciaux	**210**	236	178
Étranger	**688**	650	603
	1 058	1 169	1 050
Impôts futurs			
Canada			
Impôts fédéraux	**(311)**	(134)	(135)
Impôts provinciaux	**(203)**	(55)	(11)
Étranger	**147**	83	(32)
	(367)	(106)	(178)
Total de la charge d'impôts inscrite à l'état consolidé des résultats	**691 $**	1 063 $	872 $
Charge d'impôts inscrite à l'état consolidé de la variation des capitaux propres			
Présentée dans les autres éléments du résultat étendu	**(1 062)**	421	–
Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle convention comptable	**–**	338	(13)
Frais d'émission d'actions	**(10)**	(9)	–
Total de la charge d'impôts inscrite à l'état consolidé de la variation des capitaux propres	**(1 072)**	750	(13)
Total de la charge (économie) d'impôts	**(381) $**	1 813 $	859 $

b) Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

Les impôts sur le bénéfice figurant à l'état consolidé des résultats diffèrent pour les raisons suivantes du montant que la Banque aurait obtenu si elle avait appliqué le taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi :

	2008		2007		2006	
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	Montant	Pourcentage de bénéfice avant impôts	Montant	Pourcentage de bénéfice avant impôts	Montant	Pourcentage de bénéfice avant impôts
Impôts sur le bénéfice au taux prévu par la loi	**1 289 $**	**32,6 %**	1 815 $	34,7 %	1 586 $	34,9 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le bénéfice imputable aux éléments suivants :						
Bénéfice des filiales et des succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	**(370)**	**(9,4)**	(467)	(8,9)	(467)	(10,3)
Revenu exonéré d'impôt provenant de titres	**(278)**	**(7,0)**	(313)	(6,0)	(219)	(4,8)
Incidence sur les impôts futurs des modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	**61**	**1,5**	41	0,8	4	0,1
Autres, montant net	**(11)**	**(0,2)**	(13)	(0,3)	(32)	(0,7)
Total des impôts sur le bénéfice et taux d'imposition effectif	**691 $**	**17,5 %**	1 063 $	20,3 %	872 $	19,2 %

c) Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissaient comme suit aux dates indiquées :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Report de perte en avant[1]	**1 053 $**	101 $
Rémunération reportée	**912**	861
Provision pour pertes sur créances[2]	**241**	(293)
Perte sur la cession des activités d'une filiale	**220**	377
Revenu reporté	**171**	132
Titres	**79**	83
Locaux et matériel	**(114)**	(96)
Caisse de retraite	**(277)**	(292)
Autres	**251**	241
Impôts futurs nets[3]	**2 536 $**	1 114 $

1) Comprend un actif d'impôts futurs brut de 196 $ au 31 octobre 2008 (203 $ en 2007) relativement à des pertes fiscales inutilisées de filiales. Cet actif d'impôts futurs a été diminué d'une provision pour moins-value de 10 $ (102 $ en 2007), ce qui a donné lieu à un actif d'impôts futurs net de 186 $ (101 $ en 2007). Si la tranche de la provision pour moins-value se rapportant aux acquisitions récentes devait être réduite au cours de périodes à venir, la réduction serait appliquée à l'écart d'acquisition.
2) L'actif d'impôts futurs relatif à la provision pour pertes sur créances au 31 octobre 2008 a été réduit par une provision pour moins-value de 241 $ (213 $ en 2007), en raison de déductions fiscales inutilisées d'une filiale qui ont découlé de la provision pour pertes sur créances d'exercices antérieurs.
3) Les impôts futurs nets de 2 536 $ (1 114 $ en 2007) correspondent à des actifs d'impôts futurs de 2 800 $ (1 340 $ en 2007), déduction faite de passifs d'impôts futurs de 264 $ (226 $ en 2007).

Le bénéfice de certaines filiales étrangères est assujetti à l'impôt uniquement lorsqu'il est rapatrié au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif d'impôts futurs. Si les bénéfices à distribuer de toutes ces filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2008 s'établiraient environ à 788 millions de dollars (444 millions de dollars au 31 octobre 2007).

19 Avantages sociaux futurs

La Banque parraine un certain nombre de régimes d'avantages sociaux futurs qui prévoient notamment des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages sous forme d'absences et de congés rémunérés couvrant la majorité de ses salariés dans le monde. Les tableaux qui suivent présentent l'information financière liée aux principaux régimes de la Banque, qui comprennent les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Jamaïque et au Royaume-Uni[1].

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2008	2007	2006	**2008**	2007	2006
Variation des obligations au titre des prestations constituées						
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**4 618 $**	4 588 $	4 568 $	**1 047 $**	1 075 $	1 041 $
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	**133**	128	143	**40**	36	42
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations constituées	**274**	264	253	**66**	62	60
Cotisations des salariés	**11**	11	9	**–**	–	–
Prestations versées	**(271)**	(235)	(198)	**(50)**	(49)	(48)
Perte actuarielle (gain actuariel)	**(441)**	5	(75)	**(92)**	(1)	(2)
Faits non courants[2]	**24**	(50)	(90)	**(4)**	(29)	(4)
Change	**66**	(93)	(22)	**33**	(47)	(14)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**4 414 $**	4 618 $	4 588 $	**1 040 $**	1 047 $	1 075 $
Variation de la juste valeur des actifs						
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	**5 733 $**	5 390 $	4 765 $	**237 $**	221 $	207 $
Rendement réel des actifs	**(105)**	601	440	**3**	30	27
Cotisations de l'employeur	**62**	186	488	**56**	62	42
Cotisations des salariés	**11**	11	9	**–**	–	–
Prestations versées	**(271)**	(235)	(198)	**(50)**	(49)	(48)
Faits non courants[2]	**–**	(73)	(75)	**–**	(5)	–
Change	**107**	(147)	(39)	**10**	(22)	(7)
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice[3]	**5 537 $**	5 733 $	5 390 $	**256 $**	237 $	221 $
Situation de capitalisation						
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice[4]	**1 123 $**	1 115 $	802 $	**(784)$**	(810) $	(854) $
Perte actuarielle nette non constatée	**318**	274	537	**186**	271	325
Coûts des services passés non constatés	**112**	96	86	**(6)**	(4)	(5)
Obligation transitoire non constatée (actif)	**(276)**	(308)	(364)	**161**	178	206
Provision pour moins-value	**(179)**	(169)	(195)	**–**	–	–
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	**7**	36	6	**11**	10	10
Charge nette au titre des prestations constituées payée d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	**1 105 $**	1 044 $	872 $	**(432)$**	(355) $	(318) $
Inscrite sous :						
Autres actifs au bilan consolidé de la Banque	**1 320 $**	1 243 $	1 054 $	**17 $**	13 $	6 $
Autres passifs au bilan consolidé de la Banque	**(215)**	(199)	(182)	**(449)**	(368)	(324)
Charge nette au titre des prestations payée d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	**1 105 $**	1 044 $	872 $	**(432)$**	(355) $	(318) $
Charge de l'exercice au titre des prestations constituées						
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	**133 $**	128 $	143 $	**40 $**	36 $	42 $
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations constituées	**274**	264	253	**66**	62	60
Rendement réel des actifs	**105**	(601)	(440)	**(3)**	(30)	(27)
Perte actuarielle (gain actuariel) sur les obligations au titre des prestations constituées	**(441)**	5	(75)	**(92)**	(1)	(2)
Montant (du gain constaté) de la perte constatée sur compression	**(1)**	3	(2)	**–**	(8)	–
Montant (du gain constaté) de la perte constatée sur règlement	**–**	32	1	**–**	(1)	–
Faits non courants[2]	**24**	24	(15)	**(4)**	(11)	(4)
Éléments des coûts (des revenus) liés aux avantages sociaux futurs avant les ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	**94**	(145)	(135)	**7**	47	69
Ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes	**(501)**	227	97	**(15)**	15	12
Écart entre la perte actuarielle nette constatée (le gain actuariel net constaté) et la perte actuarielle réelle (le gain actuariel réel) sur les obligations au titre des prestations constituées	**444**	13	125	**104**	15	19
Écart entre l'amortissement des faits non courants et les faits non courants réels	**(13)**	(15)	23	**4**	11	4
Amortissement afin de constater l'obligation transitoire (actif)	**(39)**	(42)	(42)	**18**	21	22
	(109)	183	203	**111**	62	57
Variation de la provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations constituées payée d'avance	**10**	(26)	13	**–**	–	–
Charge (revenu) constaté(e) au titre des prestations constituées, exclusion faite de la charge au titre des prestations constituées se rapportant aux cotisations déterminées[4]	**(5)**	12	81	**118**	109	126
Charge constatée au titre des prestations constituées se rapportant aux cotisations déterminées	**6**	5	3	**–**	–	–
Total de la charge constatée au titre des prestations constituées	**1 $**	17 $	84 $	**118 $**	109 $	126 $

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans les présentes données.
2) Les faits non courants comprennent les modifications aux régimes, les acquisitions, les cessions, les transferts, etc.
3) La juste valeur des actifs des régimes de retraite investis en titres de la Banque s'élevait à 511 $ (565 $ en 2007; 569 $ en 2006).
4) La date de mesure de la Banque est le 31 juillet ou le 31 août, selon le régime d'avantages sociaux futurs. Par conséquent, la grande tourmente à laquelle font face les marchés financiers depuis le 31 août n'influe ni sur la charge au titre des avantages sociaux futurs pour l'exercice 2008 ni sur la situation de capitalisation des régimes à la fin de l'exercice 2008.

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs comprennent les montants suivants se rapportant aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	**2008**	2007	2006	**2008**	2007	2006
Obligations au titre des prestations constituées[1]	**659 $**	613 $	628 $	**1 040 $**	1 047 $	1 075 $
Juste valeur des actifs	**354**	326	326	**256**	237	221
Insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations constituées	**(305) $**	(287) $	(302) $	**(784)$**	(810) $	(854) $

1) Comprend des obligations au titre des prestations constituées de 264 $ à la fin de 2008 (281 $ en 2007; 266 $ en 2006) liées aux ententes de retraite supplémentaires non capitalisées.

Hypothèses clés moyennes pondérées (en pourcentage)[1]

Les hypothèses clés moyennes pondérées utilisées par la Banque pour mesurer les obligations et les charges au titre des prestations constituées sont résumées dans le tableau qui suit :

	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
Pour les exercices terminés les 31 octobre	**2008**	2007	2006	**2008**	2007	2006
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice						
Taux d'actualisation	**6,70 %**	5,85 %	5,75 %	**6,90 %**	6,10 %	6,00 %
Taux de croissance de la rémunération future[2]	**3,90 %**	3,75 %	3,50 %	**1,50 %**	1,40 %	4,40 %
Pour déterminer la charge (les revenus) au titre des prestations constituées au cours de l'exercice						
Taux d'actualisation	**5,85 %**	5,75 %	5,50 %	**6,10 %**	6,00 %	5,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	**7,25 %**	7,25 %	7,50 %	**7,40 %**	7,10 %	7,60 %
Taux de croissance de la rémunération future[2]	**3,75 %**	3,50 %	3,55 %	**1,40 %**	1,35 %	4,55 %
Taux tendanciels du coût des soins de santé à la fin de l'exercice						
Taux de départ	**s/o**	s/o	s/o	**7,20 %**	7,40 %	8,30 %
Taux final	**s/o**	s/o	s/o	**5,00 %**	4,70 %	4,60 %
Exercice au cours duquel le taux final sera atteint	**s/o**	s/o	s/o	**2018**	2014	2014

(1) Tient compte des régimes étrangers qui, normalement, présentent des taux plus élevés que ceux des régimes canadiens. Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer la charge au titre des prestations constituées de 2008 pour tous les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens s'est établi à 5,6 % (5,5 % en 2007; 5,25 % en 2006). Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2008 s'est établi à 6,4 % pour tous les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens (5,60 % en 2007; 5,50 % en 2006). Le taux de rendement à long terme prévu des actifs s'est chiffré à 7,25 % (7,25 % en 2007; 7,25 % en 2006) pour tous les régimes de retraite canadiens.

2) Les taux moyens pondérés de croissance de la rémunération future présentés pour les autres régimes d'avantages sociaux ne tiennent pas compte des régimes flexibles canadiens d'avantages postérieurs au départ à la retraite mis en place au cours de l'exercice 2005, étant donné que ces régimes ne subissent pas l'incidence de la croissance de la rémunération future.

Analyse de sensibilité

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (en millions de dollars)	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des prestations constituées	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des prestations constituées
Incidence d'une baisse de 1 % du taux d'actualisation	714 $	78 $	150 $	15 $
Incidence d'une baisse de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs	s/o	50	s/o	2
Incidence d'une hausse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	47	7	1	–
Incidence d'une hausse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s/o	s/o	118	21
Incidence d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s/o	s/o	(96)	(16)

Actifs

De façon générale, les investissements dans les actifs des principaux régimes de retraite de la Banque visent l'optimisation à long terme du rendement global prévu, selon un niveau de risque acceptable. Le portefeuille d'actifs constitue un facteur clé de la gestion du risque lié aux investissements à long terme. La diversification des investissements dans les actifs des régimes par catégorie d'actifs et par secteur géographique favorise la répartition du risque et réduit au minimum l'incidence des baisses relatives à une catégorie d'actifs, à une région ou à un type d'investissement donnés. Pour chaque catégorie d'actifs, les services de sociétés de gestion de portefeuilles sont retenus et des mandats précis leur sont confiés. Afin d'améliorer la diversification, plus d'un gestionnaire de portefeuilles, y compris des gestionnaires apparentés, sont généralement choisis pour chaque catégorie d'actifs.

Les directives liées à la composition des portefeuilles d'actifs des régimes de retraite sont établies à long terme et elles sont consignées dans la politique en matière d'investissements de chacun des régimes. Les lois imposent certaines restrictions quant à la composition des portefeuilles d'actifs. Par exemple, des limites sont généralement fixées en ce qui a trait à la concentration d'un investissement en particulier. D'autres limites relatives à la concentration et à la qualité des investissements sont prévues dans les politiques en matière d'investissements. L'utilisation d'instruments dérivés est normalement interdite, à moins qu'elle ne soit autorisée de façon précise. À l'heure actuelle, les instruments dérivés servent essentiellement de couvertures des fluctuations des devises se rapportant aux placements dans des titres de capitaux propres américains détenus dans les régimes de retraite canadiens. Les directives relatives à la composition des portefeuilles d'actifs sont évaluées au moins une fois l'an et, au besoin, elles sont modifiées en fonction des conditions et des occasions sur le marché. Cependant, d'importants transferts de catégories d'actifs sont rares et ils reflètent normalement un changement dans la situation d'un régime de retraite (p. ex. la résiliation d'un régime). La composition réelle des portefeuilles d'actifs fait l'objet d'un examen périodique, et deux fois l'an, on détermine s'il est nécessaire qu'elle soit rééquilibrée en fonction de la composition d'actifs cible.

De façon générale, les autres régimes d'avantages sociaux de la Banque ne sont pas capitalisés, les actifs relativement moins importants de ces autres régimes d'avantages sociaux étant essentiellement liés à des programmes au Mexique.

Les répartitions moyennes pondérées réelles et ciblées des actifs des principaux régimes de la Banque, à la date de mesure et par type d'actif, se présentaient comme suit :

	Régimes de retraite				Autres régimes			
Type d'actif	**Répartition ciblée 2008**	**Répartition réelle 2008**	Répartition réelle 2007	Répartition réelle 2006	**Répartition ciblée 2008**	**Répartition réelle 2008**	Répartition réelle 2007	Répartition réelle 2006
Placements en titres de capitaux propres	**64 %**	**64 %**	65 %	67 %	**37 %**	**35 %**	24 %	17 %
Placements en instruments à taux fixe	**35 %**	**35 %**	34 %	32 %	**63 %**	**65 %**	76 %	83 %
Autres	**1 %**	**1 %**	1 %	1 %	**– %**	**– %**	– %	– %
Total	**100 %**	**100 %**	100 %	100 %	**100 %**	**100 %**	100 %	100 %

Évaluations actuarielles
Les régimes de retraite les plus importants de la Banque font généralement l'objet d'une évaluation actuarielle tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle du principal régime de retraite de la Banque a été réalisée le 1er novembre 2006, et la prochaine évaluation actuarielle doit avoir lieu le 1er novembre 2009 (ce régime représente 69 % des obligations au titre des prestations constituées et 72 % de la juste valeur des actifs des plus importants régimes de retraite de la Banque). Les évaluations actuarielles des autres régimes d'avantages sociaux importants de la Banque sont habituellement réalisées à intervalle biennal ou triennal, la plus récente ayant eu lieu le 31 juillet 2008 pour les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et le 31 juillet 2006 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. À l'heure actuelle, les prochaines évaluations actuarielles sont prévues pour l'exercice 2009 en ce qui a trait aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et pour l'exercice 2010 en ce qui a trait aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite.

Paiements et apports en espèces
Au cours de l'exercice 2008, la Banque a effectué des paiements en espèces de 33 millions de dollars (216 millions de dollars en 2007; 404 millions de dollars en 2006) au titre de la capitalisation de ses régimes de retraite à prestations déterminées les plus importants, notamment pour le versement de prestations aux prestataires dans le cadre d'ententes de retraite non capitalisées. La Banque a également effectué des paiements en espèces de 57 millions de dollars (62 millions de dollars en 2007; 45 millions de dollars en 2006) au titre des autres régimes d'avantages sociaux les plus importants au cours de l'exercice. La majeure partie de ces paiements est liée aux prestations versées aux prestataires aux termes de ces régimes. En outre, la Banque a effectué des paiements en espèces de 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2007; 3 millions de dollars en 2006) au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées les plus importants

20 Bénéfice par action ordinaire

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007	2006
Bénéfice de base par action ordinaire			
Bénéfice net	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées	**107**	51	30
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 033 $**	3 994 $	3 549 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**987**	989	988
Bénéfice de base par action ordinaire[1]	**3,07 $**	4,04 $	3,59 $
Bénéfice dilué par action ordinaire			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 033 $**	3 994 $	3 549 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**987**	989	988
Options sur actions exerçables (en millions)[2]	**6**	8	13
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice dilué (en millions)[3]	**993**	997	1 001
Bénéfice dilué par action ordinaire[1]	**3,05 $**	4,01 $	3,55 $

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.
2) Reflète l'effet potentiellement dilutif des options sur actions attribuées aux termes des régimes d'options sur actions de la Banque, tel qu'il a été établi selon la méthode du rachat d'actions. Ne tient pas compte des options assorties de la composante alternative DPV, car ces options sont passées en charges et constatées à titre de passif. Toutes les autres options sur actions sont comprises dans le calcul.
3) Certains instruments convertibles n'ont pas été pris en compte dans le calcul, puisque la Banque a le droit de les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

21 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre des services bancaires normaux à ses sociétés associées et aux autres apparentés, à des conditions similaires à celles qui s'appliquent à des tiers non apparentés.

Au Canada, des prêts sont actuellement accordés aux administrateurs, aux dirigeants et aux salariés selon les modalités du marché. Dans certaines des filiales et succursales de la Banque à l'étranger, conformément aux lois et aux pratiques en vigueur sur place, des prêts peuvent être offerts aux dirigeants et aux salariés de ces établissements étrangers à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses. Avec prise d'effet le 1er mars 2001, la Banque a abandonné sa pratique qui consistait à accorder des prêts à taux réduits aux dirigeants et aux salariés du Canada. Les prêts accordés avant le 1er mars 2001 bénéficient d'une clause de droits acquis jusqu'à l'échéance.

Les administrateurs peuvent utiliser une partie ou la totalité de leurs jetons de présence reçus pour acheter des actions ordinaires de la Banque aux taux du marché aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs.

Les administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction. Se reporter à la note 17 intitulée «Rémunération à base d'actions» pour le détail de ces régimes.

22 Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée et commerciale ainsi qu'aux grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois grandes unités d'exploitation, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Réseau canadien fournit un large éventail de services bancaires de détail et de services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales et de ses réseaux de distribution électronique, tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèques et de prestations à la retraite, de services de fiducie personnelle, de produits de courtage au détail, d'opérations dans des fonds communs de placement et de services d'opérations. Outre des services de crédit, la clientèle commerciale bénéficie de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, de ses filiales et de ses sociétés étrangères affiliées. Les produits, les services et les réseaux offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Réseau canadien.

Scotia Capitaux est une banque d'investissement intégrée qui veille à répondre aux besoins de sa clientèle en matière de services de crédit et de services aux marchés financiers de même qu'en ce qui a trait à la gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des grandes sociétés, des institutions financières d'envergure et des administrations publiques de pays importants. Parmi les services offerts figurent des services de crédit et des services connexes, le placement de titres, les opérations de change, les produits dérivés, les produits de métaux précieux et les services consultatifs financiers. La division mène aussi des activités de transaction pour son propre compte et fournit du financement à court terme en dollars canadiens pour la Banque.

La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 1. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait au revenu d'intérêts net exonéré d'impôt dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôts dans le cas des divisions en cause. Cette différence de mesure permet de comparer le revenu d'intérêts net imposable à celui qui est exonéré d'impôt.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans l'établissement de l'information financière afférente aux divisions. Les actifs et les passifs sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et sont éliminées au moment de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (en millions de dollars)

Base de mise en équivalence fiscale	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres[1]	**Total**
Revenu d'intérêts net	4 324 $	3 315 $	1 120 $	(1 185) $	**7 574 $**
Dotation à la provision pour pertes sur créances	399	236	(5)	–	**630**
Autres revenus	2 174	1 282	707	139	**4 302**
Revenu d'intérêts net et autres revenus	6 099	4 361	1 832	(1 046)	**11 246**
Amortissement	159	104	25	3	**291**
Frais autres que d'intérêts	3 473	2 530	912	90	**7 005**
Bénéfice avant ce qui suit	2 467	1 727	895	(1 139)	**3 950**
Charge d'impôts	743	422	108	(582)	**691**
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	119	–	–	**119**
Bénéfice net	1 724 $	1 186 $	787 $	(557) $	**3 140 $**
Dividendes versés sur les actions privilégiées					**107**
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires[2]					**3 033 $**
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	175 $	79 $	164 $	37 $	**455 $**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (en millions de dollars)

Base de mise en équivalence fiscale	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres[1]	Total
Revenu d'intérêts net	3 855 $	2 762 $	1 160 $	(679) $	7 098 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	101	(101)	(25)	270
Autres revenus	2 248	1 227	1 290	627	5 392
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 808	3 888	2 551	(27)	12 220
Amortissement	158	84	23	2	267
Frais autres que d'intérêts	3 401	2 195	990	141	6 727
Bénéfice avant ce qui suit	2 249	1 609	1 538	(170)	5 226
Charge d'impôts	685	241	413	(276)	1 063
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	118	–	–	118
Bénéfice net	1 564 $	1 250 $	1 125 $	106 $	4 045 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées					51
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires[2]					3 994 $
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	154 $	66 $	152 $	31 $	403 $

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)

Base de mise en équivalence fiscale	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres[1]	Total
Revenu d'intérêts net	3 682 $	2 306 $	951 $	(531) $	6 408 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	279	60	(63)	(60)	216
Autres revenus	1 935	939	1 437	489	4 800
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 338	3 185	2 451	18	10 992
Amortissement	143	62	23	2	230
Frais autres que d'intérêts	3 326	1 865	932	90	6 213
Bénéfice avant ce qui suit	1 869	1 258	1 496	(74)	4 549
Charge d'impôts	581	98	443	(250)	872
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	98	–	–	98
Bénéfice net	1 288 $	1 062 $	1 053 $	176 $	3 579 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées					30
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires[2]					3 549 $
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	136 $	56 $	130 $	29 $	351 $

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance, qui ont été de (224 $) en 2008 (594 $ en 2007 ; 372 $ en 2006), et le bénéfice net (perte) de (200 $) en 2008 (316 $ en 2007 ; 209 $ en 2006). Comprend également les redressements du siège social tels que l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts de 416 $ en 2008 (531 $ en 2007; 440 $ en 2006), les variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

2) Avec prise d'effet en 2008, la présentation de la rentabilité des secteurs a été modifiée et le bénéfice net est désormais présenté plutôt que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités.

Secteurs géographiques[1)]

Le tableau qui suit présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et les charges qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste «Redressements du siège social».

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	**Total**
Revenu d'intérêts net	4 471 $	236 $	903 $	2 627 $	**8 237 $**
Dotation à la provision pour pertes sur créances	388	16	141	85	**630**
Autres revenus	2 614	(202)	478	1 137	**4 027**
Frais autres que d'intérêts	4 315	200	793	1 982	**7 290**
Charge d'impôts	344	(98)	122	369	**737**
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	9	110	**119**
	2 038 $	(84) $	316 $	1 218 $	**3 488 $**
Dividendes versés sur les actions privilégiées					**97**
Redressements du siège social					**(358)**
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					**3 033 $**
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	293 $	30 $	20 $	102 $	**445 $**
Redressements du siège social					**10**
Total des actifs moyens, y compris les redressements du siège social					**455 $**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	**Total**
Revenu d'intérêts net	4 294 $	152 $	887 $	2 012 $	7 345 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	(91)	68	23	295
Autres revenus	3 084	698	478	930	5 190
Frais autres que d'intérêts	4 285	224	723	1 712	6 944
Charge d'impôts	474	215	51	225	965
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	12	106	118
	2 324 $	502 $	511 $	876 $	4 213 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées					46
Redressements du siège social					(173)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					3 994
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	265 $	29 $	21 $	81 $	396 $
Redressements du siège social					7
Total des actifs moyens, y compris les redressements du siège social					403 $

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	4 029 $	71 $	802 $	1 656 $	6 558 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	273	(41)	27	17	276
Autres revenus	2 883	581	403	726	4 593
Frais autres que d'intérêts	4 110	241	630	1 448	6 429
Charge d'impôts	478	138	(17)	153	752
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	15	83	98
	2 051 $	314 $	550 $	681 $	3 596 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées					24
Redressements du siège social					(23)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					3 549
Total des actifs moyens (en milliards de dollars)	227 $	31 $	21 $	66 $	345 $
Redressements du siège social					6
Total des actifs moyens, y compris les redressements du siège social					351 $

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

23 Garanties, engagements et passif éventuel

a) Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat qui peut éventuellement obliger le garant à faire des paiements à une autre partie en raison des facteurs suivants : i) des changements dans un sous-jacent représentant un taux d'intérêt, un taux de change, un indice ou une autre variable (y compris la survenance ou l'absence d'un événement) lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, ii) l'engagement d'indemnisation fourni à l'autre partie est assorti des caractéristiques susmentionnées, iii) l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie, ou iv) le défaut, par une autre partie, de s'acquitter des obligations découlant de sa dette. Les diverses garanties et engagements d'indemnisation que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres parties sont présentés ci-dessous.

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Plafond éventuel de paiements futurs[1]	2007 Plafond éventuel de paiements futurs[1]
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	**27 808 $**	18 435 $
Concours de trésorerie	**18 311**	22 475
Instruments dérivés	**1 738**	1 361
Titrisations	**170**	170
Engagements d'indemnisation	**565**	500

1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent l'être. Étant donné que bon nombre de ces garanties ne seront pas mises en jeu et que le plafond éventuel des paiements futurs indiqué ci-dessus ne tient pas compte d'un recouvrement possible par voie de recours ou de dispositions constitutives d'une sûreté prévus dans la garantie, les montants susmentionnés ne sont pas représentatifs des besoins futurs de trésorerie, du risque de crédit ni des pertes prévues de la Banque découlant de ces arrangements.

i) Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont produites à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent l'obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire sur le client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts. Au 31 octobre 2008, un montant de 8 millions de dollars (11 millions de dollars en 2007) était inscrit au poste «Autres passifs» du bilan consolidé au titre de ces garanties.

ii) Concours de trésorerie

La Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Ces concours représentent une source de financement de rechange, advenant qu'une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre du papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de performance ne seraient pas respectées. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an. Des concours de trésorerie de sûreté fournis à des fonds multicédants émettant du papier commercial adossé à des actifs de 18 311 millions de dollars (22 475 millions de dollars en 2007), une tranche de 93 % (89 % en 2007) correspond à la trésorerie affectée aux fonds multicédants parrainés par la Banque.

La Banque fournit des rehaussements de crédit partiels, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants émettant du papier commercial, lesquels sont administrés par la Banque. Au 31 octobre 2008, ces rehaussements de crédit totalisaient 1 269 millions de dollars (1 187 millions de dollars en 2007) et ils étaient considérés comme des concours de trésorerie dans le tableau ci-dessus. Les rehaussements de crédit sont fournis afin de garantir une note d'évaluation de crédit de première qualité pour les billets émis par les fonds multicédants. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an. Aucune somme n'a été inscrite au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

iii) Instruments dérivés

La Banque conclut des contrats de vente de produits dérivés de crédit aux termes desquels la contrepartie est compensée pour des pertes sur un actif désigné (habituellement un prêt ou une obligation), advenant un défaut ou un autre événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options de vente aux termes desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options de vente sont habituellement liées à des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours d'actions. En règle générale, une entreprise, ou une administration publique est la contrepartie aux contrats de vente de produits dérivés de crédit et aux options de vente qui réunissent les caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux contrats de vente de produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les plafonds, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs. Au 31 octobre 2008, un montant de 405 millions de dollars (57 millions de dollars en 2007) était inscrit au poste «Instruments dérivés» du bilan consolidé relativement à ces instruments dérivés.

iv) Titrisations

Les conventions de titrisation renouvelables de la Banque peuvent prévoir des versements à des fiducies dans certaines circonstances précises. Ces garanties restent en vigueur pour la durée à courir jusqu'à l'échéance des billets de titrisation des fiducies, qui correspond à 16 mois en moyenne. Ces paiements sont versés advenant le défaut de maintenir un groupement de créances minimum du fait que certains événements prédéfinis sont survenus.

v) Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des dispositions en matière d'indemnisation : contrats d'achat, conventions de service, contrats de licence de marque, contrats d'entiercement, ventes d'actifs ou d'entreprises, ententes d'impartition, contrats de location, conventions de systèmes de compensation, mécanismes de prêt de titres, opérations structurées, etc. Conformément à ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties aux contrats à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications des lois et règlements (y compris la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, obligations non divulguées, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. En ce qui concerne certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir un engagement d'indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie aux termes des recours prévus au contrat. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles d'entraîner un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut pas estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des recours prévus au contrat qui atténuerait ces paiements. À ce jour, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables aux termes de ces engagements d'indemnisation. Au 31 octobre 2008, une somme de 7 millions de dollars (10 millions de dollars en 2007) au titre des engagements d'indemnisation était inscrite au poste «Autres passifs» du bilan consolidé.

b) Autres engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales, aux termes desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;
- le prêt de titres lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter des titres à un emprunteur. L'emprunteur doit garantir le prêt de titres en tout temps par l'affectation de biens suffisants. La valeur de marché des biens affectés en garantie est surveillée et comparée aux sommes dues aux termes du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie additionnelle;
- des engagements d'achat de titres aux termes desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements de crédit indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé.

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008[1]	2007[1]
Lettres de crédit commerciales	**1 868 $**	1 186 $
Engagements de crédit[2]		
Échéance initiale de un an ou moins	**68 736**	67 861
Échéance initiale de plus de un an	**61 497**	46 388
Prêts de titres	**8 975**	10 965
Engagements d'achat de titres et autres engagements	**1 986**	1 676
Total	**143 062 $**	128 076 $

1) Les montants liés aux entités à détenteurs de droits variables sont présentés à la note 6.
2) Comprend les concours de trésorerie, déduction faite des rehaussements de crédit.

c) Engagements aux termes de contrats de location et autres contrats à exécuter

Au 31 octobre 2008, les engagements futurs minimum au titre de la location de bâtiments et de matériel aux termes de contrats à long terme non résiliables étaient les suivants :

Pour les exercices (en millions de dollars)	
2009	193 $
2010	169
2011	140
2012	112
2013	85
2014 et par la suite	282
Total	981 $

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui ont été portés à l'état consolidé des résultats, se sont élevés à 217 millions de dollars (197 millions de dollars en 2007; 181 millions de dollars en 2006). En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécuter à long terme relativement à des services impartis. Les ententes d'impartition importantes sont assorties de taux variables fondés sur l'utilisation et sont résiliables moyennant préavis.

d) Actifs donnés en nantissement et mise en pension de titres

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne des titres et d'autres actifs en nantissement de passifs. Par ailleurs, des titres sont mis en pension. Le détail de ces activités est présenté ci-dessous :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008	2007
Actifs donnés en nantissement aux entités suivantes :		
Banque du Canada[1]	**20 $**	30 $
Administrations publiques et banques centrales étrangères[1]	**12 123**	3 011
Systèmes de compensation et de paiement et dépositaires[1]	**1 498**	1 629
Actifs donnés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés	**284**	179
Actifs donnés en nantissement à titre de garantie pour les titres empruntés et prêtés	**22 237**	29 585
Actifs donnés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés négociés hors Bourse	**7 382**	4 049
Autres	**1 764**	1 692
Total des actifs donnés en nantissement	**45 308 $**	40 175 $
Obligations relatives aux titres mis en pension	**36 506**	28 137
Total	**81 814 $**	68 312 $

1) Comprend les actifs donnés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ou en vue d'avoir accès à des dépositaires ou aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

e) Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou éventuelles ou sont parties à des poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs.

Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation.

24 Instruments financiers – gestion du risque

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise les instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. La Banque mise sur un cadre de gestion du risque élaboré pour contrôler, évaluer et gérer ces risques. Ce cadre de gestion du risque comporte quatre principales composantes :

- Des pratiques exhaustives de gestion du risque qui déterminent la tolérance de la Banque au risque, qui établissent les plafonds et contrôles selon lesquels la Banque et ses filiales peuvent exercer leurs activités et qui tiennent compte des exigences des autorités de réglementation. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration de la Banque, directement ou par l'entremise du Comité de direction et de gestion du risque.
- Des lignes directrices sont élaborées afin de clarifier les plafonds inhérents au risque et les conditions aux termes desquelles les politiques de gestion du risque de la Banque doivent être mises en œuvre.
- Des processus sont mis en place afin de permettre la définition, l'évaluation, la documentation, la communication d'information et le contrôle des risques. Des normes établissent l'étendue et les attentes en matière de qualité de l'information requise nécessaire à la prise de décision.
- L'observation des politiques, des plafonds et des lignes directrices en matière de gestion du risque est évaluée et contrôlée et des rapports à cet effet sont produits afin de veiller à ce que les objectifs établis soient atteints.

De plus amples détails sur la juste valeur des instruments financiers et sur la façon dont ces montants sont établis sont fournis ci-dessous à la note 25. La note 27 fournit des détails sur les modalités des instruments financiers dérivés de la Banque, notamment les montants nominaux de référence, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des activités de transaction et de gestion de l'actif et du passif, y compris les opérations de couverture.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses engagements financiers ou contractuels envers la Banque. Le groupe Gestion du risque global élabore la stratégie de gestion du risque et la politique sur le risque de crédit de la Banque, et celles-ci sont examinées et approuvées tous les ans par le conseil d'administration. La stratégie de gestion du risque de crédit définit les marchés cibles et le seuil de tolérance à l'égard du risque qui sont établis à l'échelle de la Banque, lesquels sont ensuite redéfinis en fonction de chaque unité d'exploitation. Cette stratégie a pour objectifs de veiller à ce que pour la Banque, y compris chacune des unités d'exploitation :

- les marchés cibles et les produits offerts soient bien définis;
- les paramètres de risque à l'égard de l'octroi de nouveaux prêts et de l'ensemble des portefeuilles soient bien précisés;
- les opérations, notamment le montage, la syndication, la vente de prêts et les couvertures, soient gérées de manière à assurer l'atteinte des objectifs fixés pour l'ensemble des portefeuilles.

La politique de gestion du risque de crédit présente le détail, entre autres choses, des systèmes d'évaluation du risque de crédit et des paramètres estimatifs connexes, ainsi que de la délégation de pouvoir sur la question de l'octroi de crédit, du calcul de la provision pour pertes sur créances et de l'autorisation des radiations. Elle fait partie intégrante des politiques et procédures à l'échelle de la Banque qui englobent la gouvernance, la gestion du risque et la structure du contrôle.

Les systèmes de notation du risque de crédit de la Banque permettent d'établir les paramètres estimatifs clés du risque de crédit, lesquels mesurent le risque de crédit et le risque inhérent à une opération. Pour les expositions autres qu'envers les portefeuilles de prêts aux particuliers, les paramètres sont associés à chaque facilité de crédit au moyen d'une notation pour l'emprunteur et d'une notation pour l'opération. Le risque inhérent à l'emprunteur est évalué à l'aide de méthodes propres à des segments de l'industrie ou à des secteurs d'activité. Le risque inhérent aux facilités accordées à un emprunteur donné est évalué à la lumière de la structure des facilités et des garanties. En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, chaque cas est attribué à une catégorie particulière (prêts hypothécaires garantis, autres opérations de détail – crédit à terme, crédit renouvelable non garanti) et, au sein de chaque catégorie, à une notation du risque. Cette méthode permet de bien différencier les risques et d'estimer, d'une manière appropriée et uniforme, les caractéristiques de la perte éventuelle au niveau de la catégorie et des notations du risque. Il y a lieu de se reporter à la note 27 c) pour obtenir plus de détails sur le risque de crédit se rapportant aux dérivés.

i) Expositions au risque de crédit

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle II appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'«approche NI avancée»), tandis que l'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques en ce qui a trait à la probabilité de défaut («PD»), à la perte en cas de défaut («PCD») et à l'exposition en cas de défaut («ECD»), lesquelles expressions sont définies comme suit :

– ECD : correspond normalement à l'exposition brute prévue, soit le montant en cours au titre de l'exposition liée à des éléments figurant au bilan et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments hors bilan.
– PD : correspond à la mesure, exprimée en pourcentage, de la probabilité que l'emprunteur se trouve en situation de défaut dans un horizon de un an.
– PCD : correspond à la mesure de la gravité de la perte sur une facilité dans l'éventualité où l'emprunteur se trouve en situation de défaut, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle II, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers. Les pondérations de risque aux fins de l'approche standard tiennent également compte d'autres facteurs, tels que les provisions spécifiques pour les expositions en défaut, les garanties admissibles et le ratio prêt/valeur pour les expositions liées aux prêts immobiliers aux particuliers garantis.

	Exposition en cas de défaut[1]			
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Montants prélevés[2]	Engagements non prélevés	Autres expositions[3]	Total
Par type de contrepartie				
Prêts autres qu'aux particuliers				
Portefeuille soumis à l'approche NI avancée				
Prêts aux entreprises	68 024 $	39 855 $	52 400 $	**160 279 $**
Prêts aux banques	23 736	16 480	29 256	**69 472**
Prêts aux emprunteurs souverains[4]	46 111	4 038	3 149	**53 298**
	137 871	60 373	84 805	**283 049**
Portefeuille soumis à l'approche standard				
Prêts aux entreprises	49 593	4 079	2 542	**56 214**
Prêts aux banques	9 276	109	361	**9 746**
Prêts aux emprunteurs souverains	11 754	309	5	**12 068**
	70 623	4 497	2 908	**78 028**
Total – prêts autres qu'aux particuliers	208 494 $	64 870 $	87 713 $	**361 077 $**
Prêts aux particuliers				
Portefeuille soumis à l'approche NI avancée				
Prêts immobiliers garantis	78 423 $	221 $	– $	**78 644 $**
Prêts renouvelables admissibles	12 051	7 076	–	**19 127**
Autres prêts aux particuliers	9 754	23	–	**9 777**
	100 228	7 320	–	**107 548**
Portefeuille soumis à l'approche standard				
Prêts immobiliers garantis	23 697	–	–	**23 697**
Autres prêts aux particuliers	13 699	220	–	**13 919**
	37 396	220	–	**37 616**
Total – prêts aux particuliers	137 624 $	7 540 $	– $	**145 164**
Total	346 118 $	72 410 $	87 713 $	**506 241 $**
Par secteur géographique[5]				
Canada	199 672 $	44 376 $	34 722 $	**278 770 $**
États-Unis	34 262	17 949	37 240	**89 451**
Mexique	13 858	332	947	**15 137**
Autres pays				
Europe	26 298	4 637	8 551	**39 486**
Antilles	27 085	1 632	2 071	**30 788**
Amérique latine (sauf le Mexique)	20 751	844	1 058	**22 653**
Tous les autres pays	24 192	2 640	3 124	**29 956**
Total	346 118 $	72 410 $	87 713 $	**506 241 $**

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit, exclusion faite des titres de capitaux propres disponibles à la vente et des autres actifs aux termes de l'accord de Bâle II.
2) Comprend les prêts, les acceptations, les dépôts auprès d'autres banques et les titres de créance disponibles à la vente.
3) Ne s'applique pas aux expositions relatives à des prêts aux particuliers. Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés et les opérations de pension sur titres (prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres), déduction faite des garanties connexes.
4) Les expositions au titre des montants prélevés et des engagements non prélevés selon l'approche NI avancée comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État.
5) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

Catégories d'actifs inscrits au bilan ventilées selon leur exposition au risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente les catégories d'actifs inscrits au bilan qui sont inclus dans les différentes catégories d'exposition aux risques aux termes de Bâle II, telles que celles-ci sont présentées dans le sommaire des expositions au risque de crédit figurant à la page 140 des présents états financiers. Les montants aux termes des règles de Bâle II ne comprennent pas certains actifs tels que la trésorerie, les métaux précieux, les titres de capitaux propres disponibles à la vente ainsi que les autres actifs. Les expositions au risque de crédit aux termes de Bâle II excluent également tous les actifs du portefeuille de transaction et les actifs des filiales d'assurance de la Banque.

	Expositions relatives aux actifs inscrits au bilan				
	Montants prélevés[1]		Autres expositions		
Au 31 octobre 2008 (en millions de dollars)	Prêts autres qu'aux particuliers	Prêts aux particuliers	Titrisations	Opérations de pension sur titres	Instruments dérivés
Dépôts auprès d'autres banques	28 208 $	– $	– $	5 132 $	– $
Titres de créance disponibles à la vente	20 201	6 066	9 724	–	–
Prêts hypothécaires à l'habitation	33 959 [2]	80 836	–	–	–
Prêts personnels et sur cartes de crédit	–	50 603	–	–	–
Titres pris en pension	–	–	–	19 445	–
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	114 157	–	194	3 228	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 969	–	–	–	–
Instruments dérivés	–	–	–	–	44 810
Autres actifs	–	119	–	–	–
Total	208 494 $	137 624 $	9 918 $	27 805 $	44 810 $

1) Avant les provisions pour pertes sur créances pour les expositions liées à des prêts soumis à l'approche NI avancée et déduction faite des provisions spécifiques pour les expositions liées à des prêts soumis à l'approche standard.
2) Comprend des prêts hypothécaire garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'une valeur de 33,2 milliards de dollars.

ii) Qualité du crédit relative aux prêts autres qu'aux particuliers

Les décisions en matière de crédit sont fondées sur l'évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons l'équipe de direction de l'emprunteur, les résultats financiers actuels et prévus ainsi que les antécédents en matière de crédit de l'emprunteur, le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités, les tendances économiques et le risque géopolitique. Les unités d'exploitation de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue la qualité du crédit du portefeuille de prêts à l'échelle de la Banque afin d'évaluer si les tendances économiques ou des événements particuliers peuvent avoir une incidence sur le rendement du portefeuille.

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteur. Au 31 octobre 2008, une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts commerciaux autorisés était constituée de prêts évalués à l'interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part des agences de notation externes.

Des notations internes sont utilisées afin de définir le risque de défaut d'un emprunteur. Le tableau qui suit présente les notations internes attribuées aux emprunteurs par la banque et les notations équivalentes de la part des agences de notation externes.

Notations internes et notations externes équivalentes

	Notations externes équivalentes	
Notations internes	Moodys	S&P
Première qualité		
99 – 98	Aaa à Aa1	AAA à AA+
95 – 90	Aa2 à A3	AA à A-
87 – 83	Baa1 à Baa3	BBB+ à BBB-
Qualité inférieure		
80 – 75	Ba1 à Ba3	BB+ à BB-
73 – 70	B1 à B3	B+ à B-
Sous surveillance		
65 – 30		
Défaut		
27 – 21		

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit du portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche NI avancée, selon les catégories de risque des notations internes attribuées aux emprunteurs :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Exposition en cas de défaut[1]			
Catégorie des notations internes	Montants prélevés	Engagements non prélevés	Autres expositions[2]	Total
Première qualité	65 615 $	44 629 $	78 660 $	**188 904 $**
Qualité inférieure	36 757	12 266	5 568	**54 591**
Sous surveillance	2 009	379	348	**2 736**
Défaut	258	28	11	**297**
Total, exclusion faite des prêts hypothécaires à l'habitation	104 639 $	57 302 $	84 587 $	**246 528 $**
Prêts hypothécaires à l'habitation garantis par l'État[3]	33 232	3 071	–	**36 303**
Total	137 871 $	60 373 $	84 587 $	**282 831 $**

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit.

2) Comprend des instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les instruments dérivés, les titrisations (exclusion faite de la protection de premier niveau de 218 $) et les opérations de pension sur titres (prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres), déduction faite des garanties connexes.

3) Aux termes de l'accord de Bâle II, ces expositions sont classées à titre d'expositions sur les emprunteurs souverains et elles font partie de la catégorie des prêts autres qu'aux particuliers.

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers soumis à l'approche standard se composait de montants prélevés, d'engagements non prélevés et d'autres expositions liées à des prêts à des grandes sociétés, à des banques et à des emprunteurs souverains totalisant 78 milliards de dollars. Les expositions liées à la plupart des prêts à des grandes sociétés et à des entreprises, principalement dans les Antilles et en Amérique latine, se rapportent à des contreparties dont la cote de solvabilité n'est pas de première qualité selon les systèmes de notation internes de la Banque.

iii) Qualité du crédit relative aux expositions liées aux prêts aux particuliers

Les méthodes de la Banque en matière d'octroi de crédit et de modélisation des risques au Canada sont centrées sur le client plutôt que sur le produit. En général, les décisions liées aux prêts aux particuliers sont fondées sur des notations de risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs d'évaluation. Les demandes de crédit individuelles sont traitées par le logiciel d'approbation de crédit de la Banque qui permet de calculer la dette maximale que le client peut contracter.

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. De par leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Au 31 octobre 2008, le montant des prêts aux particuliers en souffrance autres que les prêts douteux était négligeable.

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche NI avancée

Les données dans le tableau qui suit présentent la répartition de l'exposition liée au portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche NI avancée pour chaque notation de PD, par catégorie d'exposition.

Au 31octobre (en millions de dollars)	Exposition en cas de défaut[1]				
		Fourchette de PD			
Notation de PD	Prêts immobiliers garantis	Prêts hypothécaires	Marges de crédit	Prêts renouvelables admissibles	Autres prêts aux particuliers	Total
Très faible	0,0000 - 0,2099 %	49 440 $	12 513 $	7 755 $	4 506 $	**74 214 $**
Faible	0,2100 - 0,4599 %	8 204	1 039	3 860	2 071	**15 174**
Moyenne	0,4600 - 3,1999 %	5 921	849	6 406	2 686	**15 862**
Élevée	3,2000 - 17,2899 %	342	227	599	300	**1 468**
Très élevée	17,2900 - 99,9999 %	–	–	395	123	**518**
Défaut	100 %	93	16	112	91	**312**
Total		64 000 $	14 644 $	19 127 $	9 777 $	**107 548 $**

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit.

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 38 milliards de dollars et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 24 milliards de dollars de l'exposition de 38 milliards de dollars liée aux prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immeubles résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

iv) Garanties

Garanties détenues

Dans le cours normal de ses activités, la Banque obtient des garanties relativement à certaines opérations afin de réduire son exposition au risque de contrepartie. La Banque est habituellement autorisée à vendre ou à redonner en nantissement les garanties qu'elle reçoit selon les modalités habituelles et usuelles applicables aux activités normales visant des dérivés, aux activités d'emprunt et de prêt de titres et aux autres activités de prêt.

Garanties données

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir des obligations, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. La nature et l'envergure des opérations de nantissement d'actifs de la Banque sont présentées en détail à la note 23 d). Les opérations de nantissement d'actifs sont exécutées selon les modalités habituelles et usuelles applicables aux activités normales visant des dérivés, aux activités d'emprunt et de prêt de titres et aux autres activités de prêt. La Banque met en œuvre des contrôles de gestion du risque standards en ce qui a trait au nantissement d'actifs.

b) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque d'illiquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Le conseil reçoit des rapports sur l'exposition au risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif («CGP») supervise le risque d'illiquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine à cette fin.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque d'illiquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque d'illiquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités, tel qu'il est indiqué dans le tableau plus bas. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses engagements;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque, à l'échelle canadienne et à l'échelle mondiale;
- élaboration d'un plan d'urgence en matière de liquidité.

Les activités de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque d'illiquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences règlementaires locales.

i) Actifs liquides

Le tableau ci-dessous présente les actifs liquides de la Banque.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Dollars canadiens	Devises	2008 Total
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada	498 $	3 064 $	**3 562 $**
Dépôts auprès d'autres banques	1 654	32 102	**33 756**
Titres	46 558	21 298	**67 856**
Prêts à vue et à moins de un an	–	1 087	**1 087**
	48 710 $	57 551 $	**106 261 $**
Actifs liquides en pourcentage du total de l'actif			**20,9%**

ii) Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles de certains des passifs financiers de la Banque.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Payables à vue	Payables sur préavis	Payables à moins de 1 an	Payables de 1 an à 5 ans	Payables à plus de 5 ans	2008 Total
Dépôts	37 157 $	52 312 $	186 818 $	63 659 $	6 634 $	**346 580 $**
Débentures subordonnées	–	–	–	252	4 100	**4 352**
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	–	–	–	500	**500**
Total	37 157 $	52 312 $	186 818 $	63 911 $	11 234 $	**351 432 $**

iii) Engagements de crédit

Dans le cours normal des activités, la Banque contracte des engagements de crédit qui représentent une promesse de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Ces engagements, qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé, sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque. Au 31 octobre 2008, la plupart des engagements de crédit avaient une durée à courir jusqu'à l'échéance de moins de un an.

iv) Instruments dérivés

La Banque est exposée au risque d'illiquidité lorsqu'elle a recours à des instruments dérivés pour répondre aux besoins des clients, pour générer des revenus des activités de transaction, pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités d'octroi de prêts, de financement et de placement ainsi que pour réduire le coût de son capital. Un sommaire du profil d'échéance des montants nominaux de référence des instruments dérivés de la Banque est présenté à la note 27 b).

c) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité. Le risque de marché fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré au moyen du cadre de politiques et plafonds à l'égard du risque de marché, lequel est approuvé par le conseil d'administration. Le CGP et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques veillent à l'application du cadre établi par le conseil et ils surveillent les risques de marché auxquels la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ces risques.

La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour mesurer et contrôler le risque de marché. Les mesures utilisées sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Les principales techniques de mesure sont la valeur à risque («VAR»), les essais dans des conditions critiques, l'analyse de sensibilité ainsi que les modèles de simulation et l'analyse des écarts. Le conseil d'administration passe en revue les résultats de ces mesures sur une base trimestrielle. Les modèles sont validés séparément par la Banque avant leur mise en œuvre et ils font l'objet d'un examen périodique officiel.

La VAR est une mesure statistique qui sert à estimer la perte de valeur potentielle des positions de transaction de la Banque attribuable aux fluctuations défavorables des cours du marché sur un horizon temporel déterminé et selon un seuil de confiance donné. La qualité de la VAR de la Banque est validée par des évaluations rétroactives régulières, au cours desquelles la VAR est comparée au bénéfice et à la perte hypothétiques et réels. À titre de complément à la VAR, la Banque a aussi recours à des essais dans des conditions critiques afin d'évaluer l'incidence, sur les portefeuilles de transaction, de mouvements anormalement amples dans les facteurs du marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme d'essais dans des conditions critiques est conçu de manière à circonscrire les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse absorber les pertes potentielles résultant d'événements anormaux. La Banque soumet ses portefeuilles de transaction à plus de 75 essais dans des conditions critiques chaque jour et à plus de 200 essais dans des conditions critiques chaque mois.

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur les résultats courants et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Les modèles de simulation selon différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre aux particuliers. L'analyse des écarts sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt afférente aux services aux particuliers, aux services bancaires de gros et au secteur Opérations internationales de la Banque. Dans le cadre d'une analyse des écarts, les actifs et les passifs ainsi que les instruments dérivés sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes données, selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche, en fonction des dates prévues de modification des taux.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné. La Banque gère activement son exposition au risque de taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances établies à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis le bénéfice et la valeur économique des capitaux propres. Le plafond relatif au bénéfice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le bénéfice net de l'exercice de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actuelle de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise aussi des plafonds d'écart pour contrôler le risque de taux d'intérêt afférent à chaque devise.

Montant sensible aux variations de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des actifs, des passifs et des capitaux propres figurant au bilan, ainsi que les montants nominaux de référence des instruments dérivés afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et reclasser les instruments détenus à des fins de transaction de la Banque dans les catégories «Sensibilité immédiate aux variations de taux» et «Moins de 3 mois».

Au 31 octobre 2008 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt[1]	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Liquidités	700 $	26 552 $	4 570 $	468 $	17 $	5 011 $	**37 318 $**
Titres détenus à des fins de transaction	–	3 424	4 847	10 988	9 747	19 286	**48 292**
Titres détenus à des fins autres que de transaction	1 111	6 701	4 858	15 920	7 022	4 131[2]	**39 743**
Titres pris en pension	–	18 974	477	–	–	–	**19 451**
Prêts	37 355	140 070	31 571	72 144	7 672	(132)[3]	**288 680**
Autres actifs	–	–	–	–	–	74 141[4]	**74 141**
Total de l'actif	39 166 $	195 721 $	46 323 $	99 520 $	24 458 $	102 437 $	**507 625 $**
Dépôts	36 052 $	198 212 $	45 561 $	51 215 $	3 046 $	12 494 $	**346 580 $**
Obligations relatives aux titres mis en pension	–	35 998	508	–	–	–	**36 506**
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	751	563	3 296	6 445	645	**11 700**
Débentures subordonnées	–	–	586	3 228	538	–	**4 352**
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	–	–	500	–	–	**500**
Autres passifs	–	–	–	–	–	86 345[4]	**86 345**
Capitaux propres	–	–	–	–	–	21 642[4]	**21 642**
Total du passif et des capitaux propres	36 052 $	234 961 $	47 218 $	58 239 $	10 029 $	121 126 $	**507 625 $**
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	3 114	(39 240)	(895)	41 281	14 429	(18 689)	**–**
Instruments dérivés	–	12 400	(2 321)	(10 486)	407	–	**–**
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt en raison des révisions contractuelles	3 114	(26 840)	(3 216)	30 795	14 836	(18 689)	**–**
Ajustement en fonction des révisions contractuelles prévues	10 013	36 501	(6 716)	(27 657)	(6 531)	(5 610)	**–**
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	**13 127 $**	**9 661 $**	**(9 932) $**	**3 138 $**	**8 305 $**	**(24 299) $**	**– $**
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	**13 127 $**	**22 788 $**	**12 856 $**	**15 994 $**	**24 299 $**	**– $**	**– $**
Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt[5]	17 493 $	(2 865) $	(6 980) $	14 858 $	2 614 $	(25 120) $	– $
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt[5]	17 493 $	14 628 $	7 648 $	22 506 $	25 120 $	– $	– $

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux d'intérêt sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.
2) Comprend les actions ordinaires, les actions privilégiées et les participations comptabilisées à la valeur de consolidation.
3) Comprend le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision générale.
4) Comprend les instruments non financiers.
5) Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

Taux effectifs moyens à la date contractuelle de révision ou d'échéance, selon la date la plus proche.

Les tableaux ci-après donnent un aperçu des taux effectifs moyens des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt à la date contractuelle de révision ou d'échéance, selon la date la plus proche.

Au 31 octobre 2008	Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités	3,1 %	2,2 %	5,1 %	3,2 %	2,7 %	**2,6 %**
Titres détenus à des fins de transaction	–	4,4	2,9	4,6	5,2	**4,5**
Titres détenus à des fins autres que de transaction[2]	4,0	4,9	4,6	4,7	6,6	**5,1**
Titres pris en pension	–	3,6	3,2	–	–	**3,6**
Prêts[3]	5,6	5,2	5,7	6,0	7,9	**5,6**
Dépôts[4]	2,9	3,3	3,8	4,6	3,1	**3,5**
Obligations relatives aux titres mis en pension[4]	–	3,3	5,6	–	–	**3,3**
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	1,7	2,0	2,9	4,3	**3,6**
Débentures subordonnées[4]	–	–	4,8	5,5	5,6	**5,4**[1]
Obligations au titre des instruments de capitaux propres[4]	–	–	–	7,3	–	**7,3**

Au 31 octobre 2007	Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités	4,9 %	4,4 %	5,2 %	4,7 %	5,0 %	4,6 %
Titres détenus à des fins de transaction	–	6,5	4,9	5,0	5,7	5,5
Titres détenus à des fins autres que de transaction[2]	5,5	5,1	5,4	5,5	6,2	5,6
Titres pris en pension	–	4,9	5,3	–	–	4,9
Prêts[3]	6,6	6,5	6,1	5,8	8,2	6,3
Dépôts[4]	3,8	4,3	4,4	4,0	4,1	4,2
Obligations relatives aux titres mis en pension[4]	–	5,2	5,4	–	–	5,2
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	4,1	4,3	4,0	4,6	4,3
Débentures subordonnées[4]	–	–	5,9	5,6	8,6	6,6[1]
Obligations au titre des instruments de capitaux propres[4]	–	–	–	7,3	–	7,3

1) Après ajustement pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes, le taux effectif s'est établi à 5,4 % (5,5 % en 2007).
2) Le taux effectif est fonction du coût ou du coût après amortissement et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclarés, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux effectif des titres exonérés d'impôt n'a pas été calculé sur une base de mise en équivalence fiscale.
3) Le taux effectif est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, et des taux d'intérêt contractuels, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.
4) Le taux effectif est fonction de la valeur comptable et des taux contractuels.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt au 31 octobre 2008, le tableau qui suit indique l'incidence possible après impôts sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises.

	2008 – augmentation (diminution)	
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Bénéfice net	Valeur économique des capitaux propres
Augmentation de 100 points de base	**89,3 $**	**(372,5) $**
Diminution de 100 points de base	**(99,5) $**	**345,8 $**

ii) Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des taux de change. Le risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction, qui est également appelé le risque de change structurel, découle principalement des investissements nets de la Banque dans des établissements étrangers autonomes et il est assujetti au plafond approuvé par le conseil d'administration. Ce plafond tient compte de la volatilité éventuelle des capitaux propres et de l'incidence éventuelle des fluctuations du change sur les ratios de capital. Chaque trimestre, le CGP examine la position de la Banque quant à ces investissements nets. La Banque peut se protéger contre ce risque en totalité ou en partie en finançant ces placements dans la même monnaie ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des dérivés.

La Banque est exposée au risque de change à l'égard du bénéfice issu de ses établissements étrangers. Pour gérer ce risque, elle extrapole ses revenus et ses dépenses en devises, qui sont principalement libellés en dollars américains, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le CGP évalue les données économiques et effectue des prévisions afin de décider quelle est la tranche des revenus et des dépenses estimatifs futurs en devises à couvrir. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises et les swaps de devises.

En l'absence de couverture, au 31 octobre 2008, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son bénéfice annuel avant impôts d'environ 38 millions de dollars, principalement en raison de sa position en dollars américains. Au 31 octobre 2008, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une augmentation (diminution) d'environ 174 millions de dollars des pertes de change non réalisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu figurant dans les capitaux propres.

iii) Risque sur actions

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des instruments de capitaux propres. Le risque lié aux cours des actions est souvent subdivisé en deux catégories : le risque sur actions général, qui renvoie à la sensibilité d'un instrument ou de la valeur d'un portefeuille aux fluctuations du cours de l'ensemble des titres de capitaux propres, et le risque lié à des titres particuliers, qui renvoie à la partie de la volatilité du cours d'un instrument de capitaux propres donné qui est déterminée selon les caractéristiques propres à l'entité.

La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de placement de titres de capitaux propres, lesquels portefeuilles font l'objet de contrôles approuvés par le conseil d'administration en matière de plafonds s'appliquant aux portefeuilles, à la valeur à risque et aux essais dans des conditions critiques. Les placements en titres de capitaux propres comprennent les actions ordinaires et privilégiées ainsi qu'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers.

La plupart des portefeuilles de placement en titres de capitaux propres de la Banque sont gérés par le Groupe Trésorerie sous l'orientation stratégique du CGP. Le Groupe Trésorerie délègue la gestion d'une partie des portefeuilles de titres de capitaux propres et de titres de nature semblable à Gestion de placements Scotia Cassels Limitée et à d'autres gestionnaires de fonds externes afin de bénéficier de leur expertise dans des créneaux et des produits déterminés.

La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 3.

iv) Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Les politiques, processus et contrôles de la Banque à l'égard de ses activités de transaction sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de transaction et la gestion de la volatilité des résultats, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de transaction sont surtout axées sur le client, mais ont trait aussi aux besoins propres de la Banque.

Le risque de marché découlant des activités de transaction de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil, y compris les plafonds globaux établis par la VAR et les essais dans des conditions critiques.

Les portefeuilles de transaction sont évalués à la valeur de marché conformément aux politiques d'évaluation de la Banque. Les positions sont évaluées à la valeur de marché quotidiennement et les évaluations sont examinées de façon régulière et indépendante par les services administratifs ou par les unités du groupe Gestion du risque global. En outre, ces unités établissent des rapports sur les gains et les pertes, sur la VAR et sur le respect des plafonds établis, qu'elles remettent aux dirigeants des unités d'exploitation et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin. La VAR est calculée chaque jour selon un seuil de confiance de 99 % et une période de détention de un jour ainsi qu'à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. Par conséquent, en moyenne, le portefeuille de transaction peut subir une perte supérieure à celle prévue par la VAR environ une fois tous les 100 jours. Le tableau ci-dessous présente la VAR de la Banque par facteur de risque :

VAR quotidienne par facteur de risque

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2008	Exercice terminé le 31 octobre 2008		
		Moyenne	Plafond	Plancher
Taux d'intérêt	**23,8 $**	14,2 $	25,0 $	9,7 $
Capitaux propres	**4,9**	4,8	24,9	2,1
Change	**1,7**	1,1	4,7	0,4
Marchandises	**3,4**	3,1	4,7	1,9
Diversification	**(7,3)**	(6,4)	s/o	s/o
VAR à l'échelle de la Banque	**26,5 $**	16,8 $	30,4 $	10,8 $

25 Instruments dérivés – juste valeur

La juste valeur s'entend normalement de la contrepartie dont conviendraient les parties à une opération sans lien de dépendance, parties qui seraient avisées et consentantes et agiraient en toute liberté. Les cours vendeur et acheteur sur un marché actif constituent les éléments probants les plus fiables pour établir la juste valeur. Il n'est pas toujours possible d'obtenir un cours pour une opération hors Bourse, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes, habituellement fondés sur des données observables du marché, sont utilisés pour estimer la juste valeur. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif ont été évalués à l'aide des cours indicatifs, de la valeur actualisée ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées. Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit faire appel à davantage de jugement dans son évaluation. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la conjoncture du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter la juste valeur future.

La fluctuation des taux d'intérêt et des écarts de taux constitue la principale cause des variations de la juste valeur des instruments financiers de la Banque, ce qui se traduit par un écart favorable ou défavorable par rapport à la valeur comptable. En ce qui a trait aux instruments financiers de la Banque qui sont inscrits au coût ou au coût après amortissement, la valeur comptable n'est pas ajustée en fonction des augmentations ou des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de taux. La valeur comptable des titres disponibles à la vente, des instruments dérivés et des instruments financiers détenus à des fins de transaction est continuellement ajustée en fonction de la juste valeur.

La valeur comptable de certains actifs et passifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait aller à leur échéance.

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas incluse dans ces montants.

	2008			2007		
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
Actif						
Liquidités	**37 318 $**	**37 318 $**	**– $**	29 195 $	29 195 $	– $
Titres	**88 035**	**88 035**	**–**	88 835	88 835	–
Titres pris en pension	**19 451**	**19 451**	**–**	22 542	22 542	–
Prêts	**288 624**	**288 680**	**(56)**	226 731	227 147	(416)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**11 969**	**11 969**	**–**	11 538	11 538	–
Instruments dérivés (note 27)	**44 810**	**44 810**	**–**	21 960	21 960	–
Autres	**7 396**	**7 396**	**–**	4 180	4 180	–
Passif						
Dépôts	**347 242**	**346 580**	**(662)**	288 726	288 458	(268)
Acceptations	**11 969**	**11 969**	**–**	11 538	11 538	–
Obligations relatives aux titres mis en pension	**36 506**	**36 506**	**–**	28 137	28 137	–
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	**11 700**	**11 700**	**–**	16 039	16 039	–
Autres	**29 805**	**29 805**	**–**	20 722	20 722	–
Débentures subordonnées	**4 155**	**4 352**	**197**	1 788	1 710	(78)
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**522**	**500**	**(22)**	529	500	(29)
Instruments dérivés (note 27)	**42 811**	**42 811**	**–**	24 689	24 689	–

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes [se reporter à la note 27 d) pour obtenir la juste valeur des instruments dérivés].

La Banque présume que la juste valeur des liquidités, des titres pris en pension, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres actifs, des obligations relatives aux titres mis en pension, des acceptations et des autres engagements se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

La juste valeur des titres est présentée à la note 3 en ce qui a trait aux titres qui ont un cours de marché. En ce qui a trait aux titres de capitaux propres disponibles à la vente qui n'ont pas de cours de marché, les montants présentés dans le tableau ci-dessus tiennent compte de ces titres comptabilisés au coût. Il est présumé que la juste valeur des obligations relatives aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la juste valeur. La juste valeur est établie en fonction des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours du marché d'un titre, la juste valeur est estimée à l'aide des cours de marché de titres similaires ou d'autres méthodes d'évaluation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis le montage des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts à taux variable, les ajustements éventuels au titre des changements aux écarts de taux ne sont pas pris en compte dans l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur est présumée être égale à la valeur comptable;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus pour ces prêts au moyen des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée n'est pas ajustée au titre des changements aux écarts de taux. Par conséquent, il est présumé que la juste valeur de ces types de dépôts est égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débentures subordonnées et des obligations au titre des instruments de capitaux propres est établie d'après le cours du marché. Lorsque le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après le cours actuel du marché d'instruments de créance comportant des conditions et des risques comparables.

26 Éléments détenus à des fins de transaction

La Banque a choisi de désigner certains portefeuilles d'actifs et de passifs comme étant détenus à des fins de transaction. Ces deux éléments sont inscrits à leur juste valeur et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dans le cadre de ses activités de transaction, la Banque transige des dérivés de crédit pour le compte de clients. La Banque peut acheter les prêts sous-jacents auprès d'un tiers pour couvrir économiquement son exposition aux dérivés. Par conséquent, la Banque réduit considérablement, voire élimine, la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les deux instruments. La juste valeur de ces prêts au 31 octobre 2008 s'établissait à 7,5 milliards de dollars (4,1 milliards de dollars au 31 octobre 2007; 3,3 milliards de dollars au 1er novembre 2006). Les variations de la juste valeur qui ont été comptabilisées dans le revenu de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 correspondent à une perte de 1 765 millions de dollars (gain de 234 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007). Ces variations de la juste valeur ont été essentiellement annulées par les variations de la juste valeur des dérivés de crédit connexes.

Dans le cadre de ses activités de transaction, la Banque achète des éléments d'actif de prêts dans des portefeuilles spécialement autorisés dont le rendement est évalué en fonction de la juste valeur. La juste valeur de ces prêts au 31 octobre 2008 s'établissait à 56 millions de dollars (151 millions de dollars au 31 octobre 2007; 164 millions de dollars au 1er novembre 2006). Les variations de la juste valeur qui ont été comptabilisées dans le revenu de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 correspondent à une perte de 3 millions de dollars (gain de 11 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007).

La Banque a classé certains titres de créance et de capitaux propres comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes. La juste valeur de ces titres détenus à des fins de transaction s'élevait à 565 millions de dollars au 31 octobre 2008 (39 millions de dollars au 31 octobre 2007 et néant au 1er novembre 2006). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les variations de la juste valeur qui ont été comptabilisées dans le revenu de transaction ont correspondu à une perte de 41 millions de dollars (perte de moins de un million de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007).

La Banque a classé certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement comme étant détenus à des fins de transaction, afin de réduire considérablement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre ces passifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2008 s'établissait à 297 millions de dollars (847 millions de dollars au 31 octobre 2007; 785 millions de dollars au 1er novembre 2006). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les variations de la juste valeur qui ont été comptabilisées dans le revenu d'intérêts net correspondent à une perte de 15 millions de dollars (gain de 4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007). Ces variations de la juste valeur, qui ont découlé principalement des fluctuations des taux d'intérêt, ont été en grande partie contrebalancées par les variations de la juste valeur des dérivés connexes. Au 31 octobre 2008, la Banque était tenue aux termes de contrats de verser 295 millions de dollars aux porteurs des billets à l'échéance (853 millions de dollars au 31 octobre 2007; 789 millions de dollars au 1er novembre 2006).

27 Instruments dérivés

a) Montants nominaux de référence

Le tableau qui suit indique le total des montants nominaux de référence des instruments dérivés non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise à des fins de transaction ou de gestion de l'actif et du passif («GAP»), ce qui comprend les instruments dérivés désignés dans des relations de couverture. Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel afférent au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué en vue de l'établissement des flux de trésorerie à échanger. Les dérivés de crédit classés dans la catégorie des autres contrats dérivés se composent principalement de swaps sur défaillance achetés ou vendus. Dans une moindre mesure, cette catégorie comprend également des swaps sur rendement total liés à des prêts et à des titres de créance. Les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux autres produits de base tels que les métaux communs sont classés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres contrats dérivés».

	2008			2007		
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Transaction	GAP	Total	Transaction	GAP	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Cotés en Bourse						
Contrats à terme standardisés	65 209 $	6 750 $	**71 959 $**	74 620 $	12 706 $	87 326 $
Options achetées	20 045	–	**20 045**	3 378	–	3 378
Options vendues	24 604	–	**24 604**	9 702	–	9 702
	109 858	6 750	**116 608**	87 700	12 706	100 406
Hors Bourse						
Contrats de garantie de taux	30 509	1 404	**31 913**	23 387	9 688	33 075
Swaps	649 302	92 430	**741 732**	468 382	96 883	565 265
Options achetées	49 984	2 383	**52 367**	49 378	5 663	55 041
Options vendues	37 700	1 375	**39 075**	28 192	353	28 545
	767 495	97 592	**865 087**	569 339	112 587	681 926
Total	877 353 $	104 342 $	**981 695 $**	657 039 $	125 293 $	782 332 $
Contrats de change et sur l'or						
Cotés en Bourse						
Contrats à terme standardisés	4 239 $	– $	**4 239 $**	9 548 $	– $	9 548 $
Options achetées	293	–	**293**	56	–	56
Options vendues	262	–	**262**	72	–	72
	4 794	–	**4 794**	9 676	–	9 676
Hors Bourse						
Au comptant et à terme	261 911	24 279	**286 190**	254 239	13 158	267 397
Swaps	84 695	42 310	**127 005**	63 345	34 168	97 513
Options achetées	4 358	–	**4 358**	2 567	–	2 567
Options vendues	4 646	–	**4 646**	2 526	–	2 526
	355 610	66 589	**422 199**	322 677	47 326	370 003
Total	360 404 $	66 589 $	**426 993 $**	332 353 $	47 326 $	379 679 $
Autres contrats dérivés						
Capitaux propres hors Bourse	22 921 $	2 931 $	**25 852 $**	34 382 $	3 928 $	38 310 $
Crédit hors Bourse	119 583	816	**120 399**	79 135	1 490	80 625
Autres	6 959	43	**7 002**	6 078	43	6 121
Total	149 463 $	3 790 $	**153 253 $**	119 595 $	5 461 $	125 056 $
Total des montants nominaux de référence des contrats en cours	1 387 220 $	174 721 $	**1 561 941 $**	1 108 987 $	178 080 $	1 287 067 $

b) Durée à courir jusqu'à l'échéance

Le tableau qui suit présente un sommaire de la durée à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de référence des instruments dérivés de la Banque par type :

Au 31 octobre 2008 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme standardisés	58 968 $	12 991 $	– $	**71 959 $**
Contrats de garantie de taux	31 913	–	–	**31 913**
Swaps	257 450	353 842	130 440	**741 732**
Options achetées	58 651	13 169	592	**72 412**
Options vendues	47 497	11 987	4 195	**63 679**
	454 479	391 989	135 227	**981 695**
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme standardisés	2 602	1 637	–	**4 239**
Au comptant et à terme	275 526	9 875	789	**286 190**
Swaps	38 984	52 889	35 132	**127 005**
Options achetées	4 302	349	–	**4 651**
Options vendues	4 524	384	–	**4 908**
	325 938	65 134	35 921	**426 993**
Autres contrats dérivés				
Capitaux propres	19 485	6 035	332	**25 852**
Crédit	12 337	48 354	59 708	**120 399**
Autres	4 862	2 140	–	**7 002**
	36 684	56 529	60 040	**153 253**
Total	817 101 $	513 652 $	231 188 $	**1 561 941 $**

Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme standardisés	43 804 $	43 522 $	– $	87 326 $
Contrats de garantie de taux	32 677	398	–	33 075
Swaps	188 392	270 222	106 651	565 265
Options achetées	49 353	8 780	286	58 419
Options vendues	26 151	7 829	4 267	38 247
	340 377	330 751	111 204	782 332
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme standardisés	5 731	3 817	–	9 548
Au comptant et à terme	257 560	9 045	792	267 397
Swaps	13 905	55 922	27 686	97 513
Options achetées	2 547	76	–	2 623
Options vendues	2 502	96	–	2 598
	282 245	68 956	28 478	379 679
Autres contrats dérivés				
Capitaux propres	34 432	3 474	404	38 310
Crédit	9 447	28 472	42 706	80 625
Autres	3 656	2 465	–	6 121
	47 535	34 411	43 110	125 056
Total	670 157 $	434 118 $	182 792 $	1 287 067 $

c) Risque de crédit

Tout comme les autres actifs financiers, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour pertes sur créances applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale, les contrats dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à son engagement de paiement. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés transigés hors Bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments standardisés, qui sont transigés sur un marché organisé. La variation nette de la valeur des contrats standardisés est normalement réglée quotidiennement en espèces. Les détenteurs de ces contrats se tournent vers un marché organisé pour l'exécution de ces derniers.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables, et elle gère le risque de crédit associé aux instruments dérivés en appliquant le même processus de gestion du risque de crédit que pour les autres actifs financiers.

La Banque recherche activement des moyens de réduire son exposition aux pertes sur créances associée aux instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie sont réglés après la réalisation des contrats favorables.

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque met en œuvre les mêmes opérations et processus de gestion du risque de crédit que ceux qui sont utilisés dans les activités de prêt aux fins de l'évaluation et de l'approbation du risque de crédit éventuel.

La Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur positive actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque de crédit comme la compensation et le nantissement. Les contreparties de grande qualité représentaient une proportion considérable de l'exposition au risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque au 31 octobre 2008.

Les instruments dérivés utilisés par la Banque comprennent les dérivés de crédit dans ses portefeuilles de placement et de prêts. La Banque accorde de la protection de crédit comme solution de rechange à la prise en charge d'un risque découlant d'une participation dans des actifs constitués d'obligations ou de prêts, tandis qu'elle obtient de la protection de crédit pour gérer ou atténuer les risques de crédit.

Le tableau qui suit résume le risque de crédit de la Banque lié aux instruments dérivés hors Bourse. Le montant exposé au risque de crédit («MERC») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent («RCÉ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le Surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance du capital.

Le solde pondéré en fonction du risque est obtenu en multipliant le RCÉ par les exigences en matière de capital («K»), celles-ci étant multipliées par 12,5 et établies en fonction de la probabilité de défaut («PD», de la perte en cas de défaut («PCD»), de l'échéance et des facteurs de corrélation déterminés. Le poste «Autres» sous «Autres contrats dérivés» comprend les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux autres marchandises, notamment les dérivés sur les métaux communs.

	2008				2007	
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Risque de crédit équivalent (RCÉ)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	71 959 $	– $	– $	– $	– $	– $
Contrats de garantie de taux	31 913	20	–	20	9	17
Swaps	741 732	10 197	3 438	13 635	3 470	6 218
Options achetées	72 412	351	75	426	147	195
Options vendues	63 679	–	–	–	–	–
	981 695	10 568	3 513	14 081	3 626	6 430
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme standardisés	4 239	–	–	–	–	–
Au comptant et à terme	286 190	13 053	2 910	15 963	7 579	10 264
Swaps	127 005	6 662	5 670	12 332	8 652	13 664
Options achetées	4 651	375	60	435	158	188
Options vendues	4 908	–	–	–	–	–
	426 993	20 090	8 640	28 730	16 389	24 116
Autres contrats dérivés						
Capitaux propres	25 852	1 936	1 527	3 463	667	2 986
Crédit	120 399	11 067	6 767	17 834	1 058	5 441
Autres	7 002	1 149	560	1 709	220	699
	153 253	14 152	8 854	23 006	1 945	9 126
Total des instruments dérivés	1 561 941 $	44 810 $	21 007 $	65 817 $	21 960 $	39 672 $
Moins : incidence des accords généraux de compensation et des garanties		24 076	13 220	37 296	12 886 [1]	19 114 [1]
Total		20 734 $	7 787 $	28 521 $	9 074 [1] $	20 558 [1] $
Total de l'actif pondéré en fonction du risque [2]				9 653		6 325

1) Certains montants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.
2) Les chiffres correspondants de l'exercice 2007 en ce qui a trait à l'actif pondéré en fonction du risque ont été déterminés selon les règles de l'accord de Bâle I.

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés cotés en Bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors Bourse est obtenue au moyen de modèles d'évaluation qui tiennent compte des prix actuellement en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe des taux ou de la volatilité des positions sous-jacentes.

L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés tient compte, en fonction du portefeuille, du risque de crédit relatif aux clients et des coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les détient à des fins de transaction ou les utilise aux fins de la gestion de l'actif et du passif («GAP»).

	2008		**2008**		2007	
	Juste valeur moyenne[1]		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Détenus à des fins de transaction						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	17 $	12 $	**20 $**	**24 $**	7 $	15 $
Swaps	5 573	5 520	**9 345**	**9 508**	3 006	2 828
Options	274	267	**350**	**342**	143	143
	5 864	5 799	**9 715**	**9 874**	3 156	2 986
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme de gré à gré	6 025	5 299	**12 424**	**11 445**	7 466	7 013
Swaps	5 144	4 451	**4 668**	**5 061**	6 725	5 876
Options	186	168	**375**	**396**	158	103
	11 355	9 918	**17 467**	**16 902**	14 349	12 992
Autres contrats dérivés						
Capitaux propres	1 273	1 515	**1 886**	**1 356**	431	1 653
Crédit	4 123	3 921	**10 842**	**8 614**	1 046	1 654
Autres	462	422	**1 118**	**661**	165	237
	5 858	5 858	**13 846**	**10 631**	1 642	3 544
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de transaction	23 077 $	21 575 $	**41 028 $**	**37 407 $**	19 147 $	19 522 $
Détenus aux fins de la GAP						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux			**– $**	**2 $**	2 $	– $
Swaps			**852**	**1 671**	464	447
Options			**1**	**–**	4	–
			853	**1 673**	470	447
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme de gré à gré			**629**	**1 404**	113	646
Swaps			**1 994**	**1 881**	1 927	3 982
Options			**–**	**–**	–	–
			2 623	**3 285**	2 040	4 628
Autres contrats dérivés						
Capitaux propres			**50**	**218**	236	26
Crédit			**225**	**228**	12	66
Autres			**31**	**–**	55	–
			306	**446**	303	92
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus aux fins de la GAP			**3 782 $**	**5 404 $**	2 813 $	5 167 $
Juste valeur totale des instruments dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation			**44 810 $**	**42 811 $**	21 960 $	24 689 $
Moins : incidence des accords généraux de compensation et des garanties			**24 076**	**24 076**	12 886[2]	12 886[2]
Juste valeur totale des instruments dérivés			**20 734 $**	**18 735 $**	9 074[2] $	11 803[2] $

1) La juste valeur moyenne de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de transaction s'est établie comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 : favorable : 12 880 $ et défavorable : 12 356 $. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.
2) Certains montants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

Les montants de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés détenus aux fins de la GAP présentés ci-dessus comprennent les instruments dérivés désignés dans des relations de couverture suivants :

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 Favorable	2008 Défavorable	2007 Favorable	2007 Défavorable
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture de juste valeur	**1 391 $**	**578 $**	178 $	1 013 $
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture de flux de trésorerie	**689 $**	**1 561 $**	1 021 $	2 206 $
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture d'un investissement net	**15 $**	**19 $**	– $	– $
Total des instruments dérivés désignés dans des relations de couverture	**2 095 $**	**2 158 $**	1 199 $	3 219 $

La Banque a inscrit un gain de néant (perte de 11 millions de dollars en 2007) au cours de l'exercice, dont un gain de 12 millions de dollars (perte de 20 millions de dollars en 2007) a trait aux couvertures de flux de trésorerie, en raison de la partie inefficace des couvertures désignées. Les couvertures d'un investissement net n'ont pas donné lieu à la constatation d'un montant au titre de l'inefficacité. Outre ces éléments, au cours de l'exercice, la Banque a inscrit une perte cumulative de 162 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés sur taux d'intérêt utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif et qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture.

28 Acquisitions

a) Acquisitions au Canada

Exercice à l'étude

Le 22 septembre 2008, la Banque a mené à bien l'acquisition de E*TRADE Canada au moyen de l'acquisition de la totalité des actions en circulation de celle-ci, en contrepartie d'une somme en espèces de 470 millions de dollars américains. La Banque n'a pas terminé son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de cette acquisition. Par conséquent, le montant de l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actifs acquis et des passifs pris en charge n'a pas été entièrement réparti entre les actifs acquis et les passifs pris en charge au bilan consolidé.

Le 6 octobre, la Banque a annoncé avoir conclu une entente en vue d'acquérir la participation de Financière Sun Life inc. dans CI Financial Income Fund en contrepartie d'une somme d'environ 2,3 milliards de dollars. Aux termes de cette vente, la Banque acquière 104 609 895 parts de fiducie de CI Financial Income Fund, soit 37,6 % des parts en circulation. La clôture de cette opération devrait avoir lieu au premier trimestre de 2009, sous réserve du respect des modalités habituelles de clôture, notamment l'obtention de toutes les approbations réglementaires applicables. Ce placement sera comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Exercice précédent

Le 28 septembre 2007, la Banque a mené à bien l'acquisition de Banque Dundee du Canada en contrepartie d'une somme en espèces de 260 millions de dollars. Au moment de l'acquisition, l'actif total se chiffrait à 2,5 milliards de dollars et il était constitué essentiellement de dépôts à court terme, de titres de créance disponibles à la vente et de prêts hypothécaires à l'habitation. L'écart d'acquisition lié à ce placement était négligeable.

Le 28 septembre 2007, la Banque a acquis 18 % des titres de capitaux propres de Patrimoine Dundee Inc. en contrepartie de 348 millions de dollars, et elle a obtenu le droit d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 20 %. Ce placement est constitué d'actions avec droit de vote et d'actions convertibles sans droit de vote nouvellement émises par Patrimoine Dundee Inc. Au cours du troisième trimestre de 2008, la Banque a exercé son droit et fait l'acquisition d'actions supplémentaires, ce qui a porté sa participation à environ 19,3 %. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

b) Acquisitions à l'étranger

Exercice à l'étude

Au cours du deuxième semestre de 2008, la Banque a fait l'acquisition d'une participation supplémentaire de 20 % dans Scotiabank Peru en contrepartie d'environ 230 millions de dollars, ce qui a fait passer la participation de la Banque dans cette dernière de 78 % à 98 %. Cette opération s'est traduite par une augmentation d'environ 62 millions de dollars de l'écart d'acquisition et une réduction de 164 millions de dollars de la participation sans contrôle dans les filiales.

Le 26 novembre 2007, la Banque a mené à bien l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili, en acquérant 99,55 % des actions en circulation de celle-ci. Le prix d'achat s'est établi à environ l'équivalent de 1,0 milliard de dollars canadiens, ce qui a représenté un paiement en espèces de 537 milliards de pesos chiliens. Selon les justes valeurs à la date d'acquisition, le prix d'achat total a été réparti de la façon suivante : un montant équivalant à environ 6,5 milliards de dollars canadiens a été attribué aux actifs corporels, soit principalement des prêts acquis, un montant équivalant à 6,3 milliards de dollars canadiens a été attribué aux passifs pris en charge, soit principalement des dépôts, et un montant équivalant à 907 millions de dollars canadiens a été attribué à la valeur estimative des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition acquis. Après l'acquisition, la Banque a regroupé les activités de Banco del Desarrollo avec les activités bancaires existantes de Scotiabank Sud Americano, dans le secteur des Opérations internationales.

La répartition du coût des acquisitions réalisées en 2008 pourrait être modifiée lorsque la Banque aura terminé son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Cependant, ces modifications ne devraient pas être importantes.

Exercice précédent

Le 19 juillet 2007, la Banque a acquis 24,99 % des titres de capitaux propres de Thanachart Bank en contrepartie de 225 millions de dollars. Ce placement a été comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Le 13 décembre 2006, la Banque et l'une de ses filiales ont acquis une participation de 68 % dans Dehring Bunting & Golding Ltd. («DB&G») en contrepartie de 76 millions de dollars. Par suite de la réorganisation visant le regroupement de ses activités similaires avec celles de DB&G, la filiale détient désormais une participation de 77 % dans DB&G. Compte tenu de la participation sans contrôle dans la filiale, la Banque détient une participation nette de 55,28 % dans DB&G. L'écart d'acquisition lié à ce placement était négligeable.

29 Rapprochement des PCGR du Canada et de ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les différences notables à l'égard de la mesure qui existent entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis et ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

Rapprochement du bénéfice net

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	Bénéfice net 2008	2007	2006
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	**3 140 $**	4 045 $	3 579 $
Avantages sociaux futurs a)	**(24)**	(31)	24
Coûts de restructuration b)	**(8)**	–	–
Cessions de prêts par titrisation c)	**–**	4	(9)
Instruments dérivés et activités de couverture d)	**201**	(30)	(1)
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les titres reclassés e)	**(63)**	(12)	(2)
Conversion de prêts en titres de créance e)	**(16)**	29	9
Tires disponibles à la vente e)	**(7)**	7	8
Logiciels f)	**(7)**	(11)	(20)
Rémunération à base d'actions g)	**(41)**	(17)	(23)
Ajustement transitoire – rémunération à base d'actions g)	**–**	–	(12)
Incidence fiscale des écarts ci-dessus	**(20)**	32	3
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	**3 155 $**	4 016 $	3 556 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées	**(107)**	(51)	(30)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis	**3 048 $**	3 965 $	3 526 $
Bénéfice par action ordinaire selon les PCGR des États-Unis (en dollars)[1]			
De base	**3,09 $**	4,01 $	3,57 $
Dilué	**3,07 $**	3,98 $	3,52 $

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

a) Avantages sociaux futurs

À partir de l'exercice 2007, la Banque a adopté de façon prospective une nouvelle norme des PCGR des États-Unis qui exige : i) la constatation dans l'actif ou le passif, respectivement, de la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite; et ii) la constatation dans les autres éléments du résultat étendu des gains et des pertes actuariels nets non constatés existants, des coûts et des crédits des services passés et des actifs ou des obligations transitoires nets. La nouvelle norme exige également, à compter de l'exercice 2009, que les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite à prestations déterminées soient évalués à la fin de l'exercice. Avant l'exercice 2007, aux termes des PCGR des États-Unis, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) devait être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des régimes de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR des États-Unis avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels jusqu'à concurrence des coûts des services passés non constatés, le reste étant inscrit aux autres éléments du résultat étendu. À l'adoption de la nouvelle norme, le passif minimum au titre des régimes de retraite comptabilisé précédemment aux termes des PCGR des États-Unis a été éliminé en tant qu'ajustement transitoire. Bien que la nouvelle norme américaine modifie la façon dont sont présentés au bilan les régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, la constatation et la mesure de la charge de retraite aux termes des PCGR des États-Unis demeurent inchangées.

Les PCGR du Canada exigent que seul l'écart cumulatif entre les revenus / la charge de retraite et les cotisations versées soit constaté au bilan consolidé de la Banque. Les normes canadiennes et américaines sont, pour l'essentiel, uniformes en ce qui a trait à la constatation et à la mesure de la charge de retraite. Il reste cependant un écart entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis au chapitre de l'imputation d'une charge aux résultats, attribuable surtout aux différences dans l'amortissement des montants transitoires résultant de l'écart entre les dates d'adoption des anciennes normes et dans le traitement de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite. Les PCGR du Canada exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge au titre des prestations constituées payée d'avance sur l'avantage futur escompté. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée dans l'état consolidé des résultats. Les PCGR des États-Unis ne permettent pas la constatation d'une telle provision.

L'adoption de cette norme des PCGR des États-Unis en date du 31 octobre 2007 a entraîné une augmentation de 136 millions de dollars des autres actifs, une hausse de 538 millions de dollars des autres passifs et un diminution de 402 millions de dollars (262 millions de dollars déduction faite des impôts) du cumul des autres éléments du résultat étendu. L'adoption de cette nouvelle norme des PCGR des États-Unis n'a eu aucune incidence sur l'état consolidé des résultats de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre 2007 et 2008 dressé selon les PCGR des États-Unis.

b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR du Canada, les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises avant le 1er avril 2003 ont été inscrits à titre de passifs à condition qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR des États-Unis, pour les activités entreprises avant le 1er janvier 2003, des critères supplémentaires ont dû être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que certains coûts de restructuration devaient être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Les charges constatées selon les PCGR du Canada pour certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an ont été contrepassées selon les PCGR des États-Unis et les coûts sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les PCGR du Canada et des États-Unis sont uniformes en ce qui concerne les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises après le 31 mars 2003.

c) Cessions de prêts par titrisation

En date du 1er juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle note d'orientation canadienne concernant la comptabilité relative aux cessions de prêts. Cette note d'orientation est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1er avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle note d'orientation canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR du Canada, lorsque les risques et les avantages importants liés à la propriété étaient cédés. Les gains sur les cessions de prêts étaient constatés immédiatement, à moins d'un recours à l'égard de la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouvrés en espèces et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce recouvrement. Selon les PCGR des États-Unis, les gains sur les cessions de prêts qui constituent des ventes sont imputés aux résultats au moment de la vente. Il

continuera d'exister des écarts entre le bénéfice calculé selon les PCGR du Canada et celui qui est calculé selon les PCGR des États-Unis jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait aux actifs titrisés avant le 1er juillet 2001 aient tous été portés aux résultats selon les PCGR du Canada.

Avant l'harmonisation des PCGR du Canada et des États-Unis, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation comme une vente aux termes des PCGR des États-Unis. Ces cessions ont été comptabilisées à titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR des États-Unis. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR des États-Unis et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR des États-Unis sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

d) Instruments dérivés et activités de couverture

Comme il est décrit à la note 1, les PCGR du Canada et des États-Unis sont uniformes dans l'ensemble en ce qui a trait aux activités de couverture, à la plupart des dérivés incorporés et à la comptabilisation des gains à la conclusion de dérivés évalués au moyen de données non observables du marché. Les éléments de rapprochement de l'exercice à l'étude entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis ont trait principalement à la division des dérivés de crédit incorporés en des structures de titres adossés à des créances avec flux groupés («TCFG») synthétiques aux termes des PCGR canadiens.

Avant le 1er novembre 2006, selon les PCGR du Canada, la Banque comptabilisait les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice si ces instruments étaient admissibles à la comptabilité de couverture. Aux termes des PCGR des États-Unis, les couvertures ont été classées en tant que couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures d'investissements nets et elles ont été comptabilisées selon les PCGR du Canada actuels relatifs aux couvertures décrits à la note 1.

La Banque a inscrit dans ses états financiers consolidés dressés selon les PCGR des États-Unis une perte après impôts de 5 millions de dollars en 2006, ce qui représente la partie inefficace des couvertures désignées. Conformément aux PCGR des États-Unis, la Banque prévoyait reclasser dans le résultat une perte après impôts de 15 millions de dollars en 2006 dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, en raison de ses couvertures de flux de trésorerie, d'ici les douze prochains mois. Pour les exercices 2007 et 2008, la partie inefficace des couvertures désignées et le reclassement prévu dans le résultat découlant des couvertures de flux de trésorerie au cours des douze prochains mois sont conformes aux PCGR du Canada [se reporter respectivement aux notes 27 et 16]. La durée maximale des couvertures de flux de trésorerie est de moins de 10 ans pour toutes les périodes considérées.

Avant l'exercice 2007, le gain ou la perte non réalisé qui prend naissance à la mise en place d'une opération sur instruments dérivés était comptabilisé dans le résultat établi selon les PCGR des États-Unis seulement lorsque la juste valeur de l'instrument dérivé était obtenue à partir des cours du marché, lesquels s'appuient sur une comparaison d'autres opérations observées sur le marché, ou en fonction d'une technique d'évaluation faisant appel aux données observables sur le marché. Comme il est mentionné à la note 1, le 1er novembre 2006, les PCGR du Canada se sont harmonisés aux PCGR des États-Unis à cet égard. Cette exigence a donné lieu à une perte après impôts selon les PCGR des États-Unis de 2 millions de dollars en 2006.

e) Titres

Comme il est décrit à la note 1, les PCGR du Canada et des États-Unis sont uniformes dans l'ensemble en ce qui a trait aux activités de la Banque relatives à la comptabilisation des titres. Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis pour l'exercice 2008 et les exercices antérieurs sont présentées ci-dessous.

Selon les PCGR du Canada, les titres sont comptabilisés à la date de règlement. Aux termes des PCGR des États-Unis, les titres doivent être comptabilisés à la date de transaction.

Avant le 1er novembre 2006, les titres étaient classés comme étant des titres détenus à des fins de transaction ou des titres de placement. La Banque comptabilisait ses titres de placement au coût ou au coût après amortissement. Conformément aux PCGR du Canada, les baisses durables de la juste valeur des titres de placement étaient inscrites aux résultats en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur étaient généralement présumées comme étant durables si des conditions indiquant une baisse de valeur existaient depuis une plus longue période que selon les PCGR des États-Unis. Aux termes des PCGR des États-Unis, les baisses de valeur durables sont imputées aux résultats en fonction des justes valeurs; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant durables si elles persistent depuis un certain nombre de trimestres.

Avant le 1er novembre 2006, selon les PCGR des États-Unis, les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des impôts sur le bénéfice connexes, étaient inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et faisant l'objet d'une couverture, qui étaient inscrits aux résultats selon les PCGR des États-Unis.

Selon les PCGR du Canada, les titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'un prêt avant le 1er mai 2003 étaient inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR des États-Unis, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux résultats. Dans le cas de titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'un prêt après le 30 avril 2003, les PCGR du Canada sont conformes aux PCGR des États-Unis.

Avant l'exercice 2007, certains titres comportant des dérivés incorporés, qui étaient comptabilisés comme titres disponibles à la vente, ont été reclassés dans les titres détenus à des fins de transaction. Aux termes des PCGR du Canada, ces titres étaient classés comme des titres de placement.

Tel qu'il est décrit à la note 1, les PCGR du Canada ont été modifiés le 24 octobre 2008 de manière à permettre le reclassement des actifs financiers non dérivés hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction dans certaines situations exceptionnelles. En ce qui a trait à l'exercice 2008, la Banque a retiré certains actifs déterminés de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction pour les reclasser dans les titres disponibles à la vente, avec prise d'effet le 1er août 2008, tel que le permettent les PCGR du Canada. Aux termes des PCGR des États-Unis, ce reclassement prend effet le 31 octobre 2008.

f) Logiciels

Les PCGR des États-Unis exigent que les coûts liés aux logiciels admissibles soient capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Avant le 1er novembre 2003, ces coûts étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés, conformément aux PCGR du Canada. Pour les coûts liés aux logiciels passés en charges postérieurement au 1er novembre 2003, les PCGR du Canada et des États-Unis sont uniformes.

g) Rémunération à base d'actions

La Banque a adopté, en date du 1er novembre 2005, avec application prospective modifiée, une nouvelle norme américaine qui modifie la façon de comptabiliser la rémunération à base d'actions en ce qui a trait aux nouvelles attributions ou à toute attribution modifiée, rachetée ou annulée après la date d'entrée en vigueur. L'adoption prospective de la norme exige l'utilisation de la méthode de la juste valeur, plutôt que la méthode fondée sur la valeur intrinsèque pour évaluer et comptabiliser le coût des services fournis par les salariés en échange d'une attribution liée aux actions ordinaires de la Banque. Le régime d'options sur actions à l'intention des salariés de la Banque a subi l'incidence la plus importante.

L'effet cumulatif avant impôts de l'adoption de cette nouvelle norme à l'exercice 2006 s'est traduit par une charge de rémunération supplémentaire de 12 millions de dollars. La charge de rémunération à base d'actions pour 2008 et 2007 aux termes des PCGR des États-Unis a été calculée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Au	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %	4,59 %
Rendement de l'action prévu	3,76 %	3,37 %
Volatilité prévue	38,2 %	18,1 %
Durée prévue des options	6,0 ans	6,1 ans

Aux termes des PCGR du Canada, la Banque utilise la méthode fondée sur la valeur intrinsèque pour comptabiliser la charge de rémunération à base d'actions se rapportant à toutes les attributions classées à titre de passifs. Le 1er novembre 2005, la Banque a adopté la nouvelle prise de position qui modifie la façon de comptabiliser la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits et elle l'a appliquée de façon prospective. Une modification correspondante a également été apportée aux PCGR des États-Unis; cependant, aux termes des PCGR des États-Unis, cette modification doit être appliquée de façon prospective pour les attributions consenties au cours de l'exercice 2006 et par la suite.

h) Passif et capitaux propres

Conformément aux PCGR du Canada, les actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia qui ont été rachetées le 31 octobre 2007 et les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par Fiducie de Capital Scotia sont comptabilisés en tant qu'obligations au titre des instruments de capitaux propres. Selon les PCGR des États-Unis, ces titres qui comportent des modalités de conversion ou de rachat conditionnel sont comptabilisés à titre de participation sans contrôle dans les filiales.

i) Garanties hors trésorerie

Selon les PCGR du Canada, une garantie hors trésorerie reçue dans le cadre d'une opération de prêt de titres n'est pas comptabilisée dans le bilan consolidé. Selon les PCGR des États-Unis, une garantie reçue dans le cadre d'une opération où la Banque prête des titres en tant que capital est comptabilisée comme un emprunt garanti au bilan consolidé.

L'ajustement au titre des garanties hors trésorerie reçues dans le cadre d'opérations de prêt de titres a donné lieu à une augmentation de 6 905 millions de dollars (11 154 millions de dollars en 2007) des autres actifs et à une augmentation de 6 905 millions de dollars (11 154 millions de dollars en 2007) des autres passifs.

j) Résultat étendu

Comme il est décrit à la note 1, à l'exercice 2007, la Banque a adopté la nouvelle norme établie selon les PCGR du Canada qui exige qu'un état du résultat étendu fasse partie des états financiers consolidés, conformément aux PCGR des États-Unis. Avant le 1er novembre 2006, les PCGR du Canada n'exigeaient pas la présentation d'un état du résultat étendu. Les principaux éléments de rapprochement des PCGR du Canada et des PCGR des États-Unis relatifs au résultat étendu pour l'exercice 2007 proviennent essentiellement de la contrepassation de certains ajustements au titre des couvertures comptabilisés selon les PCGR des États-Unis avant le 1er novembre 2006 et des remboursements et de l'échéance de titres de créance acquis dans le cadre d'une restructuration de prêts avant le 1er mai 2003. En outre, les éléments de rapprochement pour l'exercice 2008 comprennent également le reclassement de montants liés aux titres détenus à des fins de transaction et aux titres disponibles à la vente ainsi que les variations des actifs et des passifs se rapportant aux avantages sociaux futurs.

k) Participation sans contrôle dans les filiales

Conformément aux PCGR des États-Unis, la participation sans contrôle dans les filiales est présentée séparément.

l) Impôts sur le bénéfice

Le 1er novembre 2007, la Banque a adopté, aux fins des PCGR des États-Unis, l'Interpretation du FASB No. 48, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109* («FIN 48»). L'interprétation prescrit un seuil de constatation et une caractéristique d'évaluation pour la constatation et l'évaluation dans les états financiers d'une position fiscale incertaine prise ou qui devrait être prise dans une déclaration fiscale.

Le FIN 48 prévoit une approche en deux étapes pour l'évaluation des positions fiscales : 1) pour qu'une position fiscale soit constatée, il doit être plus probable qu'improbable qu'elle sera maintenue sur la seule base de ses caractéristiques techniques et; 2) l'économie correspond au montant le plus élevé de cette position qui, de façon plus probable qu'improbable, sera maintenue au moment du règlement. L'écart entre l'économie constatée au titre d'une position conformément au modèle du FIN 48 et l'avantage fiscal réclamé dans une déclaration fiscale est désigné par le terme économie d'impôts non constatée.

L'adoption du FIN 48 n'a pas eu de conséquences notables sur les bénéfices non répartis d'ouverture aux termes des PCGR des États-Unis. Les économies d'impôts non constatées se chiffraient à 418 millions de dollars au 1er novembre 2007. Une augmentation nette de 72 millions de dollars a été enregistrée en 2008 en raison de positions fiscales prises au cours de périodes antérieures. La constatation du solde de 490 millions de dollars de ces économies d'impôts non constatées pour 2008 viendrait modifier le taux d'imposition effectif. Il est difficile de prévoir dans quelle mesure les économies d'impôts non constatées varieront au cours des 12 prochains mois. La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres territoires, où elle peut faire l'objet d'un examen des autorités fiscales.

État consolidé du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008 PCGR du Canada	2008 Ajustements	2008 PCGR des États-Unis	2007	2006
Bénéfice net	**3 140 $**	**15 $**	**3 155 $**	4 016 $	3 556 $
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice					
Variation des gains (pertes) de change non réalisé(e)s, après prise en compte des activités de couverture[1]	**2 368**	**74**	**2 442**	(2 230)	(360)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente, après prise en compte des activités de couverture[2]	**(1 588)**	**(95)**	**(1 683)**	(141)	(18)
Variation des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie[3]	**(519)**	**(6)**	**(525)**	115	(38)
Variation du passif minimum supplémentaire au titre des régimes de retraite[4]	**–**	**–**	**–**	–	2
Variation de l'actif et du passif au titre des régimes de retraite[5]	**–**	**35**	**35**	–	–
Total des autres éléments du résultat étendu	**261 $**	**8 $**	**269 $**	(2 256) $	(414) $
Total du résultat étendu	**3 401 $**	**23 $**	**3 424 $**	1 760 $	3 142 $

Cumul des autres éléments du résultat[6]

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2008 PCGR du Canada	2008 Ajustements	2008 PCGR des États-Unis	2007	2006
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, après prise en compte des activités de couverture	**(2 181) $**	**(42) $**	**(2 223) $**	(4 665) $	(2 435) $
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente, après prise en compte des activités de couverture	**(949)**	**(33)**	**(982)**	701	842
Instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(466)**	**1**	**(465)**	60	(55)
Avantages sociaux futurs[7]	**–**	**(251)**	**(251)**	(286)	(39)
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu	**(3 596) $**	**(325) $**	**(3 921) $**	(4 190) $	(1 687) $

1) Les montants établis selon les PCGR des États-Unis sont présentés déduction faite d'une économie d'impôts de 159 $ (charge de 427 $ en 2007; néant en 2006).
2) Les montants établis selon les PCGR des États-Unis sont présentés déduction faite d'une économie d'impôts de 717 $ (économie de 65 $ en 2007; économie de 4 $ en 2006).
3) Les montants établis selon les PCGR des États-Unis sont présentés déduction faite d'une économie d'impôts de 246 $ (charge de 48 $ en 2007; économie de 20 $ en 2006).
4) L'ajustement pour 2006 est présenté déduction faite d'une charge d'impôts de 2 $.
5) Les montants établis selon les PCGR des États-Unis sont présentés déduction faite d'une charge d'impôts de 12 $ (sans objet pour 2007 et 2006).
6) Tous les montants sont présentés déduction faite des impôts sur le bénéfice.
7) L'ajustement de 2007 a trait à l'application d'une nouvelle norme relative aux avantages sociaux futurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique portant sur les avantages sociaux futurs présentée au point a) ci-dessus.

Bilan consolidé condensé

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2008 PCGR du Canada	2008 Ajustements	2008 PCGR des États-Unis	2007 PCGR du Canada	2007 Ajustements	2007 PCGR des États-Unis
Actif						
Liquidités	**37 318 $**	**– $**	**37 318 $**	29 195 $	– $	29 195 $
Titres						
Détenus à des fins de transaction	**48 292**	**721** [e]	**49 013**	59 685	1 042 [e]	60 727
Disponibles à la vente/détenus aux fins de placement	**38 823**	**(55)** [e]	**38 768**	28 426	(279) [e]	28 147
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	**920**	**–**	**920**	724	–	724
Titres pris en pension	**19 451**	**–**	**19 451**	22 542	–	22 542
Prêts	**288 680**	**1 668** [c,d]	**290 348**	227 147	1 215 [c,d]	228 362
Instruments dérivés	**44 810**	**–**	**44 810**	21 960	–	21 960
Autres	**29 331**	**9 258** [1)]	**38 589**	21 831	13 261 [5)]	35 092
	507 625 $	**11 592 $**	**519 217 $**	411 510 $	15 239 $	426 749 $
Passif et capitaux propres						
Passif						
Dépôts	**346 580 $**	**1 668** [c,d] **$**	**348 248 $**	288 458 $	1 224 [c,d] $	289 682 $
Instruments dérivés	**42 811**	**(9)** [d]	**42 802**	24 689	(5) [d]	24 684
Autres	**91 238**	**10 198** [2)]	**101 436**	76 852	14 283 [6)]	91 135
Participation sans contrôle dans les filiales	**502**	**(502)** [k]	**–**	497	(497) [k]	–
Débentures subordonnées	**4 352**	**–**	**4 352**	1 710	25 [d]	1 735
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**500**	**(500)** [h]	**–**	500	(500) [h]	–
	485 983 $	**10 855 $**	**496 838 $**	392 706 $	14 530 $	407 236 $
Participation sans contrôle dans les filiales	**– $**	**1 002** [h,k] **$**	**1 002 $**	– $	997 [h,k] $	997 $
Capitaux propres						
Capital-actions						
Actions privilégiées	**2 860 $**	**– $**	**2 860 $**	1 635 $	– $	1 635 $
Actions ordinaires et surplus d'apport	**3 829**	**–**	**3 829**	3 566	–	3 566
Bénéfices non répartis	**18 549**	**60** [3)]	**18 609**	17 460	45 [7)]	17 505
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**(3 596)**	**(325)** [4)]	**(3 921)**	(3 857)	(333) [8)]	(4 190)
	21 642 $	**(265) $**	**21 377 $**	18 804 $	(288) $	18 516
	507 625 $	**11 592 $**	**519 217 $**	411 510 $	15 239 $	426 749 $

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, i.
2) Voir a, c, e, g, i.
3) Voir a, b, c, d, e, f, g.
4) Voir a, d, e, j.
5) Voir a, b, c, d, e, f, i.
6) Voir a, b, c, e, g, i.
7) Voir a, b, c, d, e, f, g.
8) Voir a, d, e, j.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

Modifications futures aux conventions comptables

Cadre d'évaluation de la juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le Statement No. 157, *Fair Value Measurements*. Cette norme établit un cadre d'évaluation de la juste valeur et elle élargit les obligations d'information applicables à l'évaluation de la juste valeur. Les exigences de cette norme seront en vigueur pour la Banque à compter du 1er novembre 2008, sauf à l'égard de certains actifs et passifs non financiers. La Banque procède actuellement à l'évaluation des conséquences de cette norme.

Option d'évaluation à la juste valeur pour les actifs et les passifs financiers

En février 2007, le FASB a publié le Statement No. 159, *Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*. Aux termes de cette norme, une entité peut évaluer certains actifs et passifs financiers à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats. Les exigences de cette norme seront en vigueur pour la Banque à compter du 1er novembre 2008. Cette nouvelle norme devrait éliminer la différence à l'égard de la mesure qui existe entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis.

Regroupement d'entreprises et participation sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié le Statement No. 141 (revised), *Business Combinations*, et le Statement No. 160, *Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements*. Aux termes de ces normes, la plupart des actifs et passifs identifiables, les participations sans contrôle et les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises devront être inscrits à leur juste valeur intégrale, les frais d'acquisition et de restructuration connexes devront être passés en charges plutôt que capitalisés dans la contrepartie de l'acquisition et les participations sans contrôle devront être présentées à titre de composante distincte des capitaux propres. Les exigences de ces normes seront en vigueur pour la Banque aux fins des PCGR des États-Unis à l'égard des regroupements d'entreprises qui auront lieu à compter du 1er novembre 2009.

Instruments dérivés et activités de couverture

En mars 2008, le FASB a publié le Statement No. 161, *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities – an amendment of FASB Statement No. 133*. Selon cette norme, des informations plus détaillées devront être fournies au sujet des instruments dérivés et des éléments couverts, ainsi que de l'incidence de ceux-ci sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entité. Les exigences de cette norme seront en vigueur pour la Banque à compter de l'exercice 2010.

Principales filiales[1)]

Au 31 octobre 2008 (en millions de dollars)	Emplacement du siège social	Valeur comptable des actions
Au Canada		
BNS Capital Trust	Toronto (Ontario)	122 $
Groupe BNSII	Toronto (Ontario)	10 636 $
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	
Banque Dundee du Canada	Toronto (Ontario)	265 $
Maple Trust Company	Toronto (Ontario)	238 $
National Trustco Inc.	Toronto (Ontario)	509 $
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	62 $
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	306 $
3045175 Nova Scotia Company	Toronto (Ontario)	504 $
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	16 $
Scotia Dealer Advantage Inc.[2)]	Burnaby (Colombie-Britannique)	71 $
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	108 $
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	247 $
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	521 $
Fiducie de Capital Banque Scotia[3)]	Toronto (Ontario)	5 $
Fiducie de billets secondaires Banque Scotia[3)]	Toronto (Ontario)	1 $
À l'étranger		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaisie	184 $
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	9 413 $
Scotia Caribbean Treasury Ltd.	Nassau, Bahamas	
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbados	
Grupo BNS de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapore	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank & Trust (Cayman) Limited	Grand Cayman, Cayman Islands	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbados	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
Scotia Group Jamaica Limited (71,8 %)	Kingston, Jamaïque	454 $
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited	Kingston, Jamaïque	
Scotia DBG Investments Limited[4)] (77,0 %)	Kingston, Jamaïque	
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (97,3 %)	Mexico, D.F., Mexique	2 327 $
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	1 477 $
Scotiabank Sud Americano, S.A. (99,7 %)	Santiago, Chili	
Banco del Desarrollo (99,55 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	[5)]
Scotia Holdings (US) Inc.	Houston, Texas	[6)]
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Houston, Texas	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	1 013 $
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	275 $
Scotiabank El Salvador, S.A. (99,5 %)	San Salvador, El Salvador	425 $
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	2 218 $
Scotiabank Peru S.A.A. (97,6 %)	Lima, Pérou	1 300 $
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (50,9 %)	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	199 $

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.
2) Auparavant Travelers Leasing Corporation.
3) Conformément aux normes comptables en vigueur, cette entité n'est pas consolidée, du fait que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.
4) Auparavant Dehring Bunting & Golding Limited.
5) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.
6) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

Information à l'intention des actionnaires

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à la 177e Assemblée annuelle des actionnaires ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 3 mars 2009, au World Trade and Convention Centre, salle Grand Ballroom B, 1800 Argyle Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada, à 10 h (heure normale de l'Atlantique).

Renseignements sur le portefeuille d'actions et les dividendes

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent des transferts.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en espèces sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 $ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

Inscription boursière

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de New York.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20 et 22 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Symboles boursiers

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8
Actions privilégiées, série 13	BNS.PR.K	064149 79 2
Actions privilégiées, série 14	BNS.PR.L	064149 78 4
Actions privilégiées, série 15	BNS.PR.M	064149 77 6
Actions privilégiées, série 16	BNS.PR.N	064149 76 8
Actions privilégiées, série 17	BNS.PR.O	064149 75 0
Actions privilégiées, série 18	BNS.PR.P	064149 74 3
Actions privilégiées, série 20	BNS.PR.Q	064149 72 7
Actions privilégiées, série 22	BNS.PR.R	064149 69 3

Dates de paiement des dividendes pour 2009

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
6 janvier	28 janvier
7 avril	28 avril
7 juillet	29 juillet
6 octobre	28 octobre

Prochaine assemblée annuelle

Pour l'exercice 2009, l'Assemblée annuelle se tiendra le 8 avril 2010, à St. John's (Terre-Neuve).

Cours au jour de l'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le bénéfice au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 $ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 $ déterminé à la suite du fractionnement d'actions à raison de deux pour une survenu en 1976, du fractionnement d'actions à raison de trois pour une survenu en 1984 et du fractionnement d'actions à raison de deux pour une survenu en 1998. Le dividende en actions de 2004 n'a pas eu d'incidence sur la valeur au jour de l'évaluation, les actions reçues dans le cadre de ce dividende en actions n'étant pas incluses dans le groupe des actions émises avant 1971.

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Il se pourrait que certains actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforcions d'éviter une telle duplication de l'information, si des actionnaires figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils y sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'Agent des transferts afin que soient prises les dispositions nécessaires.

Cotes de crédit

CRÉANCE/DÉPÔTS DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA
Fitch	AA-
Moody's	Aa1
Standard & Poor's	AA-

DÉPÔTS À COURT TERME/EFFETS DE COMMERCE

DBRS	R-1(élevé)
Fitch	F1+
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

CRÉANCE DE SECOND RANG

DBRS	AA(bas)
Fitch	A+
Moody's	Aa2
Standard & Poor's	A+

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

DBRS	Pfd-1
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A

Glossaire

Acceptation bancaire («AB») : Titre de créance à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

Actif pondéré en fonction du risque : Calculé par application de facteurs de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie de contreparties. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant l'application des facteurs de pondération du risque pertinents.

Actifs sous administration et actifs sous gestion : Actifs qui appartiennent à des clients auxquels la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces actifs ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

Base de mise en équivalence fiscale («BMEF») : Majoration du revenu exonéré d'impôt gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui provenant de sources non imposables.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

Capital : Le capital se compose des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés et des débentures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

Contrat à terme standardisé : Engagement d'acheter ou de vendre un montant fixé de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour en fonction des cours de clôture.

Contrat de change : Engagement d'acheter ou de vendre un montant donné d'une monnaie à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX : Contrat négocié entre deux parties en vertu duquel un taux d'intérêt fixé s'applique à un montant nominal de référence pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat offre une protection contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou permet d'en tirer parti.

Courbe de rendement : Représentation graphique de la structure par échéance des taux d'intérêt où sont tracées des courbes de taux de rendement de titres obligataires de même ordre selon leur terme jusqu'à échéance.

Couverture : Opération réalisée dans le but de réduire ou de compenser l'exposition aux risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

Entité à détenteurs de droits variables : Entité dont les capitaux propres à risque sont insuffisants pour lui permettre de financer elle-même ses activités ou lorsque ses détenteurs d'instruments de capitaux propres ne réunissent pas, collectivement, certaines des caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers à la date de clôture.

Instruments de crédit structuré : Vaste gamme de produits financiers qui comprend les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des prêts avec flux groupés, les véhicules de placement structuré et les titres adossés à des actifs. Ces instruments représentent des placements dans des groupes d'actifs adossés à des créances, dont la valeur est avant tout tributaire du rendement des groupes sous-jacents.

Instruments hors bilan : Engagements de crédit indirects, y compris les engagements de crédit en vertu desquels aucune somme n'a été prélevée et les instruments dérivés.

Juste valeur : Montant de la contrepartie dont il serait convenu dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions normales de concurrence entre des parties consentantes et agissant en toute connaissance de cause.

Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède un droit de recours contre les clients auxquels elle avance ainsi des fonds.

Marge nette sur intérêts : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage du total des actifs moyens.

Mises en pension : Ou encore «Obligations relatives aux titres mis en pension», soit une opération à court terme dans le cadre de laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

Montant nominal de référence : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit «nominal» parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement une référence pour le calcul des montants qui changent effectivement de main.

Obligation au titre des instruments de capitaux propres : Instrument financier généralement admissible à titre de capital réglementaire, qui peut être réglé pour un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la Banque.

Option : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

Point de base : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

Prêt douteux : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement prévu par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

Prises en pension : Ou encore «titres pris en pension», soit une opération à court terme dans le cadre de laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt garanti à court terme.

Produit dérivé : Contrat financier dont la valeur est fonction d'un cours ou d'un prix, d'un taux d'intérêt, d'un taux de change ou d'un indice boursier sous-jacent. Les contrats à terme, les options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

Provision générale : Provision constituée par la Banque pour tenir compte des pertes sur créances qui sont survenues à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

Provision pour pertes sur créances : Montant mis en réserve qui, de l'avis de la direction, suffit à absorber toutes les pertes sur créances découlant des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut des provisions spécifiques et une provision générale.

Ratio de productivité : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

Ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Rapport entre les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et l'actif pondéré en fonction du risque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires constituent généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences de notation et les investisseurs afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. Le ratio des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représente le total des capitaux propres, plus la participation sans contrôle dans les filiales, moins les actions privilégiées, les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non amortis (déduction faite des impôts).

Ratios du capital de catégorie 1 et du capital total : Rapport entre le capital et l'actif pondéré en fonction du risque, tels qu'ils sont stipulés par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux. Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de la participation sans contrôle dans les filiales, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins les écarts d'acquisition non amortis et les actifs incorporels non admissibles et non amortis. Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et de la tranche admissible de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total réglementaire.

Rendement des capitaux propres : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

SWAP : Un swap de taux d'intérêt est un contrat visant l'échange de flux de paiements d'intérêts, habituellement un à taux variable contre un à taux fixe, pour une période donnée et portant sur un montant nominal de référence. Un swap de devises est un contrat visant l'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

Titrisation : Processus dans le cadre duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet habituellement différentes catégories de titres adossés à des créances à des investisseurs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise normalement ces opérations comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc retirés du bilan consolidé de la Banque.

Valeur à risque («VAR») : Estimation de la perte de valeur qui, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

Glossaire de l'accord de Bâle II

Paramètres du risque de crédit

Exposition en cas de défaut («ecd») : correspond normalement à l'exposition brute prévue, soit le montant en cours au titre de l'exposition liée à des éléments figurant au bilan et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments hors bilan.

Probabilité de défaut («pd») : correspond à la mesure, exprimée en pourcentage, de la probabilité que l'emprunteur se trouve en situation de défaut dans un horizon de un an.

Perte en cas de défaut («pcd») : correspond à la mesure de la gravité de la perte sur une facilité dans l'éventualité où l'emprunteur se trouve en situation de défaut, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Types d'expositions au risque

Expositions non liées aux particuliers

Exposition sur les entreprises : correspond à un titre de créance d'une société, d'une société de personnes ou d'une entreprise individuelle.

Exposition sur les banques : correspond à un titre de créance d'une banque ou de l'équivalent [y compris certains organismes publics («op»), auxquels le même traitement que pour les banques est appliqué].

Exposition sur les emprunteurs souverains : correspond à un titre de créance d'un état, d'une banque centrale, de certaines banques multilatérales de développement («bmd») ainsi que de certains op auxquels le même traitement que pour les emprunteurs souverains est appliqué.

Titrisation : placements inscrits au bilan dans des titres adossés à des actifs, dans des titres adossés à des prêts avec flux groupés ou dans des titres adossés à des créances avec flux groupés; concours de trésorerie hors bilan visant des fonds multicédants parrainés par la banque ou par des tiers; et rehaussements de crédit.

Expositions liées aux particuliers

Prêts immobiliers garantis

Prêts hypothécaires à l'habitation : prêts à des particuliers sur des propriétés immobilières résidentielles (quatre unités ou moins).

Lignes de crédit sur la valeur nette d'un bien immobilier : lignes de crédit personnelles renouvelables adossées à la valeur nette d'un bien immobilier.

Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles : cartes de crédit et lignes de crédit non garanties consenties à des particuliers.

Autres prêts aux particuliers : tous les autres prêts aux particuliers.

Sous-catégories d'expositions au risque

Montants prélevés : les montants en cours au titre des prêts, des contrats de location, des acceptations, des dépôts auprès d'autres banques et des titres de créance disponibles à la vente.

Engagements non prélevés : tranche non utilisée d'une ligne de crédit consentie.

Autres expositions au risque

Opérations de pension sur titres : prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres.

Dérivés hors bourse : contrats dérivés négociés hors bourse.

Autres éléments hors bilan : effets remplaçant directement des instruments de crédit tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de crédit commercial et les lettres et garanties de bonne exécution.

Renseignements supplémentaires

Direction générale

Banque Scotia
Scotia Plaza
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-6161
Télécopieur : (416) 866-3750
Courriel : email@scotiabank.com

Pour de plus amples renseignements

RELATIONS PUBLIQUES, AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courriel : corpaff@scotiabank.com

CENTRE SERVICE CLIENTÈLE

1 800 575-2424

© Sources Mixtes
Produit issu de forêts bien gérées, de sources maîtrisées et de bois ou fibres recyclés
FSC
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004339
© 1996 Forest Stewardship Council

Le papier utilisé dans la fabrication du présent rapport est certifié FSC (Forest Stewardship Council), et ne contient ni acide, ni chlore. La fibre utilisée dans la fabrication de la pâte à papier provient de forêts bien gérées et certifiées de façon indépendante, conformément aux règles du Forest Stewardship Council. Le papier utilisé pour la couverture ainsi que pour les 20 premières pages du rapport contient des fibres de post-consommation dans une proportion de 30 %.

Services aux actionnaires

AGENT DE TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES AGENT PRINCIPAL

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 9e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1 877 982-8767
Télécopieur : 1 888 453-0330
Courriel : service@computershare.com

COAGENT DE TRANSFERTS (ÉTATS-UNIS)

Computershare Trust Company, Inc.
350 Indiana Street
Golden, Colorado 80401
U.S.A.
Téléphone : 1 800 962-4284

AFFAIRES FINANCIÈRES

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-4790
Télécopieur : (416) 866-4048
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

ANALYSTES FINANCIERS, GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLES ET AUTRES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Téléphone : (416) 866-5982
Télécopieur : (416) 866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

En ligne Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires : www.banquescotia.com et www.scotiacapitaux.com

9464034

PROGRAMME AVENIR MEILLEUR DE SCOTIABANK

La Banque Scotia est l'une des principales institutions financières en Amérique du Nord et la plus internationale des banques canadiennes, grâce à une présence dans plus de 50 pays dans le monde. La Banque Scotia investit dans l'avenir des collectivités en soutenant des programmes destinés aux enfants des régions où elle est présente, et ce, parce qu'elle croit que les enfants ont droit à un avenir meilleur!

- Au **Pérou**, des écoliers apprennent à connaître les plantes et les animaux en semant des graines dans des bouteilles de plastique recyclées dans le cadre d'un projet de l'organisme Tierra de Niños qui est parrainé par la Banque Scotia (voir la photo ci-dessus).
- Au **Costa Rica**, la Banque Scotia collabore à la restauration d'un parc métropolitain de 72 hectares par la revitalisation de sa végétation naturelle.
- En **Jamaïque**, la Banque Scotia est fière de parrainer un programme scolaire local qui offre aux enfants des petits-déjeuners nutritifs chaque jour.
- Au **Guyana**, la Banque Scotia a obtenu le prix d'excellence en milieu de travail pour sa participation à des campagnes de sensibilisation au VIH/sida.

Pour en savoir davantage sur les programmes de la Banque Scotia dans votre collectivité, consultez les sites suivants :

www.scotiabankbrightfuture.com
www.scotiabankiluminandoelmanana.com

Banque Scotia

Because our children deserve a bright future
Scotiabank Bright Future Program*

*Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence, le cas échéant.